
3 1761 06350634 9



Souvenirs de Tunisie

ET D'ALGÉRIE

DU Dr G. SAINT-PAUL

Le langage intérieur et les paraphasies. Vol. in-8° de 316 pages. Paris, Alcan, 1904. — *Essais sur le langage intérieur.* 1 vol. in-8°, 150 pages. Paris, Masson, et Lyon, Storck, 1892 (Médaille d'argent de la Faculté de médecine de l'Université de Lyon) (*Épuisé*). — *Enquête sur le langage intérieur.* Questionnaire. *Revue scientifique*, 18 juin 1892. — *La physiologie, la psychologie et l'étude des langues. Revue scientifique*, 8 juillet 1899. — *Le visuelisme et l'étude des langues. Revue scientifique*, 25 août 1900. — *L'examen des malades atteints de paraphasie. Annales médico-psychologiques*, mars-avril 1902. — *Le centre de Broca et les paraphasies. Tribune médicale*, 5, 12, 19 mars 1902.

L'instinct sexuel (à propos d'un ouvrage de M. Havelock Ellis). *Arch. d'Anthrop. crim.*, avril 1902. — *Perversion et perversité sexuelles.* In-8° raisin, 372 pages. Paris, Masson, 1896.

Réflexions sur les mœurs et sur le caractère des Indigènes tunisiens. Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris, 1902, n° 3.

Le Roule-Sac. Touraine médicale, novembre 1902; *Archives médico-chirurgicales du Centre*, 1er février et 1er novembre 1903.

La Jeffa. Annales d'hygiène publique et de médecine légale, mai 1899. — *Études sur l'emploi de la Jeffa pour le transport d'hommes de troupes malades ou valides dans les régions sahariennes.* Mém. de 60 pages, avec 50 photogr., 1897. — *La Jeffa et le transport des malades et des blessés dans les régions désertiques.* Communic. à la Cruz Roja, 1899.

Une épidémie de variole à Gafsa en 1897. Vaccinations. Prophylaxie. *Annales d'hyg. publ. et de méd. lég.*, janvier 1899. (Médaille d'argent sur propos. de l'Académie de Médecine.)

L'assassinat du Marquis de Morès au point de vue médico-légal. 1896.

L'appréciation de l'étendue et de la valeur des zones de matité thoracique. Le coefficient de matité thoracique. *Médecine scientifique*, novembre 1901.

G. SAINT-PAUL

Médecin-Major de 2e classe du 66e Régiment d'Infanterie, à Tours

SOUVENIRS de TUNISIE
ET D'ALGÉRIE

PRÉFACE DE TH. RIBOT

Membre de l'Institut

Professeur au Collège de France



PARIS

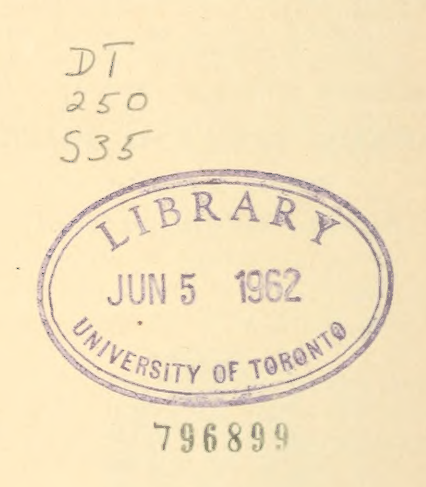
HENRI CHARLES-LAVAUZELLE

Éditeur militaire

10, Rue Danton, Boulevard Saint-Germain, 118

(MÊME MAISON A LIMOGES)

1904


LIBRARY
JUN 5 1962
UNIVERSITY OF TORONTO

Au Général Goetschy

Commandant la 57e brigade d'infanterie, à Nice,

Et à Madame Goetschy

Hommage de reconnaissance, d'affection et de dévouement profonds.

G. S.-P.

NOTE DE L'AUTEUR

Je me suis efforcé, en ce volume, de ne relater que des faits rigoureusement exacts. Je dois signaler que l'histoire d'*Abiba* fait exception à cette règle ; car si j'ai cherché, en la contant, à fixer la psychologie des personnnages d'un fait divers du Sahara, maintes circonstances de détail ont été travesties et des modifications essentielles ont été apportées à l'histoire réelle dont j'ai eu connaissance en compulsant des rapports, de fond aussi riche et de documentation aussi étendue que de forme élégante, dus au capitaine, aujourd'hui commandant, De B...

J'adresse de vifs remerciements à tous ceux qui, en Algérie ou en Tunisie, m'ont accueilli ; je prie mes bons camarades, les lieutenants du 4e régiment de spahis, et mes compagnons de garnison et de manœuvres, les lieutenants du 4e tirailleurs, un beau et bon régiment auquel je suis heureux d'avoir appartenu, de croire à mon dévouement et à mon affection.

Le lecteur s'étonnera peut-être du nombre excessif de dédicaces qui se rencontrent au cours de cet ouvrage ; j'espère qu'il voudra bien excuser le sentiment qui m'a porté à associer le nom de personnes chères, à mes travaux et à mes souvenirs.

Camp du Ruchard, mars 1903.

G. S.-P.

PRÉFACE

Il eût été préférable que le nouveau livre du docteur G. Saint-Paul fût présenté au public par un autre que moi.

Quelques voyages en Algérie et en Tunisie et les souvenirs charmants que j'ai gardés de ce beau pays ne sont pas un titre suffisant pour apprécier, comme il le mérite, un ouvrage composé sur place, qui est le fruit d'un long séjour, de nombreuses études et d'observations répétées. Mais je n'ai pu refuser ce témoignage de sympathie et d'estime à un collaborateur connu par son important travail sur le *Langage intérieur*, sans compter d'autres études de psychologie qui créent entre nous un lien de confraternité.

En lisant les impressions toutes fraîches de notre jeune auteur, j'ai eu le plaisir de revivre mes impressions d'autrefois, de voyager de nouveau dans Tunis et Carthage, Alger et Oran, le Sahara et le Sud Algérien.

Mais le but principal du docteur Saint-Paul n'est pas de recommencer les descriptions pittoresques de Fromentin et de bien d'autres écrivains moins célèbres, dont l'ensemble constitue une littérature algérienne fort abondante et d'un grand intérêt.

S'il y ajoute, par ses deux premiers chapitres « Trois ports » et « Scènes de la vie tunisienne », il entend pénétrer au delà du décor : étudier la psychologie des Européens d'Afrique et des indigènes, leurs rapports réciproques, les conditions sociales et économiques dans lesquelles ils vivent.

« Il existe, nous dit-il, un monde algérien, une société algérienne, une psychologie de l'Algérien, une race algérienne en voie de formation et d'évolution; elle est faite surtout des primes éléments venus; elle est née des premiers lutteurs et des premiers combattants. Si elle n'a pas encore la délicatesse aristocratique de certains milieux devenus rares d'ailleurs, trop souvent improductifs, elle est vivace, tenace, pleine de jeunesse, de vigueur et de santé. L'Algérien est très intelligent, le niveau intellectuel est fort élevé dans la colonie. Il aime à apprendre; il veut la science; il est très apte à s'assimiler les idées...

« ...On ne sait pas encore ce que sera la société algérienne, ce que seront ses mœurs, ses manières d'être et ses idées, lorsque les travailleurs les plus chanceux auront fait fortune et auront formé une classe conservatrice. On peut la prévoir assez éloignée de la société française. Il sera certainement fort curieux, à un moment, de comparer une vieille colonie, le Canada, avec une jeune, l'Algérie, et de savoir qui, de l'Algérien ou du Canadien, s'éloigne le plus physiquement et intellectuellement du Français de France. »

Je regrette que M. Saint-Paul ne fasse aucune remarque sur un point où la mère patrie et sa colonie diffèrent profondément, du moins à ce qu'il m'a semblé. J'ai été frappé de l'opposition radicale qui existe entre les petites villes algériennes — les grandes sont cosmopolites — et celles de France. Rien de la vie monotone et endormie de nos gros bourgs de province, composés

d'ouvriers, de petits commerçants et de « rentiers » qui donnent le ton et perpétuent les traditions locales. Cette dernière classe, en général très fermée, qui vit du passé et ne fait rien, n'a pas eu le temps de se former dans un pays neuf. La petite ville d'Algérie remue, travaille, a ses agitations politiques incessantes, ses journaux où tout le monde écrit plus ou moins.

En ce qui concerne les indigènes, l'auteur vise à une impartialité complète : ni arabophile, ni arabophobe.

Il se moque de ceux qui, n'ayant jamais mis les pieds dans le pays, se sont forgé un idéal d'Arabe à leur fantaisie; mais il blâme les colons qui, souvent, se sont déconsidérés par leur faute : manque de justice, de correction, de sérieux.

« Nous devons, dit-il, étudier la question en gens de science pour lesquels les mots *arabophobie*, *arabophilie* n'ont que la valeur indicatrice de passions à étudier, inaccessibles nous-mêmes à de semblables sentiments, car ils impliquent souvent blâme ou approbation *a priori ;* car ils nous portent à interpréter de telle façon, plutôt que d'autre, tels ou tels phénomènes. Nous étudions des hommes et des groupes d'hommes, les actions et les réactions de ces hommes et de ces groupes. Nous voulons voir comme feraient des savants; nous sommes gens de laboratoire et nous n'avons pas plus à prendre parti que nous ne devons, dans une expérience de chimie, porter nos préférences sur le carbone ou sur l'oxygène. »

« .... La science, dit-il ailleurs, est, en fin de compte, le dernier mot de la politique, et l'histoire, l'anthropologie, la psychologie seules nous permettront de cultiver les groupes humains comme un bactériologiste cultive les espèces microbiennes. »

L'auteur reconnaît aux indigènes le tact, la finesse, la

politesse, mais chez eux le mensonge est exaspérant. Ils mentent obstinément contre l'évidence même.

M. le docteur Saint Paul nous en donne quelques exemples fort amusants et il nous montre que, dans la lutte entre les deux races, ce n'est pas toujours l'Européen qui est victorieux; souvent il est assimilé et utilisé par l'Arabe très adroit à profiter des fautes ou des maladresses de ses maîtres.

N'oublions pas que l'auteur est un médecin militaire ; situation privilégiée pour pénétrer partout, bien étudier, bien observer. La confiance et le respect l'entourent de toutes parts : il devient l'égal des marabouts.

Le gouverneur actuel de l'Algérie a si bien compris ce pouvoir civilisateur qu'il multiplie sur le territoire africain les infirmeries indigènes, les consultations gratuites aux jours de marché.

Il y a bien parfois quelques difficultés; car, outre que le médecin roumi n'inspire pas toujours la confiance, il faut s'accorder avec le Koran. Heureusement, les théologiens musulmans, comme les autres, ne sont pas d'accord sur tous les points.

Ils admettent, en général, que l'usage des aliments impurs peut être toléré en cas de nécessité absolue et pour éviter de mourir de faim. Par contre, l'usage du vin soulève les plus grandes objections; non seulement il est interdit aux malades d'en boire, mais l'application de pansements imbibés de solutions alcooliques est prohibée par certains glossateurs du livre saint; d'autres, principalement ceux de l'école hanéfite, sont d'un avis contraire.

On trouvera dans le présent ouvrage bien d'autres détails sur ce point, sur la vie intime des Arabes, sur les femmes, sur leurs divertissements, etc.

M. G. Saint Paul n'admet pas que le Koran enveloppe la vie du musulman plus étroitement que ne le font les

prescriptions et rites de beaucoup d'autres religions. En tout cas, comme on ne peut le supprimer, « il faut gouverner avec, par et contre lui ».

Pris d'ensemble, ce livre est surtout une étude d'ethnologie et de sociologie, orientée vers la pratique.

A ce titre, on peut citer comme type le chapitre V, consacré exclusivement à la situation politique et économique de la Tunisie.

C'est à la psychologie des indigènes et des colons que l'auteur demande d'être éclairé sur la mise en valeur d'une colonie, sur le fonctionnement harmonieux de cet organisme mixte (mi-indigène, mi-français) qu'on appelle un pays « protégé ».

A noter spécialement : une comparaison entre le gouvernement direct et le régime du protectorat; entre la colonisation algérienne et celle de la Tunisie (grande et moyenne propriété); les remarques sur l'importance de la *qualité* du colon; sur les essais récents en faveur de la petite propriété; mais surtout l'étude approfondie sur l'immigration italienne ou plutôt sicilienne, sur ses dangers pour l'avenir, dangers que les uns estiment très grands, tandis que d'autres ont une opinion plus optimiste.

Ce qui recommande ce livre, c'est sa loyauté et la conscience extrême dans la préparation.

Il ne ressemble en rien à ces œuvres hâtives, faites d'impressions superficielles, rédigées en courant, qui n'ont droit qu'à une existence éphémère, quoiqu'elles prétendent à plus.

C'est un ouvrage très travaillé, écrit en plusieurs fois et dont certaines parties remontent à dix ans.

Si l'on considère que le docteur Saint-Paul a toujours rempli avec goût — par conséquent avec zèle — ses devoirs professionnels qui, sur la terre d'Afrique, sont une source incessante d'interruptions; qu'il a trouvé le

temps de faire des recherches de clinique médicale et de physiologie, des inventions d'hygiène militaire (comme « la jeffa » et le « roule-sac »), de publier un gros ouvrage, mentionné ci-dessus, sur les maladies du langage, on doit le féliciter d'avoir pu conduire un si long travail à bonne fin.

TH. RIBOT.

Souvenirs de Tunisie

ET D'ALGÉRIE

CHAPITRE Ier

TROIS PORTS

Tunis; le rhamdane à Tunis; promenade à Carthage. — Souvenirs de Bizerte. — Alger la Sultane.

Tunis.

Au colonel de Foucauld, commandant le 66e *régiment d'infanterie à Tours.*

Alger est un bijou, Oran une ruche laborieuse, Constantine un nid d'aigles; Tunis est un monde. Il donne tout de suite l'impression du nouveau, de l'inhabituel, de l'exotique; il fait entrevoir une civilisation différente de la nôtre et révèle un peu l'Orient. Mais, pour discerner dans l'humanité de la capitale de la Régence, ce qui est vital et ce qui est malsain, ce qui se trouve de force latente, d'avenir et d'énergie stérile, d'activité et de paresse, de loyauté et de sournoiserie, il est nécessaire de faire plus que voir en passant, mieux que juger en hâte. Pour comprendre Tunis, il faut avoir vécu quelque

temps de la vie des quartiers arabes, s'être attardé aux boutiques et dans les marchés en plein air de leurs rues commerçantes, avoir fréquenté les foules indigènes et s'être mêlé à elles, s'être imprégné du silence discret et recueilli des rues voûtées qui s'enfoncent étroitement au travers de grandes maisons, parfois fort luxueuses, aux allures de mystère, avoir pratiqué longuement les souks, et manié l'incroyable collection de marchandises d'intérêt et de valeurs fort divers qu'ils recèlent; il faut surtout s'être fait des amis musulmans, avoir acquis leur confiance et avoir réussi à découvrir les traits de leur psychologie, en retrouvant sous les gestes et sous les attitudes, l'homme même, avec ses intérêts, ses espoirs, ses haines et ses joies, ses préjugés, ses désirs, ses sentiments intimes, ses passions. La note caractéristique à Tunis est donnée par cet organisme antique, tranquille et vivace que forme le groupe musulman, auquel sont venus s'adjoindre sans le pénétrer, mais se pénétrant plus ou moins les uns les autres, le Tunis juif, le Tunis italien, le Tunis français, le Tunis des artistes et des touristes.

Aucune ville n'étonne ou ne déconcerte davantage à l'arrivée; que l'on soit venu par mer et qu'après avoir passé le lac de Tunis et accosté à quai, on ait d'abord traversé ces quartiers un peu vides et assez misérables parce que non bâtis, où commence sur le port, l'avenue de la Marine; que l'on descende de train, après avoir contourné en wagon le côté opposé, la partie Ouest de la ville, entre les hauteurs sur lesquelles des murailles la limitent à pic de ce côté et l'étendue sableuse, jaunâtre de la Sebhra ou lac Sedjoumi, on éprouve, après s'être avancé vers le cœur de Tunis, un sentiment de désarroi: c'est que la ville ne se livre pas tout de suite; elle ne s'offre pas aux yeux du nouveau venu et il est malaisé de comprendre comment est fait l'assemblage de quar-

tiers fort différents : les quartiers indigènes et les quartiers européens.

Un des points les mieux choisis pour admirer Tunis est, à mon avis, la colline du Belvédère. Là, à 1 kilomètre environ à vol d'oiseau et un peu à l'Est de l'angle Nord de la ville, le talent patient des Européens a aménagé un parc très ample qui, arrivé à complet développement, sera une des plus belles promenades du monde. Des bâtiments s'y élèvent, destinés aux plaisirs, plaisirs des yeux et des oreilles, auxquels satisfait un casino luxueux, mais qui ne se peuvent comparer à la joie profonde que fait éprouver au promeneur, parvenu sur la partie la plus élevée du jardin, le spectacle de Tunis étendu devant lui sous un ciel idéalement bleu.

Des milliers de demeures arabes, sorte de parallélipipèdes d'aspect laiteux, s'entassent étroitement serrées les unes contre les autres: elles font la ville d'une blancheur immaculée, et les maisons européennes, construites à l'italienne et sans toit, n'en dérangent pas l'harmonie resplendissante. Des bords du lac, qui la sépare de la mer, elle s'étale en ondulations molles et irrégulières, à peine sensibles, puis se relève sur la droite, où elle finit à pic de la façon que nous avons dite; c'est là que se dresse la Casbah, construction moderne à l'aspect oriental. L'ensemble de la ville a l'air d'un ruban très épais, dont une extrémité, médiocrement exhaussée, serait à cette Casbah, tandis que l'autre plongerait à l'Est dans le lac; toutefois, c'est dans la direction Nord-Sud (exactement Nord-Ouest—Sud-Est), que l'étendue de Tunis est la plus considérable. Du Belvédère, les dissemblances sont à peine distinctes ou même insaisissables entre les quartiers, les uns européens nés du port et allant affronter et entourer la ville indigène, les autres arabes, descendant paresseusement de la Casbah vers le lac.

La masse est compacte; elle emplit les dépressions, couronne les points surélevés; elle est variée en raison même des légères irrégularités du sol. Nulle symétrie, c'est un fouillis de bâtiments de tailles diverses et que seule fait accorder l'unité du type général d'architecture des bâtiments arabes, car ce sont les plus nombreux. Ce qui ajoute au pittoresque du tableau, lui donne de la grâce, le rend singulier et charmant, c'est que çà et là, sans ordre, pêle-mêle, s'élèvent d'élégants minarets quadrangulaires, dont chacun indique l'emplacement d'une mosquée; l'une d'elles, celle de Sidi-Maharez, se couronne d'une véritable famille de coupoles, entourant celle du centre, plus étendue et plus haute; un peu partout, quantité d'autres plus petites apparaissent dans l'enchevêtrement des terrasses. Les parois massives d'édifices européens, épars, sont un élément original; ils ne paraissent pas discordants. Beaucoup, d'ailleurs, portent plus ou moins profonde l'empreinte du style oriental.

Le cadre est fort beau; au fond du tableau, des hauteurs limitent tôt l'horizon; la ville se détache sur elles; elles en font ressortir la blancheur et l'éclat que rehausse encore l'azur puissant d'un ciel immaculé.

Non loin du port, un pic supporte de façon très pittoresque le fort turc de Sidi-bel-Hassen; il abrite un lieu sacré, où vont en pèlerinage les femmes sans enfants. Au fond, très au loin, se profile la masse du Zaghouan. Au premier plan, s'étend une chaîne longue et irrégulière de murs crénelés, percés de portes tunisiennes, dont une assez grande, celle de Bab-el-Khadra; ils forment une ligne de démarcation qui enserre des quartiers populeux; en deçà de la ville, des jardins, que des villas piquent de taches blanches, la séparent des coteaux voisins.

A gauche, à l'Est, c'est l'éblouissement du lac, dont

la partie éloignée de la mer est à Tunis ; sur la rive opposée, à 15 kilomètres du Belvédère, en ligne droite, la Goulette, posée sur une étroite languette qui sépare le lac de la mer, apparaît distinctement ; elle commande le chenal qui permet aux navires de venir jeter l'ancre dans le port même de la capitale.

La mâchoire redoutable des monts Kornin et Reças quitte le bord le plus éloigné du lac pour former la base du cap Bon ; au bord le plus rapproché s'étend une vaste plaine peuplée de villages coquets comme l'Ariana ; elle expire au point où les collines de Carthage et de Sidi-bou-Saïd affrontent la mer.

A l'Ouest et à droite, le terrain, soigneusement cultivé, est silloné de chemins, de sentiers, de pistes qui limitent enclos, fermes, villas, jardins, cimetières et champs où l'on voit des oliviers, arbres difformes et un peu mystiques, car ils rappellent invinciblement les livres saints des roumis. Un aqueduc espagnol de l'ancien temps, fracassé par endroits, barre un coin du paysage et l'un de ses tronçons enjambe la route du Bardo.

Il y a beaucoup d'ampleur dans ce spectacle ; et de la vue de cette ville si compacte et si étendue, si grande et si blanche, à laquelle des collines, un lac, des jardins, des montagnes forment une bordure large et riche, se dégage je ne sais quelle impression de majesté tranquille et heureuse. Ce n'est pas coquet et pittoresque élégamment comme Alger, ni accidenté et guerrier comme Oran, et, non plus, quoique d'envergure, tout à fait grandiose, ni surtout banal. On devine là un endroit prédestiné qu'habite un groupe nombreux, un lieu où de très profondément dans les terres et des mers lointaines viennent pour offrir leurs denrées et commercer, des hommes étrangers, lieu d'échanges et de veille au bord du lac et de la mer; on voit qu'il s'agit aussi d'une chose orientale, et d'une chose orientale d'importance,

antique et respectable, et l'on admire que le ciel, la terre et l'eau se soient unis pour faire cette ville belle, d'une beauté imposante, virile et douce.

La disposition intérieure de Tunis est curieuse. La cité arabe occupe un espace circulaire touchant à l'Ouest la Casbah, à l'Est la porte de France, qui en marque la limite, distante du lac de près d'un kilomètre. Deux quartiers indigènes s'accotent au cercle primitif : l'un au Sud, Bad-ed-Djazira, l'autre au Nord, Bab-es-Souïka, auquel s'appuie, à l'Est, Halfaouïne. Ces adjonctions donnent à l'ensemble de l'agglomération indigène une forme quadrangulaire, dont la moindre étendue est celle qui sépare la Casbah de la porte de France.

De celle-ci, une fort belle avenue, l'avenue de France, que continue une avenue plus large encore, la Marine, s'enfonce en droite ligne vers le lac. A droite et à gauche de cette voie et perpendiculairement à elle, se détache une série de rues parallèles, que des constructions nouvelles allongent d'année en année, les unes vers le Belvédère, les autres dans la direction d'Hammam-Lif. Des quartiers surgissent et grandissent. On dirait que, ne pouvant entamer la ville arabe, arrêté par elle, le quartier franc, contraint d'utiliser le terrain, d'ailleurs vaste, qui sépare du lac la ville antique, tend à s'échapper de côté et d'autre de l'avenue de la Marine, sur des espaces illimités, qui assurent à son développement une extension indéfinie.

Les murailles de la ville indigène n'ont disparu que dans la zone où s'affrontent l'ancienne cité et celle des Européens; partout ailleurs, elles ont été respectées et même restaurées. La porte de France n'est plus qu'une voûte, conservée par curiosité ; elle donne librement accès d'un monde dans l'autre; l'une des façades du pâté de maisons dans lequel elle s'ouvre est dans une

rue européenne, l'autre dans une ruelle de la ville indigène.

Si les constructions européennes n'ont ni renversé ni détruit la ville arabe, elles l'ont, toutefois, quelque peu pénétrée ; mais ce n'est pas en ligne droite ; elles tendent à s'implanter le long de ce cercle même qui, nous l'avons dit, sépare le cœur de l'ancien Tunis de ses faubourgs du Nord et du Sud ; les deux extrémités de ce circuit, que sillonnent des tramways, aboutissent à la porte de France : c'est un lacet passé entre la partie centrale et les annexes de la cité arabe.

On pourrait figurer le dessin du domaine européen à l'aide d'un schème ayant la forme d'une grosse clef. Le panneton est au port ; la tige, mais une tige sur laquelle se grefferaient quantité de ramifications insérées sur elle à angle droit, c'est l'avenue de la Marine, avec les rues qui y naissent ; l'anneau, c'est la voie circulaire enserrant, englobant la cité indigène, la séparant de ses faubourgs. La porte de France serait le point d'union de l'anneau à la tige.

Cette voie circulaire, aux aspects disparates, est assez intéressante. On y trouve divers monuments, dont le Palais de justice, tout neuf et fort beau. Sur la partie du parcours d'altitude la plus élevée, on a, de la terrasse des maisons, une admirable vue sur Tunis. C'est, à mon avis, comme le Belvédère et le fort de Sidi-bel-Hassen, un des endroits le mieux choisis pour bien voir.

Les quartiers arabes diffèrent beaucoup les uns des autres. Les souks ou marchés couverts s'étendent largement au centre même de Tunis ; en prenant, non la voie droite qui unit directement la porte de France à la Casbah, mais une autre rue indigène, la rue de l'Eglise, voisine de la première, on en traverse qui sont parmi les plus intéressants.

L'espace occupé par les souks est très vaste ; une série

de ruelles ou de galeries, dont beaucoup sont couvertes, s'ouvrent les unes dans les autres de plain-pied, ou par des couloirs généralement fort étroits, ou même par des escaliers. Ces galeries s'entrecroisent, naissent, finissent de la façon la plus imprévue, suivant des directions déconcertantes ; comme les autres parties de la ville arabe, d'ailleurs, c'est un véritable labyrinthe ; il faut beaucoup de temps pour le parcourir et surtout pour le connaître ; on y peut aller des heures entières et trouver du nouveau à chaque pas ; il n'est pas rare que l'on s'y perde.

Dans chaque ruelle ou galerie, à droite et à gauche, une série de cases, semblables les unes aux autres, sont occupées, sur la longueur du même souk, par ceux des commerçants qui vendent des produits identiques. Dans certaines, la fabrication des objets se fait sous les yeux même du promeneur. Il est des corporations fort laborieuses; ainsi, celle des menuisiers, que l'on voit travailler activement, en utilisant leurs mains et leurs pieds, comme des quadrumanes ; en d'autres souks, ne se trouvent que des objets apportés parfois de fort loin.

La petite république des souks a ses lois, ses coutumes, ses traditions, ses usages. Chez les joailliers, un amine, responsable devant l'Etat tunisien, indique aux étrangers qui le demandent le taux de l'alliage et la valeur marchande des objets qu'ils désirent acheter.

La nuit, tous les souks sont fermés ; beaucoup de ceux des musulmans le sont aussi le vendredi, jour de la mosquée (nehar-ed-djamâ), et ceux des Juifs le samedi. La Tunisie est le pays des trois dimanches par semaine et des innombrables fêtes religieuses.

Un des souks les plus proches de la ville française est celui des parfums (souk-el-attarine). Dans des tubes dorés dont les parois épaisses ne font que des récipients de contenance infime, sont incluses des essences qui, en principe, doivent être vendues au poids. De jeunes Tu-

nisiens interpellent les passants, les poursuivent en leur vantant l'excellence de leurs marchandises, ne se fâchent pas des rebuffades, dominent les timides. Ils entraînent ceux-ci, les font asseoir sur une étroite banquette, étendue au-devant de l'étal dont leur case est munie, les endoctrinent et, parfois en excellent français, leur prennent délicatement les mains, frottent doucement les poignets, qu'ils enduisent de quelques gouttes de leurs fluides capiteux ; des odeurs de musc, de jasmin, de rose, de géranium, de lilas, d'encens, de pomme, de henné, de benjoin, emplissent lourdement l'air sous la voûte et impressionnent le cerveau ; quasi hypnotisé, le promeneur achète et ne se dégage que rançonné, des étreintes du marchand.

Le souk des tailleurs et des brodeurs fait suite au souk-el-attarine. Comme à celui-ci, les Juifs y sont nombreux. Soit hasard, soit par l'effet d'une intention réfléchie, dans ce souk, le plafond, percé de petites lucarnes, est fait de planches mal jointes; celles-ci laissent filtrer des filets de lumière, dont le ruissellement sur les étoffes colorées chaudement est incomparable. Les jeux de clarté et d'ombre, ou plutôt de clarté vive et de clarté moindre, clarté inégale, diverse et diffuse, que traverse l'étincellement de rayons tombant en droite ligne et dont les sillages lumineux se réfléchissent, se croisent, interfèrent, font chatoyants et splendides les assortiments où se mêlent toutes les couleurs que peut percevoir l'œil humain et dont l'argent et l'or, en dessins de goût oriental, fort originaux et fort beaux, s'épandent en zigzaguant sur le velours et sur la soie.

Ici, comme en tout autre souk, il est nécessaire d'être un peu connaisseur. L'imitation européenne envahit le marché indigène et substitue à des étoffes de grande valeur des tissus peu résistants, aux couleurs d'aniline qui passent vite.

Du fond de sa boutique, le marchand invite à entrer; avec dextérité, ses doigts plissent, froissent, étalent foutas, foulards, draperies et broderies dont le scintillement charme le regard. Il fait asseoir le promeneur, lui offre une tasse de caoua, qu'un apprenti s'est hâté de préparer, ou d'aller quérir chez le caouadji (1) voisin. Pour l'étranger, ses prix sont d'abord exorbitants; il les défend avec énergie, les baisse peu à peu, ne cédant que lentement, pièce à pièce, avec des regrets parfaitement simulés, finit par donner à bon compte. Si vous n'achetez pas, sa politesse reste parfaite, il vous salue, vous remercie; son geste, un peu las, semble indiquer qu'il déplore votre aveuglement et aussi un espoir tenace qu'Allah vous remettra entre ses mains et vous ouvrira les yeux. Parfois, il vous poursuit d'offres alléchantes, il ne demande plus que la moitié, le tiers, le dixième du prix qu'il avait d'abord fait; aussi longtemps que vous ne vous êtes pas soustrait à sa vue, ses implorations harcèlent vos oreilles.

Tous les commerces sont représentés dans les souks; on trouve le souk des chaussures, où se fabrique cette pantoufle de cuir que l'on appelle *belra*, jaune pour les hommes, rouge et ornée de pompons pour les femmes; le souk des chechias, coiffures tunisiennes; les bazars où se vendent des armes, armes de pacotille et armes antiques ou précieuses, fusils à la crosse incrustée, démesurément longs, tromblons de formes singulières, très variées, sabres turcs, cimeterres et poignards; le souk des forgerons, ceux des tisserands, des menuisiers, des orfèvres, les boutiques de librairie, où les Vrais Croyants se procurent le Coran; le souk des grainetiers, celui des bouchers, etc...

Non loin du Dar-el-Bey, le souk des selliers, qu'em-

---

(1) Caoua, café; caouadji, cafetier.

plit une odeur saine de cuir, mérite de retenir un instant l'attention; des artisans font, de ce cuir rouge et résistant, qu'on appelle *filali*, des selles, des bourses brodées, des objets de toutes sortes et de toutes formes, souvent fort ornementés et toujours originaux; l'ingéniosité de ces ouvriers, dont l'art séduit volontiers l'Européen, se plaît à rendre compliquées les façons diverses dont ils savent agencer la matière première, et les profondeurs des sacoches qu'ils fabriquent recèlent souvent des poches imprévues. La foule est nombreuse devant les cases des selliers, car le cuir est parmi les substances que les indigènes utilisent le plus. Un marabout mourut dans ce souk; on l'y enterra au milieu de la voie; sa tombe écarte les flots resserrés des passants, à l'endroit même où la volonté d'Allah le retrancha du monde des vivants.

Chaque souk a son aspect, son caractère spécial, son odeur, qui provient de ce qui s'y débite, ses bruits, son silence particuliers. Les galeries purement commerçantes ne sont pas bruyantes; les débats entre acheteurs et vendeurs se résolvent en un bourdonnement confus et discret; ailleurs, des bruits rythmés, tel celui du marteau sur l'enclume, révèlent à l'ouïe quelle besogne s'accomplit; il en est de tout à fait silencieux et dont la somnolence n'est, par instants, troublée que par le pas d'un promeneur, ou le cri d'un gars qui passe pour vendre des galettes à l'huile. A des heures de la matinée, certains jours, des souks deviennent houleux; ainsi celui des tailleurs, lorsque de vieux vêtements y sont vendus à l'encan.

On peut errer souvent dans les souks, on y apprend toujours et on ne se lasse point. Pour qui les connaît bien, le pittoresque, à défaut d'imprévu, empêche qu'aucune monotonie ne rende fastidieuses les flâneries à travers ces quartiers laborieux. Ici, c'est un riche bazar, sorte de souk des souks, véritable musée, comme ceux

de Barbouchi et de Djamal, où l'on peut regarder et admirer des heures entières; ailleurs, c'est la boutique d'un de ces Hindous qui, de leur pays natal jusqu'en Turquie et au Maroc, s'établissent dans toutes les escales pour exhiber des objets fabriqués à Madras ou à Bombay; çà et là, ce sont, fermées aux Européens d'ailleurs, des mosquées comme la grande mosquée Djama-ez-Zitouna, dont une porte, ouvrant dans un souk, permet de voir la cour intérieure, ou la mosquée de Sidi-ben-Ahrous, dont le minaret octogone est fort beau; c'est une ancienne église bâtie par Charles-Quint. On découvre même, dans la ville indigène, non loin de la porte de France, une église catholique, l'église de la Trinité, que fréquentent assidûment Italiens et Maltais. Des habitués des souks vous mèneront dans un fondouk, d'aspect misérable : c'est l'ancien marché aux esclaves; bien des Français y furent vendus jadis. Un peu partout se trouvent des bains maures et certains sont assez luxueusement aménagés; dans leurs salles surchauffées, où une sudation extrêmement énergique accable les visiteurs, les Européens s'initient à l'un des plaisirs de la population arabe. Des serviteurs indigènes massent, malaxent, pétrissent, étirent, râclent, lavent le patient qui est ensuite conduit dans une petite cabine, où il s'étend sur un lit de repos, boit une tasse de café maure ou de thé et tombe dans un engourdissement agréable.

La ville arabe est pittoresque en toutes ses parties; mais ce pittoresque diffère d'un quartier à l'autre; il en est d'aristocratiques, où ne se trouvent ni souks, ni échoppes, ni boutiques. Enchevêtrées, parfois terminées en cul-de-sac, les rues ont partout un aspect imprévu. Elles retiennent le visiteur, elles sont ombreuses et fraîches; souvent elles passent sous l'étage de maisons qui les enjambent; ailleurs, leurs voûtes sont de simples passerelles ou encore des arcs qui font office d'étançons;

dans beaucoup, le calme est complet. Certaines sont bordées de maisons riches qui respirent le confort ou le luxe; les murs blanchis à la chaux sont nus, mais les fenêtres sont élégantes, des grilles de fer artistement travaillé les protègent, et des treillis de bois verts gardent les femmes curieuses des regards indiscrets ; les portes cintrées sont monumentales; les têtes larges de gros clous sont disposées, selon le goût tunisien, en dessins compliqués sur leurs vantaux massifs. Des anneaux épais de fer forment marteau. Souvent une porte plus petite, de hauteur d'homme, s'ouvre dans l'un des battants. Un mécanisme ingénieux et simple, fait de pièces de bois, assure, à l'intérieur, la fermeture ; il existe aussi des serrures volumineuses ; les dimensions des clefs de fer ou de cuivre stupéfient les Européens.

A l'intérieur, les chambres sont rectangulaires; au rez-de-chaussée, elles donnent toutes sur le patio. L'une d'elles, sinon plusieurs, est spacieuse. A droite et à gauche de l'unique porte, la salle s'étend en parties symétriques plus longues que larges. En face même de la porte, l'espace reste libre jusqu'au mur opposé sur une étendue plus ou moins grande. Chacun des deux espaces latéraux est divisé, selon la longueur, par une paroi, percée d'une petite porte, en deux compartiments, dont l'un n'est pas fermé du côté médian, tandis qu'une autre paroi, à angle droit avec la précédente, enclôt la case la plus éloignée du patio et en fait une piécette obscure.

La chambre a donc l'aspect d'un T à tige verticale courte et très grosse; la branche horizontale large et très longue serait bordée en dehors, la porte étant au milieu, par le patio, tandis qu'en dedans, elle s'appuierait, de part et d'autre de la branche verticale, sur les deux réduits dont la disparition transformerait la figure en T en un parfait rectangle. A l'extrémité de l'une des

ailes clarteuses, une partie surélevée est destinée à supporter tapis et couvertures pour qu'on y puisse dormir.

On constate, parfois, l'absence de fenêtres; c'est par la porte que la lumière pénètre.

Cette disposition typique, réduite dans les demeures modestes à sa plus simple expression, se complique dans les habitations riches, dans les palais, d'enjolivements et d'embellissements; les colonnettes de marbre, les voûtes arabes, les coupoles, les arcades, les ciselures de la pierre, les mosaïques et les faïences ajoutent à la richesse des tapis merveilleux, à la beauté des armes rares, au fini artistique des meubles nacrés. Les patios, qu'agrémentent des plantes de luxe, étalent les trésors d'une architecture élégante et souple. Dans ces maisons spacieuses, les étages sont faits souvent d'un dédale de pièces, auxquelles on accède par des passages étroits et quasi secrets.

L'étendue, la forme, l'orientation, le style différents rendent disparates ces chambres que diversifie encore l'intensité de lumière qui les éclaire; les unes demeurant obscures, d'autres à peine lumineuses, d'autres encore prenant sur la cour intérieure ou même sur la rue un jour vif, par de larges fenêtres.

La disposition est telle qu'il existe de vraies cachettes; elles demeurent inaperçues du visiteur. On retrouve dans ces arrangements la preuve de l'amour des Orientaux pour le secret, le merveilleux et le mystère, peut-être simplement celle de leur mépris du systématique, de leur goût du compliqué et du divers dans le simple.

Les intérieurs des gens quelque peu aisés sont très propres, parfois élégants. C'est une qualité de l'indigène de Tunis, d'être volontiers pimpant et coquet. Sa tenue est parfaite. La tête parfois munie du turban, le plus souvent coiffée seulement de la symbolique chéchia rouge, il passe dans les rues, très grave. L'allure parfai-

tement digne, il porte avec grâce un costume fort seyant ; toge ample, de couleur tendre, ouverte en avant jusqu'à la ceinture sur une veste et sur un gilet très brodés, culotte serrée au-dessus du genou, bas très blancs ajustés et souliers vernis. Les femmes se couvrent d'un haïc, large draperie blanche, qui cache au regard la culotte bouffante et le corsage ; un voile dissimule le visage, hors le front et les yeux ; on en devine de jolies. Il n'est pas rare de voir des serviteurs faire la haie entre une voiture aux rideaux baissés et la porte d'une maison riche; ils déploient leurs burnous sur leurs bras étendus et, se faisant face, forment un étroit passage dans lequel s'engage inaperçue quelque femme de famille opulente. Les femmes indigènes sont coquettes.... comme toutes les femmes; quand elles le peuvent, elles se vêtent avec luxe; leur cou, leurs poignets, leurs chevilles sont souvent cerclés de bijoux précieux.

Les quartiers populaires ne sont ni moins curieux ni moins intéressants que les autres. Les costumes y sont pauvres; au lieu des haïcks élégants, les burnous, qu'un long usage a rendus grisâtres, ne recouvrent le plus souvent que de misérables vêtements de toile, fatigués, troués, dépenaillés; les belras jaunes sont éculées; les femmes n'ont pas de bracelets, ou seulement des bracelets d'argent d'un travail primitif.

Même vêtu de haillons, l'Arabe conserve toujours de la prestance; où que vous l'introduisiez, ses mouvements, son air, son port restent dignes; il a la science innée des attitudes et des gestes.

Les foules arabes ne sont point mobiles et vives comme les nôtres. Les mouvements en sont lents, l'empressement, la hâte sont exceptionnels; l'indigène n'apprécie pas la ligne droite, mais surtout, pour lui, la rue, la place publique sont sans danger. C'est une affaire sérieuse, une entreprise pénible que de traverser cette masse com-

pacte, molle, lente, de gens qui ne comprennent rien à l'utilité de nos courses rapides, qui ne tournent jamais la tête et ne redoutent point les cavaliers; car les chevaux arabes sont fort doux; ils ne ruent point, fendent avec précaution et sans faire aucun mal les groupes nombreux; on en voit d'immobiles et que personne ne tient, tandis que le maître s'est écarté; l'animal reste impassible, se croyant attaché par la bride rabattue et dont l'extrémité affleure le sol.

Aux cris retentissants, sans cesse répétés de « Balech », on parvient à secouer l'indifférence des passants; des coups de matraque que font pleuvoir sur eux des Européens, partisans de la méthode forte, et nos tramways électriques enseignent peu à peu les inconvénients d'une quiétude exagérée.

Les boutiques sont nombreuses et diverses; ce sont de petites cases cubiques, étroitement serrées les unes contre les autres et que leurs propriétaires quittent le soir après en avoir solidement cadenassé porte et volets. Des acheteurs s'empressent autour des gargotiers qui tiennent à leur disposition, préparés, les mets habituels : avalanches de couscouss, têtes et quartiers de moutons, légumes et piments cuits, olives frites ou crues; des gamins à la mine sérieuse et éveillée — car jusqu'à l'adolescence l'Arabe est étonnamment intelligent — regardent avec envie les friandises variées d'un pâtissier, friandises un peu lourdes à notre goût, gâteaux divers, nougat et macarons arabes, galettes à l'huile, dont l'odeur se mêle aux relents de la rue, aux parfums dont la plupart des indigènes font usage (ils adorent le jasmin, le musc et la rose), et aux aromes pénétrants que dégagent les denrées de l'épicier; celui-ci vend le piment, le sucre, la chandelle, mais aussi la canelle, la coriandre, le fenouil, l'anis; on trouve chez le fruitier des dattes, des oranges, des citrons, des grenades; un notaire

accroupi rédige une hrodja sur le pas de sa porte ; ailleurs, un barbier rase, pose des ventouses, soigne ; des cafés assez spacieux retiennent longtemps des fumeurs nonchalants, qui, accroupis ou étendus sur des nattes, semblent jouir paisiblement de la vie, du tout ignorants de la légitimité et de la sainteté du travail, conceptions d'occidentaux qui luttent, et dans des pays âpres. Pourquoi les indigènes travailleraient-ils ? Ils vivent de si peu.

De temps à autre, dans la rue, un incident ajoute au pittoresque. Des caravanes lentes passent avec leurs chameaux un peu compassés, lourdement chargés de marchandises venant du Sud ; d'autres chameaux ne servent qu'au transport d'une maison à l'autre de riches cadeaux de noce, qu'admire la populace. Parfois, un enterrement jette une note triste ; des amis portent le corps posé sur une civière ; couvert seulement de linceuls ou de draperies, il ondule à la cadence de leur pas. Derrière vient la foule ; elle psalmodie hautement, jetant sans cesse un même cri monotone de foi énergique en son Dieu; l'effet est impressionnant. Le cortège s'arrête quelques instants; après ce repos, les assistants bataillent, voulant tous être au nombre des porteurs du mort, car c'est un devoir d'en remplir l'office.

On rencontre souvent des hommes en processions ; ils se rendent à la mosquée pour solliciter l'intervention d'Allah dans les affaires humaines. Un jour de fête, — fête des enfants, — des groupes nombreux de garçonnets, vêtus de leurs plus beaux atours, parcourent les rues, brandissant des oriflammes multicolores. L'effet est charmant.

Quelle ivresse, quelle joie viennent de tous ces tableaux à qui aime s'emplir les yeux de lumière, voir sous des aspects divers, imprévus, le monde clair et lumineux ! Car, ce qui fait surtout qu'on aime ce pays, c'est

sa lumière; elle est un fluide subtil, qui exalte la vitalité, pénètre toutes choses, embellit tout ce qu'elle touche, fait les guenilles mêmes resplendissantes. Sous ce ciel limpide, il n'est rien qui ne captive le regard, qui n'étonne et ne charme, même de ce qui est vilain ou trivial. Les couleurs chaudes ou tièdes, le grand jour et les ombres nettes transforment les quartiers les plus malpropres, au nombre desquels on doit à la vérité de citer le quartier juif. Il abrite 35.000 ou 40.000 Israélites; les uns portant encore le turban noir, les autres déjà vêtus à l'européenne; tous viennent plus ou moins vite à nous, adoptent nos idées, nos mœurs, nos coutumes. Quelques-uns émigrent dans la ville européenne.

Beaucoup d'individus du groupe des Juifs tunisiens proprements dits, patriarches vénérables, adultes forts et gracieux, sont vraiment beaux: ceux du groupe livournais sont moins séduisants. Toutes les femmes, énormes, gavées, déformées, nous inspirent presque de la répulsion; les fillettes sont ravissantes.

Dans les rues arabes, aux heures de la plus grande animation, mille détails singuliers arrêtent le curieux : des marchands ambulants vont et viennent, criant leurs marchandises; un charmeur exhibe des najas; un homme pieux égrène un long chapelet: un halluciné de chanvre fait des rêves extatiques; autour d'un descendant du Prophète, des musiciens assourdissent la foule de leur tapage et recueillent des offrandes; des mendiants prient avec ferveur; un *mahabel* (fou) erre, tenant des propos incohérents, protégé par le respect religieux qu'éprouvent pour lui les passants, d'origines diverses, mais, comme lui, musulmans.

Le type Berbère prédomine. Il est, à Tunis, amolli. Le citadin est apathique et mou; tant d'invasions l'ont bousculé et réduit, qu'il est sans initiative et sans énergie. Mais si la masse est indifférente, sans intolérance

vive comme sans ressort, on y peut distinguer des éléments qui doivent à l'implantation d'étrangers venus de gré ou de force, des caractères tranchés, des qualités et des défauts prédominants. Des descendants de Turcs et de femmes maures, ou Coulourhis, sont actifs et intelligents.

L'Andalou est de physionomie agréable ; il est rêveur et fin. Dans certaines familles, des noms indiquent formellement qu'un des ancêtres fut un Européen, réduit à l'esclavage. Assez rare, le type arabe pur n'est cependant pas exceptionnel ; de peau très blanche, la figure allongée, le nez en bec d'aigle, le port élégant, toute la personne de l'Arabe est aristocratique ; il se juge de race supérieure. Des Mzabites, quasi hérétiques, sectateurs méprisés du cinquième ordre, séjournent plus ou moins longtemps à Tunis. Des nègres, les uns ont le profil droit des Abyssins, les autres ont les lèvres lippues, les pommettes saillantes, le nez écrasé comme ceux du Bornou. Il en est qui viennent du désert ; on en trouverait qui ont vu le jour dans des régions voisines du Tchad ; j'en ai connu qui avaient longtemps vécu parmi les Touareg. Par ces nègres, par des commerçants, dont les caravanes passent le Sahara, et qui, originaires de Rhadamès ou de Rhat, retournent parfois dans leur pays natal, par ses Tripolitains ou par ceux de ses négociants qui ont des intérêts en Tripoli, des relations souvent mystérieuses joignent Tunis à des contrées lointaines et redoutables. Les pèlerins, auxquels la visite au tombeau du Prophète vaut le titre de *hadj*, l'unissent à la Mecque, tête et cœur de l'islamisme ; ses navires la relient à l'Egypte et à toutes les escales du Levant. Enfin, à Tunis, plus qu'ailleurs, la présence de nombreux roumis français, italiens, maltais et grecs, ne laisse pas que d'influer sur la mentalité indigène. L'occupation française attire un tant soit peu à nos idées, à nos façons

de sentir et de juger, à nos projets, cette bourgeoisie indigène, molle et veule dans son ensemble, mais non fermée et pas fanatique. En nous, elle n'estime encore que le maître qui assure l'ordre, et l'acheteur, volontiers prodigue, dont l'unité monétaire, le franc, a remplacé, dans les transactions, la piastre de douze sous. Mais, de cette masse apathique où beaucoup d'énergies de provenances diverses se fondent et s'annihilent, on voit, et surtout l'on verra, émerger des personnalités actives, intelligentes, qui n'ont besoin que d'un peu d'aide pour s'affirmer, et dont le temps, à défaut d'autre facteur, suffira à assurer l'éclosion. C'est cette aristocratie directrice, faite des éléments les plus intelligents et les plus ouverts qu'il s'agit de créer... et de savoir utiliser. Il faut qu'en faisant ses affaires propres elle nous serve; que, par elle, par l'influence qui lui viendra et par l'autorité que nous lui donnerons, elle nous soit, au mieux de nos intérêts et de ceux de nos protégés, un instrument de domination sur eux et d'union avec eux.

C'est donc bien, comme je l'écrivais, un monde (monde dont je tenterai peut-être un jour la description, et de deviner l'avenir), que cette cité où se côtoient des hommes de pays et de civilisations si différents, et que les liens par lesquels elle plonge dans l'Europe, dans l'Afrique et dans l'Asie, amèneront à jouer un rôle important dans l'histoire de l'humanité, qu'il y ait conjonction ou conflit entre les forces qu'elle recèle, et dont beaucoup sont encore latentes. Tunis, c'est une porte sur l'Islam par où la France peut se renseigner, enseigner et agir.

La ville européenne peut, sans désavantage, soutenir la comparaison avec les plus jolies de nos cités françaises. A part celles qui avoisinent les quartiers indigènes et où fourmille une population hétérogène renfermant beau-

coup de Maltais et de Siciliens, les rues sont larges et coupées à angle droit. La plupart d'entre elles portent le nom d'un pays de l'Europe, et cette indigence de leur nomenclature ne laisse pas que de surprendre dans une contrée si riche en souvenirs historiques. On trouve la rue d'Angleterre, celles d'Allemagne, d'Autriche...., mais on chercherait en vain une rue qui portât le nom de certains hommes illustres du passé, celui de l'Africain Térence, par exemple.

Les maisons sont belles et spacieuses, les monuments amples. On voit que les Français ont agi avec largeur et avec goût. Des Etrangers, on ne peut guère citer qu'une gentille église grecque, où officient des prêtres orthodoxes, car les Grecs sont assez nombreux à Tunis; ils y constituent une colonie fort sympathique. Plusieurs établissements d'utilité publique, le Marché et surtout l'Hôtel des Postes, sont des modèles en leur genre. Ces constructions, des hôtels confortables, des cafés, des cafés-concerts et d'immenses brasseries luxueuses, portent l'empreinte de nos conceptions esthétiques, qu'agrémente souvent plus ou moins de fantaisie orientale ou prétendue telle; ils empêchent que la ville ait l'air italienne. Elle est aussi largement cosmopolite; mais l'allure française domine.

La Marine, où se trouvent la cathédrale, le palais de la Résidence et le théâtre, sera bientôt une splendide avenue. Elle continuera dignement l'avenue de France, qui est des plus agréables. Très large, pourvue d'arcades du côté Sud, celle-ci est très fréquentée et les passants s'attardent volontiers devant les vitrines de ses riches magasins; des tramways la sillonnent et les invraisemblables cochers maltais l'encombrent de voitures convenables, car les affreux véhicules qu'ils promènent ailleurs n'y ont pas droit de relai.

Après la sieste, le trottoir Sud de l'avenue de France

devient un lieu de rendez-vous du high-life européen : colons, fonctionnaires, officiers, y font les cent pas en attendant l'heure du dîner. A toute heure du jour et assez avant dans la nuit, on y voit du monde et l'animation y est élégante.

Les toilettes sont, à Tunis, coquettes et pimpantes ; les teintes mortes et les grisailles font place aux couleurs fraîches, tendres ou chaudes que portent à ravir, chacune avec son cachet caractéristique, la Française sémillante, l'Italienne de beauté resplendissante, la Juive charmante, la Grecque à l'aspect olympien ; ensemble exquis et varié que ne déparent ni le costume colonial des hommes, ni les draperies pittoresques des indigènes et à peine l'accoutrement de quelque touriste inexpérimenté qui, débarqué de la veille, ajoute, et souvent au cœur de l'hiver, un casque inutile à son équipement ridicule.

Aux saisons propices aux voyages, Tunis regorge d'étrangers. Il arrive que les hôtels, cependant vastes et nombreux, deviennent presque impuissants à leur assurer le logement. Les Tunisiens s'ingénient, d'ailleurs, à rendre leur ville de plus en plus attrayante. Des caravanes d'Anglais, de Belges, de Hollandais et même de Français, viennent visiter ce coin musulman et faire le pèlerinage de Carthage. Pour ceux qui, séduits par la beauté du pays et l'intérêt qu'y présentent choses et gens, séjournent quelque peu, des promenades au Bardo, à la Manouba, au cap Kamart, aux plages de la Marsa, de la Goulette, de Rhadès, d'Hammam-Lif, sont autant d'excursions qui ajoutent au plaisir.

Tous quittent Tunis à regret, avec, dans la mémoire, le souvenir d'une envolée sur l'Orient, de la caresse d'une vie douce, un peu indolente, élégante et facile. Tunis est le point de notre Afrique du Nord qui livre

le plus vite le plus d'inconnu. C'est peut-être celui auquel on arrive à s'attacher le plus profondément.

Le rhamdane à Tunis.

Au capitaine Veau, au Blanc.

Le mot de rhamdane que nous prononçons rhamadan est le nom d'un mois du calendrier arabe. Tout le temps qu'il dure, les musulmans doivent jeûner chaque jour depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Un coup de canon indique, matin et soir, le commencement et la fin de la période d'abstinence; des localités pauvres achètent parfois un petit canon destiné à ce but unique. Le rhamdane est de grande importance aux yeux des Vrais Croyants et le fidèle en observe strictement la loi; certains mauvais musulmans y contreviennent plus ou moins ouvertement; il en est qui mangent ou qui fument, mais ils se cachent pour n'encourir point le blâme public. Les soirées du mois de rhamdane sont pittoresques. Aux dernières heures du jour, les portes closes s'ouvrent et des groupes de fidèles se forment, qui attendent le signal désiré. A peine est-il donné que tous étalent les signes du plus vif contentement et que la joie transforme les visages. Les rues deviennent bruyantes, la circulation s'y fait active, les interpellations, les appels, les saluts s'envolent gaiement; les rôtisseries épandent au loin leurs odeurs de grillades et de couscouss, les gamins assiègent les marchands de pâtisserie à l'huile, les cigarettes sont allumées... Le Prophète a eu raison de rendre si désirable, pour un temps, l'obligation morne du repas.

Pour les riches, pour les oisifs, l'observance du rhamdane n'est pas très pénible. Inoccupés durant le jour, ils festoient gaiement la nuit. Pour les travailleurs qui

ne peuvent dormir qu'après le coucher du soleil, il n'en va pas de même. Le mois du rhamdane est redouté par les gens de peine, manœuvres et domestiques, et par... leurs maîtres européens, car le rhamdane, qui légitime la mollesse, sert aussi d'excuse à la paresse la moins justifiée.

Dans les villes, le rhamdane perd l'aspect d'un jeûne austère et semble au profane une fête. C'est que la nature et le plaisir de vivre triomphent, dans le vulgaire, des préceptes rigides. A Tunis et dans les agglomérations de quelque importance se trouvent beaucoup de musulmans dévoyés ou que les voyages ou le contact d'Européens ont rendus sceptiques; ils affichent plus ou moins ouvertement le mépris des prescriptions coraniques; pour ceux-ci le rhamdane est un temps de réjouissances. Chez nous aussi le carême ne laisse à beaucoup que le souvenir des joyeux mardi-gras qui, seuls, ont apporté quelque changement à leur habituelle manière de vivre. En général, les musulmans observent mieux les prescriptions du rhamdane que les fidèles européens celles de leurs jeûnes, mise à part peut-être l'abstinence des viandes le vendredi.

Certaines années, les rues de Tunis sont fort égayées par le rhamdane. Le quartier d'Halfaouïne est le centre de l'agitation heureuse des nuits. De tous les cafés maures s'élèvent les sons des tam-tams, des tambourins, des flûtes et d'instruments indigènes de toute espèce auxquels se mêle le susurrement aigre de mauvais violons maniés à l'italienne. Dans des échoppes, dans les cafés, dans des baraques dressées dans les rues, des spectacles attirent la foule. Des Juives exécutent, au son d'un petit orchestre, la danse du ventre; il en est qui dansent avec grâce et sans exagération: certaines sont très jeunes et fort jolies. La musique indigène, monotone et

singulière, choque aux premières auditions par ses sons criards; le rythme en est guilleret, étrange, souvent heurté; il rend difficile le souvenir des airs joués; on s'habitue à cette cadence originale; on finit par l'aimer; elle excite fort les nerfs. Elle chante tous les sentiments, mais surtout l'amour, l'amour puissant et la possession (Venus dominatrix) et, avant l'amour, elle chante longuement le désir. Les reins souples de la danseuse obéissent exactement au rythme que traduit aux yeux l'ondulation féline et gracieuse de la croupe; la danse est l'expression exacte de la musique. Au bout de peu de temps, une seconde danseuse vient en scène, les musiciens redoublent d'activité et célèbrent longuement le jeu des refus, de la poursuite et de l'abandon. Les derniers motifs sont d'une violence inouïe; c'est un ouragan de notes échevelées qui surgissent, précipitées les unes sur les autres; la même phrase revient, court, éclate, reprend, s'enfle démesurément, soulignée par l'orage des tam-tams dont les coups s'accélèrent au point de donner de l'angoisse, pendant que les notes surélevées du violon et des flûtes font courir dans tout le corps la sensation aiguë de l'agacement et de l'attente.

Parfois, plusieurs femmes dansent ensemble; sur la scène les groupes et les figures varient à l'infini. Au bout d'un temps plus ou moins long, l'orage s'apaise tout à coup; tous les instruments se taisent subitement et l'auditeur éprouve la sensation reposante d'une halte délicieuse. Les danseuses vont s'asseoir sur un divan au fond de la scène; la plupart ne sont pas insensibles à l'offre de liqueurs, d'absinthe surtout; il en est qui n'acceptent que le délicieux café maure servi dans des tasses minuscules. Il est des cafés où les danseuses quêtent à tour de rôle; ailleurs, elles ont licence de quitter leurs compagnes et de venir boire aux côtés de ceux des assistants qui, en échange du soin de les dé-

saltérer, se décident à obtenir ce facile et gracieux privilège.

Au bout de quelque temps les danses recommencent; parfois elles sont coupées par d'interminables séances de plain-chant. Les danseuses sont aussi des chanteuses; l'orchestre accompagne ou dirige. Les motifs sont variés, quelquefois gais ou douloureux, souvent jolis; comme celle de la danse, cette musique est profondément énervante; on l'aime, on souffre, on désire s'en aller, on reste et on éprouve de l'ennui quand elle cesse. Certains thèmes m'ont rappelé des chœurs d'église campagnards.

Le café-concert n'est pas la seule distraction du rhamdane ; il en est beaucoup d'autres : des Italiens dirigent de véritables théâtres de marionnettes, où sont joués des drames enfantins et terribles ; des chevaux de bois, des jeux tenus par des forains initient les musulmans aux délices de nos foires françaises.

L'agitation ne s'éteint que fort avant dans la nuit; le bruit des tam-tams finit par cesser; seules de petites flûtes éparses dans l'ombre jettent encore leurs notes mélancoliques; elles bercent le sommeil de ceux que le vacarme empêchait de dormir.

Mais, à minuit, un homme passe dont la mission est de faire tapage. Il s'en acquitte en conscience et frappe à tour de bras sur un instrument métallique. Les fidèles qui sommeillaient se lèvent et mangent. Ils risqueraient de s'éveiller trop tard, après le commencement du jeune, sans cet appel tumultueux et charitable qui retentit par les rues ; il a un défaut grave : il n'éveille pas que les Vrais Croyants.

Des fêtes particulières interrompent la monotonie du rhamdane; au soir de l'une d'elles, les souks, généralement fermés aux premières heures de la nuit, sont illuminés. Le spectacle est curieux; il attire en foule les Européens. Certains grands marchands font preuve

du goût le plus rare dans l'ornementation de leurs magasins; la foule cosmopolite s'y presse et admire. Là, dans le ruissellement des lumières sont étalés des objets de toute origine et de valeurs diverses : tapis merveilleux de l'Orient, meubles syriens d'un travail délicat, aiguières ciselées de la Perse, fréchias de Gafsa aux dessins primitifs, représentant des soldats et des chameaux, coussins touareg, fusils de longueur démesurée à la crosse incrustée et tromblons courts largement évasés, camées des colonies de la Rome antique trouvés dans le sol; le velours, la soie, l'or et l'argent rendent éblouissant l'incomparable assemblage qui étonne et ravit l'œil des visiteurs. Des serviteurs du Maître circulent au milieu de ces richesses aux couleurs opulentes et variées; ils offrent en son nom le caoua (café) traditionnel à quiconque leur paraît de bonne mine. Nos magasins les plus luxueux pourraient jalouser cette diversité des produits que nos rapides moyens de communication ne leur assurent pas. C'est que les marchandises, venues de loin, par des caravanes lentes, conduites par des hommes étranges au milieu de pays qu'il est dangereux de parcourir, ont le cachet et le prestige du mystère et du lointain...

A la fin du rhamdane, le Bey quitte son palais et va prier dans l'une des mosquées de Tunis. Si Ali est un vieillard à barbe blanche, l'air intelligent, ouvert et bon. Autour de sa voiture et derrière elle caracolent des officiers et des cavaliers de sa garde. L'ensemble est joli. Ce n'est point une occasion unique offerte aux populations de voir leur souverain. Souvent, le samedi, il quitte la Marsa et vient rendre la justice à Tunis; le curieux peut l'attendre au passage, entre la gare Rubattino et le palais du Dar-El-Bey. Il le verra passer au milieu de l'inattention générale, sous le regard indifférent des Européens en jaquette et des grosses Juives à bonnet

pointu. Le gouvernement du protectorat a eu l'habileté de le conserver; il n'éprouve point le besoin de jouer de son prestige.

Des salves d'artillerie marquent la fin du rhamdane; elles durent une journée; d'instant en instant les canons tonnent; c'était jadis un danger pour les artilleurs beylicaux imprudents et peu expérimentés; les pièces, trop vieilles et bourrées jusqu'à la gueule, éclataient et de temps à autre, sous les pieds des soldats, les murs vieillis du rempart croulaient au tressaillement des affûts. Désormais la cérémonie est sans péril, grâce à nos artilleurs et à nos sapeurs.

Le rhamdane est un mois du calendrier lunaire, c'est dire qu'il ne se passe point à une époque fixe du nôtre; la durée qui sépare un rhamdane du suivant est moindre que celle de douze de nos mois. Lorsque la saison est agréable, le rhamdane est curieux et mérite davantage d'être vu.

Les Européens feront bien de visiter Tunis à ce moment. L'éclat des fêtes varie beaucoup selon les années. La misère ou la prospérité, la sécheresse ou la fertilité des terres ne sont pas sans influence sur ces variations.

Les indigènes sont fort attachés à la coutume du rhamdane; c'est une prescription rigoureuse de leur code religieux. Sans doute, la foi s'attiédit; les musulmans qui vivent au contact d'Européens sont surpris de trouver chez ceux-ci des qualités et des vertus qu'ils ne soupçonnaient point aux roumis; ils apprennent avec étonnement que ce sont eux qui, à nos yeux, sont des infidèles; ils commencent à croire à l'existence de plusieurs paradis et ne nous estiment plus irrémédiablement réprouvés et condamnés. Leur intolérance n'est point supérieure à celle de beaucoup de catholiques militants, celle de nos ancêtres la surpassaient. En certains pays berbères, il serait possible, avec de la patience, de

l'adresse et de l'argent, de constituer des çofs chrétiens; mais pourquoi faire de bons musulmans ce qu'on a fait de boudhistes consciencieux, c'est-à-dire de médiocres chrétiens?

Les indigènes sont foncièrement religieux; ils aiment passionnément la loi du Prophète; elle est en eux, elle les pénètre; leur vie en est tout entière comme un reflet, comme une émanation.

Cette foi vive ira cependant déclinant; il faut souhaiter que le scepticisme ne vienne pas trop vite. L'homme adulte, vain de sa force physique, néglige aisément les pratiques religieuses; au service militaire, le tirailleur a tôt fait d'oublier l'obligation de la prière, de jurer et même de boire le vin et les liqueurs; beaucoup cependant usent de la liberté, que nous leur laissons, d'observer le rhamdane; presque tous, de retour parmi les leurs, redeviennent bons musulmans et observateurs stricts des préceptes. Des faits semblables ne sont point rares en France.

Comme tous les groupes humains, le groupe musulman perdra plus ou moins complètement la foi qu'il possède si ardente. Il faut souhaiter pour lui que ce soit, comme on peut le prévoir, de façon infiniment lente.

Longtemps encore, l'observance du rhamdane sera universellement respectée et suivie. Des jeûnes que, dans un intérêt sagement compris des fidèles, toutes les religions prescrivirent, le rhamdane est à la fois le plus dur et le plus joyeux. C'est une des manifestations les plus pittoresques de la vie en pays musulman.

Promenade à Carthage.

En souvenir de mon ami le lieutenant Aumont, mort au Tonkin.

De la Goulette, que j'habite momentanément, je suis allé à Carthage avec mon ami le lieutenant G...; c'est

une de nos promenades favorites. La route longe le tronçon de voie ferrée qui joint la Goulette et la Marsa. Elle laisse à sa droite, lorsqu'on vient de la Goulette, les terrains ornés de villas et plantés de jardins de Khérédine et du Khram. Au sortir de ce village, Carthage apparaît; on voit nettement une église blanche sur une petite colline abrupte aux formes assez régulières de pyramide tronquée. Un chemin qui coupe à angle droit la route la Goulette - Marsa unit la basilique à une minuscule station du chemin de fer Rubattino. Il permet de grimper en quelques minutes au sommet de la colline; elle n'est ni haute ni étendue, son périmètre ne dépasse pas, je crois, 2 kilomètres à la base. C'était le centre, le cœur même de Carthage; l'église actuelle occupe la place de l'acropole punique, Byrsa.

La basilique, de style oriental, n'est pas sans élégance; à elle s'accote le séminaire des Pères Blancs et le musée; dans le jardin, la chapelle élevée à la mémoire de saint Louis, en 1842. Derrière ces bâtiments, du côté de la mer, deux hôtels; enfin, dans la direction de la Marsa, sur une petite colline voisine, qui est l'ancienne colline de Junon, un petit séminaire. C'est tout Carthage.

De Carthage, la vue, par les belles journées claires de cette région, est charmante et grandiose. Le portail de l'église est tourné vers la plaine de Tunis; dans le lointain, à gauche, on aperçoit la grosse cité antique et vivace accroupie tout au fond sur le bord de son lac, dont la surface, parfois tachetée par le vol de milliers de flamands roses, étincelle au soleil comme une nappe d'argent; vue d'ici, la ville est une tache blanche. Les deux traits noirs et parallèles du chenal issu de Tunis même, à l'Ouest, traversent la nappe d'eau et viennent fendre, au sud de Carthage, à la Goulette, l'étroite bande de terre qui sépare le lac de la mer. Cette bandelette nait

aux pieds de Carthage, au Khram; elle se dirige vers le Sud, contient Khérédine, station balnéaire aux faux airs d'oasis, s'amincit à la Goulette où elle laisse passer le chenal et reprend de l'ampleur pour affronter le coteau de Rhadès, dont les maisons font dans le paysage une note claire, éclatante. Entre Rhadès au Sud et Tunis à l'Ouest, la masse lointaine du Zaghouan révèle ses contours. De l'autre côté de Tunis, vers le Nord, les collines faibles de l'Ariana délimitent, au fond du paysage, la grande plaine qui s'étend entre le lac et plus près de nous, allant affronter la mer, au Nord, la chaîne du Khraoui, la montagne de Kamart.

C'est surtout de l'autre côté de Byrsa que le spectacle est imposant. Si nous quittons la face qui regarde Tunis pour celle d'où nous pouvons voir ce qui est à l'Est, un panorama s'offre à nos yeux qui est sans doute l'un des plus beaux du monde.

Devant nous, à l'Est, la mer très bleue, très belle, très calme, d'un coloris éblouissant; des voiles la sèment; un gros vapeur la tache imperceptiblement de sa masse sombre surmontée d'une traînée légère de fumée noire. Dans le fond du tableau, un rivage montagneux va s'éloignant dans l'Est et dans le Nord, en laissant entre lui et le cap Carthage un espace où le regard ne rencontre plus d'autre limite que la mer et ne peut se poser que sur les îlots de Zembra et de Zembretta, tandis qu'au Sud, la côte s'approche pour continuer par une courbe gracieuse les plages de la Goulette et de Carthage. Nous avons à nos pieds le golfe de Tunis et la terre qui apparaît au loin devant nous est la presqu'île que termine le cap Bon. Son ossature semble s'enfoncer en droite ligne dans les terres et supporter deux montagnes qui sont, avec une troisième plus profondément située et lointaine, trois sentinelles fatidiques. C'est d'abord la montagne du Bou-Kornine, dont les pics jumeaux durent

solliciter plus d'une fois les regards des Carthaginois; de leurs maisons, ils la voyaient droite devant eux, de l'autre côté de l'eau; elle dut être confidente des pensées et des espoirs secrets, adorée sans doute, car elle a l'air puissant, impassible et vivant. Tous les jours qu'ils passèrent à Carthage, Hamilcar, Hannibal, la virent et bien d'autres après eux dont les pensées, les passions, les rages, les folies et les espoirs, comme des souffles légers, troublèrent à peine l'air pur de cette nature solennelle.

Aux pieds du Kornine, sur le bord de la mer, la station d'Hammam-Lif, dont les maisons sont visibles de Carthage, offre aux baigneurs ses eaux chaudes et sa plage. A l'arrière plan, presque masquée à nos regards par le Kornine, la masse compacte du Reças, la montagne de Plomb, semble le deuxième gardien de la capitale, tandis qu'au loin les contours flous des trois échelons du Zaghouan paraissent en lignes d'une grisaille légère.

Ces trois montagnes donnent au golfe de Tunis une ampleur remarquable. Par les belles journées si fréquentes dans ces régions, le spectacle est d'une grandeur qui impose; le soleil est ardent; il rend implacablement lumineux tout ce qu'il touche; mais cette lumière d'une intensité si grande ne nuit pas au spectacle; elle donne à la nature une sorte de sérénité à laquelle ajoute le bleu de la mer. Les taches blanches, éclatantes, que font villages et maisons, les tons variés des rivages et des terres, empêchent qu'il y ait aucune monotonie dans l'harmonie des couleurs. Et le spectacle est encore beau par les temps de nuages bas et tristes; les montagnes prennent alors un air redoutable; il est gai aux premières heures des jours clairs et devient d'une richesse et d'une diversité incroyables au coucher du

soleil. La nuit même, la clarté de la lune le rend singulier et majestueux.

Si la côte orientale et la mer concourent à faire de Carthage un point aimé des artistes et de tous ceux que ravit la vue d'un bel endroit, il est cependant encore à Carthage d'autres réjouissances pour l'œil. Que le visiteur, après avoir examiné, au Sud, le Khram, Khérédine, la Goulette, puis le Reças, Rhadès, le Kornine avec Hammam-Lif; à l'Est, la longue ligne de la presqu'île du cap Bon sur laquelle il distinguera un point blanc : Soliman, non loin de Kourbès (*ad calidas aquas*); après avoir contemplé au Nord-Est la mer libre avec les îlots de Zembra et de Zembretta, regarde maintenant dans la direction du Nord. Très près de lui, un monticule dont le pittoresque est rare et charmant. Il est surmonté d'un village arabe, Sidi-bou-Saïd, dont les rues propres, bordées de maisons élégantes de musulmans riches qui viennent y passer l'été, méritent une visite. Ce village surplombe l'abîme. Il est séparé de la mer par une falaise grise de plus de cent mètres de hauteur et de la plaine de Carthage par un ravin abrupt de couleur rouge. La colline forme un angle tourné à l'Est; c'est le cap Carthage. Sidi-bou-Saïd est visible au loin et rien n'est plus gracieux que le blanc et pimpant village sur ses pentes roides.

Le cap Carthage nous cache la Marsa', où se trouve le palais du Bey; c'est une localité de plaisance fort attrayante. Elle est sur une crique entre les hauteurs de Sidi-bou-Saïd et la chaîne qui aboutit à la pointe de Kamart, que rendent pittoresque sa falaise, sa belle plage, ses dunes, ses palmiers, son air sauvage malgré de grand palais indigènes plus ou moins abandonnés.

Entre Sidi-bou-Saïd et la basilique actuelle (Byrsa), s'étendaient des quartiers fameux et renommés. On distingue aujourd'hui, à quelques centaines de mètres d'un

fort (Bordj-Djedid), d'admirables citernes restaurées, des ateliers de fouilles, et, à droite, sur le bord de la mer, non loin d'un palais appartenant à un prince beylical et d'un autre transformé en caserne (le Lazaret), deux cuvettes envasées qui étaient, l'un le port marchand, l'autre le port militaire de Carthage. Ils apparaissent nettement; une presqu'île au milieu du port militaire était autrefois une île; c'était l'île du Suffète des ports, l'île de l'Amiral. Là était l'observatoire d'où il surveillait navires et marins.

Ce qui domine à première vue à Carthage, ce n'est point l'impression du passé; c'est la beauté, le charme et l'ampleur du paysage. Nous ne retrouvons pas tout de suite l'émotion ressentie dans les vieilles cathédrales ou dans les châteaux forts du moyen âge en ruines; ni la curiosité religieuse que font naître les débris superbes de certaines cités romaines, telle Télepte, qui semble avoir passé subitement de la vie à la mort, livrant aux regards du premier venu ses rues aux maisons rasées à quatre-vingts centimètres au-dessus du sol. Si âpres qu'aient été ici les luttes des hommes, si durables et superbes que furent les monuments élevés par des races différentes, ce n'est point le travail de l'homme qui frappe tout d'abord. La nature à Carthage est plus grande que l'homme, à quelque hauteur qu'il ait pu atteindre, et le travail de fossoyeur qui seul nous peut livrer quelques secrets des époques passées n'en trouble point la sérénité.

Les ports bien visibles; les anciennes citernes restaurées, superbes, utilisées encore; des ruines de thermes auprès de la mer et, le long de celle-ci, des maçonneries de quais carthaginois en miettes; enfin, près de la voie du chemin de fer, l'amphithéâtre où furent martyrisées les saintes Perpétue et Félicité et, sur la route de la Goulette à la Marsa, les débris de citernes du vil-

lage carthaginois de Malka, qui porte aujourd'hui le nom de la Malga et dont les réservoirs antiques abritent quelques familles d'indigènes misérables ; voilà à peu près tout ce qui reste apparent de la Carthage tant punique que romaine.

Le reste, il faut le chercher sous terre et prendre pour guide le Père Delattre, érudit du monastère, que ses fouilles savantes ont fait célèbre. Alors il est loisible de philosopher et de suivre, à travers le dédale des faits et des hypothèses de l'archéologie, l'histoire de Carthage la phénicienne, devenue la Carthage punique pour n'être plus que la Carthage romaine, première encore des villes de l'Afrique : ville détruite, ville reconstruite, ville puissante, ville vaincue, ville maîtresse et ville réduite, dominatrice, orgueilleuse, puis esclave, disparue peut-être à jamais, et dont nous égratignons le sol pour porter au musée du Bardo, ou à celui des Pères, de petits objets utiles aux hommes anciens ou vénérés d'eux et dont certains ne servaient que pour les cérémonies de la mort.

L'imagination peut la faire revivre au temps de la splendeur punique. Elle peut évoquer cette ville, forte, paraît-il, de plusieurs centaines de milliers d'habitants dont les rues et les maisons, semblables probablement à celles de la Tunis moderne, occupaient l'immense espace compris entre le rivage, le Khram au Sud, une ligne qui laisserait d'abord entre elle et la mer la voie ferrée actuelle pour aboutir au Khraoui. Il faut la concevoir hérissée de fortifications formidables, emplies de greniers, d'écuries pour ses chevaux numides, de chambres immenses pour ses éléphants de guerre, tandis que, dans ses ports, des flottes redoutables lui assuraient la domination sur la mer. Militaire par la force de ses armées mercenaires, maritime surtout, elle était puis-

samment riche et commerçante ; elle était comme le Londres moderne.

Quelle langue parlerions-nous si Carthage avait vaincu ? Serions-nous chrétiens ?

Mais Carthage a disparu et nous ne trouvons de la Carthage romaine elle-même que ses tombeaux. L'Eglise a fait ici comme partout où elle est la plus forte. A Byrsa, à la place de la forteresse, sur le point culminant, elle a élevé une cathédrale ; elle s'est installée sur la hauteur de Carthage, comme à Alger sur le Bouzaréa, à Lyon sur le plateau de Fourvières, à Paris sur la colline de Montmartre, comme à Marseille dont l'église de Notre-Dame de la Garde attire de loin les regards. C'est le signe de la Rédemption et de la foi catholique, c'est aussi une pensée d'orgueil et un symbole de la victoire. Où régnèrent Tanit et Jupiter, se dresse la Croix. Ici, le succès est plus apparent que réel, car l'Afrique du Nord est sans arrière-pensée pour le Croissant ; et l'on peut regretter que ce temple moderne enlève à cette colline son cachet ; il serait préférable que le petit coteau de Carthage eût gardé sa désolation et sa solitude, qu'à l'endroit où se passa l'un des drames les plus poignants parmi ceux auxquels furent liés les intérêts de l'humanité entière, le penseur ou le savant pût méditer et retrouver dans le sol l'atmosphère du passé, sans que la présence de la basilique splendide, symbole ultime d'une lutte consécutive, pût, en rappelant le présent, rompre le charme ou arrêter les travaux par la crainte que le mouvement des terres fouillées autour d'elle en fît crouler les murs sveltes et victorieux. Elle se dresse, visible dans le lointain, monument du triomphe final et revanche éclatante de l'époque des oraisons psalmodiées dans les catacombes à l'insu des sbires, des fanatiques, des conservateurs pharisiens et aussi des érudits et des dilettantes amoureux des cultes antiques.

gracieux, impudiques et humains. Combien étaient cependant belles et touchantes les prières des premiers chrétiens unis en une fraternelle et périlleuse solidarité, dédaigneux des distinctions d'origine, de castes et de races, combien plus attrayantes les cachettes misérables où ils célébraient les mystères, comparées aux temples splendides où l'orgueil des fidèles se révèle sur chaque pierre. Pauvres gens : ils se croient chrétiens!

La cardinal Lavigerie, il est vrai, espérait, en édifiant une église, fonder une ville. Sa devise était *Instauranda Carthago*. Il faisait la contre-partie du vieux Caton. Je connais des gens qui manifestent un chagrin vif de ce que Carthage n'ait pas été reconstruite: ainsi certains esprits regrettent sans cesse ce qui n'a pas été fait. A mon avis, Tunis est autrement intéressante que Carthage; Tunis est un monde et Carthage n'eût été qu'une de ces petits villes régulières et propres, agréables sans doute et jolies à l'œil, mais artificielles et banales comme l'Algérie en a tant fait éclore. L'héritage de Carthage est lourd à recueillir. Il fallait laisser le désert avec ses ruines, ou faire quelque chose de grand, de colossal. On peut rêver d'une Carthage française, puissante et dominatrice avec, à Byrsa, une statue grandiose d'Hannibal, l'index tourné du côté de Rome.

Sommes-nous les descendants d'Hannibal? Non, et cela vaut mieux. Il fut vaincu.

Et puis, Carthage porte malheur. *Urbs antiqua fuit*, disait Virgile, Carthage n'eut jamais de chance. Malgré ses richesses, ses armées, ses flottes qui portèrent son commerce et son renom aux confins extrêmes du monde connu, elle succomba. Reconstruite, elle retomba encore. Elle ne tint jamais : le temps et l'ennemi en eurent toujours raison. Une fatalité pèse sur cette colline où tous les espoirs furent jadis permis à l'orgueil

humain. Tunis, sa contemporaine, vit toujours. Carthage, c'est le passé et la mort. Tunis, c'est l'avenir et la vie. « Trente mille chrétiens, quatre-vingt mille musulmans, quarante mille juifs, disait quelqu'un, soyez assurés que cela fera du bruit dans le monde. »

Le musée de Carthage est fort intéressant ; il renferme des merveilles d'archéologie. Un jeune Père Blanc en fait les honneurs, l'air las. Il n'explique pas. L'homme compétent, le Père Delattre, est absent. Epoque phénicienne, dont le début remonte à la légendaire Didon, époque punique, époque romaine, époque vandale, époque orientale, époque arabe, époque turque, que d'âges différents ont laissé, sur ce coin de terre où mourut l'un de nos rois, les vestiges de races diverses et ennemies les unes des autres. Les archéologues exultent : lampes en terre cuite, médailles, monnaies, camées, crânes, squelettes, inscriptions livrant aux savants les formules d'invocation aux dieux, à Tanit, à Baal et à beaucoup d'autres; armes, sarcophages, masques funéraires, jouets trouvés dans des tombeaux d'enfants, débris de toute nature, statues mutilées, plats anciens, amphores, lampes et gargoulettes, tout cela est classé avec assez d'ordre pour réjouir le cœur des touristes érudits. Le musée du Bardo, avec ses admirables mosaïques, m'a paru plus beau, plus romain; celui-ci est peut-être plus original, grâce aux souvenirs puniques, aux nombreux objets de l'art carthaginois, rudimentaire au regard de celui des Romains, mais original et non sans intérêt et sans charme, et qui mourut de la mort de la Carthage punique.

Le jeune Père nous montre, avec un orgueil naïf et touchant, la salle des Croisades; elle est réservée à des peintures; elles sont immenses et criardes; on y voit les exploits de saint Louis à la tête des Croisés et sa mort. Sarrazins occis, poitrines fendues, chevaux hennissants,

preux bardés de fer animés par l'ardeur de la lutte et du carnage, ces spectacles enthousiasment davantage le jeune religieux que les souvenirs de mœurs et de cultes disparus ou... transformés. Un Louis majestueux, royal et divin est le personnage principal de chaque tableau. Le peintre a pris pour le représenter les traits du cardinal Lavigerie. Il est là bénissant, victorieux, mourant.

O vanitas...

Ces peintures ne me plaisent pas; je ne suis pas seul de mon avis; n'en disons rien.

Au sortir du musée et de son jardin tout empli de statues, de pierres historiques disposées avec ordre, deux hôtels incitent au repos le voyageur. Nous entrons dans l'un d'eux : celui de droite; de la terrasse, nous admirons. En face de nous, c'est la mer avec, à l'arrière-plan, la presqu'île, à nos pieds les ports, à gauche les citernes, Bordj-Djedid et Sidi-bou-Saïd; non loin est un couvent, celui des gracieuses Moniquettes aux blancs vêtements; les collines nous cachent la Marsa. L'hôtesse nous apporte du bon vin de la Marsa; c'est le vin des Pères dont le muscat et le vin rouge ou blanc commencent, à juste titre, à être renommés. Pour nous distraire, elle nous exhibe les attractions de la maison : un singe vivant et un phonographe; il en sort, très inattendu, le beau récit de Lohengrin, révélant le mystère du Graal. Le vin est bon, la musique exécrable. Peu importe, l'esprit est ailleurs; l'imagination fait revivre les rues populeuses; à notre gauche, c'était le grand quartier de Mégara; à la place des petites cuvettes qui sont sur le rivage devant nous et un peu à droite, étaient les ports encombrés de navires marchands et de galères. C'est de là que Scipion partit pour conquérir et anéantir Byrsa.

L'armée de l'illustre général mit six jours à se rendre maîtresse de cet espace : quelques centaines de mètres! Elle prit le terrain pied à pied, arrachant chaque lam-

beau à la résistance acharnée et désespérée des Carthaginois. Les maisons, cernées et bondées de gens qui n'avaient pu s'enfuir, tombaient sous le coup des béliers; au fur et à mesure de leur chute, des machines puissantes nivelaient le sol; elles écrasaient avec les pierres les blessés et les morts, broyaient les bras, les têtes ou les jambes qui dépassaient: sur le bloc aplani des débris et des pierres unis par le mortier sanglant, les soldats avançaient de quelques pas. L'ennemi maître de Byrsa, la ville s'ouvrit comme une main et Asdrubal ne sut pas mourir à la façon antique... *Urbs fuit*... Le patriotisme du vainqueur n'alla pas sans lui laisser quelque tristesse, et, sur les ruines du monde carthaginois, il prophétisa la chute du monde romain.

Ainsi paraissent, dans les rêveries qui naissent du recueillement lumineux d'un jour de printemps à Carthage, les figures des hommes morts depuis longtemps : Asdrubal Hannibal et, plus loin encore dans le passé, Hamilcar Barca, Hannon et leurs adversaires Spendius et Matho.

Bien qu'il eût le tort de faire le premier trop lâche et le second trop borné, Flaubert rendit populaires ces figures de l'histoire en un roman dont on célèbre volontiers le style et dont il est obligatoire d'admirer les qualités et de dissimuler qu'il porte l'empreinte d'un effort constant et presque douloureux. J'admire que des gens s'intéressent tant à ce livre qui ne connaissent point la géographie de la région qui s'y trouve décrite, alors que beaucoup, la sachant mieux que l'auteur ne la savait, parviennent difficilement à suivre les mouvements compliqués de ses personnages et de leurs armées. Il est d'usage de célébrer le mérite des voyageurs qui ont parcouru des contrées lointaines dont les secrets ne se livrent point aisément : l'œuvre de Flaubert est comme ces pays, et beaucoup la vantent qui n'ont point eu le courage con-

sidérable de lire cette histoire où l'imagination de l'écrivain fameux reproduit, en des scènes dont certaines sont puissantes, la plupart fantasques et beaucoup simplement grotesques, les journées mémorables de la *lutte inexpiable*. Aux atrocités de la guerre des Mercenaires révoltés, Flaubert applique son lourd talent : il ne vit dans Carthage qu'un monstre ; ses personnages, le gros Hannon, peut-être, excepté, ne sont pas humains; ce sont, au sens latin, des monstres. Flaubert ne pensait pas que les coutumes et les mœurs ne sont que le vernis, la croûte superficielle sous laquelle se cache l'homme toujours semblable à lui-même: de ces mœurs, de ces coutumes, des terreurs religieuses des Carthaginois, de leurs cultes, il nota seulement l'étrangeté: elle seule l'arrêta ; déformée et grossie, elle imprègne son œuvre, passe au premier plan, la domine, l'emplit; il ne réfléchit pas que telle singularité carthaginoise n'a pas par elle-même autrement d'importance que telle autre, dont nous ne nous soucions pas parce qu'elle est d'origine latine et que nous l'avons faite nôtre.

Le souci d'enchâsser dans son œuvre des détails qu'il croyait rares et singuliers, son inaptitude à juger de leur importance relative sont apparents à toutes les pages ; il n'avait de repos qu'il n'eût introduit, et parfois dans une scène solennelle, quelque trouvaille infime de chercheur, la description d'une amulette, la recette d'un remède dont il eût pu, dans sa jeunesse, apprendre de son père, — qui était, je crois, médecin, — qu'elle était très banale, parfois usitée en France de nos jours encore. Son goût de l'étrange, de l'énorme, de l'anormal et du grotesque gâtent la plupart des scènes que leur invraisemblance suffit d'ailleurs à faire condamner. Il avait le talent singulier de rendre le vrai invraisemblable: il suffit, pour s'en convaincre, de lire contée par lui l'entrevue du gros Hannon (moins malhabile sans doute,

sinon plus heureux dans la réalité), avec les Mercenaires, dont il ne parvint pas à se faire entendre et l'histoire du coup de filet au défilé de la Hache, dont tous les détails paraissent d'imagination pure. Ainsi, certains auteurs font, avec des tas de petits faits exacts, avec des bribes de vérités historiques, liées bout à bout, de l'inexact, alors que d'autres font du vrai avec des éléments purement romanesques. Et l'on n'a point, en pénétrant, conduit par Flaubert, dans le palais d'Hamilcar, dans les rues de Carthage, sous les tentes des barbares, cette sensation délicieuse et un peu troublante que nous font éprouver les descriptions des châteaux anciens des romans de Walter Scott, ou les peintures de la vie romaine des *Derniers jours de Pompei.*

Ainsi, des œuvres réputées de valeur moindre ont de grandes supériorités sur celle qui fut tant célébrée et qui l'est encore universellement. De la vérité historique, Flaubert n'avait point souci. Il employa, pour des scènes capitales, un aqueduc qui n'existait pas; le véritable aqueduc, celui qui, long de cent vingt kilomètres, amenait à Carthage l'eau du Zarhouan, ne fut construit que longtemps après l'époque où vécurent ses personnages, aux aspects irréels. Volontairement il commet des erreurs considérables; il fait mourir à Tunis Hannon, qui mourut en Sicile. Il n'ose point crucifier un Hannibal sur la croix même qui servit à supplicier Spendius. Ces fautes ou ces omissions sont fréquentes; elles enlèvent à la valeur de l'ouvrage.

Cependant, le canevas ne manque point d'intérêt; on aimerait le voir traité sans exagération et sans la recherche constante du difforme et de l'étrange. Un grand poète comme fut Leconte de Lisle eût fait une sorte d'épopée.

Le culte de *Salammbô* durera longtemps encore, protégé par l'ignorance et par la vanité de ceux qui ne l'ont pas lu, et par la reconnaissance de certains admi-

rateurs antiques de *Madame Bovary*, qui estiment de bon goût de vanter surtout *Salammbô*. Ils s'acquittent envers Flaubert de la reconnaissance qu'ils lui doivent, en célébrant celui de ses romans qui ne fut *jamais* jugé immoral !

Il est à craindre que la postérité ne retienne de *Salammbô*, avec l'opéra de Reyer, que le mauvais jeu de mots de M. Froëhner ; il la traita, non sans raison, de carthachinoiserie.

Mais trêve à la critique; ne cédons pas davantage au courage dangereux d'attaquer un ouvrage défendu par de frénétiques admirateurs. Mon compagnon est du nombre. Il me montre les ruines. A quelques centaines de mètres de Bordj-Djedid est un atelier de fouilles. Nous y allons.

Quelques mètres séparent les ruines de murs élevés à des siècles d'intervalle ; tout à côté du cimetière punique, les débris d'une basilique chrétienne ; on en distingue les mosaïques sous la poussière du sol ; les colonnes fracassées ont laissé épars des morceaux que l'on entasse aux places qu'elles occupaient ; on voit la disposition du temple : ici le baptistère, là le tombeau d'un saint.

A côté, au cimetière carthaginois, des chambres mortuaires éventrées; les unes, très antiques, sont faites de deux blocs qui s'affrontent par un de leurs bords, tandis que le bord opposé repose sur une large dalle; les parois forment ainsi un triangle; des tombes plus récentes sont rectangulaires; il en est de creusées dans la pierre comme des auges.

C'est jour de gala; on doit ouvrir trois tombeaux : un savant et tout jeune membre de l'Institut dirige les travaux. Que va-t-on trouver ? Amulettes, bagues, monnaies, bracelets, bijoux en or ou en argent, des masques peut-être ? On en a récemment découvert de très grimaçants ; on les dirait japonais ; des gens en concluent pré-

cipitamment que les Carthaginois commerçaient avec le Japon. Ces masques, aux bouches tordues, m'ont paru de simples épouvantails de diables violateurs des sépultures.

Très aimable, le jeune membre de l'Institut nous apporte avec une joie contenue des ossements fraîchement mis à jour; il nous demande, sur le ton de la modestie gracieuse, notre avis sur des molaires carthaginoises. Des molaires de Carthaginois! une émotion nous saisit. Étaient-elles d'hommes ou de femmes? L'importance de la question m'impressionne. Incité par quelque démon rendu à la liberté par l'ouverture d'un tombeau, mon jeune compagnon brandit un os carthaginois et manifeste l'intention déplacée de le présenter à notre savant comme étant celui d'un organe, telle la rate, où il ne s'en trouve pas. J'ai beaucoup de peine à l'empêcher de faire cette plaisanterie déplorable et à chasser le démon.

Mieux que des fragments de squelette, des monnaies rares ou quelque bijou feraient notre affaire; nous ne voulons point les demander; il ne serait pas juste qu'on privât, en notre honneur, le musée du Bardo.

D'ailleurs, notre visite n'est point sans profit : les propos des savants, les réponses qu'ils font à nos questions nous instruisent : nous sortirons du chantier riches de savoir. Sans doute, les renseignements précis ne concordent pas toujours, et deux des hommes de science m'ont indiqué l'âge d'un tombeau, avec un écart de trois siècles. Qu'importe? Ce sont toujours des tombeaux. Il est des professions où les erreurs sont davantage préjudiciables à l'humanité que celles des archéologues : ainsi, celles des médecins, celles des ingénieurs ou des mécaniciens.

Et ceci me rappelle qu'une académie fort savante reçut en un même jour deux inscriptions puniques provenant de monuments différents situés en des pays éloignés l'un de l'autre. Par suite d'un peu de confusion à l'ou-

verture des caisses, elle les crut de même origine et s'ingénia à unir les deux fragments qu'elle pensait être l'un la moitié droite, l'autre la moitié gauche, d'une même pierre; le hasard facilita son œuvre au point qu'elle put compléter chaque ligne de l'un des côtés par une ligne correspondante de l'autre côté. Au bout de quelques mois, l'académie donna fort doctement de l'ensemble qu'elle avait formé une traduction satisfaisante et qui témoignait de l'érudition; on n'y décelait ni lacunes, ni obscurité; le sens était clair et révélait une pensée unique, manifestée sans défaillance et sans ambiguïté. Mais ces faits sont rares et la malice humaine y ajoute quand elle ne les crée pas. Notre jeune membre de l'Institut, M. Gauckler, est réellement un savant; aimable, courtois, charmant, plein de science et d'érudition, il partage, avec l'excellent et érudit Père Delattre, les trésors de cette colline, et l'on ne peut faire de vœu plus légitime que souhaiter voir leur émulation enrichir longtemps encore la science archéologique qui ne peut trouver d'adeptes plus expérimentés, plus fervents et plus sympathiques.

La cérémonie va commencer. Le résident général, M. M..., précédé de ses fils à bicyclette, arrive. Maintenant encore, souvenirs et comparaisons permettent de philosopher ; ici, vinrent la légendaire Didon, puis ce fut l'époque des suffètes; après, des fonctionnaires romains se firent conduire à Byrsa sur des litières portées par des esclaves, puis on y vit des Vandales, des Khalifes, des Pachas... Que de chefs divers, que de pensées et de projets différents, et que de modes changées ! Avouons que les nôtres ne sont point les plus belles et que nos vêtements paraissent lugubres. Le costume au moins n'est pas à notre avantage. Il est vrai qu'en ce jour le résident ne porte point la tenue de gala.

Laissons discrètement le monde officiel à ses jouissan-

ces archéologiques. Aussi bien le jour va tomber, il faut songer au retour. Au moment de quitter les fouilles, l'indéfinissable bruissement d'une bonne nouvelle voletant de bouche en bouche s'épand comme une brise douce sur la colline de Carthage. Les tombeaux sont ouverts ; ils ont livré leurs trésors, et ceux-ci abandonnant l'espace étroit où ils tenaient compagnie depuis une longue suite de siècles à des squelettes humains, vont passer sans doute dans les collections officielles.

Le jeune membre de l'Institut, qui est l'obligeance même, quitte un moment ses hôtes et nous présente ses adieux. Il nous offre un souvenir, les dents, les fameuses dents de Carthaginois au sexe incertain. Nous refusons avec dignité et regagnons Byrsa, où sont nos chevaux, sans paraître méditer la fable du *Renard et des Raisins*, conservant peut-être nous-mêmes l'illusion que nous aurions repoussé les bijoux rares ou les médailles précieuses qui ne nous ont pas été offerts...

Le soleil disparaît avec lenteur. Rhadès, éclairé obliquement, est pourpre, tandis qu'au loin la tache laiteuse que fait Tunis s'éclaircit aux derniers rayons et s'entoure de lumière rouge ; le lac se pare de teintes violettes et rosées ; à droite, le paysage semble terni par l'humidité de gros nuages aux tons bleu sombre, d'aspect effrayant, qui viennent de se former. Ces signes ont une tranquillité lourde, leur prestige est impressionnant. La mer est très bleue, la plaine se grisaille. L'ensemble est très beau et très grand.

Voici la plaine. Au galop ! L'ivresse d'aller vite nous rend la gaieté et chasse au loin les fantômes du passé et les diables grimaçants. Le Khram, Khérédine sont franchis ; déjà paraît la Goulette, efflanquée, humide, entre deux eaux. De graves turcos, bons enfants et polis, se tenant par la main, sont venus sur la route humer l'air

frais du soir; des refrains nous arrivent des cabarets sournois, où les flacons multicolores étincelants versent à nos zouaves l'illusion et la fièvre...

Souvenirs de Bizerte.

A M. Ali ben Ahmet, à Tunis.

Rien au monde n'est plus réconfortant que le travail créateur et nous nous passionnons volontiers pour tout ce que la patience et le génie humains apportent de nouveau à l'héritage du passé; la race s'enorgueillit de ce que la hardiesse et la ténacité de quelques-uns prennent sur la nature. Transformer en un port une baie quasi déserte, creuser des canaux, élever des maisons, fonder des villes, c'est un travail de conquête qui force l'admiration.

Dans un mouvement d'expansion magnifique, par une poussée prodigieuse de vitalité, des peuples ont essaimé des colonies puissantes dont le développement rapide a étonné notre race semi-latine. Aussi notre plaisir est-il grand lorsque, en un point du globe, nous retrouvons, exécutée par les nôtres, cette tâche de défrichement dans laquelle certains nous ont superbement dépassés.

Sous ce rapport, Bizerte nous console. La ville n'est pas encore; elle naît; à peine existait-elle la dernière fois que je l'ai traversée et de cela il y a peu de temps. Mais il est permis de la prévoir riche, prospère et puissante. Grâce au lac, son port est admirable; un chemin de fer le joint à Tunis et à l'Algérie; par un autre dont la construction est décidée, elle sera bientôt le débouché de régions côtières voisines dont le trafic promet d'être relativement important; aidée, encouragée, efficacement soutenue, l'avenir lui fera sur le littoral de l'Afrique du Nord une place exceptionnelle.

Elle ne m'est point apparue à ma première visite — c'était en 1898 — du large ni le jour. Le train, à l'allure habituelle des trains en ce pays, m'y a mené de Tunis et j'y suis arrivé vers 7 h. 1/2, par une soirée très obscure.

La durée du trajet entre les deux villes est de trois heures et le voyageur a tout le loisir, soit en cours de marche, soit pendant les nombreux arrêts à de petites gares, d'examiner les centres de colonisation créés de toutes pièces, petits îlots perdus au milieu de campagnes vides d'hommes et fertiles. Partout la terre est bonne et partout poussent de belles cultures; la récolte s'annonce belle; l'aspect du paysage serait tout à fait européen si l'on voyait davantage de maisons et d'habitants: n'était la présence de quelques indigènes cheminant sur les routes ou arrêtés aux stations et celle de quelques constructions arabes, *marabouts* émergeant çà et là, on pourrait se croire en France: je serais surpris que ce pays ne fût pas sain et que la fièvre n'y fût rare.

Peu à peu la nuit voile le paysage et, comme de ce côté de la Méditerranée la durée du crépuscule est assez brève, c'est au milieu d'épaisses ténèbres que le train stoppe dans la petite gare de Bizerte. En face de la gare, un hôtel assez élégant, solitaire et, paraît-il, inoccupé pour le moment. Un omnibus, du genre de ces invraisemblables véhicules dont l'Algérie garde précieusement une collection incomparable, vieilles voitures hors de service dans la métropole, anciennes diligences chassées par les chemins de fer, un petit omnibus file rapidement à travers de vastes terrains inoccupés, entre des trottoirs le long desquels se dresse de loin en loin une maison européenne toute neuve. Beaucoup de rues et pas de maisons. Ce n'est pas une ville, c'est le plan d'une ville. Puis, passé un trou fait dans de vieilles fortifications, nous pénétrons dans les ruelles de la ville arabe. L'hôtel est situé sur le quai d'un canal où ne se

voient que quelques barques; ce n'est point là le chenal, œuvre des Français, qui fait communiquer la mer et le lac.

Une promenade dans la soirée, après le dîner, me permet de constater que le canal se termine en cul-de-sac ; il ne peut donc servir au passage des bateaux. Mais d'être fixé plus complètement sur la topographie de Bizerte à cette heure, il n'y faut pas songer. Des lanternes jettent une lueur incertaine; quelques passants cheminent dans les rues, promeneurs lents dans la nuit tiède; dans une large avenue trois ouvriers, des Italiens sans doute, font les cent pas; en marchant, l'un d'eux joue de la flûte et tire de son instrument une mélodie monotone, dont le thème est un motif arabe, au rythme saisissant, qu'il agrémente de floritures occidentales. Cette musique seule trouble le silence; la tranquillité est parfaite; l'air est très doux; il fait bon vivre et rêver. Des boutiques fermées viennent, en bouffées, les senteurs habituelles aux choses et aux denrées indigènes et le musc impressionne sans cesse l'odorat. C'est bien le sommeil, la torpeur alanguie de la petite ville arabe.

Le jour révèle tout de suite la composition de Bizerte. La cité, enserrée de murailles dont certains points sont en démolition, n'est pas originale pour qui a vu déjà d'autres villes indigènes; celle-ci n'est ni grande, ni belle, ni très pittoresque.

Sa forme est à peu près triangulaire. Elle commence, vers le Nord, au pied d'une colline et, du côté de la mer, dans la direction de l'Est, une casbah la domine. La jetée Nord de l'avant-port se détache d'un angle de cette casbah que borde le vieux chenal dont nous avons parlé. Il communiquait autrefois avec le lac: ce n'est plus maintenant qu'un diverticulum fréquenté par des barques et par de petits voiliers; il empêche que

la Bizerte arabe soit banale; ses quais et les maisons qui le bordent d'un côté, une muraille qui le limite de l'autre, sont assez jolis au regard et valent qu'on s'arrête un instant sur ses bords.

Je ne parle ni des portes de la ville, ni des monuments; une mosquée et deux fontaines en marbre méritent à peine d'être mentionnées. Je ne dis rien non plus des ruelles étroites, des boutiques, des échoppes; il n'est pas une agglomération d'indigènes qui n'offre autant ou plus au voyageur. Certes, il est agréable que le coin arabe existe; il serait ridicule de le vouloir mutiler ou détruire; joint à la ville européenne, le tout sera intéressant; ce que je veux exprimer, c'est que l'ancien Bizerte n'étonnera certainement pas quiconque a quelque peu parcouru notre Afrique du Nord.

C'est contre la cité arabe que s'étend au Sud et se prolonge à l'Ouest la ville française; des brèches sont faites dans les vieux murs à créneaux; elles ouvrent des voies plus larges, permettent des communications rapides entre l'ancienne et la nouvelle ville; celle-ci n'est encore ou plutôt n'était encore, à l'époque de mon premier passage à Bizerte, qu'une ébauche; mais elle dénonçait déjà la volonté ferme de ses créateurs. La gare, le bureau de poste, un hôtel y étaient construits; les rues, presque toutes tracées, sont droites; très espacées encore, isolées les unes des autres, d'assez belles constructions européennes s'élèvent. La situation est bonne : au Nord, la bourgade indigène; à l'Est, la mer et l'avant-port; au Sud, le chenal et le lac; à l'Ouest, des collines faibles, des jardins; c'est une esplanade large sur laquelle s'étendra une belle ville. Malheureusement, le prix des terrains était très élevé; les maisons, semblables aux naufragés de l'*Énéide*, apparaissaient rares dans l'étendue immense. Au lieu d'acheter à la compagnie conces-

sionnaire et de bâtir à l'intérieur de la ville dont elle a fait le dessin, les nouveaux venus préféraient édifier leurs demeures autour de la cité schématique; en sorte qu'on voyait en Bizerte un bel emplacement, admirablement choisi, mais désert, aux confins duquel se dressaient sans symétrie et en des points moins avantageux, des maisons de plus en plus nombreuses.

Ce n'était qu'un obstacle passager; peu à peu la ville se développe; le plan méthodiquement conçu se réalise. Que le trafic augmente, que les navires apprennent le chemin du port, et l'avenir est assuré; la situation de Bizerte légitime toutes les espérances.

Le chenal est une belle et large voie qui joint la mer et le lac et permet le passage des plus gros navires de guerre. Du côté de la côte, il prend naissance, coupant une fort belle plage qui n'est pas un des moindres attraits de Bizerte, au fond d'un avant-port que constituent deux énormes jetées; l'une au Nord, et de direction O. - E., s'appuie, comme nous l'avons signalé, au pied de la casbah; l'autre au Sud, et de direction S.-O. - N.-E., prend naissance au delà du chenal.

Le long de celui-ci, des ateliers, des docks; la gare du chemin de fer se trouve sur le quai même de débarquement des paquebots. Entre les deux rives, un transbordeur gigantesque, appelé à disparaître, car il gêne la marine de guerre, permet le passage des piétons, des bêtes et des voitures. C'est un bel ouvrage de fer d'allure plus élégante que la tour Eiffel, dont sa fine dentelle métallique rappelle invinciblement le souvenir.

Passé le chenal, nous entrons dans le lac qui s'élargit d'abord faiblement, formant un estuaire de direction N.-E. - S.-O. Un filet gigantesque, long de neuf cents mètres environ, tendu d'un bord à l'autre, constitue les Pêcheries. Hors, à de certaines époques de l'année où le lac doit être enrichi de sujets jeunes venant de la mer,

elles font un barrage qui ferme absolument la route aux poissons; entre les piliers en bois de ce barrage sont aménagées de véritables cages dans lesquelles, par une disposition habile, sont retenus prisonniers tous les poissons qui tentent de gagner le large. On les voit grouiller à l'intérieur, fort nombreux; tous les jours on les capture, ils vont alimenter des marchés éloignés, dont celui de Paris. Tout bateau, simple barquette ou cuirassé colossal doit, pour passer, obtenir qu'on abaisse une partie mobile vers le milieu du filet.

Après les Pêcheries, c'est le lac. Je donnerai une idée de son étendue en disant qu'il couvre environ quinze mille hectares. Cette immense nappe d'eau offre des fonds excellents; il est exact que toutes les marines du monde y pourraient évoluer. Aussi installe-t-on sur ses rives, en outre de la station de torpilleurs qui se trouve sur la rive Ouest non loin du chenal, des magasins, des bassins de radoub, des ateliers de réparation, un arsenal, un véritable port de guerre.

Le point choisi se trouve à une douzaine de kilomètres environ au Sud du chenal et un peu à l'Est, direction dans laquelle le lac se développe beaucoup.

J'ai voulu voir les premiers travaux et, n'ayant pu trouver de bateau, je prends le train pour la future ville de guerre : Sidi-Abdallah. La station est située sur la ligne de Tunis et porte le nom d'Oued-Tindja. Elle me valut un jour une surprise assez réjouissante. A ma demande d'un billet, il me fut répondu qu'il ne s'en trouvait plus à la gare et je dus monter en wagon sans ticket.

La gare se trouve sur une étroite languette de terre située entre le lac de Bizerte, lac salé et communiquant librement avec la mer, et un autre lac clos dans les terres, belle nappe d'eau douce de douze kilomètres de long

environ sur 5 ou 6 de large. Ce lac d'eau douce est très poissonneux; il a, paraît-il, de grands fonds; mais les navires n'y peuvent pénétrer. Il est réuni au lac de Bizerte par un ruisselet sans profondeur : l'Oued-Tindja. La voie ferrée passe entre les deux lacs. Sur la berge qui l'avoisine, l'aspect du lac d'eau douce n'est pas sans intérêt; on voit, à l'arrière plan, une colline abrupte, île ou presqu'île, je ne sais plus, qui domine de façon très pittoresque les eaux tranquilles. On m'a conté que les beys y vinrent souvent chasser.

En 1898, Oued-Tindja était une simple gare dans une campagne inhabitée, et l'embranchement destiné à l'unir à l'arsenal de Sidi-Abdallah, distant de deux ou trois kilomètres, n'était pas encore construit.

Je vais à Sidi-Abdallah; ce n'est ni une ville, ni un village, ni un hameau; c'est un pré où sont des oliviers; on y voit une petite ruine romaine débris de ferme ou de fortin. Ce qui existe a été créé il y a quelques mois dans la fièvre de la première installation : deux maisons légères pour loger les ingénieurs, quelques baraques de bois pour abriter les ouvriers. Une cantine de planches — la cantine Davaine, du nom de son propriétaire, l'excellent hôtelier de Bizerte — leur fournit le nécessaire. Aucun encore n'a amené femme et enfants.

Déjà des points de repère sont choisis, des rues tracées; des maisons vont tôt s'élever. Des dragues mordent le lit du lac. Une ville d'ouvriers, de constructeurs, d'ingénieurs et de mécaniciens naîtra en ce point. Je remarque une maison isolée et distante de près d'un kilomètre de la cantine. Je demande ce qu'elle est. « C'est, me dit-on, la première maison d'une cité à venir; à côté de la citadelle, de l'arsenal, il nous faut une ville d'artisans et de commerçants; ce sera Ferryville. »

Rêve ou prophétie? A ce moment je l'ignorais; mais

je constatai, tant à Bizerte qu'à Sidi-Abdallah, beaucoup d'ardeur au travail, d'intelligence et de foi; les premiers défricheurs avaient un sentiment profond d'amour pour leur œuvre, de confiance dans l'avenir, d'attachement au sol.

N'importe: que Sidi-Abdallah ou Ferryville soient destinés à devenir de grandes cités ou de simples bourgades, je pensais qu'il me serait bien difficile de retrouver, si j'y passais plus tard, l'emplacement de la baraque en planches où je dormis une nuit et les oliviers qui abritèrent les fondateurs.

Le soir vient; le lac étale devant moi une nappe très belle, bleutée, très calme; on ne voit point le goulet qui le relie à la mer; il paraît enserré, de toutes parts, de collines qu'estompent les dernières clartés du jour. C'est très beau et très reposant, et cela rappelle la France. Aucun paysage n'est moins africain. Un clapotis d'eau, monotone et léger, endort la campagne.

Au camp, les feux sont allumés; je dîne de bon appétit et à l'intérieur de la cantine, car, au dehors, l'air est très frais; un ingénieur aimable me tient compagnie.

Il ne se trouve qu'un seul lit; fort obligeamment, M. Davaine me l'offre; il est dans un cabinet attenant à la salle dans laquelle mangent les ouvriers. Longtemps je les entends causer et plaisanter en français et en italien: puis certains chantent à tour de rôle; les autres acclament leurs chansons; elles sont sentimentales et fort honnêtes.

Peu à peu la cantine se vide; je m'endors en rêvant à la future Bizerte, premier port charbonnier de la Méditerranée: à son futur arsenal Sidi-Abdallah, premier port de guerre des côtes de l'Afrique; à Ferryville, vaste ruche commerciale, industrielle, militaire, et je souhaite du fond du cœur à ce coin de terre française, que j'ai voulu visiter avant qu'il ne comptât encore dans le

monde, l'avenir le plus brillant, les succès éclatants, la fortune et la gloire.

Je suis revenu à Sidi-Abdallah un peu moins de dix-huit mois après que j'y étais allé pour la première fois. Je descends de voiture à Ferryville et aperçois, avec autant d'étonnement que de joie, une ville gentillette aux petites maisons blanches, coquettes, bordant des rues bien alignées, et pourvue de tous les organes nécessaires à son existence; le bureau des postes et des télégraphes, l'école sont entourés de magasins, de boutiques : épicerie, mercerie, boucherie, etc. Beaucoup d'habitants sont des ouvriers; ils trouvent du travail à la construction, que l'on mène avec acharnement, de l'arsenal de Sidi-Abdallah, contigu à Ferryville; des quais, des jetées se dessinent. A la place du désert, un monde est apparu. Bizerte même s'est développée; sa garnison a été considérablement renforcée; les maisons deviennent nombreuses; docks, hôtels, brasseries sortent de terre.

Un moment gênée, dit-on, par la rivalité de Tunis la Puissante, Bizerte prospère. On lui a, paraît-il, objecté que l'intérêt de la marine militaire nécessitait qu'un port de guerre ne prétendît pas devenir port de commerce. L'argument serait de plus de valeur si l'on *redoutait* pour Bizerte la prospérité qui fait l'orgueil de Hambourg, de Marseille ou de Gênes; pour le moment, Bizerte se contenterait fort du trafic de tel des ports militaires continentaux.

Plus rapprochée de Marseille que Tunis, Bizerte grandira; aux dons naturels de cette partie de la côte s'ajoutent des aides venues de France, — des millions qu'y jette l'Etat français pour la mettre en valeur. Chaque jour désormais ajoute à l'édifice, et c'est avec raison que je disais, en commençant d'écrire ce chapitre, que l'œuvre était belle et consolante. Ce serait à désespérer

si l'intelligence, l'habileté sans cesse déployée, si l'ingéniosité, la patience, la ténacité de tant d'hommes courageux et habiles devaient rester stériles; s'il ne devait point naître à Bizerte une cité maritime, prospère et puissante; si de tant de bonnes volontés et d'éléments favorables qui s'y trouvent réunis, du travail et de la foi en l'œuvre, ne devaient point surgir un grand port et une grande ville.

Alger la Sultane.

Au Capitaine et à Madame Thiriet, à Bône.

Qui a découvert Alger? Ou plutôt qui découvrira la belle ville étincelante de blancheur, plaquée sous l'azur d'un ciel immaculé, svelte et élégante, gracieuse, orientale et française, sur des collines ensoleillées, que baigne la mer des artistes et des poètes, la Méditerranée lumineuse? Qui la découvrira et quel homme, pour parler à la façon emphatique des Anciens, quel homme heureux aimé du soleil, du soleil des païens, amis de la gaieté et de la vie heureuse, viendra et, l'ayant vue, saura se soustraire à son charme, pour aller enseigner à ses compatriotes combien elle est belle et digne d'être aimée?

Car, si Alger c'est de plus en plus la France et si les Français aiment de plus en plus la visiter, le temps n'est pas encore venu, où quelque grand seigneur de la mode montrera à notre *high life* le chemin de cette terre où il fait bon vivre, lui révélera Alger, la ville heureuse, selon l'expression exacte de Hugo, fera de la capitale de l'Algérie la station *select* où les convenances exigeront qu'on passe les hivers.

Il y a longtemps que les Anglais, gens pratiques et amoureux du beau, apprécient Alger et le prouvent par

la constance de leur affection et la fréquence des visites qu'ils lui font.

Sur le paquebot qui les amène d'Europe, on les voit assister du large à l'apparition radieuse de la perle de la Méditerranée. Les yeux tournés vers cette El-Djezaïr, cette île qui n'en fut jamais une, le guide en main, ils vérifient la comparaison qu'on en fait avec une carrière de marbre blanc; ou bien, selon l'usage, ils la traitent d'escalier de géants, ses terrasses s'étageant et grimpant dans les nues tandis qu'en bas, elle s'appuie sur un port bien apparent, se livrant tout, d'un coup d'œil, dominé par la façade monumentale du boulevard de la République dont les grandes constructions européennes s'étalent en alignement régulier et superbe, d'une monotonie royale.

Débarqués, ils traversent tout de suite la place du Gouvernement, dont l'originalité plaît à tous, et, laissant à gauche la statue du duc d'Orléans et la grande Mosquée, retournés vers la mer, ils admirent une des plus jolies rades du monde, ni la plus grande, ni la plus animée, sans doute, mais d'une beauté qui n'appartient qu'à elle et suffirait à faire d'Alger une incomparable station.

Une Anglaise disait au professeur Ribot : « Il n'y a au monde que deux villes : Paris et Alger; tout le reste, ce sont des *endroits.* »

Cette dame avait senti ce charme d'Alger, très fin, très pénétrant, qui est fait d'une foule de sensations ou plutôt de l'heureux mélange de sensations de choses dissemblables, choses d'Occident et choses d'Orient, dont une nature chaude et claire exalte les effluves. Elle avait parcouru ses rues où l'avait étonnée une animation bien française, plus parisienne peut-être que marseillaise, visité sa rade, son port, ses arcades, Bab-Azoun, Bab-el-Oued, ses places, regardé ses mosquées, ses palais,

ses monuments, ses statues, admiré le coin ravissant de Mustapha Supérieur où le voyageur trouve le confort moderne dans un décor exquis : à ses pieds, au travers d'un rideau d'arbres de jardins exubérants, Alger la Blanche dans le bleu du ciel et de l'eau. Elle avait grimpé à la Casbah, au vieux fort arabe et devant elle s'était étalé l'ensemble superbe, Mustapha, Alger, Saint-Eugène et son bout de plage, sous le rude Bouzaréah. Mais peut-on décrire Alger? Quelle palette ne faudrait-il pas pour rendre le ton, la couleur, la chaleur des teintes, dont l'intensité est parfois presque douloureuse, et dont les crépuscules rapides et ombreux et les aubes clarteuses font tièdes, douces, intermédiaires, les opalescences diaphanes, nimbées d'auréoles violettes ou bleutées? Nulle désharmonie; tout ce que l'on voit se fond en un ensemble d'une originalité et d'une beauté si impressionnantes, que l'on se sent touché dans l'âme. Alger attache et impose comme une femme aimée.

Elle est toujours belle; dans l'embrasement de ses étés comme dans la moiteur douce et saine de ses hivers. Je me souviens d'une journée radieuse de Noël passée à Alger. Du boulevard de la République égayé de toilettes claires, la vue errait sur les flots que le soleil faisait étincelants, et, derrière eux, au loin, sur les neiges plus étincelantes encore du Djurjura. On sentait la vie caressante et bonne.

D'où vient que nous la connaissons moins qu'elle ne le mérite, cette belle Alger? Un peu parce qu'elle ne s'est pas fait suffisamment connaître. L'Algérois, intelligent, un peu rude, n'a peut-être pas tout de suite compris ce qu'elle pouvait, ce qu'elle devait être. Habitué à son charme, il croit l'univers entier à l'image de sa ville et, s'il la vante, c'est avec étonnement encore, sans conviction suffisamment profonde, trop timidement et avec quelque appréhension de voir sa popularité nais-

sante n'avoir qu'un temps. Puis la spéculation s'est montrée longtemps trop timide; elle n'a pas osé offrir aux hiverneurs les distractions variées qu'ils attendaient d'elle. Ce sont eux cependant qui imposent leurs désirs et leurs goûts. Promenades sur la plage, excursions en mer et, en terre ferme, aux coins ravissants qui avoisinent Alger, matchs et plaisirs sportifs, fêtes françaises, indigènes, espagnoles, doivent divertir les touristes, en même temps que de beaux concerts et des représentations théâtrales, satisfaire leurs sentiments artistiques. Alger possède de bons théâtres et je ne puis me rappeler sans émotion les soirées que me valurent les pièces aimées à Alger, lorsque je l'habitais, le splendide *Sigurd* et le joli divertissement de *Coppélia*, et non plus, le rideau baissé, le retour le long de la mer à Saint-Eugène, la traversée des jardins superbes, aux parfums capiteux d'orangers, de mon logis d'occasion qui se trouvait être un ancien palais des deys.

Même au temps où elle n'avait point d'égards pour les étrangers qui viennent y semer de leur or, Alger se faisait tout pardonner; elle se fait aimer, adorer par tous ceux qui sentent son charme pénétrant : par l'Anglais qui vient demander à ses hivers un soleil printanier; par le valétudinaire qui implore la santé; par le fonctionnaire, par le voyageur, par le touriste, souvent par l'indigène, par le petit cireur lui-même; tous lui reconnaissent le sceptre de la puissance et de la beauté; tous sentent qu'elle est Alger la Sultane. Et plus d'un le soir, de l'extrémité de la jetée courbe de son port, originalement dressée contre la mer, quand, magnifiquement, le soleil la pare de ses derniers rayons, plus d'un, s'il trahissait son sentiment intime, pourrait lui dire, émerveillé de sa grâce de jeune capitale, comme à une femme bien aimée : « Plus je te vois, plus je t'aime. »

Certes, oui, c'est une capitale cette jeune cité, née des ruines de la fortune des deys. Au sortir de France, elle est le seuil d'un monde nouveau, elle est aussi le cœur de notre puissance dans l'Afrique du Nord, le lieu où viennent se rencontrer toutes les forces, d'où émanent les ordres, où s'entre-croisent ce qui vient de Paris, la volonté française, et ce qui vient du Sud, la résistance islamique. Capitale arabe, elle est aussi une capitale juive et une capitale européenne. Mais nulle part, sans doute, éléments plus variés n'évoluent dans un cadre plus superbe : Indigènes majestueusement drapés, passant impassibles et donnant comme une sensation de théâtre, d'un théâtre dont le décor aurait été conçu pour enivrer les yeux; Arabes, Maures, Turcs, Couloughis et produits bâtards de races orientales; Nègres superbes de force, avec un éclair de gaieté dans les yeux; Juifs moins beaux, moins bien découplés, moins forts que ceux de Tunis; puis, avec les Français, qui sont les plus nombreux, la foule des comparses européens, Italiens jouant du couteau, Maltais cochers ou employés au port, Levantins de toute origine et de tout acabit; beaucoup d'Espagnols, orgueilleux et querelleurs.

Ces éléments disparates se fondent en un tout; ils sont moins séparés qu'en toute autre ville arabe; ils chevauchent les uns sur les autres, et les quartiers, pour différents qu'ils soient, s'unissent insensiblement au bloc qui est français. Si quelque fragment est intact, il semble que ce soit par pure attention pour le visiteur, par l'effet du désir de lui montrer du nouveau gardé par amabilité pour lui; ainsi, le dernier vestige de la ville indigène, la Casbah, mutilée, avec ses petites rues voûtées, bordées d'échoppes où s'entassent les produits singuliers de la cuisine arabe, avec ses femmes quémandant sur leur porte la visite d'un amant de passage, avec ses indigènes, vêtus de blanc, paresseusement in-

différents, et les mauresques, toujours mi-voilées, aux grands yeux expressifs, cette Casbah semble un échantillon de cité arabe, conservé là par courtoisie pour le touriste.

Au-dessus, la citadelle, l'ancien fort turc où fut donné le coup d'éventail. De ses terrasses le regard embrasse Matifou, le cap barrant la mer, Mustapha à droite, et, à gauche Saint-Eugène, deux villes, l'une de 38.000 habitants, l'autre de 5.000, qu'Alger, fort de 97.000, absorbera sans doute un jour, englobant d'un côté Bab-el-Oued et le bel hôpital du Dey et gagnant sur la côte dans la direction de la pointe Pescade, — prolongée de l'autre côté par Mustapha-Inférieur sur la mer, vers l'incomparable jardin d'Essai, dans la direction d'Husseïn-Dey.

Sous la Casbah, la ville européenne, jolie avec ses squares, ses places où poussent des palmiers et des bambous; la cathédrale; le palais du gouverneur que l'on peut admirer comme on admire le palais d'Été à Mustapha; ses mosquées; les rues où fourmille une foule tolérante des us et coutumes comme toute foule cosmopolite; de beaux cafés où l'on voit parfois égaré quelque Arabe européanisé, tel, au café d'Apollon, toujours ruminant quelque procès ou quelque affaire politique — car la politique empoisonne le pays, — mon ami Mustapha ben M..., buvant à petits coups un madère consolateur. Au-dessus et à gauche, bien visible, sortie de cette terre conquise, à l'appel du cardinal Lavigerie, l'église de Notre-Dame d'Afrique; dominant les mosquées, sur Jehovah et sur l'Islam, la Vierge noire des catholiques, la croix latine et française victorieuse.

Alger est une ville française; elle sera une grande ville française. Elle n'a certes point assimilé les indigènes; ceux qui demeurent paraissent y vivre en paix; c'est quelque chose. Mais elle englobe beaucoup d'Eu-

ropéens, et tous ou presque tous, Espagnols, Italiens, Maltais, Anglais, Allemands, se francisent peu à peu. Les peuples se mêlent, les races se joignent et s'unissent; fils d'Italien ou fille d'Espagnol, si l'un des parents est Français, l'enfant aussi est Français. Dans le groupe français il prend une physionomie à lui, originale et personnelle, déjà sympathique, sinon affinée : il est Algérois.

Déjà un journaliste d'Alger, Musette, a fixé la silhouette de l'enfant du peuple. Cagayous n'est point inventé; il existe, il vivra; il n'est pas distingué, certes, ni élégant; moins subtil d'esprit que Gavroche, moins exubérant que Marius, mêlant à son français des mots d'espagnol, d'arabe, des mots du port venus on ne sait d'où, mais parlant quand même un argot français; — et nous l'aimons parce qu'il est gai, bon enfant, parce qu'il a bon cœur et qu'il est Français.

Il existe un monde algérien, une société algérienne, une psychologie de l'Algérien, une race algérienne en voie de formation et d'évolution; elle est faite surtout des primes éléments venus; elle est née des premiers lutteurs et des premiers combattants. Si elle n'a pas encore la délicatesse aristocratique de certains milieux devenus rares, trop souvent improductifs d'ailleurs, elle est vivace, tenace, pleine de jeunesse, de vigueur et de santé.

L'Algérien est fort intelligent; le niveau intellectuel, pour employer une expression consacrée, est fort élevé dans la colonie. Il aime apprendre, il veut la science et il faut souhaiter ardemment à ses jeunes Facultés de prospérer et de rayonner. Dût-on aider quelque peu leurs débuts, dussent-elles être quelque temps moins fréquentées (et certes rien n'est moins certain) que leurs aînées européennes, ne devons-nous pas grouper nos efforts

en faveur du développement de l'*Université française du nord de l'Afrique ?*

Quelle tâche digne d'être entreprise que de créer à Alger, ce foyer pour les nôtres, et, par surcroît, que de tenter, avec les ménagements nécessaires, le défrichement du champ arabe stérile depuis des siècles, stérile encore pour des années et des années ! Quel symbole que cette Université française, édifiée moins d'un siècle après la conquête, là où tout n'était que ténèbres, rapts, vols, d'où s'élançaient, pour voler et détruire, des pirates et des corsaires ! Quel orgueil, auquel Allemands ou Anglais ne résisteraient pas, que de placer sur la limite du continent noir une école, où s'enseignerait, avec la science, la littérature de la mère patrie dont elle diffuserait l'esprit, une école puissante qui serait pour nous, à Alger, comme la manifestation d'un triomphe de l'idée et d'une revanche françaises !

L'avenir décidera. Intermédiaire forcée entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest, tête et cœur d'une race à venir fille de la nôtre, Alger étendra dans l'Afrique de puissantes ramifications.

Son transit augmenté de ce qu'elle a enlevé à Gibraltar, sa prospérité naissante, tout encore est ébauche. Mais n'est-il pas permis de prévoir, très loin certes dans l'avenir, mais de prévoir tout de même la voie ferrée reliant le Nord et le Sud, la France sur la Méditerranée et l'Angleterre à la pointe méridionale de l'Afrique, le grand railway « Algérie - Le Cap » ? Pourquoi pas ? Concevoir audacieusement, travailler, avoir foi dans l'avenir, n'est-ce point de là que vient le succès ?

Puis, tout n'est pas à faire. En plus de son transit charbonnier, un courant commercial important s'est établi dans le port d'Alger. Et il est impossible de ne point devenir pour lui ambitieux, à la vue de tous ces navires sans cesse remplissant ses bassins, de ces quais

tellement bondés qu'on n'y trouve plus suffisamment de place pour loger barriques et marchandises; alors que tout le jour peine là une population nombreuse; que la nuit même, après les derniers tintements des tramways, toute une vie intense grouille dans l'obscurité; que les grosses masses des bâtiments se meuvent, les unes silencieuses, tandis qu'à bord des autres les poulies grincent, que l'ancre mord le fond de la rade, et qu'ailleurs encore, couvrant le souffle puissant des machines, s'élève interminable, le rauque hululement des sirènes, lamentable.....

(Alger 1895).

CHAPITRE II

SCÈNES DE LA VIE TUNISIENNE

Souvenirs du Sud : La Nefzaoua, Kebilli. — Alerte. — A la rencontre des Chambas. — Le déserteur. — La danse des cheveux. — Les dunes. — L'attente. — Retour ; panique. — *Abiba* (Histoire du Sud tunisien). — *Thebibs et médecins.* — *Çà et là :* Dernier hommage (la mort du marquis de Morès). — Piqûre de scorpion. — Gib carta. — L'ouled blessé. — Propos de Dhaleb. — A Maktar. — Voleurs de chèvres. — A Tabarca. — Souvenir d'une attaque des Jnoun. — Arrivée à Tunis (octobre). — La perle du Sahel.

Souvenirs du Sud. — La Nefzaoua. — Kebilli.

Au contrôleur Dumas, à Tozeur.

Midi, au mois d'août, dans le Sud. C'est l'embrasement de tout. Le soleil écrase ses rayons sur la terre crevassée par la chaleur. Les palmiers, dont pas un souffle n'agite la ramure, étendent leurs ombelles au-dessus des végétations qui somnolent flétries, quasi mortes; beaucoup sont complètement brûlées.

Kebilli est un grand bordj quadrangulaire, sorte de forteresse grisâtre, un peu délabrée et qui a grand air. Il abrite la petite garnison, protège le village arabe auquel il doit son nom et garantit toute la province de Nefzaoua du pillage des maraudeurs chambas et touareg. Le bordj est un véritable château fort et c'est la vie des suzerains au temps de la féodalité que nous y menons.

De mes fenêtres, je vois, à gauche, la lisière de l'oasis; en avant, le terrain est gris et pierreux, désertique; au fond, le djebel Tepaka, longue chaîne de collines peu élevées, dont les cimes courent les unes après les autres; chacune se dresse en pente douce vers le Nord et l'Ouest, puis de son extrémité pointue, tombe presque verticalement une arête, au pied de laquelle s'élève une autre crête, semblable à la première. On dirait les dents d'une scie gigantesque — étendue du golfe à la presqu'île qui s'enfonce entre le chott Fedjedj et le chott Djérid ! Vue de notre vieux château fort indigène, elle barre transversalement l'espace; c'est un décor, la toile de fond d'une scène de théâtre.

Un chemin conduit du bordj à une brèche de la montagne. Le col donne passage à la route qui nous relie au monde civilisé, à Gabès ; cette route traverse un pays affreux et grandiose, tantôt désolé comme l'Arabie Pétrée et tantôt cahoté et apocalyptique. La nature, dans ces endroits sinistres, éveille l'idée de malheurs affreux ou d'expiations redoutables ; un de ces jours que le simoun rend sombres, l'évocation m'y venait de quelque roi Lear fantomatique, fuyant la rancune céleste et l'ingratitude de ses filles.

Car il n'est point rare, dans le Sud, que le vent fasse rage. Les trombes de sable cinglent les voyageurs, qui se couchent, laissent passer la tourmente. Et parfois dans nos vieux murs, dont nous ne sortions guère en ces moments, et qui n'arrêtaient point complètement les grains de sable s'infiltrant dans les moindres interstices, la voix terrible du vent nous eût donné, n'eût été l'extrême chaleur, les sensations que valent aux habitants des pays du nord de l'Europe les grandes tempêtes de l'hiver.

La Nefzaoua est comprise entre le djebel Tepaka, le chott Djerid et le Sahara. Ses oasis n'ont point la splen-

deur de celles de Tozeur et de Nefta, sur la rive opposée du chott, mais, malgré sa pauvreté, elle exerce sur beaucoup d'Européens un indéniable attrait. Les aspects en sont fort variés.

Au Nord, c'est le chott et ses plaines de sel, par le soleil étincelantes, éblouissantes, aveuglantes. Il contient des fondrières où les imprudents trouveraient la mort, et, tout au long des 45 kilomètres qui séparent, d'un côté, Debabcha dans la Nefzaoua, de Krieg, de l'autre côté, des jalons distants les uns des autres d'une cinquantaine de mètres servent de points de repère et empêchent les voyageurs de s'écarter et de s'embourber. Il n'y a d'eau que lorsqu'il pleut et une année peut passer sans que ce phénomène se produise. J'ai eu toutefois l'occasion de l'observer à Kebilli et de traverser le chott quelques jours après; aussi, dans la dernière partie du trajet, eus-je l'illusion de franchir un lac sans profondeur. Krieg, à plusieurs kilomètres d'éloignement, paraissait distant de quelques centaines de mètres. La surface de l'eau, saturée de sel, se ridait en ondulations rapides et le sol semblait fuir dans la direction opposée à leur sens; en proie à un vertige singulier, il me fallait souvent fixer un point du ciel pour ne pas tomber. A droite, une falaise achevait de rendre marin le paysage.

Je n'oublierai jamais ni la splendeur de cette mer lumineuse, ni l'éblouissement polaire des plaines de sel, que j'avais d'abord rencontrées, et, lorsque le terrain commença d'être humide, le miroir parfait qu'il devint; mon cavalier au large manteau rouge, son cheval, tous les objets petits ou grands s'y réfléchissaient avec une précision rigoureuse; nous marchions sur nos images renversées.

Au Nord et à l'Ouest, dans la presqu'île que forme la Nefzaoua entre les deux chotts, le djebel Tepaka meurt, semant ses derniers blocs autour desquels beau-

coup d'oasis; celles qui avoisinent Kebilli sont belles; des étangs, où, narguant sottement la fièvre, nous nous baignions et pêchions, rendent Télémine et Mansourah fort curieuses.

De l'autre côté, le long de la montagne, c'est l'affreuse solitude pierreuse; au Sud et à l'Est du chott, les premières dunes ressemblent à de petites vagues; puis viennent des dunes plus hautes; c'est le seuil du grand Sahara. Entre Kebilli et les régions inhospitalières du désert, une foule d'oasis minuscules, bouquets légers couronnant des tertres de sable d'où sort l'eau; les sources jaillissent d'éminences peu élevées au-dessus de la plaine; c'est un caractère de la Nefzaoua. Ces îlots de verdure dont le pays est orné sont jolis à voir. Un arabe me disait : « La Nefzaoua, c'est le ciel pur quand les étoiles y scintillent. »

En été, la chaleur est extrême; le thermomètre marque parfois à l'ombre 52 degrés; le jour, l'air surchauffé tremblotte au-dessus du sol comme autour d'un poêle rougi. Tout dort; nul bruit; c'est le silence, le sommeil, la mort. La nuit encore, il fait très chaud; dans les chambres, tous les objets, les bois, le linge, donnent à la main une sensation de chaleur. Cependant, durant le temps que le soleil luit, elles sont calfeutrées; de lourdes couvertures bouchent portes et fenêtres et tandis qu'au dehors, la lumière éblouit, c'est à la lampe que l'on travaille et presque dans l'obscurité qui garantit des mouches.

Comme le sommeil, l'appétit se perd; le matin, de lourdes émanations terreuses s'élèvent des oasis et donnent la nausée; aux repas, sous la panca qu'agite un ouled, le piment et les épices ne parviennent pas toujours à vaincre l'apathie de gens condamnés, d'un bout à l'autre de l'année, aux seuls mets qu'il soit possible

de se procurer : mouton et volailles, cresson, tomates et conserves.

Le salut, c'est l'exercice. Les promenades à cheval ne fatiguent pas beaucoup; elles sont un élément d'activité et de distraction; elles ont de plus l'avantage d'activer la respiration et la forcent à s'effectuer dans une région relativement élevée au-dessus du sol. J'ai rarement vu la fièvre ou le spleen atteindre les cavaliers fervents. Promenade à cheval dès le réveil, promenade à cheval l'après-midi, à cinq heures; c'est la meilleure des médications; celle qui conserve l'appétit, le sommeil et l'activité intellectuelle.

Le soir, vers 7 h. 1/2, les branches des palmiers ondulent légèrement; un souffle doux passe comme une caresse sur les choses et sur les gens. Les Européens disent : « C'est la brise de mer ».

Et un peu d'entrain, de gaieté, d'appétit vient à tous comme si l'haleine puissante des flots lointains, animant les régions torpides où la langueur paresseuse est l'image de la mort, jetait l'écho des agitations, de la vie, de la lutte.

Alerte.

Ce jour-là, la sieste finit prématurément. Un grand bruit dans le bordj; pas de gens qui marchent lourdement, bruits de crosses de fusil sur le sol, appels, interpellations et cliquetis d'armes; j'ouvre ma porte; notre cuisinier Brahim, un beau grand garçon, passe, son fusil de guerre à la main.

Je me renseigne.

« Eh bien ! Brahim, qu'est-ce ?

— Partir, *Sidi Thébib;* la guerre; partir ! »

Et sa face s'écrase en un ravissement qui n'a rien de simulé.

« Eh quoi ! la guerre ? *Alech !* (pourquoi ?)

— *Touareg, touareg tarou ijou.* (Voici les Touareg qui viennent.) »

Très affairé, il continue son chemin, pressé de faire ses préparatifs et de fourbir ses armes.

Je vais aux renseignements et m'informe auprès de M. M..., l'officier-interprète. Un télégramme du gouverneur de l'Algérie annonce qu'un rezzou de Chambas, après avoir tenté de piller certains villages du Sud algérien, se dirige vers la Nefzaoua et menace de dévaster nos oasis de l'Ouest, celles qui sont en bordure sur le désert, le long des premières dunes.

Aussitôt, vif émoi: chacun s'apprête. Le caïd, gros indigène à la face intelligente et rusée et de manières bonhomme, accourt au bordj au trottinement de sa mule; Khalifas, cheikhs attendent les ordres. Les décisions sont tôt prises. Les Chambas ne peuvent venir qu'en passant par les points d'eau: il suffira de garder les quelques puits qui commandent, du côté du Sahara, l'accès de nos oasis: leurs habitants sont prévenus par des courriers vite partis et il leur est enjoint de se rendre tout de suite à ces puits. En même temps, le pays entier est mobilisé: tout homme valide doit aller renforcer les premiers postes et le Maghzen lui-même, officiers de renseignements en tête, va s'y porter. On distribue de la poudre.

A la tombée du jour, tout est prêt. Sous le commandement du lieutenant L..., le Maghzen prend la route de Douz. Ceux qui partent sont ravis.

La nuit va venir. Derrière un rideau de palmiers espacés, le soleil arrive à l'horizon: c'est un disque pourpre qui ensanglante l'oasis: autour, les teintes jaune vif des sables dominent, tandis que le ciel, dont rien ne trouble la pureté idéale, bleu sur nos têtes, se pare, aux abords de l'astre qui va disparaître, de teintes violettes intenses.

L'aspect, d'une sérénité admirable, est étrange et merveilleux, biblique. Dans l'immensité tranquille, notre petite troupe a l'air minuscule; belle pourtant avec le bleu des longs manteaux de cavaliers aux montures impatientes et allègres.

Dans le silence que martèle seul le pas des chevaux assourdi sur le sable, le nègre Ali, un colosse noir, entonne d'une voix puissante le chant de guerre...

A la rencontre des Chambas.

J'ai passé une très mauvaise nuit, anxieux d'ignorer si je devais demeurer au bordj ou joindre l'expédition comme je le désirais ardemment. Au lever, mon chaouch Salah est à ma porte. C'est un vieux Kabyle, égaré dans ce pays et couvert de médailles conquises au service. Il souhaite passionnément d'aller retrouver nos gens et à l'annonce que j'ignore s'il me sera possible de le faire, il devient tout à fait renfrogné. Le respect de la discipline seul le retient à mes côtés, car depuis la veille il est malade de dépit de rester *kif mra* (comme une femme) et dans ses yeux je lis une rancune.

Enfin, à neuf heures, arrive un message du lieutenant de F... Le chef de l'expédition me réclame. Salah exulte; je suis enchanté.

« *Amdou'llah* (Dieu soit loué): nous verrons les hommes voilés !

— Oui, Salah, nous verrons les hommes voilés *inch'-Allah!* (s'il plaît à Dieu.) »

Car, dans les pays musulmans, l'intervention d'Allah n'épargne rien de ce que font les hommes; les événements terribles ou menus sont dans les mains de Dieu et il ne faut pas se proposer d'entreprendre quoi que ce soit, même de ce qui est le plus simple, le plus habituel ou le plus banal, sans sous-entendre : *Inch'Allah.*

Allah l'ayant voulu, nous nous mîmes en selle à 9 h. 1/2. C'était aux premiers jours du mois d'octobre et la chaleur était accablante. Il nous fallait couvrir une cinquantaine de kilomètres et par des raccourcis pour retrouver les nôtres. Salah témoigne d'une extrême impatience, craignant d'arriver après la bataille ou que je ne me ravise. Ses arguments sont amusants. On nous conseille d'attendre la soirée. Point; en été on doit toujours voyager de jour. Et comme cette opinion paradoxale étonne, il en donne placidement la raison imprévue :

« La chaleur empêche de devenir gros et lourd. »

« D'ailleurs, ajoute-t-il, votre cheval, Si Thebib, est jeune et a besoin d'être *traîné* (entraîné.) »

Mais s'en aller seul avec Salah ne va pas sans inconvénients. Je ne connais point la partie de la Nefzaoua que nous devons parcourir; la carte n'en est pas encore dressée et, à dire vrai, elle serait d'un secours presque négligeable, tant sont vides ces régions où la similitude des choses est telle que, des heures entières, le voyageur cherche en vain des points de repère et où l'appréciation des distances est si difficile que les erreurs des plus exercés se chiffrent parfois par des écarts d'une dizaine de kilomètres. Quant à Salah, c'est le guide le plus médiocre qui se puisse rencontrer; outre qu'il n'aime point la Nefzaoua et n'a jamais éprouvé la curiosité de la connaître, il possède toutes les qualités militaires, hors celle de se diriger en rase campagne; ses bévues sont légendaires; aucune mémoire des lieux; pas le moindre sens de l'orientation. Mais il préférerait qu'on lui tranchât la tête que d'en convenir.

Il se met donc en route avec assurance, passe devant en qualité de guide et pique dans la direction qu'il s'est fait indiquer. Nous nous rapprochons du chott, dont nous devons d'abord suivre la rive. Le terrain que

nous parcourons est aride, couvert de touffes d'herbe espacées, poussant sur un fond sableux. Le djebel Tepaka se perd dans le lointain à gauche; plus près de nous, de petites oasis dominent la surface à peu près plate du bled et ces îlots, qui recèlent des sources et abritent des hommes, interrompent l'horizon d'une note originale et gracieuse que nous ne retrouverons plus.

Passées les lignes de ces taches frêles de verdure, le sol devient plus nu encore et l'étendue plus vide. A nos pieds, les maigres plants de végétations misérables sont de moins en moins proches les uns des autres; de temps à autre nous traversons des bandes de terrain où ne se voit aucune trace de vie, sortes de bras, de longueur et de largeur inégales, que le chott enfonce en terre ferme comme des tentacules d'une pieuvre gigantesque. En ces endroits chotteux, le sol est jaune, sableux et humide; il est semé de paillettes de sel qui, sous de certaines incidences, au hasard de la position que l'on occupe par rapport à elles, prennent un aspect brillant, métallique. Elles me rappellent l'admirable lac que m'avait paru être, entre Sousse et Kérouan, la sebhra de Sidi-el-Hani; en avançant sur cette nappe immaculée, je voyais l'eau disparaître dans un rayon de cinquante mètres autour de moi et, à sa place, un fond ocreux et sans éclat; elle s'évanouissait devant moi, reparaissait derrière à la façon dont on imagine les flots de la mer Rouge écartés pour le passage des Hébreux.

Salah s'est égaré; les pistes se croisent en tout sens; il se dirige à l'aveuglette, tantôt à droite, tantôt à gauche et toujours sans hésitation apparente pour que je ne m'aperçoive pas qu'il ne sait plus du tout où il doit aller. En réalité, il est cruellement embarrassé. Certaines questions détournées, insidieuses, des réflexions d'ordre général qu'il fait sur les erreurs que commettent

fréquemment les meilleurs guides, me confirment dans l'idée qu'il est bel et bien perdu.

Allons, Salah, en arrière. Laisse-moi te conduire. Nous nous réglerons sur le soleil.

La chaleur est accablante; pas la moindre brise, pas une ombre sur nos chechias, car, en ces pays, je me vêts à l'arabe, poussé par le désir de me confondre avec le milieu qui m'entoure et dont l'inconnu et le grandiose me touchent profondément. A la Nefzaoua, commence le Sahara; et le désert est comme la mer, qu'il peut seul faire oublier; quand on l'aime, c'est passionnément.

Il exerce une attraction qui explique des conquêtes. L'audace de lancer sur la mer des embarcations, le courage de ce premier homme, dont Horace dit qu'il avait la poitrine cuirassée d'un triple airain, ce premier

Qui fragilem truci commisit pelago ratem,

n'est point de nature autre que la passion qui entraîne les explorateurs dans le Sahara. S'abîmer dans la mer, élément vaincu, s'abîmer dans le désert, élément à vaincre, ne viennent-ils pas du même besoin de l'homme de toucher à l'infini des choses, de retrouver, dans l'immensité, le contact et la communion d'ancêtres lointains avec l'Univers, besoin puissant, puissamment humain, auquel ajoute la soif de savoir, de trouver l'inconnu et de triompher. Gama, Colomb, Barth, Caillé, les champions héroïques et souvent oubliés des grandes luttes de l'humanité, ont obéi à la même tendance parfois irraisonnée. Comme la mer, le désert attire; il fascine comme la flamme. Placés à ses limites, dévorés du désir d'aller plus avant, il arrive que des soldats cèdent à la tentation; oublieux de leurs devoirs, ils sacrifient à la joie de découvrir; car c'est une des plus profondes qu'il soit donné à l'homme d'éprouver; elle répond à ses instincts, elle est en soi légitime.

Malheureusement elle n'est pas faite pour moi et j'en dois seulement ramasser les miettes que me vaut le hasard, ne devant pas franchir le désert, de pouvoir en admirer le seuil et goûter un peu à l'ivresse que donne son souffle, — en me hâtant de cueillir les sensations rares, car elles ne me reviendront peut-être jamais plus.....

Nous trottinons toujours à la façon arabe, et l'aspect du pays ne se modifie pas; toujours la solitude et la même désolation.

Dans sa selle arabe au dossier élevé, Salah, qui est passé derrière moi, s'abandonne les yeux mis-clos à une torpeur un peu voluptueuse, car, sous son crâne dur, flotte, imprécise comme une rêverie, l'idée que nous verrons les hommes voilés et que la poudre parlera.

Le déserteur.

Bechilli, une heure d'arrêt. Au bord du chott, un bouquet de palmiers sur un monticule; quelques maisons, une cuvette ouverte comme un cratère, au fond de laquelle sourd de l'eau pure. Nous descendons de cheval et Salah fait beaucoup de bruit pour trouver quelque habitant; tous les hommes valides sont partis; il ne reste que des vieux, des enfants et des femmes.

Salah se démène comme un diable, réclamant à grand cri le *kébir* (grand), car il n'est point de réunion d'indigènes qui n'ait ou n'improvise son Kébir; c'est le plus âgé, le plus influent ou le plus savant, ce qui, en pays musulman, veut dire le plus religieux; le Kébir est responsable et parle au nom de la communauté.

Un vieillard paraît et s'informe de mes exigences. Si Thebib veut-il du couscouss, du mouton, des œufs ? Salah suit la pente fatale d'une tentation; la gourmandise le guette. Je l'arrête et ordonne qu'on m'apporte des pas-

tèques et du lait. Nous n'avons pas de temps à perdre et pour le moindre repas sérieux, des préparatifs assez longs seraient nécessaires. Puis, faut-il l'avouer? — et d'aucuns en riront — je ne puis m'habituer à prélever, sans qu'aucune rémunération soit possible, les meilleures victuailles de ces pauvres gens, et je n'ai jamais mangé avec plaisir les mets que le droit à la *diffa* les forçait, en certaines circonstances, à m'offrir.

Sous un palmier, un tapis luxueux, et qu'on n'imagine pas sorti des misérables demeures voisines, est étendu. Des *oulad* apportent de grosses pastèques rebondies; une femme vient, qui dépose près de moi un pot rempli d'un lait frais et amer.

Selon les habitudes, Salah, installé sous un palmier voisin et attentif à mes moindres exigences, attend que j'aie fini mon repas pour commencer le sien. Je lis dans ses yeux qu'il regrette le couscouss et, pour le dédommager, je l'autorise à explorer les fontes de ma selle. Il y découvre une boîte de conserves oubliée là depuis des semaines. Il l'ouvre avec vivacité et se réjouit d'y trouver des sardines. Il les mange volontiers, alors que, semblables à ses coreligionnaires, il se garderait de toucher à la chair d'un animal à sang chaud qu'un musulman n'eût pas sacrifié.

« Quelle différence, lui dis-je, fais-tu entre la perdrix qu'a tuée un Arabe et dont tu manges, et celle dont tu ne veux pas, parce qu'elle a été abattue par un Eupéen ? »

Salah n'est pas embarrassé pour si peu :

« En tirant, me répondit-il, l'Arabe dit une prière; et, s'il n'a pas eu le temps de prier au moment où il a lâché le coup, du moins a-t-il prié en bourrant le fusil. »

Le repas est fini; nous déclinons l'invitation que nous fait le Kébir d'aller reposer chez lui ; c'est à l'ombre

d'un palmier que nous ferons la sieste. Les chevaux, nus, broutent devant nous.

L'heure écoulée, il faut nous remettre en selle. La même impatience nous aiguillonne. Adieu Bechilli.

Il fait de plus en plus chaud; nous avançons comme dans une fournaise. Beaucoup d'expéditions par les journées torrides de juillet et d'août m'ont heureusement fort aguerri. Nous suivons toujours, dans la direction du Sud et un peu vers l'Ouest, une piste qu'on nous a dit être bonne, mais qui, selon toute vraisemblance, ne tardera pas à s'évanouir dans le sable. Toujours le même sol brûlé, que coupent des bras du chott. Aucune oasis à l'horizon, partout le vide; rien; personne.

Si fait, un cavalier. Il vient au-devant de nous et va nous croiser. Mais à notre vue, il ralentit, puis brusquement se jette sur la droite. Il a sans doute reconnu le manteau bleu de Salah et cherche à nous éviter. Tu te sauves devant le Maghzen, mon ami; mauvaise affaire. Soyons curieux et sachons tes affaires. Au galop, Salah.

Nous fonçons sur le fuyard. Poursuivi, il prend le galop. C'est une course qui menace de se prolonger, car il a de l'avance. Salah tire tranquillement son revolver. Je lui enjoins de menacer, mais de ne pas tirer.

Le fugitif est à portée de voix. Salah lui crie en arabe beaucoup de choses désagréables et termine par la menace de le tuer comme un chien, *kif kelb*. L'inconnu se retourne, voit le revolver et s'arrête.

Explications, mensonges habituels. Mais la vérité est vite découverte. Notre homme habite une des oasis du Nord, que leur éloignement du désert met à l'abri des pillards. Convoqué par son cheikh, il est parti, puis a trouvé le moyen de s'évader; il lui a paru médiocrement agréable d'aller guerroyer pour défendre des gens de tribus autres que la sienne; il a hâte de retrouver ses femmes et de veiller à nouveau à ses affaires, sinon, et

dans des intentions plus ou moins charitables, à celles de ses voisins. Pour s'excuser, il se déclare malade et invoque une plaie affreuse: elle lui endolorit toute une jambe.

« Tu es malade, mon garçon. A merveille! Je suis médecin *(rani thebib). Ouari* (montre-moi). »

L'Arabe s'effondre; la blessure n'existe pas.

« *Desertour, Desertour, Carottier bezzef* », lui dit Salah, en le regardant avec une expression de mépris profond et d'extrême indignation.

Comme tous les indigènes, notre prisonnier sait la signification de ces vocables: il n'est pas, je crois, de musulman algérien qui ne connaisse le mot inélégant de carottier. Sous un masque impassible, il est atteré.

Salah tousse légèrement et me dit avec une douceur timide :

« Cet homme devait aller à Sabrya, et nous ferions peut-être bien, en le poussant devant nous, de l'y mener pour le remettre à son cheikh. »

Je comprends très bien la proposition de l'astucieux Salah; il ne serait pas fâché de se décharger sur le déserteur du souci de trouver Sabrya, but de notre première étape et dont il ignore tout à fait l'emplacement.

« Bien, Salah; j'entends ce que tu veux dire. Que le prisonnier passe devant: fais en sorte, par tes menaces, qu'il ne lui prenne pas fantaisie de nous échapper et qu'il nous serve convenablement de guide. »

Salah affirme sans modestie qu'il me conduirait parfaitement bien, mais ajoute qu'il est préférable d'avoir l'œil sur notre déserteur et, pour ce, de le suivre. Il lui traduit mes instructions et les enrichit de commentaires terribles: il le menace, au moindre écart, *a limine oualla a lissar* (à droite ou à gauche), de le foudroyer *kif erneb* (comme un lièvre), et brandit son revolver dont j'ai subrepticement retiré les cartouches.

Nous partons; toujours les mêmes touffes maigres et espacées sur le sol ingrat et toujours des bras de chott; l'un d'eux est large; les chevaux s'y mettent au pas.

Le prisonnier s'aperçoit tôt que nous ne sommes pas bien méchants. Pour se donner une contenance, il entonne une longue et plaintive mélopée, dont certaines phrases se poursuivent sur un ton élevé et prolongé et que terminent des inspirations bruyantes. Puis il se tait; et, entre lui qui marche en avant et nous guide, et Salah fort heureux de cheminer en arrière, une conversation, provoquée par une remarque que j'ai faite, s'engage avec mon assentiment, par-dessus ma tête, et se poursuit longuement.

Ce déserteur est moins noir qu'il n'avait paru. Il a eu tort de contrevenir aux instructions de son cheikh. Il ignore le télégraphe et ne s'est jamais demandé de quel usage pouvaient être ces longs fils de fer qui traversent certains bleds et auxquels il est interdit de toucher. Il ne comprend pas que nous ayons pu savoir rapidement ce qui se passe en Algérie et a pensé due au seul caprice la mobilisation ordonnée. Vraisemblablement, il n'a pas cru aux Chambas: la peur n'est pour rien dans sa conduite.

Salah lui révèle les mystères du télégraphe à la façon dont ils lui furent enseignés :

« Un chien, si long soit-il, quand tu lui tires la queue, la bouche mord : eh bien, quand tu appuies sur la queue du télégraphe à Tunis, sa bouche mord à Gabès. »

L'Arabe sourit, mi-sceptique, mi-amusé. Il traduit son indécision par une série d'onomatopées qui vont decrescendo. C'est une suite de Bah ! Bah ! Bah ! Bah ! qui, émises dans les tonalités moyennes, finit par les plus basses sonorités de la voix.

Il nous guide très bien, ce déserteur, et, grâce à lui, le voyage s'achève sans trop de lenteurs. Toujours trotti-

nant, nous quittons enfin les terrains plats et de petits vallonnements sableux annoncent une région de dunes. Ce sont des vagues encore très courtes de sable fin; la surface en est unie; mais le passage des insectes et des reptiles les marque de légères empreintes, dessins sans profondeur, compliqués, et qu'anéantit le moindre souffle.

Les chevaux avancent avec difficulté sur ce terrain qui rappelle celui des plages; leurs sabots y enfoncent et en sortent péniblement sans laisser de traces nettes. Nous cheminons tantôt sur les sommets, tantôt dans les bas-fonds et, par moments, entre des crêtes plus élevées que les autres, nous ne voyons plus rien que les flancs des masses sableuses.

Enfin, des palmiers apparaissent. Ce sont ceux de Sabrya.

« Il faut arriver au galop », dit Salah.

Les chevaux hennissent. Au galop donc. Quelques foulées et nous sommes au milieu de nos camarades qui s'empressent. C'est un triomphe.

Salah rayonne. Pour éviter l'amende, notre déserteur va conter à son cheikh une histoire de son cru. Dieu sait les mensonges qu'il fait et s'il ne se vante pas de nous avoir rendu d'inappréciables services et de s'être acquis notre amitié. Salah ne tarde point à le réclamer. Tout à fait réconciliés maintenant, ils vaquent de pair aux soins que réclament les montures, dessellent, massent, frictionnent nos chevaux, les font boire et leur donnent à manger. Puis, ces devoirs accomplis, pour sceller leur amitié naissante, fraternellement, avec des airs gourmands, ils s'en vont engloutir quelque vaste couscouss.

La danse des cheveux.

Après le dîner (couscouss flanqué de poulets et de quartiers de mouton), le caïd Belgacen nous dit :

« Ce soir on fête un mariage. Les notables vous prient d'assister à l'une des réjouissances. S'il vous plaît d'y aller, vous verrez des choses nouvelles pour vous. »

Nous traversons des groupes d'indigènes devisant, accroupis autour des feux mourants; certains sont étendus sur le sol; enveloppés de leurs burnous, ils s'endorment. Çà et là, écartés les uns des autres, les chevaux sont entravés ou attachés aux troncs des palmiers. Des habitants du pays nous guident; nous sommes trois Européens plus ou moins méconnaissables et nos hôtes, trompés par le parler correct et aisé, les attitudes, le costume du lieutenant de F..., demandent de quel pays arabe est le bel étranger, venu avec les roumis.

En plein air, au clair de lune, un cercle est formé. On entend un chanteur que les assistants accompagnent en battant des mains en mesure, à la façon indigène. Nous entrons dans le groupe qui s'ouvre et se referme derrière nous et nous installons au premier rang. Ce que nous devons voir est chose rare; c'est la manifestation d'une coutume qui n'existe ni dans les villes, ni dans les régions de mœurs affinées.

Au milieu du cercle, dans l'espace resté libre et qu'éclaire un feu maigre, toutes les jeunes filles nubiles du village, la chevelure épandue abondamment sur leurs épaules, recouvertes d'une *fouta*, entourent le chanteur. Celui-ci n'est autre qu'Ali, le nègre qui, la veille, chantait si vaillamment la guerre. Comme tous les nègres, il adore la danse et la musique; il y excelle et sa réputation de barde s'étend au loin.

Toutes les jeunes filles suivent le rythme qu'elles in-

diquent par des mouvements de la tête, d'abord lents, puis plus rapides, précipités parfois jusqu'à la frénésie. C'est leur chevelure qu'elles balancent ou font voltiger par des flexions lentes ou brusques de la nuque, en marquant la cadence. C'est la danse des cheveux.

De temps à autre, une vieille à l'aspect de sorcière passe derrière ces danseuses d'un genre si excentrique et baigne d'huile leurs cheveux; des taches se dessinent sur les foutas, protectrices des vêtements.

Avec de courts moments de répit, des heures entières, jusqu'au lever du soleil, disent les gens du pays, les jeunes filles de Sabrya en âge d'être mariées vont sacrifier, jusqu'à épuisement, à ces jouissances, dont sont friandes presque toutes les femmes, que procure l'automatisme des mouvements et dont la plupart de nos danses européennes ne sont qu'une forme légère et médiocrement chaste. Parfois, l'une d'elles tombe, catalepsiée; la mégère la saisit à bras le corps, l'emporte: elle la reconduira à sa place, si elle revient à elle, avant la fin de la danse.

Ali est inlassable; il chante interminablement, sans fatigue, et ne paraît pas disposé à céder de sitôt sa place à quelque émule. On pourrait croire sa mémoire prodigieuse: elle doit être excellente: mais, comme ses congénères, Ali est surtout un improvisateur. Il chante les combats et la félonie des Touareg et des Chambas, et la beauté de l'oasis qui nous abrite, et la vertu de ses habitants; aux principaux auditeurs, il consacre un, deux, trois couplets ou plus, selon l'affection qu'il éprouve pour eux, le respect qu'il leur doit, leur place dans la hiérarchie. Après le tour des Européens, viennent ceux du caïd, du hralifa, du cheikh, du bach-chaouch, du chaouch... Il pare chacun de vertus éclatantes et d'exploits magnifiques.

Si Thebib n'est pas oublié: Ali m'a récemment voué

une reconnaissance sans bornes. Il est un peu touchant de voir, lorsqu'il me rencontre, ce colosse témoigner d'une joie très vive, se précipiter à ma rencontre, baiser mes genoux ou mes mains avec l'expression d'un dévouement où n'entre point d'hypocrisie. La cause? Ali avait mal aux yeux; livré au *thebib* indigène, ses douleurs s'aggravaient de jour en jour et sa vue se voilait; crédule comme sont les nègres, il refusait mes soins; sur la foi de vieilles négresses, il croyait les médecins français fort méchants et que je lui crèverais les yeux. Peut-être aussi, avait-il quelque rancune pour l'épithète d'*oucif* (noir) par laquelle, sans penser à mal, je l'avais un jour désigné. Car, ici, le préjugé de couleur existe et le nègre Ali n'est pas nègre. Un de ses ascendants mâles était de race blanche. Nègre par la conformation, le caractère et la peau, Ali n'est pas noir et aucun de ceux qui se piquent de politesse ne se permettrait de le voir autrement que blanc.

Mis en demeure de quitter le Maghzen ou de se laisser traiter, Ali, un matin, m'arriva, *tel le mouton qu'on mène à l'égorgeur*, selon l'expression exacte de Salah. Au bout de quelques jours, la conjonctivite, qui était bénigne, cédait. Stupéfait et ravi, Ali proclamait ma science. Que disent ses vers improvisés? — Qu'il n'est pas de meilleur médecin que moi de Paris à Rhadamès. Il le croit.

Que vaut un pareil dévouement? Bien fol qui s'y fie, diront certains. Ce n'est point mon avis. Ali est homme, donc il est capable d'affection et de reconnaissance; il est homme, donc il est enclin à l'ingratitude. Et peut-être même est-il plus facile de susciter le dévouement des primitifs que celui des civilisés. Passablement menteurs, souvent un peu voleurs, combien parmi les premiers, simples fétichistes ou vrais croyants assurés du paradis d'Allah, combien furent pour les explorateurs

roumis des compagnons fidèles, parfois héroïques, toujours prêts à sacrifier leur vie pour sauver celle du maître? Et quel plus bel exemple peut-on citer de l'abnégation de ces humbles serviteurs que celui que donnèrent les quelques indigènes qui, au prix de mille dangers, sans qu'aucune considération autre que le respect dû au mort les guidât, rapportèrent à la côte le cadavre de l'admirable apôtre que fut Livingstone?

Et l'on dira encore : les nègres sont versatiles, ils vous suivront parfois jusqu'à la mort; et, peut-être, un jour, mécontentés, brutalisés, sous l'influence d'un racontar de sorcière, ils vous tordront le cou. Soit. Mais des hommes de quelle race pourrons-nous certifier qu'ils seront toujours fidèles et toujours courageux? La vérité est que, de ceux qui commandent, certains s'attirent toujours et de tous respect, dévouement et affection, et que d'autres, mesquins ou rageurs, ne récoltent que la rancune et la haine.

Chansons et danses continuent. Notre curiosité est satisfaite. Nous laissons Ali et les danseuses et retournons près de nos hommes. Dans un petit bâtiment isolé qui ne comporte qu'une chambre étroite, trois couvertures sont étendues sur le sol: nous nous couchons, bottés, prêts à sauter à cheval.

Les dunes.

Quand l'heure de partir est venue, le soleil n'a pas encore paru : à peine une clarté indécise annonce-t-elle son lever prochain. Tout le monde est vite debout : les chevaux hennissent, se cabrent, tirent sur leurs cordes ou sur leurs entraves, impatients et frileux, car, malgré la grande chaleur des jours, les nuits sont fraîches. Tant que les rayons du soleil ne viennent pas les réchauffer, les hommes se sentent glacés et se pelotonnent dans

leurs burnous. Selon l'habitude, les indigènes ont allumé des feux, autour desquels ils s'accroupissent; ils tendent vers la flamme leurs mains refroidies; de temps à autre l'un d'eux se lève et va chercher des brassées d'herbes sèches qu'il jette dans le foyer; la flamme, ravivée, s'échappe en mille languettes que combat la brise et des bouffées de fumée âcre se répandent dans l'air. Ces feux du matin sont les bienvenus; ils procurent une chaleur délicieuse qui ranime les membres engourdis, réveille les cerveaux obnubilés par le sommeil et par l'obscurité. Il faut avoir passé la nuit sur une piste, ou dans un douar misérable, pour apprécier leur bienfaisante douceur.

Peu à peu les brumes du sommeil s'évanouissent ; l'œil, fait à l'obscurité qui s'efface, perçoit les éléments d'une scène infiniment pittoresque. D'un côté, Sabrya, avec ses maisons de village indigène, blanches, basses, ses rues sans fenêtres, aux murs percés seulement d'une porte par maison. De l'autre côté, une dune molle, de sable fin, qui semble monter à l'assaut du village ; entre les deux, nos cavaliers, nos chevaux, nos feux; au bas, à nos pieds, la plaine immense parcourue la veille avec ses brousses et ses vagues de sable.

Nous partons; la lueur du jour s'accuse. Il nous faut d'abord franchir quelques vallonnements sableux; les chevaux passent lentement, mais sans trop de peine, et nous retrouvons tôt un sol ferme, aride et presque nu. Nous marchons au Sud et à l'Est. Une lame d'argent illumine l'Orient, le soleil vient à l'horizon. C'est l'heure pénible entre toutes ; de la terre, surtout au voisinage des oasis, monte une odeur déplaisante. Le froid n'est point dissipé ; l'œil, mal fait à la lumière, est choqué du jour cru qui apparaît; la tête fait mal, des nausées soulèvent le cœur, une sorte de vertige saisit le cavalier. C'est le moment où les Arabes, serrés dans leurs burnous, se cou-

vrent avec soin le chef et la nuque. Ce sont des instants désagréables à passer et le malaise persiste jusqu'à ce que les rayons du soleil tombent chauds sur les épaules.

Un guide à pied court en tête de la colonne ; son allure règle celle de nos chevaux, qui trottinent à la manière arabe. La fatigue ne semble point avoir de prise sur les gens de cette sorte ; toujours courant, ils couvrent trente ou quarante kilomètres. Ils connaissent admirablement le terrain et, hors Salah qui feint de trouver leur habileté naturelle, nous avons peine à comprendre par quel sortilège ils parviennent à se diriger rapidement, tant les pistes s'entre-croisent en tous sens, pistes éphémères que créa le pas d'un homme ou d'un animal, tant les dunes sont semblables les unes aux autres, tant est grande, enfin, la difficulté de reconnaitre, à quelques mètres de leur ouverture à même le sol, la présence de ces points stratégiques, importants et rares, que sont les puits.

Nous trottons sans relâche ; dans la plaine, la végétation est assez touffue et vient à mi-jambe des chevaux. De temps à autre, nous escaladons une éminence sablеuse. Le jour est venu ; il nous permet de constater que notre escorte est nombreuse et a bon air. Derrière nous, le maghzen, carabine en bandoulière, le grand sabre de cavalerie appliqué suivant la longueur de la selle. Derrière et sur les flancs, tous les indigènes mobilisés dont le point de concentration était Sabrya. Ils sont plusieurs centaines, les uns à cheval et les autres à chameaux : tous sont armés ; beaucoup sont pourvus de vieux fusils misérables ; il en est qui portent des fusils de chasse ; un cheikh exhibe, avec quelque fierté, une carabine anglaise à répétition, cadeau précieux d'un Européen de ses amis.

On voit de beaux cavaliers, couverts de vêtements aux couleurs éclatantes et montant des coursiers de choix, à côté de *meskines*, aux burnous en lambeaux, sur des

chevaux efflanqués. Tous superbes de dignité, impassibles et fiers, mariant aux taches claires ou sombres des robes de leurs montures les tons variés de leurs costumes bigarrés, sur la tache jaunâtre des sables.

Aouïnet-Raja ; quelques palmiers, quelques maisons ; un petit, tout petit village dans une oasis toute petite, mangée, dévorée par une dune qui, d'année en année, gagne sur elle. Le kébir nous offre l'hospitalité et veut nous faire hommage des mets de choix de la *diffa*. Nous n'avons pas le loisir d'accepter. Il comprend notre hâte et, malgré qu'il désire vivement faire acte de politesse, il souhaite aussi ne point retarder notre arrivée au point d'eau. L'oasinette d'Aouïnet-Raja court risque d'être la première razziée et, la veille, tous les adultes du village sont partis ; ils sont allés, pour en défendre les abords, au puits qui commande l'accès de la région; nous les y retrouverons.

Ce sont donc seulement des femmes, des vieillards ou des infirmes et des enfants qui nous regardent passer et aussi, avec une curiosité hautaine et un peu d'envie, beaucoup de *sloughis*. Je n'avais jamais, d'un seul coup, autant vu de ces lévriers arabes. On m'apprend que les sloughis d'Aouïnet-Raja sont réputés : les habitants les dressent jeunes à la chasse aux gazelles et les vendent parfois de bons prix. Les bêtes altières seraient fort heureuses de venir avec nous ; elles hésitent quelque temps, puis, volages, rejoignent la colonne, galopent sur ses flancs, joyeuses de reprendre la vie nomade, de retrouver les plaisirs de la course et de la chasse.

Bientôt nous faisons une courte halte ; quelques instants de repos entre deux bancs de sable nus; c'est, dans un coin, un creux rempli d'herbes hautes ; çà et là cavaliers, chevaux et chameaux sont autant de taches multicolores ; les burnous blancs, les manteaux bleus, les haïcs de toutes nuances sèment de notes ardentes ou tendres

le fond verdâtre, entre les parois jaunes des dunes, sous la nappe de lumière égale et blanche du soleil. Ces sortes de cirques ne sont pas rares dans le désert; il en est de si bien fermés et cachés que les indigènes, insoucieux qu'un hasard n'y conduise des voleurs, y abandonnent leurs chameaux, des semaines entières, pour laisser reposer et pâturer.

On me montre un puits; l'ouverture, masquée par la brousse, bée au ras du sol; il est creusé profondément dans la pierre dure et ce furent sans doute des Romains qui firent ce travail. Les parois sont curieuses; les cordes des récipients qui, depuis des siècles, vont s'y emplir d'une eau qui se trouve être fort limpide, les ont entamées et y ont creusé force rigoles; on voit des traces de grosses cordes et, dans celles-ci, de plus petites, dans lesquelles de minuscules ont laissé des empreintes régulières. Le bord est sillonné, festonné, déchiqueté. Il faut presque le toucher pour reconnaître l'existence du puits. Ce sont ces points à peine visibles qui sont les clefs du Sahara; ce sont ces petits trous, dont rien ne relève l'emplacement, qui commandent les routes du pays de la soif. Pressés de près par l'ennemi, les Touareg font le sacrifice d'un chameau et jettent son cadavre dans le puits: l'adversaire assoifé cesse la poursuite, réduit à chercher au plus vite de l'eau pure.

Nous partons. Cette fois, c'est la plaine, plaine caillouteuse, semée de végétations rabougries. Rien devant nous, ni à droite, que l'immensité vide baignée de lumière et pleine d'un air subtil et chaud. A gauche, une dune, banc de sable long de cinq ou six kilomètres, large de deux. Bientôt notre guide change de direction et nous dirige vers elle; pour éviter un détour assez long, il décide que nous la franchirons; nous la traverserons en sa moindre épaisseur.

Elle est tout à fait comparable à celles que l'on voit

sur le bord de la mer. Soumises au caprice des vents, comme celles qui bordent l'Océan, les dunes du Sahara, se déplacent quelque peu et se déforment d'année en année. Sur son sable pur et fin, où se cachent des insectes et des reptiles, l'œil ne perçoit rien de ce qui vit. Tous les cavaliers mettent pied à terre ; les chevaux, tenus en main, avancent très péniblement. Les chameaux passent chargés et sans aucune peine.

Nous marchons en file indienne et nous glissons entre les masses aux contours arrondis aussi hautes que de hautes maisons ; elles arrêtent tôt le regard, dont quelques pas souvent suffisent à limiter le champ. Tantôt grimpant et tantôt descendant, nous allons lentement, car la marche est pénible.

De l'autre côté de la dune, nous retrouvons la plaine. La colonne se reforme sans trop de lenteurs ; le guide nous conduit avec une sûreté étonnante. Notre course continue... interminable.

L'air, d'une pureté admirable, commence à être très chaud. Vers onze heures, — nous jugeons de l'heure d'après la position du soleil, car depuis longtemps nous ne nous soucions plus de faire usage de montres, — quelques tentes, de ces grandes tentes d'un brun malpropre des douars, apparaissent. Nous nous haussons sur nos étriers et apercevons des silhouettes humaines. Ce sont les gardiens du puits (1), dont il importe de défendre l'accès. Venus dès le premier signal, ils attendent d'être renforcés. Nos indigènes ne se contiennent plus. Les chevaux hennissent et gagnent à la main. Dans le Sud, il est de règle d'arriver à toute allure, « avant que la balle ait eu le temps de frapper ». Amis ou ennemis doivent être surpris; il ne faut pas leur laisser le loisir de se mettre sur la défensive. Au dire des

---

(1) Puits de Bir ben Grira.

Arabes, c'est la bonne méthode. Elle permet de frapper l'adversaire à l'improviste et empêche les alliés d'attaquer par erreur.

La galopade se déchaîne, effrénée. Ah! la belle fantasia! Qu'on imagine ces centaines de chevaux arabes, de ces bêtes impressionnables, nerveuses, excitées et s'excitant les unes les autres, chargeant droit devant elles, les flancs tenaillés, la bouche libérée, les naseaux ardents, grisées au bruit des sabots sur le sol et, dressés sur les selles, les cavaliers aux vêtements éclatants, faisant de grands gestes de conquête et hurlant à bouche largement ouverte leur joie d'arriver et leur passion de victoire et le bonheur de vivre, d'agir, de s'enivrer de mouvement et de vitesse. C'est un délire qu'aiguillonne le désir de dévorer l'espace et le vertige enflamme les plus calmes et les plus réfléchis. Tourbillon, avalanche de gens et d'animaux au paroxysme d'une énergie qui étanche, apaise, par une minute d'affolement, l'énervement continu des chevauchées interminables. L'air fouette le visage et donne, sous le ciel brûlant, l'impression d'une brise délicieusement fraîche qui exalte notre ardeur.

Ceux qui nous attendaient au puits viennent droit au-devant de nous en courant; masse contre masse, la nôtre énorme et la leur exiguë : cinquante piétons à peine, impatients de nous voir. Pas une chute, pas le moindre accident; à cinq pas l'une de l'autre, les deux troupes s'arrêtent net, nos chevaux droits sur les jarrets; devant nous, ceux que nous venons secourir, immobiles tout à coup, les bras tendus vers nous et criant, essouflés : « Sahèd! Sahèd! Merci, merci » (d'être venus).

L'attente.

Non loin du puits trois tentes sont dressées : l'une nous est destinée, elle est spacieuse, un tapis en couvre le

sol; c'est une installation suffisante, luxueuse pour des gens qui, souvent, dorment à la belle étoile.

Un immense plat de bois, sur lequel s'élève une montagne de couscouss, nous est apporté. Il est délicieux, ce couscouss, et délicieux encore ce beurre arabe. de saveur forte, que j'avais toujours jugé indigne d'être mangé et que depuis ce jour j'ai trouvé à mon goût. Des quartiers de mouton, des galettes en guise de pain; jamais repas ne fut dévoré de meilleur appétit.

L'après-midi se passe en causeries et en promenades non loin du point d'eau. De nos gens, les uns nous content leurs chasses, d'autres nous décrivent les régions que nous ne connaissons pas. Un nomade dépeint longuement les pays qu'il faut parcourir pour gagner Rhadamès et nous écoutons avec plaisir son récit qui nous mène tantôt en des lieux charmants et tantôt en d'autres grandioses et affreux. L'indigène est volontiers poète; son imagination colore son verbe; elle embellit, déforme, agrandit ces paysages africains, dont il rend, toutefois, avec exactitude, la solitude et la grandeur sinistres; nous prenons un plaisir d'enfant à le suivre en pensée dans les dunes jaunes, dans les plaines et dans les brousses grisaillées, dans les montagnes rouges ou noires.

Le hralifa Belgacen ben R... s'intéresse vivement à nos bottes; ce sont des gants souples d'un cuir excellent richement brodé d'argent et d'or; elles viennent de Tripoli; leurs extrémités s'insinuent aisément dans la babouche jaune, la *belra* traditionnelle, au-dessous de l'éperon qui cercle la cheville. Il nous donne des conseils utiles; ces bottes sont trop jolies pour n'être point entretenues avec soin; il sait de précieuses recettes pour les rendre éblouissantes et douces.

Le charme de ces journées passées en liberté dans le désert est infini. Il semble que l'homme revienne à ses primitives destinées et l'on se sent plus près du grand

Tout, une fois rompu, brisé le lacis fin et ténu, la trame minuscule et puérile, extrêmement puissante, de nos menues occupations quotidiennes de civilisés. Nos ancêtres devaient être heureux; point de contradictions en eux, en eux point d'incertain. L'immensité sur la terre, le ciel étoilé sur la tête, l'eau des puits, la chasse, la guerre, et les joies et les douleurs, les colères et les passions violentes et sincères, et *humaines* sincèrement, puis le repos armé, les membres las, le sommeil de l'homme dans le sommeil du monde. Le contact du Sahara fait tressaillir nos organes comme au choc d'un passé lointain et oublié, sorte d'inconnu retrouvé ; au cerveau et au cœur montent des bouffées d'allégresse de vivre de la vie de nos ascendants mystérieux.

Dans l'immensité, l'homme redevient un homme, ardent, brutal, sauvage peut-être, mais vivant ; il cesse d'être la marionnette gantée des salons et des boudoirs.

Chambas et Touareg tiennent, bien entendu, une place importante dans nos propos. On nous enseigne par quoi ils diffèrent et sont les uns ou les autres particulièrement redoutables.

Venus de loin, parfois de plus de cent kilomètres dans la journée, les bandits s'abattent sur une oasis comme un vol de corbeaux. Aux premières heures de la nuit, — leurs femmes, leurs enfants, leurs esclaves demeurés à quelque distance, — les guerriers, armés de pied en cap, se glissent sournoisement dans le village endormi. Alors se produisent des scènes d'horreur, dont les récits que nous entendons trahissent encore le frémissement douloureux. Sédentaires, médiocrement belliqueux, surpris par les brigands à l'improviste, ne possédant que des armes mauvaises, les habitants de l'oasis se laissent piller et égorger. Les Chambas emportent tout ce qu'ils estiment de valeur, tuent ceux qui résistent et fuient avec leur butin. Je comprends maintenant les haines de

nos Arabes. Le Touareg et le Chamba, c'est l'oiseau de proie; c'est la panthère ou le chacal, arrivé par surprise, qui massacre et qui vole et qui se sauve dans l'inconnu. Avant l'occupation française, ces razzias étaient incessantes et le souvenir en est vivace. Nous pouvons être assurés que nos hommes feront bonne garde et seront courageux : les nomades, parce qu'ils aiment le danger; les autres, parce qu'ils se sentent soutenus. Auquel de ceux qui nous entourent n'ont-ils pas ravi un être aimé? Quel habitant d'oasis, vieillard ou adulte, n'ont-ils pas rançonné?

Un vieux se démène fort et se répand en imprécations frénétiques. Sans doute, il porte le deuil d'un fils chéri, tué par les Chambas; mais je ne l'interroge pas; il est trop en colère, son récit serait long.

La nuit venue, après le traditionnel couscouss, nos gens, en gaieté, font un grand feu, chantent et dansent devant notre tente. Nous les renvoyons tôt. D'après les prévisions des plus expérimentés, les Chambas viendront dans la nuit; si l'aube se lève sans qu'ils aient paru, c'est que, nous ayant éventés, ils se seront enfuis. Il faut être prêts à les recevoir: nous couchons sur nos armes.

Etendus sur le tapis de la tente, nous cherchons à dormir un peu; autour, les indigènes, couchés dans leurs burnous, sommeillent sur le sol; des sentinelles veillent; de temps en temps, un hennissement, un chuchotement à voix basse, le pas d'un homme qui a cru voir quelque chose de suspect, quelqu'un des mille bruits d'une troupe qui repose, nous tirent de notre torpeur. Par les deux ouvertures triangulaires de la tente qui se font face, nous apercevons des coins du ciel plein d'étoiles; nous prêtons l'oreille, ce n'est rien...

A chaque alerte, nerveuse, inquiète, apeurée, *Sayada* (la Chasseresse), la jolie sloughia du lieutenant de F..., se lève, nous piétine sans façons, se précipite hors de la

tente et envoie aux nues, ou à quelqu'un de ceux de son espèce, des abois longs et plaintifs.

Le retour. — Panique.

Ils ne sont pas venus (1) ! L'honnête Salah est consterné. Nous sommes tous désappointés. J'ai désiré la bataille. Suis-je donc si vite devenu un barbare ?

Nous laissons quelques hommes au puits ; les adieux sont chaleureux et brefs. Je regarde nos gens déjà en route ; l'allure extravagante des chameaux au trot m'amuse un instant ; sans m'attarder à ce spectacle fantasque, accompagné fidèlement du seul Salah et muni d'indications précises, après avoir consulté le soleil, je pique droit dans la direction indiquée.

Je rejoins Kebilli par le plus court. Retour pénible, car la perspective de voir du nouveau ne voile plus la monotonie du parcours au travers des dunes et des brousses. Deux oasis jalonnent le trajet : celle de Douz, où je compte déjeuner, et celle de Djemna.

Le poste de Douz est, du côté du désert, le dernier de la Nefzaoua qui soit occupé militairement. Un bordj y fut construit par les Européens ; la garnison est des plus faibles ; elle se compose d'un seul cavalier du maghzen, encore les exigences de son service l'entraînent-elles souvent au loin. Un ingénieur suisse vécut longtemps à Douz, il y prit le langage et les mœurs des indigènes et put sans encombre visiter Rhadamès ; on dit qu'il en revint avec des documents fort intéressants. C'est de Douz,

---

(1) Le rezzou de Chambas que nous attendions se dirigea vers la Tripolitaine et y fit des razzias. Puis, au moment où l'on ne se souciait plus de lui, il revint vers la Nefzaoua ; fort heureusement, des postes avaient été maintenus aux principaux puits ; grâce à cette sage précaution, aucune déprédation ne fut commise. Signalons en passant le secret de la tactique contre Touareg et Chambas : *Se garder ; ne pas combattre à l'arme blanche.*

enfin, que partit Morès et c'est à Douz qu'il vit pour la dernière fois des Français.

Le village est assez coquet; on y distingue deux parties : l'une haute, bâtie sur une dune; l'autre basse; des maisons rectangulaires et plates, des palmiers droits sous le ciel bleu, du sable fin, autour la brousse et le désert. Voilà Douz.

Les hommes valides ont rejoint l'expédition; tout ce qui est resté vit dans l'anxiété; l'annonce d'un rezzou a troublé toutes les cervelles; puis les habitants de Douz comprennent mal l'utilité d'une mobilisation générale qui prive l'oasis de ses défenseurs et réunit contre les envahisseurs tout ce que le pays a de gens en état de prendre les armes. Jadis, chacun se protégeait soi-même sans souci des calamités qui atteignaient les voisins.

Je descends dans la partie basse du village, chez le hralifa Belgacen ben R...; il n'est pas encore de retour; ses fils, grands garçons aux allures d'aristocrates, me conduisent dans une chambrette aux murs blanchis à la chaux; elle est propre et nue; je m'étonne d'y voir une chaise, une table, des assiettes, une fourchette. Pour me faire prendre patience, on m'apporte tout de suite des œufs.

Il fait très chaud; c'est une heure de repos et de sieste. Tout à coup, dans le silence recueilli, habituel aux pays arabes, une clameur s'élève, cris suraigus de femmes endeuillées sans doute, car toujours le spectacle de la mort les pousse à des manifestations violentes. La plainte s'élève, s'étend, pénètre, plaintive et cruelle, dans les oreilles et fait tressaillir tout l'être. Salah entre, l'air soucieux :

« Si Thebib, les femmes *criaient* (crient) beaucoup.

— Que se passe-t-il? Un mort?

— *Manarf* (je ne sais pas).

— Va; informe-toi. »

La clameur grandit; elle n'exprime pas la douleur, mais la crainte, la terreur de gens que le danger menace. Salah revient, l'air sombre, une pensée indécise masquée par les paupières mi-baissées.

« Eh bien? qu'y a-t-il? Un mort ou autre chose?

— *Manarf;* les femmes *criaient* (crient) plus fort que pour un mort.

— Alors qu'est-ce?

— *Manarf.* »

Il a son idée et ne la dit pas; je lui enjoins de continuer son enquête. Il sort.

La plainte devient plus cruelle, plus aiguë, plus furieuse. Maintenant, des voix d'hommes s'y mêlent et l'on entend le cri d'épouvante, le cri de la terreur à l'arrivée des rezzous surgissant inopinément; le cri du massacre et du sang : *Oak, Oak, Oak!...*

Je sors; ce que je vois alors est inoubliable. Jamais créatures humaines menacées d'être dévorées par le feu, ou englouties par les eaux, jamais victimes menées au supplice, condamnés traînés sous le couperet, ne manifestèrent, avec plus de force et d'angoisse démente, leur terreur épouvantée que les malheureux qui s'enfuyaient éperdus, et dont le flot me renversa presque. Femmes, enfants, hommes faits qu'on eût pensé au loin avec leurs camarades, de toute la vitesse de leurs jambes fuyaient l'oasis, hurlant, les gestes éperdus, les traits convulsés, le regard fou.

Et toujours le cri : *Oak, Oak, Oak!...*

La force manque à certains de se sauver; ils s'étendent sur le sol, la face contre terre, le cou tendu, bétail misérable qu'il suffirait de se baisser pour égorger. Ainsi firent jadis beaucoup des leurs, que les Touareg n'eurent qu'à frapper.

De leurs mains, des femmes cachent leur visage pour ne pas voir. D'autres dansent sur place, s'égratignent le

visage et font couler leur sang. Je saisis un fuyard à bras le corps et, le menaçant, je le force à s'expliquer. Il me montre la partie haute de Douz en criant : « Touareg, Touareg », et m'échappe.

Salah seul est resté calme. Il s'approche de moi, joint les talons, me salue, l'attitude impeccable, et me dit :

« Et, maintenant, mon lieutenant, que nous reste-t-il à faire ? »

J'observe qu'il est superbe de dignité, le bon Salah ; seulement, ce que j'eusse pensé impossible, sa face bronzée a pâli. Je lui ordonne d'amener nos chevaux.

Quelques horions pour écarter des gens empressés qui détachaient nos montures avec une précipitation suspecte, car elles seraient le salut pour eux qui ne pensent qu'à fuir, et nous sautons en selle.

J'arrête tous ceux qui me paraissent avoir conservé une lueur de sang-froid et leur donne ordre de me rejoindre au bordj sur-le-champ, avec tout ce qu'ils pourront assembler d'armes. Au galop, nous gagnons le haut Douz; il est vide, mais vide de Touareg aussi bien que d'habitants. Une exploration de l'oasis ne montre pas trace d'ennemis. C'était une panique; déjà des vieillards qui se réunissent à la mosquée en conviennent.

Un garçonnet avait crié en tombant d'un palmier; sa mère avait crié de même ; les voisins avaient aussitôt fait chorus sans savoir ce dont il s'agissait. Dans ce milieu craintif, énervé, émotionné au plus haut point depuis quelques jours par l'annonce d'un rezzou et par les préparatifs de résistance, comme une traînée de poudre, les *oaks, oaks* dont on sait qu'ils signifient l'invasion, le pillage et le meurtre, étaient partis tout seuls.

Mais la vérité est trop simple ; à des cerveaux arabes, il faut une explication qui excuse davantage d'avoir eu peur sans raison et réponde aux passions locales. Même au seuil du désert, encore qu'il ne s'y trouve pas de clo-

chers, l'esprit de clocher est tout-puissant. Une légende s'est déjà faite: ce sont les habitants d'une minuscule oasis voisine et rivale qui se sont divertis à effrayer ceux de Douz; voilà un grief nouveau à leur encontre.

J'achève le déjeuner interrompu et nous prenons le chemin qui mène à Djemna. Salah est exaspéré; il répète sans cesse : Chiens, chiens de *Douzis* (1), chiens, chiens, chiens... »

Salah est Kabyle.

Djemna.

Comme dans toutes les oasis, des palmiers qui, la tête au soleil, le pied dans la seghia (2), selon la comparaison habituelle, abritent une terre couverte d'un fouillis de végétations vivaces et précieuses dans lesquelles grouillent des bêtes, endroits aux dimensions restreintes, où par la vertu de l'eau semble se concentrer toute la vitalité d'étendues immenses et qui paraissent un défi de la vie au désert; des rues où ne se voient pas de fenêtres, des maisons plates; sur les terrasses et sur les murs, des chiens qui courent avec l'air de nous invectiver furieusement; parfois, un chat famélique, pauvre bête misérable, prête à dévorer quoi que ce soit, fût-ce un enfant nouveau-né; de rares passants calmes et dignes.

Nous acceptons de prendre une tasse de *caoua* chez le cadi, physionomie fine et douce d'indigène lettré et retors. Coquette sa maisonnette; nous abandonnons volontiers nos babouches en pénétrant dans une chambre dont le sol et les murs sont tapissés avec goût par des nattes. C'est frais et gentil.

---

(1) Douzis, habitants de Douz.

(2) Seghia, ruisselet généralement de création artificielle et destiné à l'arrosage.

En selle ; nous approchons du but. Bien qu'ils soient fatigués, les chevaux soutiennent l'allure avec ardeur, car ils sentent proche le lieu du repos. Une dernière touffe de palmiers sur une élévation de terrain ; c'est Rahmate, et le paysage familier paraît à nos yeux.

A gauche, les terres chotteuses, à droite la montagne en dents de scie : entre deux, devant nous, une première ligne d'un vert sombre, c'est l'oasis de Kebilli et, plus loin derrière elle, une autre plus épaisse, ce sont Télémine et Mansourah. Nous sommes au cœur de cette province curieuse et attachante, affreusement monotone par endroits et que font cependant si variée ses collines, ses oasis, ses sables, ses dunes, son chott ; éléments sans complications ; ce n'est rien ; c'est simple et c'est immense et cela prend l'homme au cœur comme le ciel, comme la mer.

Les lignes se précisent ; des détails apparaissent ; à la lisière de l'oasis, tapi dans un angle, notre castel ; il a grand air, ce manoir indigène, protecteur du pays, dont le pillage tente les seigneurs Touareg. Au pied de ses murs, deux chemins à angle droit : l'un mène à Gabès, l'autre à Douz ; le bordj commande la route qui va du connu à l'inconnu, des pays peuplés à celui de la solitude et de l'épouvante.

Au croisement de ces deux voies, un palmier très haut, que les rafales ont à jamais courbé ; il est isolé comme une sentinelle. Que de passants singuliers il dut impressionner ; bandits et aussi victimes apeurées, cavaliers dans l'ivresse frénétique de la victoire ou dans l'angoisse folle de la fuite éperdue, car l'histoire vite oubliée de ce pays de sang n'est faite que de crimes et de pillages, d'assassinats, de vendettas, de trahisons et de batailles ; il n'est point de pierre que n'ait rougie du sang humain. Aujourd'hui, le drapeau de la France flotte sur le bordj, et le grand palmier, les jours où la

poudre parle, n'abrite plus que les paisibles spectateurs des fantasias et des fêtes.

Sous le ciel pur, des palmiers de l'oasis se profilent nettement ; des silhouettes d'hommes apparaissent ; bientôt devient visible le mince fil de fer du télégraphe, petit fil ténu qui nous rattache au monde civilisé, à tout ce que nous aimons, à ceux que nous chérissons, petit fil ténu d'où viennent les ordres subits, les joies, et les chagrins aussi, fil imperceptible par lequel d'autres volontés, d'autres cœurs agissent sur les nôtres comme pour nous rappeler que nous ne sommes pas oubliés, lien frêle dont le rôle dans l'immensité des choses est ici plus grand que partout ailleurs, auquel nous devons nos joies et nos douleurs les plus profondes, par lequel nous apprenons les événements dont se tisse, en mailles souvent insoupçonnées, la trame inéluctable et mystérieuse de notre destinée...

Abiba

(HISTOIRE DU SUD TUNISIEN)

Au lieutenant Martial de Roffignac, à Tours.

Le chef des Ouled Yacoub, Salah ben Othman, était un homme d'une cinquantaine d'années, au profil d'aigle, à la figure énergique et calme. Grand, maigre, osseux, c'était un cavalier accompli, un chef impassible et plein d'audace, respecté des siens, comme le représentant d'Allah sur la terre. Accompagné de son fils préféré, Mohammed, l'aîné de ses enfants mâles, il regagnait un jour, à la tête d'une dizaine de cavaliers, le gros de la tribu campé au puits de Bir-Touïl, situé aux confins du Sahara tunisien. En passant à hauteur de l'oasis de Sabrya, la petite troupe fut subitement attaquée par des guerriers de la tribu ennemie des Mhrazigues, cachés dans un pli de terrain. Les Ouled

Yacoub étaient braves; au commandement de Salah, ils mirent pied à terre, laissèrent à trois d'entre eux le soin de tenir les chevaux et, brandissant leurs poignards et leurs sabres, s'élancèrent sur les assaillants avec tant d'impétuosité et de courage que bientôt le vide se fit autour d'eux et que les Mhrazigues prirent la fuite. Entraîné par son ardeur, Mohammed, le fils aimé de Salah, s'était lancé à la poursuite de deux guerriers ennemis. L'un d'eux se retourna : c'était le chef des Mhrazigues, Belgacen ben Ahmet; seul il était armé d'une arme à feu, un vieux tromblon chargé jusqu'à la gueule; il attendit le jeune homme, le visant avec sang-froid. Le père arrivait en courant.

« Arrête, s'écria-t-il, arrête, je... »

Mais nul ne sut jamais ce qu'il allait proposer au guerrier qui tenait la vie de son fils entre ses mains, car le coup partit et Mohammed tomba foudroyé. Aussitôt le Mhrazigue s'enfuit.

Le chef Salah prit dans ses bras le cadavre sanglant de son fils et baisa ses yeux. Puis on remonta à cheval et on s'enfuit à toute bride rejoindre le campement, où l'arrivée du père tenant dans ses bras le cadavre de son fils provoqua chez les Ouled Yacoub les signes de la plus extrême douleur. Le soleil disparaissait à l'horizon, Salah se prosterna et pria. Quand il se releva, il s'approcha du cadavre et prononça des paroles de haine et de vengeance :

« Périssent tous les Mhrazigues, meure Belgacen qui a tué mon fils. Meurent tous les enfants issus de lui et tous ceux de sa famille : femmes, nouveau-nés ou vieillards. Je les atteindrai tous, j'en fais le serment. »

Puis il fit enterrer son fils et jamais plus ne prononça son nom chéri.

De toutes les tribus ou factions dont la rivalité en-

sanglantait à cette époque la Nefzaoua, les deux plus importantes étaient celle des Mhrazigues et celle des Ouled Yacoub, que des siècles de haine séparaient. Assassinats, guet-apens, batailles rangées, trèves rompues sans avertissement, formaient la trame sanglante de l'histoire de ce pays, dont le caïd, représentant de l'autorité plus nominale que réelle du bey de Tunis, entretenait l'agitation, divisant pour régner, s'appuyant tantôt sur les uns, tantôt sur les autres. Depuis longtemps on le disait toutefois secrètement favorable aux Mhrazigues, plus sédentaires, plus disciplinés et payant mieux l'impôt. Mais, dans l'année qui suivit l'assassinat du fils du chef des Ouled Yacoub, les choses changèrent complètement et ces derniers reprirent l'avantage. On rapporta la cause des événements qui survinrent à un voyage que Salah ben Othman fit à Tunis, où il demeura plusieurs mois et dépensa beaucoup d'argent. Son retour au pays fut suivi à brève échéance de l'arrivée d'un nouveau caïd qui, muni de l'investiture du bey, chassa son prédécesseur à l'aide d'une petite troupe de partisans et grâce à l'appui de tous les mécontents du pays et des Ouled Yacoub, en faveur desquels il se déclara ouvertement.

Dès lors, le sort des Mhrazigues fut réglé; les principaux d'entre eux furent massacrés. Salah tua de sa propre main le meurtrier de son fils et tous ses enfants, à l'exception du dernier, Ahmadi ben Belgacen; les parents proches, les amis les plus chers des victimes furent réduits à une soumission honteuse; quelques-uns s'enfuirent et l'on assure que la haine de Salah les poursuivit jusqu'en Tripolitaine. Le dernier et seul survivant des fils de Belgacen tomba enfin sous les coups d'un des fils de Salah; sa femme Ourida put, à grand'peine, en fuyant à travers le chott, sauver sa vie et celle de ses deux enfants : un fils nouveau-né et une

fillette de quatre ans. Le fils s'appelait Hassein et la petite fille Abiba, ce qui en arabe veut dire *amie*. C'est tout ce qui restait de la famille de Belgacen. Ils étaient cachés à Nefta. Ne pouvant les y atteindre, Salah, estimant qu'ils devaient périr comme les autres, envoya, pour les mettre à mort, des émissaires.

Des semaines passèrent sans qu'ils revinssent.

Or, un soir, peu de temps avant l'heure de la prière et non loin de l'endroit où Mohammed avait été assassiné, on vint prévenir Salah ben Othman, au milieu de ses gens, qu'une femme, montée sur un mulet et tenant deux enfants dans ses bras, était arrêtée près des tentes et demandait à parler au chef. Il la fit comparaître. C'était une femme épuisée par les fatigues et par les privations; elle allaitait un nourrisson; une fillette de quelques années la suivait. Arrivée devant le chef, elle posa à terre l'enfant nouveau-né et, se prosternant, elle appliqua son front sur le sable, tandis que la fillette regardait étonnée, un doigt devant les lèvres, dans une pose enfantine et charmante. Le cœur de Salah fut soulevé de joie, car il comprit que ses victimes étaient devant lui. Néanmoins, il demanda à la femme qui elle était. Elle se leva et répondit :

« Chef Salah, je suis Ourida, femme d'Ahmadi ben Belgacen, et voici mes deux enfants, ce petit garçon Hassein et sa sœur Abiba. Et je viens te dire ceci : tu as tué mon mari, tu as tué son père et ses frères et tous ceux de sa famille. Maintenant je reste seule avec ces deux petits. Je te les amène pour que tu les tues aussi et moi avec, car je ne puis vivre sans eux. »

Pendant qu'elle parlait, Abiba, inconsciente des choses terribles que disait sa mère, fixa sur le vieillard son regard ingénu et lui sourit doucement; son sourire était frais comme la rosée et le regard de l'enfant re-

mua le chef jusqu'aux entrailles, car il lui rappela le temps où il aimait Yamina, la mère du fils regretté.

Il ordonna qu'on prît soin d'eux et que l'on donnât à manger à la mère et à la fillette. Puis il se prosterna et fit avec ferveur la prière du soir.

Ses dévotions finies, il mangea; puis, son repas terminé, accroupi au-devant de sa tente à la façon arabe, il manda ses fils et ses guerriers. Ils vinrent et, debout, formèrent le cercle devant lui; au milieu on plaça la mère et les enfants. Le cheikh (1) Salah prit la parole :

« Oulad Yacoub, dit-il, je vous réunis pour vous faire savoir ma volonté. Vous m'avez toujours obéi comme il convenait et vous m'avez fidèlement suivi dans les guerres et dans les rezzous (2); nos ennemis ont été abattus. Belgacen ben Ahmet avait tué mon fils, j'ai tué Belgacen ben Ahmet; j'ai tué son fils Amor, son fils Saïd et son fils Abdallah; et mon fils a tué son dernier fils Ahmadi; tous les siens sont morts ou ont fui et ne peuvent plus nous nuire. De sa famille, il ne reste plus aujourd'hui que cette femme, qui était la femme d'Ahmadi, et ses deux enfants. Et voici que cette femme est venue vers moi pour demander l'aman (3). Si Dieu le permet, le petit-fils de Belgacen, ce nourrisson Hassein, vivra et deviendra un homme. Mais chaque année, depuis ce moment jusqu'à sa mort, les siens ou lui enverront au chef des Oulad Yacoub un burnous rouge frangé d'or. »

Il se leva et se dirigea vers la mère; posant une main sur la tête de l'enfant, il regarda ses guerriers dans les yeux et leur dit :

« Tant que cet hommage sera rendu, Hassein ben

---

(1) Cheikh, chef.
(2) Expédition organisée en vue d'un pillage ou d'un combat.
(3) *Aman*, pardon, soumission.

Ahmadi sera sacré pour vous; je vous défends de lui faire aucun mal. »

Il reprit sa place, s'accroupit, son visage redevint impassible et ses doigts commencèrent à égrener un long chapelet arabe. Les guerriers se dispersèrent; aucun d'eux ne ressentit de dépit, car les haines anciennes étaient éteintes.

Ourida emmena ses deux enfants et le tribut fut régulièrement payé pendant douze ans. Au bout de ce temps, Hassein vint à mourir, emporté par les fièvres, mais personne n'accusa jamais aucun Ouled Yacoub d'avoir contribué à sa mort. Abiba vit encore. Son histoire la rendit intéressante et, lorsque la France vint apporter à son pays les bienfaits de la paix et de la justice, souvent des femmes d'officiers la firent venir auprès d'elles et la comblèrent de caresses et de petits cadeaux.

J'ai connu Abiba; elle avait une vingtaine d'années; mariée, déjà mère, elle était d'une parfaite beauté; j'admirais ses beaux yeux de gazelle au doux regard candide qui toucha le cœur du vieux chef ennemi; je pensais : « Petite Abiba, tu es une fleur exquise de pardon et d'oubli. Puisse le sentiment de pitié, qui te sauva, s'épanouir parmi les hommes de notre Algérie bien-aimée; puissent, à l'ombre du drapeau français, musulmans, chrétiens et juifs, oublieux des haines, des rancunes mauvaises et des préjugés de race, arriver à s'estimer et à s'aimer. »

Thebibs et Médecins.

Au capitaine Arnaud, au camp du Ruchard.

S'il n'est plus dans le monde musulman d'hommes illustres à la façon d'Avicenne et d'Averrhoès, par contre, on ne rencontre pas en Algérie et en Tunisie d'agglomération indigène qui n'ait ses rebouteux et ses thebibs. Tout n'est évidemment pas à dédaigner dans l'ensemble des procédés fort variés dont ceux-ci font usage; mais ils ignorent l'anatomie et la physiologie et l'imagination les égare bien plus souvent que l'observation ne les guide; aussi beaucoup de musulmans en viennent-ils à délaisser leurs coreligionnaires guérisseurs et même les marabouts. Ces derniers traitent les maladies par les oraisons, quelquefois par la suggestion, et presque toujours avec le secours de divers fétiches. Ils confient volontiers aux patients de petits sachets de cuir qui se portent *loco dolenti* à la façon d'un scapulaire ou que l'on attache à la chéchia; ces sachets renferment un écrit dont l'effet est souverain. De même certaines prières, transcrites par un saint homme sur un papier attaché à un bâton fiché dans le sol, ont la vertu de protéger les cultures des invasions de criquets. Les formes de la superstition sont innombrables (1), leurs origines très variées; il en vient du Soudan et de l'Asie sinon même de l'Europe ; il en est de turques et de persanes, certaines sont importées par les nègres ; beaucoup sont en désaccord avec l'esprit coranique et avec les textes.

Les expédients grossiers ou exclusivement religieux ne satisfont pas toujours, en matière de thérapeutique, les indigènes de notre colonie. Ils recourent au thebib

---

(1) V. P. Lapie, *Les Civilisations tunisiennes*, Paris, Alcan.

(médecin) européen. En Algérie et en Tunisie, les médecins sont aimés. Le médecin, le médecin militaire surtout, davantage connu dans les tribus et dans les douars, est populaire; on l'écoute volontiers; il a la confiance de ses malades, le respect de tout le monde.

Il le doit à son dévouement, qui est incessant, et à ce que ses fonctions ne lui permettent de faire que du bien; et ce bien est apparent.

« Thebib, me disait un indigène, seul bon pour l'Arabe; les autres toujours manger, toujours fâcher, toujours punir, jamais contents, toujours matraque. »

Il est permis de penser que les médecins sont, ou mieux, seraient les agents par excellence de la politique coloniale. Quelques-uns l'ont prouvé.

Mais il serait téméraire d'imaginer que le simple fait de se faire soigner par un médecin qui n'est pas musulman, ou seulement de se faire soigner par qui que ce soit, n'ait pas été jugé digne de retenir longuement l'attention des théologiens arabes. La maladie vient d'Allah; n'est-ce pas s'insurger contre sa volonté que prétendre faire disparaître ce qu'il a envoyé?

La nécessité parvient toujours à secouer la tyrannie du fatalisme et, dans les cas embarrassants, la subtilité des arguments résoud les problèmes au mieux des intérêts humains. On a d'ailleurs exagéré le rôle du *mektoub* dans la vie des Orientaux et, lorsque l'indigène manque d'initiative ou de persévérance, il est souvent plus légitime d'en accuser sa paresse innée que sa résignation religieuse. L'Arabe est fataliste comme l'était Job sur sa couche d'immondices, comme le sont beaucoup de croyants, de toutes églises, qui vivent l'idée présente à l'esprit que le mal comme le bien sont toujours de source divine; des écoles catholiques et non des moindres professèrent hautement un véritable déterminisme.

En pays musulman, la soumission aux épreuves n'est

souvent qu'une forme de la nonchalance à laquelle, sous un ciel brûlant, cèdent volontiers, non seulement les indigènes, mais encore, peu ou prou, beaucoup de leurs vainqueurs.

En ce qui a trait aux soins médicaux, le doute n'est point possible: le Prophète lui-même a déclaré légitime de se préserver du danger. On raconte qu'on le vit presser le pas tandis qu'il passait près d'un édifice qui menaçait ruine.

« Veux-tu fuir les décrets de Dieu ? lui demanda-t-on.

— Si je fuis les décrets de Dieu, répondit Mohammed, c'est par l'effet des décrets de Dieu. »

Ce propos (1), rapporté par un fidèle et consigné dans des ouvrages de savants arabes, légitime la *précaution*. Les règles de la conduite à tenir en temps d'épidémie ont été de même formellement définies. Voici, noté dans un saint recueil, un récit transmis par Abdallah ben Abbès, cousin du Prophète :

« Omar ben El Khattab, deuxième calife, s'était mis en route pour se rendre en Syrie. Arrivé à Sargh, il trouva les chefs de l'armée, Abou Obeïda ben el Djarrah et ses compagnons qui étaient venus à sa rencontre. Ceux-ci apprirent à Omar que le choléra sévissait en Syrie. Omar dit alors à Abdallah ben Abbès :

— Appelle-moi les premiers Mohadjers (compagnons du Prophète qui émigrèrent avec lui de la Mecque). »

Ceux-ci furent mandés devant le calife, qui les consulta sur ce qu'il convenait de faire en raison des nouvelles reçues au sujet du choléra. Les avis furent partagés. Les uns disaient :

« Tu es parti pour mettre à exécution un projet dé-

(1) Il n'est pas tout à fait analogue à notre : *Aide-toi, le ciel t'aidera.* Toutefois, au Bédouin qui avait laissé sa chamelle à l'abandon, le Prophète dit : « *Attache-la et confie-toi à Dieu.* »

terminé; il nous semble que tu ne dois pas revenir sur tes pas avant de l'avoir accompli. »

D'autres disaient :

« Tu as avec toi le reste des compagnons du Prophète. Pourquoi les exposerais-tu aux dangers de cette épidémie ?

— Retirez-vous, leur dit Omar. »

Il convoqua ensuite les Ançars (habitants de Médine qui donnèrent asile au Prophète), dont les opinions furent aussi divergentes que l'étaient celles des Mohadjers.

Il fit alors comparaître ceux des vieillards de la tribu de Qoraïch, qui avaient pris part à la conquête de la Mecque et qui se trouvaient présents. Ceux-ci furent unanimes :

« Notre avis, dirent-ils, est que tu dois rebrousser chemin avec tout ton monde, au lieu de l'exposer au choléra. »

Aussitôt Omar annonça que le lendemain, il retournerait sur ses pas, et que l'on eût à faire comme lui. Abou Obeïda lui demanda :

« Penses-tu échapper aux décrets de Dieu ?

— J'eusse préféré, dit Omar, que cette parole sortît d'une autre bouche que de la tienne. C'est vrai. Nous fuyons des décrets de Dieu vers les décrets de Dieu. Imagine que tu as un troupeau de chameaux qui s'engage dans une vallée à deux versants, l'un fertile et l'autre stérile. Que tu les fasses paître sur l'un ou l'autre versant, ne sera-ce pas toujours en vertu des décrets du Très Haut ? »

Sur ces entrefaites arriva Abderrahman ben Aouf, qui était absent au moment du conseil.

« Je suis renseigné sur cette question, dit-il. J'ai entendu le Prophète prononcer ces paroles : « Si vous apprenez que le choléra règne dans un pays, n'y allez

pas; et s'il sévit dans le pays où vous vous trouvez, n'en sortez pas pour fuir la contagion. »

Omar rendit grâce à Dieu et partit.

Ces recommandations sont des plus judicieuses; elles ne font pas que le gouvernement français n'éprouve de grandes difficultés pour empêcher, en temps d'épidémie, le pèlerinage à la Mecque.

Le Prophète a formellement recommandé les soins médicaux (1) et a lui-même soigné. Un homme l'alla trouver et lui dit :

« Mon frère est malade.

— Fais lui boire du miel », répondit Mohammed.

L'homme revint une seconde fois :

« Donne-lui du miel », dit encore le Prophète.

Il revint une troisième fois : Même réponse. Il revint encore et dit :

« J'ai donné du miel à mon frère et il n'est pas guéri.

— Le corps de ton frère, dit le Prophète, ne peut démentir la parole de Dieu. Donne-lui du miel ».

Il le fit et le malade revint à la santé.

---

(1) Les Arabes demandèrent au Prophète :

« Envoyé de Dieu, ne devons-nous pas nous soigner en cas de maladie ?

— Certainement, répondit-il; soignez-vous, serviteurs de Dieu, car Dieu a assigné un remède à toutes les maladies, à l'exception d'une.

— Quelle est, dirent-ils, cette maladie sans remède ?

— La vieillesse. »

Il dit encore :

« Dieu n'a créé aucune maladie pour laquelle il n'ait également créé un remède. Quand on emploie le médicament approprié à une maladie, le malade guérit, par la volonté de Dieu. »

Je renvoie le lecteur à une brochure fort intéressante : *La médecine et les quarantaines dans leurs rapports avec la loi musulmane*, par Kamal Mohammed ben Mostafa ben El Khodja, professeur à la Mosquée Safir d'Alger. (Alger, traduction française, Pierre Fontana et Cie.)

Ceci explique que le miel tienne dans la thérapeutique indigène une place importante.

Un autre jour, Mohammed déclara :

« Trois choses procurent la guérison : le miel, les ventouses et la cautérisation; mais je recommande à mon peuple de ne pas recourir à la cautérisation. »

Cependant les indigènes acceptent volontiers d'être traités par des pointes de feu. Ils reconnaissent leur efficacité en beaucoup d'affections et elles ont le mérite de frapper leur imagination. Sur la table d'opérations, l'Arabe se montre généralement ou extrêmement courageux ou d'une pusillanimité excessive; il est permis de supposer que chez beaucoup la peur s'étaye sur un sentiment instinctif de méfiance envers les roumis; confié à leurs mains, au moment du danger, affleurent un fond d'hostilité intime et l'appréhension ancienne de l'envahisseur. Peut-être ne faisons-nous pas toujours ce qu'il faut pour les rassurer sur nos intentions.

L'interdiction faite par le Prophète d'employer certaines substances pour les besoins habituels de la vie subsiste-t-elle en cas de maladie ? Si l'obligation de se soigner existe (1), n'est-il pas des substances dont il ne soit pas licite de faire usage ? On ne rencontre que très exceptionnellement des indigènes qui manifestent de la répugnance à user des drogues qui contiennent une liqueur fermentée, ou qu'ils soupçonnent en contenir. En théorie, et aussi pour certains hommes imbus de l'esprit coranique et très religieux, de vrais cas de

---

(1) D'après le cheikh-el-islam Zakaria El-Ançari, l'étude de la médecine constitue une *obligation de suffisance*, c'est-à-dire une obligation que la loi religieuse impose, non à chaque musulman, mais à la communauté : lorsqu'un membre ou une fraction de celle-ci s'est acquitté d'une semblable obligation, cette obligation cesse d'exister pour le reste de la communauté. La prière des morts, la guerre sainte, sont des obligations de suffisance. (V. Kamal Mohammed, ouv. cit.).

conscience se présentent, qui ont provoqué des recherches studieuses de commentateurs du Coran. Le livre saint déclare :

« C'est Dieu qui a créé pour vous (les hommes), tout ce qui est sur la terre. »

Mais le Prophète a dit :

« Il (Dieu) n'a pas mis votre guérison dans ce qu'il vous a défendu. »

On en doit conclure que les substances impures sont dénuées de vertus curatives. Or, l'observation prouve que cela n'est pas. Aussi un théologien a-t-il donné des paroles divines, une interprétation ingénieuse, susceptible de tranquilliser les consciences :

« Dieu, a-t-il dit, vous a autorisés à recourir aux soins médicaux; il a assigné à chaque maladie un remède et si, dans ce remède, il est quelque chose de prohibé par la loi religieuse, alors que vous savez que le remède est de nature à assurer la guérison, l'emploi cesse d'en être prohibé, parce que Dieu n'a pas mis votre guérison dans ce qu'il vous a défendu. » (Ibn Abidin.)

On conçoit qu'il soit bon, pour qui exerce la médecine en Algérie, de savoir certaines des particularités de la loi musulmane; les indigènes apprécient la controverse lorsqu'elle est polie et admirent volontiers qu'on connaisse le Coran aussi bien ou mieux qu'eux. La brochure de Kamal Mohammed ben Mostafa ben El Khodja, professeur à la mosquée Safir d'Alger, traite de questions dont le médecin européen a parfois intérêt à se soucier; j'y ai renvoyé le lecteur. Il y découvrira, — ce qui ne le surprendra pas, — que les théologiens ne sont pas toujours d'accord.

Il est toléré aux croyants de faire usage des aliments impurs pour éviter de mourir de faim.

« Celui qui, cédant à la nécessité de la faim et sans dessein de mal faire, aura transgressé nos dispositions,

celui-là sera absous, car Dieu est indulgent et miséricordieux. » (Coran, V.)

Par contre l'usage du vin soulève les plus grandes objections et certains, non seulement prohibent l'application d'objets de pansements imbibés de solutions alcooliques, mais encore interdisent l'ingestion de vin à l'homme en danger de mourir de faim ou de soif, « car, dit le glossateur Dessouqi, la faim et la soif ne sont pas efficacement combattues par l'emploi du vin; au contraire, la chaleur que procure le vin ne fait que les augmenter... Si le malade passe outre à l'interdiction et absorbe, en guise de médicament, une liqueur fermentée, il doit être flagellé. »

La plupart des commentateurs célèbres, particulièrement ceux de l'école hanafite (1), sont d'opinion différente.

On pourrait croire que les indigènes éprouvent de la répugnance à se confier au médecin roumi. Il n'en est rien : ils s'autorisent d'un exemple illustre. Le Prophète lui-même consulta un médecin, El Harith ben Kelda, qui n'était pas musulman. L'iman El Mazari eut recours aux soins d'un médecin juif.

Celui-ci, content les Arabes, fit remarquer à son malade qu'en le tuant il accomplirait, au regard de la loi hébraïque, un acte méritoire.

Aussitôt guéri, l'iman s'adonna à l'étude de la médecine.

---

(1) Les rites orthodoxes sont au nombre de quatre, dont les principaux sont, en Algérie et en Tunisie, le rite hanafite et le rite malékite. Tout musulman a le droit de suivre l'une des quatre doctrines. « Il est permis (au musulman) de prier sous la direction d'un aveugle ou d'un fidèle appartenant à un rite orthodoxe autre (que le sien) ». (Perron, *Jurisprudence religieuse.*) Il existe aussi des sectes hérétiques : ainsi celle des habitants de l'ile de Djerba, celle des Mzabites. Les Vrais Croyants méprisent profondément ces derniers.

Au dire des jurisconsultes arabes, c'est, de préférence à tout autre, par un médecin de même religion que la sienne que le musulman doit se faire soigner, mais à la condition que ce médecin soit compétent. Un indigène, docteur estimé, ancien élève d'une Faculté française, exerce à Tunis. Partout ailleurs, en Tunisie, on ne rencontre guère parmi les indigènes que des guérisseurs. Aussi la plupart de nos protégés reconnaissent-ils notre supériorité dans les sciences médicales et leurs préférences ne vont-elles pas au thebib, mais bien au roumi. Un de mes amis, Arabe fort distingué de Tunis, m'en donnait une raison à laquelle on ne songe pas tout d'abord.

« Mes coreligionnaires, me disait-il, ont plus de confiance dans le médecin chrétien que dans le médecin musulman, ces médecins fussent-ils de mérite égal, parce qu'ils se doutent que nos histoires intimes ne vous intéressent pas. Si votre art vous amène à découvrir quelque singularité qui ne se doit point dévoiler, nous comptons sur votre silence, car nous vous tenons pour discret; au surplus, vous fussiez-vous déterminé à trahir vos patients, c'est dans votre monde, c'est à des chrétiens comme vous que vous conteriez nos misères familiales et ceci nous importe peu; les médecins musulmans au contraire, à tort ou à raison, me paraissent avoir des tendances à s'occuper de ce à quoi nous ne désirons pas qu'ils soient mêlés. »

Les indigènes acceptent d'être vaccinés, ou le recherchent, lorsqu'ils savent l'utilité de cette petite opération. Ceux auxquels on ne se donne pas la peine d'en expliquer les effets s'y montrent souvent réfractaires et l'on trouve tels villages où le vaccinateur ne rencontre qu'indifférence ou hostilité.

Les causes de ces dispositions regrettables peuvent être de diverses sortes; elles proviennent parfois du

mécontentement de certains chefs, caïds ou cheikhs, lorsqu'ils ont, ou croient avoir, des raisons de ne pas se montrer zélés; en pareil cas, ils font preuve, dans l'inertie, d'une grande ténacité; d'autres fois, des marabouts dont l'influence sur les indigènes est considérable s'opposent plus ou moins ouvertement à la vaccination. Cette hostilité est la plus dangereuse, car ces gens offrent moins de prise au raisonnement que les fonctionnaires indigènes, sont généralement fort écoutés de la population et, de plus, leur opposition est sournoise. En quelques endroits, si la dignité le permet, une visite à quelqu'un de ces omnipotents, un compliment sur sa réputation qu'il croit ou feint de croire universelle et qu'il est heureux d'entendre confirmer devant les siens par un étranger, la vaccination de ses propres enfants, la sienne même si elle est possible, suffisent à entraîner en quelques instants toute la population (1).

Mais l'*ignorance* et la *méfiance* sont surtout les ennemis du médecin. A défaut de marabouts, parfois plus intelligents et plus instruits que le reste de la population, il n'est pas rare que certains meneurs retiennent les indigènes hésitants.

Si l'opposition est franche et si elle s'appuie sur des raisonnements sincères, il est un moyen dont j'ai vu souvent la réussite complète ; c'est de prendre par le bras le beau parleur, moitié plaisamment, moitié sérieusement, et de le vacciner devant tout le monde; il est rare qu'il ne devienne pas aussitôt un zélé propagateur de la vaccination.

Comme chez tous les ininstruits les préjugés sont nombreux et tenaces et le médecin se trouvera souvent aux prises avec quelqu'un d'eux. En 1897, dans un vil-

(1) V. Dr Saint-Paul : *Une épidémie de variole à Gafsa en 1897*. (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, janvier 1899.)

lage, El Guettar, ravagé par la variole, ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que je parvins à me faire montrer des malades; les deux cheikhs de l'oasis niaient l'existence du « jedhri » (variole), et cela, parce que, sur la foi d'un ignorant ou de quelque malintentionné, les habitants croyaient le médecin envoyé pour faire procéder à des exhumations. A la fin, les juifs avouèrent l'existence de l'épidémie. Dans un douar voisin de Ras-el-Aïoun, les indigènes refusaient de laisser vacciner leurs enfants parce qu'ils pensaient que la vaccination était une pratique religieuse des roumis. Aussitôt qu'ils furent détrompés ils se soumirent sans difficulté.

Enfin, il faut savoir que les thebibs tunisiens *variolisent* les enfants et qu'ils pratiquent une incision dans la région qui sépare la naissance du pouce de celle de l'index. Ce procédé qui n'est pas sans mérite, mais qui est employé fréquemment sans précaution, entraîne des accidents et des décès. Les indigènes voient souvent dans le médecin européen, *non un vaccinateur, mais un variolisateur* (1), de là de l'hostilité chez ceux qui

---

(1) Voici, relatif à cette confusion, un fait rapporté par le docteur Loir au sujet de vaccinations faites à Tunis par des vaccinatrices :

« Le premier jour, les femmes hésitaient et ne se laissaient inoculer qu'avec difficulté. Le Rhamdane commença quelques jours après et, pendant tout le mois que dura ce carême arabe, il fut impossible de reprendre la vaccination. Au bout de ce mois, à la première séance, les vaccinatrices furent tout étonnées du changement d'attitude des femmes arabes. Elles voulaient être vaccinées, elles et leurs enfants, et même celles qui avaient été vaccinées un mois auparavant demandaient à subir à nouveau l'opération. Questionnée sur les causes de ce changement d'attitude, l'une d'elles fit la réponse suivante :

» Vous avez vacciné cent vingt-quatre des nôtres ; cent sept ont » eu le bras énorme, mais pas une n'est morte ; s'il en est ainsi, » inoculez-nous tant que vous voudrez. Nous savons que cette » opération préserve de la variole; mais nous savons aussi que » d'ordinaire plusieurs des opérés meurent de cette inocula- » tion. » (Docteur Loir : *La question de la vaccination obligatoire devant la conférence consultative de Tunisie.)* V. égal. la thèse du docteur Béchir Dinguizli.

ont eu à souffrir du procédé tunisien. Il importe de faire comprendre la différence qui existe entre les deux opérations.

Lorsqu'ils se sont rendu compte de l'innocuité de notre procédé, les indigènes acceptent volontiers d'être vaccinés et même le demandent avec instance (1). C'est surtout au moment des épidémies qu'ils réclament la venue d'un médecin. La variole est une horrible maladie; elle fait en Tunisie de fréquents ravages auxquels s'oppose de plus en plus, et avec succès, le zèle du Protectorat. J'ai parcouru des villages dont chaque famille pleurait un ou plusieurs enfants enlevés par le « jedhri ». Croyant que j'allais guérir ceux des petits malades que la mort n'avait pas encore frappés, leurs parents me les apportaient tout secoués de fièvre, et dévorés par l'affreux mal.

A Bou Hamrane, quoi que j'aie pu dire aux adultes les plus sensés, quatre-vingts de ces malheureux enfants variolés me furent amenés en pleine éruption. D'être vu ou touché par moi, les indigènes pensaient que c'était le salut du malade...

Si les méfiances de l'Arabe se dissipent sous l'influence du danger, on doit signaler qu'il se trouve, en tout temps, des agglomérations où la vaccination est appréciée et recherchée. Au pays de Gafsa et dans un rayon fort étendu (de Sened et d'El Hafay à Feriana et à Tamerza), j'ai trouvé des aides indigènes.

Il serait profondément injuste de ne pas signaler ces bonnes dispositions et de ne pas reconnaître qu'au lieu que dans certains villages les indigènes voient avec ennui arriver le médecin, en d'autres régions il est atten-

(1) A noter que certains indigènes réclament d'incessantes réinoculations. Ils estiment, puisque la piqûre préserve du mal, que plus les piqûres sont nombreuses et fréquentes, plus l'effet est assuré.

du avec impatience. Spontanément des cheikhs ou des caïds demandent du vaccin; ils sollicitent l'envoi d'un médecin ou d'une personne compétente, et offrent parfois de vacciner eux-mêmes.

Doit-on accueillir cette prière légitime? Je l'ai soutenu (1). Tout vaut mieux que de laisser des villages décimés par la variole sans y expédier de vaccin. Le doute ne semble pas possible. La recherche de la conservation de l'individu est la règle, la loi formelle. Quand le médecin ne peut pas se déplacer, au moins faut-il envoyer le remède. Mais, en temps ordinaire, lorsque la variole ne sévit pas, ne serait-ce pas un danger que d'accorder le droit de vacciner à des gens ignorants ou insoucieux de l'asepsie?

La vaccination est une opération de toute simplicité; là même où il n'est point d'Européens, le vaccinateur a tôt fait de découvrir des indigènes qui le secondent avec docilité et intelligence et qui, au besoin, le peuvent suppléer. Ce sont souvent d'anciens spahis ou d'anciens tirailleurs. De ces soldats libérés, des cheikhs, de certains notables on ferait, sans peine et à peu de frais, des opérateurs suffisamment adroits et consciencieux. Il suffirait qu'ils assistassent à des démonstrations; de retour dans leurs villages, il leur serait envoyé périodiquement des boîtes contenant, avec une notice en langue arabe, du vaccin et des plumes aseptisées; *ces vaccinateurs indigènes feraient toujours mieux que les thebibs variolisateurs.*

On peut dresser l'indigène à toutes sortes de besognes, fussent-elles assez délicates. Mais il faut lui expliquer *longuement* et *patiemment* ce qu'on attend de lui. Tout de même un médecin, qui prétend vacciner dans un

(1) V. G. Saint-Paul, ouv. cit.

village où il n'est pas connu, doit-il à l'avance annoncer sa venue et faire part de ses intentions. En pays hostiles ou indifférents j'ai constaté que le nombre des vaccinations variait, toutes proportions gardées, du simple au double, selon que le contrôleur avait prévenu ses caïds et ses cheikhs ou qu'il avait négligé cette précaution.

En Tunisie plus qu'en Algérie les populations ne demandent qu'à se laisser convaincre. Dans le monde musulman, le Tunisien se distingue par sa docilité, sa malléabilité; il est bien rare de rencontrer chez lui une résistance un tant soit peu tenace, sauf en quelques rares régions peut-être; l'indigène, en Tunisie, est accessible au raisonnement. On trouve parfois avantage à démontrer, en l'appuyant sur des textes coraniques, la légitimité et la nécessité de l'intervention protectrice.

Mon opinion est que le médecin européen, même lorsqu'il est arrivé à l'improviste, peut pratiquer beaucoup de vaccinations. S'il lui était possible de séjourner quarante-huit heures dans chaque village il arriverait à vacciner la presque totalité de la population. A l'arrivée, la défiance et la peur se manifestent, les enfants se sauvent, les adultes en dissimulent la présence, les calomnies vont leur train. Au bout d'un certain temps, quand les indigènes ont vu que le vaccinateur est un homme comme un autre, qu'il s'intéresse à eux, à leurs productions, à leurs gains, à leurs richesses agricoles, quand ils l'ont entendu interroger les malades, les soigner, faire preuve d'intérêt et de dévouement, la méfiance fait place à la curiosité et, ultérieurement, la curiosité au désir de profiter de la présence de celui qui soigne. Mais l'évolution de ces divers sentiments demande un temps assez long et il nous est souvent impossible de consacrer plus que quelques heures aux villages perdus dans la montagne ou très éloignés du centre. S'il séjourne quelque peu, le médecin est vite maître de

la situation et réussit à vacciner tous les enfants, la plus grande partie des adultes, — parfois même un certain nombre de femmes, lorsque, grâce à cette extrême discrétion, un peu pharisienne, qui est un trait caractéristique des mœurs arabes, il est parvenu à se faire admettre dans l'intérieur des maisons.

S'il s'y trouve introduit, que ce soit ou non pour vacciner, il ne pourra prétendre à acquérir la confiance des habitants, ou à gagner leur cœur, qu'au prix d'une réserve que nos habitudes plus ouvertes rendent d'abord quelque peu pénible. On s'y accoutume cependant; on y trouve à la longue un certain charme.

On ne doit pas ouvrir brusquement la porte de la demeure ni pénétrer avec fracas. Il faut attendre que les êtres effarouchés qui la peuplent aient eu le temps de se tapir dans les recoins obscurs et dans les chambres closes. Entré dans la place, il est habile de ne point vouloir surprendre rien de ce qu'on désire vous céler. Vous êtes très observé, femmes et enfants vous guettent, vous examinent; vos moindres gestes seront l'objet de réflexions nombreuses. Voulez-vous une preuve de l'intérêt que suscite votre présence? Retournez-vous subitement et comme par mégarde; aussitôt des trous, des lucarnes, des portes entre-bâillées, une foule de têtes curieuses disparaissent et rentrent dans l'ombre avec l'agilité de grenouilles rencontrées au bord d'une mare, la prestesse de gens surpris commettant une incorrection déplorable.

Si vous ne vous montrez pas indiscret et vous confinez dans l'exercice de votre docte ministère, vous deviendrez tôt un ami. On vous attendra avec impatience, vous serez reçu avec joie, les enfants ne se sauveront plus, et les femmes apeurées ne fuiront pas votre approche; il en est qui viendront à considérer comme une grâce d'obtenir une consultation du thebib roumi. On

vous montrera plus que ce que vous désiriez voir; on vous contera davantage de choses que vous n'en souhaitiez d'entendre.

Les Arabes n'hésitent point à recourir au médecin européen pour leurs femmes les plus aimées; c'est même généralement en faveur de celle dont l'existence leur est la plus précieuse qu'ils le dérangent le plus volontiers. Toutefois, je crois que les femmes médecins seraient généralement préférées et qu'elles s'acquerraient aisément la clientèle indigène. Il n'est point aisé de découvrir tout de suite de quelle affection souffre une femme indigène, la maladie fût-elle des plus bénignes et ses manifestations des moins compliquées. Le terrible Coran est là qui interdit de voir autre chose du corps de la femme que la partie malade. Vous êtes conduit devant un paquet étendu sur une natte et dont on ne découvre à vos yeux qu'un petit coin de chair, celui-là seul où siège la douleur; et si le mal est généralisé à tout le corps, on ne vous montre rien du tout. Le paquet n'est autre qu'une femme, souvent jolie, sous ses voiles.

Comme en toute occurrence, il faut prendre patience, expliquer que les organes sont solidaires les uns des autres, qu'un examen n'est fructueux qu'à la seule condition de porter sur tous ceux dont le jeu est particulièrement connexe. Le mari écoute et se décide lentement; je n'en ai jamais rencontré qui, après avoir entendu de bonnes raisons, ne se soit incliné.

Dès qu'on s'est aperçu que votre médication est raisonnée, les défiances s'évanouissent et l'on vous préfère aux thebibs. J'ai peu connu de ceux-ci; bien à tort, ils se défiaient de moi; je l'ai regretté, car rien n'est indifférent même de ce qui est mauvais, et il n'est point d'homme ou d'événement dont l'observation ne puisse nous valoir quelque profit. Je dois cependant noter que deux de ces guérisseurs indigènes me vinrent parfois

trouver, et qu'ils s'efforçaient avec plus ou moins d'habileté et de sincérité de s'inspirer de nos méthodes.

Le médecin européen a sur les indigènes l'influence qu'il consent à prendre et rien ne vient limiter la confiance qu'il inspire, lorsqu'il veut bien se souvenir qu'en pays musulman, la meilleure condition pour bien voir est de ne pas regarder.

Çà et là.

Dernier hommage.

A M. Ferrut, ancien payeur aux armées, à Fervacques.

C'est le matin, et le soleil, qui éclaire vivement la chaîne du Djebel Tepaka, est déjà chaud. Sur la route qui longe l'oasis et qui s'étend de Kebilli à Gabès, une voiture d'ambulance qu'escortent des officiers à cheval. Ils ont l'air recueillis et tristes et, pour simple que soit le petit convoi, dans l'immensité du bled, l'attitude de ceux qui le composent lui donne de la solennité.

La voiture contient les restes de Morès et ceux de son interprète Si-Abd-el-Hack. Ils m'ont été remis hier dans l'après-midi, enfermés dans des sacs d'une toile grossière. Tant de journées torrides ont passé sur eux que le soleil les a en partie desséchés; les bras et les jambes de l'explorateur sont entièrement momifiés. La besogne lugubre s'est accomplie longuement; il a fallu chercher à découvrir, dans ces affreux débris d'êtres naguère pleins de vie, la trace de chaque blessure; les cadavres ont livré leurs secrets; les derniers doutes et les derniers espoirs se sont évanouis; le corps, dont je suis désormais certain qu'il est celui de Morès, porte écrite l'histoire du forfait.

A nos côtés, nous contant l'assassinat dont ils tiennent les détails de témoins oculaires, ceux qui, au péril de leur vie, ont apporté les dépouilles en terre française. Ce sont deux indigènes, deux héros, aussi désintéressés que braves : Si Saïd ben Naceur, aujourd'hui caïd de la Nefzaoua; Amor ben Abd-el-Melek, dont je n'ai pas réussi, depuis lors, à savoir ce qu'il est devenu, dont j'ignore s'il lui est échu une récompense digne de l'exploit accompli...

Et nous avons vécu le drame poignant : le Français seul au milieu d'une horde de sauvages en cercle autour de lui, écrasés contre le sol, cachés et attendant... Un lion mourant, guetté par des chacals.

Attaqué, il avait tué tant qu'il avait pu; blessé tout de suite, il avait vendu chèrement sa vie; sous un ciel de feu, il s'était défendu obstinément, implacable et plein de sang-froid, jusqu'à ce que la fatigue et l'hémorrhagie aient fait leur œuvre. Au bout d'un temps fort long, sa force d'attention s'épuisa; par derrière un des assassins s'approcha et le blessa. Lui, eut assez d'énergie pour se lever encore, tua et retomba... Morès était mort; ils s'acharnèrent sur son cadavre.

La petite voiture d'ambulance emporte tout ce qui subsiste ici-bas d'un des nôtres dont l'admirable sveltesse, la beauté du regard, le charme de la voix, tout un ensemble à la grâce jeune et forte et de proportions parfaites, charmaient jusqu'à ses ennemis. Avec lui finit, dissipé peut-être à jamais, son dernier rêve, l'union franco-islamique...

La route s'enfonce dans le Djebel Tepaka; à l'entrée du col, les officiers ont arrêté leurs chevaux et, tandis que lentement la petite voiture passe devant eux, la main au képi, immobiles, ils adressent aux restes de celui qui mourut pour que la France soit triomphante en Afrique, un dernier hommage...

Piqûre de scorpion.

Je finissais de dîner dans ma petite maison arabe de Gafsa, lorsque Mohammed bel Hola, qui cumule auprès de moi les fonctions d'interprète, de chaouch et d'infirmier, introduisit dans la salle à manger une demi-douzaine d'indigènes. Je les connaissais presque tous. Ils étaient conduits par Si Lungho, un ami. Si Lungho est caïd depuis l'occupation, c'est dire qu'il est dévoué et qu'il nous est précieux. Il ignore tout de notre langue, mais c'est un homme intelligent, d'éducation parfaite et de manières distinguées. Colonel de la garde beylicale, beau cavalier, c'est un chasseur émérite, un des rares chefs tunisiens qui sache encore poursuivre au faucon le menu gibier.

Il conduisait, ce jour-là, et avec une grande sollicitude, un enfant de quatre ans, son neveu, qu'un scorpion venait de piquer à la main.

Les scorpions, vilaines bêtes, aux airs de petite écrevisse, pullulent en Tunisie et il est telle région dont on peut dire sans trop d'exagération que chaque pierre en cache quelques-uns. Ils sont de deux sortes : les noirs, plus petits, plus rares et dont le venin est davantage nocif, et les jaunes, dont les piqûres valent à peine d'être soignées lorsqu'elles ne sont pas faites aux époques les plus chaudes de l'année et lorsqu'elles atteignent un adulte aux extrémités. Celles des enfants méritent toujours d'être examinées et traitées attentivement.

C'est par leur queue, armée d'un dard dont sort le poison, que ces petites bêtes sont dangereuses; l'aiguillon, en se relevant et en se recourbant, blesse le membre imprudent qui les a effleurées. On trouve des scorpions partout, dans sa chambre à coucher, sous sa tente

et souvent dans ses bottes; de vieux habitués du bled revenus au pays natal conservent souvent l'habitude, singulière en France, de secouer leurs bottines avant de se chausser, précaution naguère utile, puis devenue machinale.

Le neveu de Si Lungho souffre beaucoup; courageux d'ailleurs, ce gamin arabe; il se raidit pour ne pas pleurer. Ligaturer, débrider, badigeonner la plaie de teinture d'iode et injecter sous la peau du permanganate de potasse, c'est l'affaire de quelques instants. Mais c'en est trop pour le pauvre petit; il est près de s'évanouir.

Je fais un signe à Mohammed; il prend un verre, l'emplit à demi de vin blanc. J'interroge du regard le caïd; d'un battement de paupières, silencieusement, il acquiesce. L'enfant boit avec plaisir; sa gaieté reparaît; la liqueur interdite aux musulmans a produit un effet salutaire.

Quelques jours plus tard, le caïd vient me remercier. Je lui demande des nouvelles de l'enfant; elles sont excellentes. Si Lungho me rapporte en souriant les paroles de son petit neveu :

« Tu diras au thebib que je le considère comme mon père, car il m'a sauvé. Tu lui feras savoir que ses remèdes sont bien désagréables, à l'exception toutefois du dernier qui est vraiment très bon. A peine avais-je fini de boire de cette liqueur, j'ai senti le paradis s'ouvrir en moi. »

Comme il arrive fréquemment, je demande à Mohammed son impression. Il ne boit jamais de vin, sinon de temps à autre, un peu de champagne, car, pour la plupart des indigènes, le champagne, la *gazous* pétillante, n'est pas du vin.

Mohammed est dans un de ses jours de gaieté et je dois à la vérité de constater que, sans être exceptionnels, ils ne sont pas extrêmement fréquents. Il me répond

avec une pointe d'une sorte d'humour qui est naturelle chez lui et que le contact d'Européens a développée :

« Je pense que c'était très bien de soigner le neveu du caïd comme vous l'avez fait; et je pense aussi que vous allez traiter tous vos malades de la même façon, et qu'il n'est que temps de faire des provisions et d'aménager une grande cave. »

Gib carta (donne-moi un certificat).

Un café-concert vient de s'ouvrir non loin de chez moi et, désormais, mes soirées et mes nuits sont bercées par d'interminables mélodies ; par bonheur la musique indigène ne me cause pas d'agacement et sa monotonie m'engage au sommeil.

Elles sont quatre femmes sous la direction d'un grand Marocain à l'air farouche. Ce sont Abiba, Fathouma, Radoudja et une autre la Sokrane, dont je traduirai de façon convenable le surnom, qu'elle ne me parut jamais avoir particulièrement mérité, en déclarant qu'il signifie : ivrognesse. Malgré des airs de jeune chèvre, Abiba n'est pas sans charme ; deux sont quelconques; la Sokrane est vraiment belle; plus encore que ses compagnes, elle a pour nous du mépris, parce que nous sommes des Européens.

Pourtant elles furent bien accueillies à Gafsa ; hommes et femmes de la colonie les allèrent voir et les applaudirent ; il ne semble point choquant qu'une Française assiste curieusement à ces danses arabes, qui ne pourrait décemment pas pénétrer dans les salles de quelqu'un de nos cafés-concerts de France ; et ceci est à l'honneur du spectacle indigène.

Ces chanteuses vivent d'ailleurs avec les apparences de la respectability; elles semblent fort indifférentes et ont, en réalité, un faible prononcé pour les cavaliers

du maghzen ; en récompense de cette bienveillance particulière, ceux-ci leur laissent presque toute leur solde et la plupart des menus gains, licites ou non, qu'ils doivent aux fonctions dont ils sont investis. Ils sont aimés, bien qu'ils ne soient pas riches, parce qu'ils portent un beau manteau bleu et qu'ils ne sont pas Européens.

Il est choquant de se sentir méprisé; beaucoup ne s'y habituent que difficilement et certains jamais. Etre englobé dans le dédain que mes voisines nous témoignaient ne laissa pas que de me surprendre tout d'abord. Puis je réfléchis qu'il était bien orgueilleux de prétendre être jugé de façon plus gracieuse que l'étaient mes congénères et que le mépris de ces dames était tout à fait naturel.

Est-ce que le propre de l'homme, et plus encore de la femme, n'est pas de mépriser qui n'est pas fait comme lui, ne vit pas comme lui ? L'Européen méprise l'Arabe, l'Arabe méprise l'Européen, et tous deux méprisent le Juif, qui les considère comme des niais. En France, le mépris n'est-il pas souvent la rançon du mérite ? Et puis, le mépris, qui le plus souvent voile l'insuffisance de celui qui méprise, est une arme ; c'est une arme vilaine, mais une arme ; et n'est-il pas tout à fait humain, sinon héroïque, de s'en servir pour attaquer et surtout pour se défendre ? Les mépris communs d'une collectivité ne sont le plus souvent qu'une inconsciente manière de triompher ou de résister à plus fort...

Pour moi, je n'en vins pas à mépriser les danseuses et je les considérais avec cette bienveillance, ou si l'on veut avec cette indifférence pour les préjugés et les manières d'être, des gens qui, ayant traversé des milieux très différents les uns des autres et ayant partout trouvé des gens de cœur, des vicieux et des sots, n'éprouvent d'hostilité, en retour du dédain qu'on leur témoi-

gne, que pour ceux dont la morgue est vraiment excessive... par trop.

Et, si l'on objecte que le métier de courtisane est méprisable, encore faudrait-il me prouver, pour que je consentisse à blâmer mes voisines de le faire, qu'elles l'ont choisi par goût et qu'elles n'eussent pas préféré être femmes de sultan et aussi, que les femmes de sultan sont estimables et n'ont pas d'habitudes de courtisanes. Il ne manque pas de gens, hommes et femmes, en France et partout ailleurs, qui sont estimés et estimables par l'unique raison que leur condition les a fait tels et qu'ils n'ont pas eu le moins du monde à lutter pour le devenir. Quel homme sensé oserait prétendre qu'il ne lui serait point advenu d'être un criminel si, en son enfance tout au moins, les circonstances avaient voulu qu'il fût façonné pour l'être ?

Or, mes danseuses avaient bon cœur et le prouvèrent certain jour. Nos relations de voisinage, d'abord très froides, devinrent davantage cordiales ; elles se bornèrent d'ailleurs à d'assez aimables salutations que, la Sokrane exceptée, m'adressaient ces dames, lorsque je passais devant leur porte à l'heure où elles finissaient de dîner en plein air. Elles attendaient le commencement du concert et buvaient, la pose alanguie, dans des verres emplis d'une absinthe dont l'opacité semblait faite pour défier le choc d'un marteau-pilon. A ces moments leurs mépris s'atténuaient.

Il m'arriva, rentrant chez moi vers midi, de trouver dans ma chambre à coucher les quatre danseuses et, sur mon propre lit, une femme indigène qui m'était inconnue. Cette dernière paraissait souffrir beaucoup. Un vieil indigène se tenait accroupi dans un coin : il se leva à mon approche et parla longuement. Sur ses lèvres revenaient sans cesse comme un refrain, — refrain bien connu des médecins qui exercent en Algérie et en Tuni-

sie, — les mots de « *gib carta* » (donne moi un certificat). La femme étendue sur le lit était sa fille; il demandait pour elle ce *carta*, qu'ambitionne tout indigène un tant soit peu lésé.

Entre Arabes tunisiens, le moindre coup de bâton donne lieu à une hrodja, ou acte que le blessé fait établir par un notaire indigène; puis le médecin européen est sollicité de constater par écrit l'état et la gravité des blessures. Muni de ces deux pièces, l'offensé menace son adversaire de le traduire devant le tribunal indigène, le tribunal de l'Ouzara; l'agresseur accepte le débat ou bien s'effraye et paye le dommage.

Il s'agissait, ce jour, d'une blessure par coup de feu à la hanche, vengeance d'amoureux éconduit, ou maladresse de cavalier grisé par la fantasia.

Je fais sortir Mohammed, et, aidé des danseuses, je découvre la blessée. Elle est très effarouchée, la malheureuse, de se trouver quasi-nue devant autant de monde et surtout devant un roumi. Le père est très ennuyé et répète indéfiniment son «*gib carta* ». Il voudrait bien que je le donnasse sans rien voir.

Mes voisines sont parfaites: très attentionnées, elles m'aident avec beaucoup de docilité et d'adresse. J'admire combien la femme reste femme en toute occurrence et loue, comme il convient, la douceur et la délicatesse de mes infirmières d'occasion, l'agilité de leurs doigts, la souplesse de leurs mains caressantes. Elles font vraiment de leur mieux; la lésion, qui est grave, ne tarde pas à disparaître sous un excellent pansement antiseptique.

Les danseuses se sont bien comportées. Eussent-elles soigné l'inconnue blessée si je les avais méprisées?

Le père s'inquiète toujours du *carta* et de savoir si je lui demanderai beaucoup d'argent. A peine ma signature est-elle mise au bas du papier précieux, qu'il le

brandit triomphalement et se précipite au dehors, où parents et amis, venus avec lui de fort loin sur des chameaux, l'entourent et le pressent de partir.

La pauvre femme blessée, couchée dans une *jeffa* (palanquin), que porte un dromadaire, a déjà subi un trajet de plus de 80 kilomètres. Il me semble inhumain de lui imposer tout de suite de s'en retourner. J'offre de la soigner, d'obtenir du caïd qu'elle soit hébergée par une famille indigène tout le temps nécessaire à sa guérison. Le père ne veut rien entendre ; il a le *carta*, il brûle d'en éprouver le pouvoir.

Et dare-dare il grimpe sur un chameau, les autres font de même ; nous transportons la blessée sur sa couche mouvante ; la caravane se met en route.

Le vieux a serré le certificat dans un coin de son turban ; de la main droite, écartée du corps, il tient une bouteille de sublimé que l'on voit osciller au tangage de la monture. Mohammed le poursuit de recommandations :

« Et tu ne boiras pas l'eau de la bouteille... Et tu prendras garde que personne ne s'empoisonne... Et tu feras bouillir les étoffes qui devront recouvrir la plaie... »

L'autre fait oui, oui, oui ; mais il est déjà loin et je crois qu'il n'écoute guère. Peut-être au détour du chemin, tous ces Arabes vont-ils bien vite enlever le pansement du roumi. Peut-être aussi, par la grâce surnaturelle des prières d'un marabout guérisseur et par l'universelle vertu du henné, la plaie sera-t-elle tôt cicatrisée, tant sont de bonne composition les tissus de ces natures animalières et vivaces.

L'ouled (1) blessé.

Comme je rentrais chez moi, après une promenade à

(1) *Ouled*, enfant.

cheval qui m'avait mené dans des coins d'oasis d'un pittoresque exquis, je vis devant ma maison une populace grouillante et hurlante que la colère semblait animer. Elle s'écarta respectueusement devant moi.

Derrière ma porte que Mohammed et mon domestique S... avaient fermée, un indigène d'une trentaine d'années tenait dans ses bras un enfant blessé au front; en face de lui, appuyé contre un mur, la face baignée de sueur, terrifié, un Juif.

Mohammed me met au courant; passant à cheval, à grande allure, à travers les rues de Gafsa, le Juif a renversé l'enfant; le père amène le petit blessé; les voisins, les amis, les passants ont suivi, criant à mort contre le malheureux auteur de l'accident.

Le gamin, un enfant de quelques années, a perdu connaissance; sous les cheveux le sang coule de la blessure et le père éploré pense que le pauvret va mourir dans ses bras.

Mohammed et moi le pansons; des lavages, quelques points de suture, de l'ouate humide, un bandeau, l'enfant revient à lui, regarde étonné, dit quelques mots. Je fais ouvrir la porte.

Ils entrent impressionnés, très silencieux maintenant et impassibles, car ils ne savent pas ce qui va se passer.

En d'autres temps, le Juif eût été lynché et tout serait terminé. Aujourd'hui, sous l'égide protectrice d'un pays civilisé, les mœurs se sont adoucies, les barbaries primitives sont refrénées. Comme je demande à un vieillard, quelque parent, sans doute, de la victime, car il paraît s'intéresser beaucoup à elle, ce qu'ils méditent de faire, il répond avec violence et parle de procès et d'emprisonnement.

C'est le moment de faire le juge de paix. La justice est coûteuse, même en pays musulman; c'est des hrodjas et des certificats à payer, puis les juges indigènes

acceptent de petits cadeaux. On me promet de s'incliner devant ma décision.

Le Juif a eu tort d'aller trop vite : il n'a pas vu l'enfant ; il n'avait pas d'intention mauvaise. Le père a eu tort de laisser dans la rue, sans le surveiller, un aussi jeune garçonnet. Le Juif paiera une indemnité dont je fixe le taux; il ne lui sera fait aucun mal, il ne sera pas mené en justice.

Je n'ai point fini de prononcer la sentence que, rapide comme la gazelle, le Juif a détalé; quelques moments après, il revient les mains pleines de piécettes, tirées vite d'une cachette; précipitamment, sans regrets apparents, il les donne au père de l'enfant.

Le petit blessé va tout à fait bien ; il se plaint seulement d'avoir un peu mal à la tête ; quelques jours suffiront à sa complète guérison.

Des remerciements, des louanges, des bras tendus vers le ciel pour me promettre la récompense future..., ils s'en vont.

Je les regarde partir. Tranquille, le Juif marche au milieu de la foule apaisée. Personne ne songe à l'insulter.

Propos de Dhaleb.

Dieu s'est manifesté trois fois (1). Une fois à Moïse, prophète des Juifs, une autre fois à Christ qui fit les chrétiens, la troisième et dernière fois à Mohammed.

Le musulman possède la dernière révélation, la seule complète et complètement véridique; elle est en quelque sorte la dernière édition de la parole divine.

---

(1) Les musulmans connaissent plus que trois prophètes, mais Moïse et Christ sont à leurs yeux les principaux, après Mohammed.

Les Juifs, fils de cadavres, sont de vulgaires chiens; les chrétiens sont des arriérés. Ainsi, aux yeux des Arabes, nos élégants et pratiquants cleubmen sont des gens en retard, des gens qui ne sont pas dans le mouvement.

Oui, les Juifs sont des enfants de cadavres. Le vieux Ben Dhaleb l'affirme; il le sait; il le croit comme il croit en Dieu. Nul n'ignore qu'en un jour d'extermination, à la suite d'une bataille, les musulmans tuèrent tous les Juifs mâles. Leurs femmes obtinrent du Prophète la permission d'ensevelir les morts. Elles emportèrent les cadavres et en eurent des enfants. Ainsi refleurit la race juive. « N'as-tu pas remarqué, ajoute Dhaleb, que les Juifs exhalent l'odeur infecte du cadavre? »

Les Juifs valent mieux que leur réputation; ils sont travailleurs, unis, souvent très religieux. Leurs mœurs sont douces et patriarcales. Ils aiment beaucoup leurs femmes énormes et déformées, et leurs beaux enfants; leurs filles sont bien jolies. Intelligents, très assimilables, j'ai connu des Juifs tunisiens vraiment sympathiques.

Un péché mignon : le désir immodéré de s'enrichir. Une erreur dangereuse : y parvenir en trop grand nombre.

Les lèvres de Dhaleb esquissent un sourire malicieux: « Comme tous les enfers, l'enfer des Juifs est un lieu où se trouvent les supplices les plus affreux. Il y existe aussi une grande piscine d'eau pure. Le Juif peut choisir entre les supplices et se laver. Eh bien, ces chiens-là préfèrent, tous, les supplices. »

Dhaleb pense que j'ai l'esprit dérangé, parce que je parle sans aigreur des Juifs; il me dit que j'ai de mauvaises fréquentations, parce que j'use vis-à-vis des Juifs des formes habituelles de la politesse en ces pays.

Homo homini lupus...

A Maktar.

Tous les samedis, je quitte Souk-el-Djemaâ et vais passer la visite à Maktar. Ils sont cent ou cent cinquante qui m'attendent accroupis. C'est le jour du marché et la solitude, où se dresse le grand bâtiment du contrôle civil, se meuble, pendant quelques heures, de tentes nombreuses, car il vient des gens des confins mêmes de la contrée.

Les malheureux ! Que d'ulcères, de plaies, que de tissus rongés, corrodés, que d'accidents comme il s'en trouve seulement décrits dans les observations des médecins de l'ancien temps. Certains de ces malades se font à peine comprendre ; leur nez et leur bouche ne font qu'une seule cavité ; le palais est détruit et leur langage est inintelligible.

Presque tous ont la même maladie. Les soigner n'est pas chose aisée, car ils tentent d'avaler d'un coup les médicaments pour guérir plus vite et de manger à pleine bouche les pommades nocives. Pendant que je déjeune avec l'aimable contrôleur, M. L..., Mohammed a fort à faire pour diviser en petits tas les pilules et les drogues, faire des paquets minuscules, expliquer à chacun le mode d'emploi des remèdes. Ils se font répéter deux ou trois fois les prescriptions, puis s'en vont lentement; encore hésitants, ils se concertent entre eux.

Leur mal ne les affecte pas; ils sont ignorants de ses causes. On les étonnerait fort en leur disant que les roumis le tiennent pour méprisable ; d'ailleurs, ils vivent dans une promiscuité étroite, font usage pour manger des mêmes poteries, jamais lavées, boivent aux mêmes tasses; ils se contagionnent les uns les autres.

Cette population, qu'une troupe beylicale de passage a sans doute contaminée à une époque relativement ré-

cente, — sans doute elle l'est à peine depuis un siècle, — vit avec la maladie et n'en souffre que physiquement.

Monsieur Brieux, si vous voulez donner une suite à celle de vos œuvres théâtrales qui ne fut pas jouée en France, allez à Maktar; vous y trouverez autant de sujets de pièces en trois actes et en un nombre infini de tableaux que vous le pourrez souhaiter.

Voleurs de chèvres.

Ils sont deux qui ont volé une chèvre. Le gros caïd a demandé la permission de les châtier à la façon dont on le faisait dans le pays avant que les Français gouvernassent le Sud. Donc, on mit les deux voleurs, la tête tournée du côté de la croupe de l'animal, sur des bourriquots. Couronnés de façon grotesque, on les promena dans le village. Un héraut proclamait leur méfait; les passants les raillaient et les enfants suivaient le cortège ridicule, en chantant un refrain qui ne témoignait pas de beaucoup d'imagination, car il se composait des mêmes mots indéfiniment répétés : « Ils ont volé la chèvre; ils ont volé la chèvre. »

On nous les amène; ils ont l'air très penauds. Le supplice a suffisamment duré; comme ils ont indemnisé le propriétaire de l'animal volé, on leur fait grâce; ils sont libres.

Le caïd est satisfait. « C'est une bonne punition, dit-il; elle a humilié les voleurs; le vol a été publiquement flétri; voilà qui vaut mieux que vos juges et que votre prison. »

Peut-être est-ce vrai. Faute de comprendre leur psychologie, nous réprimons souvent mal ces gens dont nous savons si peu la langue.

Conseil pratique.

Pour apprendre le parler des Arabes, une des meil-

leures méthodes est de converser tous les jours avec un indigène intelligent et sachant le français. Il faut prendre soin, surtout lorsqu'on débute, de restreindre le sujet de l'entretien, de le limiter, par exemple, un jour à ce qui concerne la maison, de se borner le lendemain à la chambre, les jours suivants au jardin, à la rue, au marché... Toutefois, au commencement de chaque séance, les propos doivent comporter les mots retenus les jours précédents. On apprend ainsi méthodiquement un peu de nouveau à chaque fois; bientôt on en sait assez pour aller au café maure, pour comprendre ce qui s'y dit et pour causer. Mais il ne faut pas négliger les études théoriques; la grammaire est d'un puissant secours.

A Tabarka.

A MM. les lieutenants Devirieux et Pelloux au Kef.

— *Signor Djidjino, attini debouza* (1) *di Chianti* (2).

C'est au petit café de Tabarca, près de la plage, que cette demande de polyglotte est faite au signor Jijino. A notre gauche se dresse le pic au sommet duquel les baraquements d'une toute petite garnison. A droite, la mer; sur le rivage, s'étend le village de Tabarka, peuplé de Français et de Siciliens décimés par la fièvre. Les derniers surtout, que l'on emploie aux travaux de terrassement, sont souvent très gravement atteints. On m'en amène à Aïn-Draham, qui sont dans le coma et près de mourir; la quinine et les bains tièdes opèrent des résurrections.

---

(1) *Attini debouza* : Apporte-moi une bouteille (en langue arabe).
(2) *Vino di Chianti* : vin de Chianti (langue italienne).

A quelques encablures des habitations, l'îlot de Tabarka, où se trouvent les ruines d'une église catholique, et, sur le point le plus élevé, celles d'un fort génois. Comme je parcourais cette terre minuscule avec Mohammed, un jeune indigène se joignit à nous et se mit en devoir de nous suivre, guidé par l'espoir de tirer de notre rencontre quelque modique aubaine. C'est un élève d'une école franco-arabe ; il parle assez bien notre langue et veut faire preuve d'érudition.

« Cette île, Monsieur Captaine, renferme beaucoup de sources, trois cent soixante-cinq. »

Et il ajoute :

« Autant que de jours dans l'année ; celui qui l'habiterait, pourrait, chaque fois que le soleil se lève de nouveau au cours d'un an, boire l'eau d'une source différente.

— Parfait, mon ami ; mais, dis-moi, que ferait-il lorsque l'année est bissextile ? »

Il réfléchit un instant et répond :

« Ces années-là, il boirait aussi de l'eau d'un puits dont je ne vous ai pas encore parlé. »

Le signor Jijino apporte la fiasque de Chianti; c'est une boule délicatement enrobée d'osier et qui s'effile gracieusement en un goulot très mince et très long. D'un coup sec, Jijino la secoue et rejette la mince couche d'huile qui, à la surface, préservait le vin du contact de l'air...

Comme en beaucoup d'autres de ces petits coins de Tunisie, comme à Nabeul, comme à Hammamet aux jolis jardins, il fait bon vivre et rêver. Toujours, je viens à Tabarka avec un plaisir auquel ajoute l'agrément d'y voir un vieil ami et compagnon de bled, le lieutenant D... C'est avec plaisir aussi que, monté sur un petit cheval du pays, grand comme un bourriquot, je grimpe à travers les superbes forêts de chênes-lièges du pays

des Khroumirs, pour retrouver mon hôpital, à Aïn-Draham, dont la position à l'union de deux vallées aux flancs boisés, la beauté des sites, l'altitude et la fraîcheur des eaux font un séjour d'été délicieux.

Souvenir d'une attaque des jnoun (djenoun).

Au lieutenant Huberdeau, à Saint-Omer.

Certain soir, à Zaghouan, les jnoun nous attaquèrent; le djinn est un être surnaturel que je connais peu ; je n'ai pas lu à son sujet et ne l'ai jamais fréquenté, si l'on ne fait pas cas de l'incertaine entrevue que nous eûmes avec lui, un soir d'hiver, et que je vais conter en quelques mots.

Neuf heures dans la soirée, nuit noire, pas de lune ; nous devisions sans tristesse, après un repas sans faste. Un serviteur parut et nous annonça, non sans que son visage décelât quelque trace d'émotion, que des inconnus attaquaient à coups de pierres la porte d'un hangar situé dans les jardins et que le gardien à son poste courait grand risque d'être massacré.

Se lever, courir, armés de bâtons, à l'endroit menacé, fut l'affaire de quelques instants. Nous vîmes tout de suite que le rapport qui venait de nous être fait était exact en tous points.

De grosses pierres lancées avec une précision merveilleuse atteignaient une porte de bois, à l'exclusion des autres parties du bâtiment : cette porte ouvrait sur un local qui ne contenait rien qui pût tenter qui que ce fût : le gardien, qui se trouvait près du point attaqué au moment de l'agression, n'avait pas été touché, bien qu'il fût — comme nous l'étions nous-mêmes — apparent, malgré l'épaisseur des ténèbres, pour le moins aussi nettement que la porte contre laquelle s'acharnaient les agresseurs

invisibles. Ils ne pouvaient être éloignés; la grosseur des pierres lancées en témoignait. Nous remarquâmes qu'ils étaient forts, en raison du volume des projectiles; adroits, car leurs coups, malgré l'obscurité, frappaient sans cesse au même endroit; pas méchants, car nos silhouettes, que d'imprudentes lanternes vinrent éclairer, leur étaient des cibles faciles à atteindre, et téméraires ou tout au moins bien abrités, car l'un de nous étant allé quérir des revolvers, la menace d'en faire usage ne modéra pas leur ardeur.

La scène était étrange; elle eût séduit les admirateurs de Poë; les coups se succédaient avec régularité, sans précipitation ni retard; l'obscurité empêchait que l'on distinguât d'où ils venaient et nous demeurions impassibles et impuissants dans la nuit, sans comprendre le but mystérieux de ces étranges assaillants.

Nous ne le comprîmes jamais. Quand, las d'attendre, nous décidâmes la poursuite et que, revolver au poing, nous nous élançâmes dans la campagne, l'attaque cessa. Aucun de nous n'entrevit d'ombre, aucun bruit n'éveilla les échos des ravins. Les environs étaient déserts; nous eûmes la prétention de les explorer. Nous le fîmes, mais une surprise nous attendait : nous fûmes très mal secondés.

Nos serviteurs, tous indigènes, mais braves et dont plusieurs avaient fait leurs preuves, témoignèrent à nous suivre une vive et singulière répugnance. Ils allaient lentement, cherchaient des prétextes pour s'arrêter et déconseillaient la poursuite. Nous les devinions inquiets; ils n'osaient pas nous désobéir et nous suivaient sans ardeur, avec le secret dessein de paralyser nos efforts.

Enfin, le vieux Dhaleb n'y tint plus :

« Ecoute, me dit-il, il ne faut pas chercher davantage; l'homme ne peut rien contre le djinn, et le djinn, si tu

le poursuis, peut te faire du mal, te terrasser ou t'entraîner dans une fondrière où tu te casseras la tête. »

Le lendemain, je me fis conter des histoires de jnoun et j'appris que ces esprits, rancuniers ou facétieux, sont coutumiers de faits analogues à celui qui nous intriguait.

C'est généralement la nuit, ou lors des heures longues des soirées d'hiver, qu'ils se plaisent à manifester leur puissance surnaturelle et qu'ils attaquent les maisons désertes ou mal gardées. A cela que faire ? Ce qu'on fait en Bretagne contre les Poulpicans : prier et... attendre. Quand le djinn est las, il s'en va ; parfois, il revient les nuits suivantes ; sa vengeance est souvent tenace ; malheur à qui l'a offensé, a parlé de lui sans respect.

Les jnoun sont invisibles et insaisissables ; toutefois, certains d'entre eux, sinon tous, peuvent prendre la forme humaine. Ici les descriptions varient : c'est un homme très grand et très fort; c'est un jeune enfant très beau; c'est une figure monstrueuse. Poursuivi, le djinn s'enfuit quelquefois, mais il se transforme, il devient taureau ou brebis, fourmi, serpent ou hérisson... Il existe plusieurs variétés de jnoun; les noms en diffèrent selon les pouvoirs qui leur sont dévolus et selon les formes sous lesquelles ils se manifestent aux mortels. Il en est de fort méchants. Mohammed a connu un Gafsi (1) qu'un djinn méchant, vraiment diabolique, persécutait cruellement. Il le renversait sur la voie publique, les bras convulsés, l'écume aux lèvres, le poussait dans le feu, lui faisait perdre connaissance. Un soir d'hiver, il le jeta dans un puits où le malheureux se noya misérablement. Mohammed parle des jnoun avec respect; invisibles, il en est autour de tous; ils écoutent nos propos.

---

(1) *Gafsi*, habitant de Gafsa.

Il existe aussi de bons jnoun, hôtes familiers et parfois génies domestiques de la maison. Ils ont leurs habitudes, leurs meubles, leur chambre ou leur coin préférés. Il ne faut point les y déranger. Lorsque l'odeur d'une bonne grillade réjouit la famille, il est d'usage de ne pas oublier le djinn; on jette sur le sol de minuscules fragments du plat aimé, surtout aux endroits chéris du génie ; il est de caractère susceptible ; ne pas songer à lui serait dangereux (1).

Parfois, à l'heure lente des somnolences tranquilles, lorsque la chaleur du jour engourdit tout le bled (2) d'une torpeur épaisse de sieste, ou que la nuit jette sur lui son voile enténébré, le djinn chante et sa voix merveilleuse ravit le cœur et élève l'âme.

Mohammed a entendu ces accents célestes. Il sait sur les jnoun bien des particularités; le fils d'un marabout lui fit un jour toucher un djinn emprisonné dans un haïk.

Les marabouts sont en relations constantes avec les jnoun; leur pouvoir les autorise avec ces génies de l'air à une familiarité interdite au commun des mortels. La sainteté élève l'homme aux sphères de l'invisible; peut-être, en revanche, la fréquentation des humains donne-t-elle au djinn les simples désirs de l'humanité vulgaire; j'ai appris qu'il existait des enfants nés de jnoun et de femmes bien vivantes. C'est un grand honneur pour les maris de jouer les amphitryons avec ces génies redoutables; c'est un présage de bonheur et de prospérité pour toute la famille.

---

(1) Il faut bien se garder de faire voltiger en l'air une cravache ou un bâton, car on peut atteindre un djinn. Les serviteurs indigènes supplient leur maître européen de ne point se livrer à un passe-temps aussi périlleux ; ils tâchent de s'esquiver si l'on ne fait pas droit à leur requête.

(2) *Bled*, pays, ville.

Malgré ces avantages précieux, ces faits sont rares; les exemples cités restent très imprécis. Et je connais de bons musulmans qu'ils ne tentent pas.

« Crois-moi, dit Dhaleb le vieux, les jnoun existent. Ne le nie pas et surtout ne les méprise pas. »

Arrivée à Tunis (OCTOBRE)

Au docteur Lafforgue, chef du laboratoire militaire de bactériologie de Tunis.

Les dernières heures d'un jour sans éclat, mais sans brume. En cette saison, ce n'est plus l'ardeur flamboyante des étés ; la lumière est vive encore, mais très adoucie. Notre navire, le *Maréchal-Bugeaud,* glisse sur les flots non loin de la côte. De tribord nous avons aperçu, sous un nuage étendu, flocon semi-grisâtre, le transbordeur du chenal de Bizerte, le bel ouvrage métallique, destiné à bientôt disparaître, car il indique avec précision l'emplacement du port. L'île des Chiens s'efface derrière nous, la large échancrure du golfe de Porto-Farina bée à nos yeux; un îlot, Zembra je pense, s'accuse en contours nets et le cap Kamart (ou Gamarth), le point le plus pittoresque des environs de Tunis et dont les Tunisiens ne se sont pas encore soucié étale ses dunes, puis ses falaises.

Passés la Marsa et le cap Carthage, le golfe de Tunis se livre à nos regards; le Kornine et le Reças se dressent devant nous, dans le lointain. Il fait jour encore, mais le soleil ne tardera pas à disparaître derrière les collines qui s'étendent à droite de Tunis, au fond du paysage.

Et c'est une arrivée inoubliable que nous vaut ce coucher de soleil, dans la tranquillité douce d'une journée d'automne. Beaucoup des passagers dont le paquebot est bondé se tiennent sur le pont pour admirer et

oublient de dîner. Certains, qui ne comptent plus le nombre de leurs traversées et bien des fois, à des heures différentes, ont joui du spectacle presque toujours imposant de l'arrivée par mer à Tunis, affirment n'avoir jamais été impressionnés comme ils le sont ce soir.

Sur les collines, le soleil se couche dans un embrasement d'or; autour de lui, toute une gamme de nuances infiniment douces et caressantes qui, par des transitions insensibles, se confondent les unes avec les autres, se fondent les unes dans les autres. Il y a du pourpre, mais si peu, qu'on le perçoit à peine; il s'épand en rose léger, très tendre et très doux, que l'on distingue mieux; autour du soleil c'est de l'or, du jaune vif puis du jaune paille, du vert limpide, du violet sombre qui confine au bleu, du bleu clair et, dans ce bleu qui s'affirme et brunit loin de l'endroit où va disparaître le soleil que l'on peut désormais fixer, dans ce bleu, des nuages blancs en forme de palmes, de grandes palmes légères, immobiles et souples.

Sidi-bou-Saïd, le blanc et coquet village, surplombe sa falaise, dont la teinte rougeâtre a disparu; elle est noire d'encre sur le bleu foncé de la mer. Au-dessus de nos têtes, des palmes encore, mais des palmes rouges, d'un rouge d'incendie, sur un ciel d'un azur froid.

De l'autre côté, à notre gauche, c'est de l'irréel, de l'insoupçonné, du jamais vu. Le promontoire du cap Bon détache ses collines et ses rivages avec cette netteté singulière des paysages africains qui rappelle parfois des décors de théâtre; mais quel admirable décor et quelle parfaite et originale symphonie de couleurs les enveloppe, les baigne! L'ensemble est d'un bleu sévère qui va du bleu noir des flots au bleu gris des coteaux les plus éloignés. Mais ce bleu, qui imprègne un rivage de dessin si ferme, est partout flou et diffus; sur les crêtes, le long des côtes, au ras de la mer, du

violet élargit, estompe, étanche le bleu. C'est un spectacle fantomatique que la vue de cette terre, dont les formes se précisent de façon incroyable et qui est imprégnée toute de ces radiations qui, se pénétrant les unes les autres, opaques sur les ensembles et diffuses dans l'air ou dans l'eau, sur les contours, donnent à l'ensemble un air de majesté étrange et de recueillement. Tandis que, dans le calme absolu de la nature, notre navire avance silencieusement, des sensations viennent de choses lointaines, des impressions de rêves ou des intuitions des aspects fatidiques de la terre au temps de la préhistoire et, parfois aussi, comme des sentiments de l'au-delà...

Puis, tandis que de l'autre côté le soleil baisse, baisse très vite, voici qu'au-dessus de la presqu'île la lune est venue : une lune énorme, gonflée, qui monte très vite, très vite. Et nous lui en voulons un peu à cette lune ridicule, dont les couches atmosphériques voisines du sol nous transmettent une image déformée, car, dans les splendeurs calmes du monde irréel qui s'ouvre à nos regards, elle a l'air comique.

Tout s'assombrit un peu. Nous sommes dans le chenal; le pilote monte à bord; on distingue les maisons de la Goulette; tout près de nous, un ancien palais arabe tout rond, vu du bord. C'est aujourd'hui une infirmerie militaire et un dépôt de convalescents. Sur un bloc de pierre, près du paquebot, un jeune indigène d'une quinzaine d'années émerge et, bien que nous arrivions, il crie à plusieurs reprises, l'air très gai : « Bon voyage, bon voyage. » Il est entièrement nu. Des dames rient; d'autres paraissent vraiment offusquées.

L'obscurité vient; derrière nous les choses s'estompent et se perdent dans un bleu méchant, légèrement teinté de violet encore. Mais sur la colline, à droite de Tunis, un peu de jaune vif indique l'endroit où le soleil vient

de disparaître. Tunis est blanc gris, imprécis. Sur le lac que nous traversons, des travées d'or coulent, menues, des derniers rayons de lumière jusqu'à nous; de l'autre côté, à notre gauche, la surface de l'eau paraît ridée de minuscules ondulations; simple jeu de lumière d'ailleurs. L'eau est immobile, mais sa surface s'irrise d'or et d'ébène, ou plutôt d'indéfinissables nuances y font l'effet d'une multitude d'imperceptibles vibrations.

Tout disparaît; la nuit est définitivement maîtresse du terrain; il est sept heures, les manœuvres d'accostement ont lieu, nous sommes arrivés. Alors c'est la cohue, l'avalanche des gens de peine qui offrent de porter les colis, la bousculade des passagers et les embrassades des amis venus sur le quai, puis les formalités de la douane, les appels des cochers, enfin, le défilé des fiacres qui filent, rapides, vers la Marine, aujourd'hui avenue Jules Ferry.

Karagouss.

Au temps du rhamdane florissait Karagouss. Qu'est-il? Bien des gens me l'ont demandé et j'ai parfois dû rester coi, car il est osé d'entreprendre le révéler sans s'écarter des limites rigides de la décence. Je crois cependant qu'il me sera possible de venir à bout d'une tâche difficile en donnant des explications qui resteront incomprises de qui elles offenseraient la délicatesse et l'ingénuité, tout en étant suffisamment claires pour ceux dont la légitime curiosité de connaître les goûts d'hommes différents d'eux n'a rien à redouter de révélations dont ils savent, à peu de choses près, l'équivalent.

Qu'est-ce que Karagouss? On en parle beaucoup et certaines gens, vertueuses et arabophobes, dévoilent avec sévérité la dépravation, dont il leur semble être une

preuve flagrante, de tout le monde musulman : des adultes tolèrent la présence de jeunes enfants à des spectacles obscènes. C'est de belle rhétorique... quelquefois. En vérité, je n'ai jamais vu, à ces exhibitions, d'enfants autres que de méchants garnements, de futurs déclassés ou de malheureux délaissés. Karagouss n'attire point les gens honorables et sérieux; aucun père n'est tenu de conduire ses fils aux lieux où on le donne en spectacle. Tout de même serait-il plaisant de juger la France sur certains de ses cafés-concerts, la jeunesse de notre pays sur les collégiens hâves qui viennent y satisfaire de précoces curiosités, nos mœurs d'après les peintures qu'en donnent quelques romanciers ou d'après les gravures de genre très léger qui ornent de petits journaux illustrés, licencieux ou malpropres, de nos kiosques. Les séances de Karagouss ne sont point faites pour les enfants; ce sont des adultes qui composent l'assistance. Beaucoup de musulmans n'y vont point; ils n'y éprouveraient pas de plaisir. Il serait puéril de nier que les sentiments de retenue, de pudeur, sont extrêmement développés chez les indigènes; on peut dire, sans crainte d'exagération : plus développés que chez les Européens.

A la question : qu'est Karagouss? il faut répondre par une autre question : — « Connaissez-vous certains couplets infiniment orduriers et très répandus dans le monde qui peuple tous les endroits de ripaille licencieuse, tous les lieux de longues beuveries et de propos dévergondés? La chanson célèbre les exploits de Monsieur Dupanloup. » J'ignore s'il s'agit du prélat illustre, ou, comme certains l'affirment, d'un concierge, homonyme de l'évêque et victime de plaisanteries d'étudiants.

Karagouss, c'est le Dupanloup indigène et, de même que son camarade européen fit passer la Bérésina à l'armée entière par un artifice improvisé, de même

l'ingénieux Karagouss facilita aux soldats du bey la traversée d'un large oued (1) au moyen d'un pont dont, par la suite, il rosse, à la joie de l'assistance, tous les personnages importants, toutes les autorités locales : caïd, cadi, mufti...; le rabbin n'est jamais oublié et reçoit généralement double ration; souvent des variantes davantage obscènes ajoutent à la singularité du spectacle.

Ce ne sont point de simples chansons; les scènes sont représentées en ombres chinoises. Sans doute, certains admirateurs de notre Dupanloup envient-ils la supériorité du procédé arabe...; chez nous, ce ne sont que des mots; ici, l'image complète la parole, apparaît nettement à tous ceux, hors les aveugles, qui pénètrent dans le réduit où l'on donne la représentation.

A Tunis, Karagouss a vécu; l'Administration l'a tué. Peut-être l'a-t-elle trouvé excessif; je crois plutôt que ce spectacle grossier mais assez aimé, sinon du monde musulman, du moins de la populace indigène, fut, par son exagération, la cause même de sa propre perte. Karagouss rossait trop de monde; il avait de tout temps battu les personnages arabes, il eut la prétention de faire subir, aux nôtres, le même sort. C'était trop; on nous affirmait bien que ses victimes étaient italiennes ou anglaises ; ce subterfuge ne le sauva pas et, d'ailleurs, celles-ci encore étaient roumies. Ainsi, en nos théâtres, pouvons-nous, en famille, rire de nos médecins, de nos fonctionnaires, de nos magistrats; il nous est interdit de berner l'ambassadeur de quelque nation étrangère, fût-elle lointaine, ou de chansonner le grand turc.

Le valeureux Karagouss ressuscitera peut-être. Rendu prudent, nous le verrons renaître pour les délices

(1) Oued, rivière.

de la populace arabe, la curiosité des touristes et la rhétorique des moralistes.

La perle du Sahel.

Au lieutenant Lapasque, à Versailles.

Sousse est une petite perle à la grâce fruste. Elle est bien jolie du large avec ses maisons indigènes enserrées de murs crénelés et qui grimpent étroitement tassées les unes contre les autres au flanc d'un coteau que couronne une casbah. Proprettes, les rues en escaliers aux immenses marches neuves. Autour de la ville, c'est une campagne où se trouvent des oliviers admirablement cultivés, dont on tire une huile excellente.

Au pied de la cité arabe, sur le rivage Nord, le coin européen, petit et coquet, s'accote au port, œuvre considérable récemment terminée, et finit à une plage qui est excellente.

Des voies ferrées joignent Sousse à Tunis et à Moknine ; une autre, étendue à travers une plaine immense, tapis bariolé et embaumant fort, au printemps, des senteurs exquises de fleurs des champs, draine les orges estimées du pays de la ville sainte, Kérouan, dont il est indispensable de visiter les curieuses mosquées. En attendant que soit construit un chemin de fer, une ligne d'automobiles unit la perle du Sahel à Sfax, son heureuse voisine. D'aspect moins pittoresque, Sfax se développe et prospère; Sousse languit... Dût-elle y perdre un peu de son charme, il est à souhaiter qu'on l'aide, cette ville qui parut d'abord riche de promesses et d'un avenir assuré.

Sousse mérite aussi d'attirer et de retenir les touristes.

Les érudits s'y réjouiront d'y voir de belles mosaïques, débris de riches villas romaines (1). Tous l'aimeront; ils y sentiront, et non sans agrément, comme un souffle du Sud, dont elle n'a ni les allures arides et grandioses, ni les caractères. Le palmier y vit, mais n'y triomphe pas; elle a encore la douceur enchanteresse des côtes méditerranéennes du Nord et les sensations excessives des régions désertiques ne s'y mêlent pas beaucoup. Elle est gracieuse et d'une beauté un peu sauvage et charmante. Les aspects de Sousse sont ravissants; qu'on l'admire au lever ou au coucher du soleil, dans la splendeur de teintes d'une infinie richesse, les unes intenses, les autres tièdes, diffuses, plutôt soupçonnées parfois que perçues; qu'on la regarde aux heures chaudes, inondée d'une lumière éblouissante avec à ses pieds la mer au bleu puissant, elle séduit toujours par je ne sais quoi d'aimable, auquel ajoute un cachet, qui lui est propre, d'exotisme et de jeunesse élégante sans affinement.

Il faut aussi voir Sousse le soir et par le clair de lune. En bas, des feux mouvants de navire et les lumières du port, la mer moins vue que pressentie; un ensemble de forces mouvantes, quelque chose de grand, souvent tranquille et toujours redoutable, deviné là tout à côté. Au pied de la casbah, un monde de terrasses étagées, inondées de lumière pâle. Sous le ciel constellé d'étoiles, la ville somnole sans bruit dans le calme des choses. C'est un repos alangui dans une atmosphère de rêve heureux : c'est l'assoupissement paisible et nonchalant dans le silence qu'interrompent longuement, çà et là, les mélodies de petites flûtes aux notes imprégnées de volupté et de mélancolie.

---

(1) Si je ne m'abuse, l'une des mosaïques qui fut trouvée à Sousse représente Virgile. C'est, je crois, le seul que nous possédions des portraits, faits aux temps antiques, de l'illustre poète.

CHAPITRE III

QUELQUES BÊTES DE L'AFRIQUE DU NORD

Le sloughi. — Le kelb. — Le bourriquot. — Le cheval arabe. — Le dromadaire. — La gazelle. — Les invasions de criquets. — Serpents et charmeurs.

Le Sloughi.

A M. Alexandre, officier d'administration, et à Mme Alexandre, à Nancy.

Le sloughi est un lévrier indigène, à la tête fine, au regard dissimulé ou indifférent, à l'attitude nonchalante au repos. Bête de race, de pur sang, le sloughi est bon chasseur: il chasse le lièvre, la gazelle, et ne se prive pas d'étrangler d'innocents moutons ou des chats trop confiants ou maladroits. Dans les oasis, dans les douars, vous verrez souvent son long museau fermé par une forte lanière de cuir, protectrice du menu bétail.

Intelligent, contrairement à l'opinion généralement admise, mais foncièrement indépendant, c'est un animal d'aristocratie, hautain, dédaigneux. Il n'implore pas comme le vulgaire *kelb* (le chien ordinaire); il reçoit les hommages; il s'attache difficilement, en tout cas pas au premier venu.

Il est délicat et méprisant. Il tient du chat la langueur du regard souvent mi-voilé; la démarche est pleine de grâce, d'appréhension; il semble aller sur un tapis

délicat. Parfois, il se révèle féroce et le rictus terrible de ses lèvres lui donne l'expression de la haine la plus violente. A la chasse, il est plein de feu, il court plus vite que le lièvre; au repos, il est toujours gracieux; les jeux des sloughis jeunes sont charmants.

Il a horreur des coups ou des caresses trop violentes; il proteste avec une énergie épouvantée et touchante à force d'être douloureuse, contre toute voie de fait ou contre la simple menace; il pousse des cris déchirants; c'est moins la douleur physique qui le fait hurler que l'atteinte portée à sa beauté, à sa dignité.

Insensible aux avances vulgaires, il ne se rend qu'aux procédés de bon ton, aux hommages fins et délicats. Il avance alors un peu et très lentement sa tête fine pour recevoir la caresse; il allonge son museau pointu avec un cri d'impatience plaintif pour goûter d'une friandise.

Les indigènes coupent aux sloughis le bout des oreilles et zèbrent de raies de feu leurs pattes semblables à des fuseaux. On s'habitue à ces modes, on les trouve mieux ainsi. Leur queue doit être fort longue; passée sous l'une des cuisses et ramenée sur le dos, l'extrémité doit atteindre ou dépasser la colonne vertébrale; si elle s'arrête en deçà, les indigènes disent que le sloughi n'est pas bon.

Il existe des sloughis de toute robe : jaune, blanche, noire; il en est de tigrés; ces derniers et les noirs étaient fort estimés des Européens il y a quelques années.

Ce pendant que j'écris, Mlle Ouarda, grande et belle sloughia de race, vient à pas de loup à côté de moi et, jetant sur les coussins la note fauve de son poil, appuie lentement son museau contre moi; le regard hésitant, un peu hypocrite, réclame une datte. Si je la lui donne, elle la prend avec une délicatesse infinie. Parfois, au jardin, la datte tombe sur le sol; Ourda la flaire, mais, révoltée par la poussière qui la couvre, elle l'abandonne

et s'en va trottinant, vexée pour sa gourmandise non satisfaite, pour sa dignité outragée. Tous les sloughis n'ont point cette délicatesse et, quand elle a vraiment faim, Ouarda fait le sacrifice de ses préjugés et de ses répugnances.

En général, les Européens n'aiment pas les sloughis; ils les disent méchants et bêtes; ils ne les connaissent pas, ils jugent sans savoir, cela leur arrive souvent. Cependant, beaucoup en élèvent et font de ces lévriers, qui aiment surtout suivre le cavalier, de gentils et gracieux compagnons. Le sloughi vaut mieux que sa réputation: il faut savoir le prendre; il est en tout cas fort digne et parfaitement beau.

Le sloughi est arabe; étudiez-le, il vous livrera certains secrets du caractère de l'indigène.

Le Kelb.

L'indigène n'estime pas le pauvre kelb; il l'emploie et le méprise. Son nom lui sert à outrager l'adversaire qu'il invective en l'appelant « chien, fils de chien » *(kelb, béni kelb)*.

Le chien des douars ou chien kabyle est blanc; de taille moyenne, bien d'aplomb sur ses pattes robustes: son poil est abondant: il a le regard vif et intelligent, parfois méchant; ses abois font découvrir des dents acérées, de blancheur éblouissante.

Aucun animal domestique ne fait preuve d'autant de dévouement envers le maître et envers ceux de la famille ou de l'entourage du maître. Il protège le foyer: les gourbis les plus misérables sont défendus par des chiens: il n'est point, en Algérie, de lieu habité où l'on ne devrait inscrire, comme au seuil des vestibules romains, « *Cave canem* ».

Ce serviteur fidèle semble avoir conscience des diffé-

rences qui séparent les hommes; il est le conservateur difficilement corruptible des préjugés de race. S'il attaque toujours l'étranger, il réserve sa fureur la plus âpre aux hommes de la secte ennemie; chien d'indigène, il est féroce pour le roumi; chien de roumi, il oublie ses origines arabes et s'acharne contre le nouveau venu, autrement vêtu que son maître.

Il connaît les limites du domaine et ne les dépasse guère. Il donne une chasse ardente au chien qui s'est aventuré sur son territoire. S'il n'est pas encouragé, il s'arrête aussitôt qu'il a franchi les bornes, parfois connues de lui seul et que son intelligence des choses humaines et son expérience des aventures canines lui ont appris à distinguer. Est-il allé trop loin, il arrive que l'intrus reprenne l'avantage, poursuive à son tour et rejette l'adversaire sur son sol. Mais, là, cette scène comique et un peu touchante change encore d'aspect; chez lui, le kelb sent décupler son courage, il fait volte-face et, tout le corps tendu, comme prêt à bondir, il exhale en cris frénétiques la flamme d'une colère folle.

Il profite de tous ses avantages, poursuit sans pitié les fuyards et tourmente les cavaliers. Il est la terreur des novices auxquels il fournit d'incessantes occasions d'apprendre à demeurer solidement en selle et à parer aux écarts. Ses bons offices ne lui valent pas de reconnaissance, mais parfois des cailloux sournoisement sortis des poches, parfois encore des coups de revolver.

Pour les piétons, les chiens kabyles sont souvent dangereux; ils rendent inabordable l'accès des maisons et des gourbis. Une fois le contact pris avec ces farouches défenseurs, fuir devient difficile; on ne les maintient qu'en les regardant dans les yeux. On les écarte en leur jetant des pierres, ou, s'il n'en est pas à portée, en en faisant le simulacre.

C'est dans l'affection qu'il porte à ses maîtres que le

kelb puise cette ardeur belliqueuse, c'est sa fidélité qui rend si difficile son commerce avec l'étranger; aussitôt que sa défiance est tombée, qu'on lui a montré dans le nouveau venu un ami, il devient autre, car, comme tous les chiens, il est excellent. On ne peut lui reprocher que sa malpropreté, ses manières un peu grosses et — le mot est de circonstance — son cynisme.

Jamais caressé, toujours repoussé par l'indigène qui ne lui permet de manger que les pires rebuts, il aime ce maître sévère, il le chérit, il le vénère, il l'admire; il accomplit strictement, dans la tranquillité de sa conscience aux lueurs fugitives, les rites du culte signalé par Anatole France, le culte du dieu Homme.

Le bourriquot.

Bien des fois la rencontre de bourriquots chargés de branchages m'a fait songer à l'une des scènes fameuses de Shakespeare, celle où Macbeth, assuré de régner tant que ne s'accompliront pas les prophéties irréalisables des sorcières, apprend que l'un des prodiges annoncés par les oracles s'est produit et que la forêt de Birnam avance vers la montagne de Dunsinane. L'illusion que donnent au tyran les soldats de Malcolm marchant en bataille et portant au bout de leurs lances des branches fraîchement coupées, les humbles bourriquots pourraient la répéter aisément. Chargés d'une énorme quantité de ramure qui les dépasse en longueur, occupe en largeur cinq ou six fois leur propre épaisseur, cache presque entièrement leurs bonnes têtes et leurs longues oreilles, les courageux animaux avancent à l'allure trottinante et résolue qui leur est propre. Cinq bourriquots ainsi chargés et marchant de pair simulent un bosquet, cinquante feraient un bois et mille une forêt.

Semblable à l'âne, admirable bête dont il ne diffère

que par la taille qui est exiguë, l'honnête bourriquot porte des poids effrayants, trotte, un gros indigène sinon deux sur la croupe, porte des grappes d'enfants, tire des véhicules pesants.

Au milieu des épreuves, il montre la droiture instinctive de son âme, la robustesse de son intelligence, la tendresse d'un cœur aisément affectueux et, il faut bien le dire, l'énergie tenace d'un caractère irrémédiablement entêté.

Très entier, il lui arrive de ne pas vouloir aller plus avant et de s'arrêter obstinément. Des coups de trique et surtout le fouaillement de plaies jamais guéries ont raison de ces lubies.

Peu rancunier, il repart pour recommencer sans trêve la tâche qui durera autant que lui. Il marque d'empreintes délicates les pistes et les chemins poussiéreux, il fait sonner sur les rocailles ses petits sabots que surmontent des jambes fines; aux flancs des montagnes, sur les bords des précipices, son corps agile et robuste franchit ou contourne les obstacles, partout où l'homme a besoin d'être porté, partout où il a besoin de porter quoi que ce soit.

Sobre et patient, la nourriture la plus humble lui est bonne; il supporte les pires avanies.

Il est tout de courage, de franchise, de bonté, et la pitié pour la race brutale des hommes que trahit son regard philosophe ne comporte pas de mépris.

Le cheval.

Au capitaine Lebas, commandant la belle 16e à Bizerte.

C'est dans les montées escarpées ou dans les descentes pierreuses réputées impraticables par le cavalier nouvellement venu d'Europe, qu'il faut voir le cheval

arabe, l'animal noble que l'indigène condescend à aimer et à apprécier à sa juste valeur. D'une adresse de chèvre, il pose son pied alerte sur les roches pointues et, dans les pentes inclinées, le long des abîmes, l'homme se confie sans péril aux membres prudents de son corps nerveux que régit l'audace tranquille de son instinct. Il grimpe avec ardeur; sans qu'il soit besoin que les éperons ou la cravache interviennent, il se ramasse et, raidi contre l'obstacle, en des efforts où il se donne entier et qui lui arrachent de véritables grognements, il gravit les sentes accidentées, âpres ou glissantes, où l'on eût jugé impossible qu'il passât. En plaine, il peut couvrir et plusieurs jours de suite 80 ou 100 kilomètres, et je ne considère pas comme exceptionnel de lui en avoir parfois demandé 120 d'une aube à l'autre. Le mulet seul l'emporte sur lui pour la sûreté de son sabot dans les montagnes et souvent, en plaine, pour la régularité soutenue des allures douces. Aussi le mulet, animal de trait, animal de bât et même, à Tunis, animal d'attelage, d'attelage select et qu'utilisent les princes tunisiens, rend-il en Afrique des services inappréciables.

Mais le cheval arabe aime galoper; c'est le cheval de la fantasia et la fantasia est une part importante de l'existence de l'indigène, un but souriant toujours à son activité. C'est le caractère excitable de l'animal, son ardeur à la course, le plaisir qu'il éprouve à caracoler, qui font de la fantasia un spectacle véhément et gracieux. L'indigène ajoute au charme de ce jeu souvent dangereux; il lui apporte, dans l'éclat de ses vêtements les plus beaux, sa maîtrise dans l'art de l'équitation arabe et son adresse prestigieuse à manier les armes. Seul ou uni par le bras à un camarade ou à un groupe de camarades, dont il se sépare à de certains moments et qu'il rejoint parfois à d'autres, il lance à fond de train son cheval, lui fait décrire des voltes élégantes, tandis

qu'il jongle avec des armes ou fait le simulacre de frapper des ennemis; parfois il attrape, et souvent debout sur la selle, un long fusil qu'il a lancé en l'air et qu'il décharge aussitôt saisi. Il parade, montre son habileté et sa hardiesse et, après avoir fait valoir toutes les qualités de son cheval, en plein élan, d'un coup du mors puissant dont il meurtrit sa bouche, il l'arrête net.

Ce cheval fringant est très robuste et très sobre; il supporte les intempéries, ne souffre pas de la chaleur, ne s'enrhume pas à recevoir la pluie au bivouac. Il mange peu, broute l'alfa, se nourrit d'orge... quand on lui en donne. C'est la bête vivace, faite pour la chasse et pour la razzia, l'animal nerveux qu'enivre la poursuite et que grise la poudre, le coursier, admirable dans son pays, destiné aux combats. Ce n'est pas seulement un cheval de parade, c'est celui de la guerre, qui est le but et l'essence même de la vie du nomade et dont la fantasia n'est qu'une image adoucie, destinée à tromper son impatience.

Comme tous les chevaux, il a la mémoire excellente; son intelligence obtuse me paraît supérieure à celle des chevaux d'Europe; il est excitable et très peureux; ses yeux myopes prêtent aux objets les plus vulgaires un aspect fantastique et la souplesse d'anguille de ses reins rend dangereux ses demi-tours instantanés. Il a le sens de l'espace, la notion des directions et se conduit bien, même dans l'obscurité; perdu le soir, dans l'inextricable dédale des chemins d'une oasis, rendez-lui la main, il vous conduira à l'écurie.

Il fait presque partie de la famille de l'indigène, qui le soigne bien, le chérit à sa façon, ne le gâte pas, comme font les Européens, par un excès de nourriture et de soins et en tire tout ce qu'il peut donner.

Il est l'inséparable compagnon de son maître et vit avec lui et les siens dans une familiarité affectueuse; il

aime son cavalier, il le reconnaît, s'attache à lui, le suit, parfois obéit à sa voix.

Il est batailleur avec ceux de son espèce. Au temps où les juments ont pour lui le plus d'attraits, il devient difficile et capricieux. Les lèvres éversées, il hume l'air, tendant la tête au vent; il n'obéit plus aux rênes qu'avec impatience, gagne à la main ou se cabre. Il mâche son mors, brise au repos ses entraves, arrache comme des allumettes les piquets qui l'attachent au sol, cherche querelle à ses rivaux, les bat, rue, les mord, s'il le peut, ou se fait mordre et battre par eux. Il aborde l'adversaire par la croupe, décharge dans le poitrail ses sabots de derrière, se retourne et saisit l'encolure aux dents; il cherche à le renverser, à le piétiner, à le broyer. En tout temps il est pour les autres chevaux d'humeur difficile; il a ses antipathies et quelquefois aussi des sympathies; il tâche de frapper certains qui lui font horreur et s'entend aisément avec d'autres. Mon cheval, *Kébilli*, qui est fort doux, partage fraternellement sa mangeoire avec un camarade qui lui agrée; par contre, il n'est pas de ruse qu'il ne tente pour atteindre un cheval bai qu'il déteste et dont la présence lui est odieuse; l'hostilité entre ces deux animaux s'est manifestée tout de suite, à leur première rencontre; un incident qui leur valut à chacun une morsure, et que termina un pugilat en règle entre les serviteurs chargés de les soigner, confirma ces dispositions qui ne se sont jamais effacées.

Les allures du cheval arabe sont le pas, le trottinement ou le trottinement amblé et le galop. Toujours ramassé, il trotte mal, l'indigène ne l'y dresse pas. Niché dans sa selle à haut dossier, les jambes très courtes, les talons excitant perpétuellement le ventre de la bête d'un coin du large étrier qui fait l'office d'éperon, l'Arabe soutient indéfiniment les allures lentes, auxquelles les Européens finissent par s'habituer, au point de

les conserver des journées entières sans trop de fatigue; c'est le moyen d'aller longtemps en ménageant le mieux la monture. A quelque allure que ce soit, l'indigène monte sur l'arrière-main, dirige son cheval par le genou et par la jambe et n'emploie le mors que pour l'arrêter. Il n'est point rare de trouver dans les douars de jeunes chevaux auxquels, pour les habituer à ambler, leurs possesseurs ont joint par une corde les membres d'un même côté. Pris jeune, on peut corriger le cheval arabe et en faire un trotteur passable; on le détend par l'action incessante du genou et de la jambe et en fournissant à sa bouche le solide point d'appui d'un double filet.

Plein de feu dans l'action, le cheval arabe est, pendant les haltes, paresseux avec délices. Dès que son maître a mis pied à terre, il se renverse sur le dos, au détriment de la selle dont les cavaliers peu expérimentés ne se sont pas souciés; il se roule à terre, les membres en l'air, de façon quelque peu comique, puis fait le mort quelques instants, recommence à s'agiter en tous sens, éprouvant une parfaite volupté à ce rude massage, qu'il interrompt de temps à autre pour regarder autour de lui, en bête ombrageuse qui redoute toujours l'inconnu.

Pendant la sieste, entravé au soleil, parfois abrité par un palmier, il repose paisiblement et telles sont sa douceur et sa placidité, que le maître peut, sans crainte des coups de pied, s'étendre à ses côtés et faire de son poitrail un oreiller. Rien ne rompt le parfait silence de ces heures où la chaleur et la lumière pénètrent subtilement hommes, bêtes et choses; tout ce qui vit et tout ce qui ne vit pas paraît écrasé sur la terre; aucun mouvement ne trouble l'immobilité grandiose du bled tranquille.

Le cheval a soulevé la tête; la tournant de côté, il regarde d'un air doux le maître à demi-couché sur lui et

sommeillant ou rêvassant au ciel bleu; puis, satisfait de l'avoir vu et de n'avoir découvert aucun motif d'émoi, il gonfle d'air sa poitrine, souffle bruyamment et abandonne tout au long sur le sol sa tête et son cou....

Le dromadaire.

J'ai fréquenté assidument les dromadaires au temps déjà éloigné, où, non loin du Djebel Younès, au pays de Gafsa, je cherchais à aménager, pour le transport d'Européens blessés ou malades, le palanquin indigène nommé en Tunisie *jeffa (djah'fa)*. Les Gafsis l'utilisent souvent pour conduire au thebib (médecin) ou au marabout réputé ceux de leurs parents ou de leurs amis auxquels leur état de santé ne permet ni de marcher ni de se tenir en selle ou sur le barda d'un mulet. Mais le but véritable de la jeffa, c'est de cacher aux regards indiscrets la femme dont nul passant ne doit voir les traits; c'est en jeffa qu'est conduite sur le lieu de la fantasia la jeune épousée; écartant légèrement les voiles impénétrables qui surplombent la litière, elle admire à loisir, sans qu'on l'aperçoive, les prouesses équestres de son mari.

Aussi le squelette du palanquin, fait de bois et dont la construction est d'une simplicité telle qu'elle ne nécessite l'emploi ni d'un seul clou, ni d'aucun morceau de métal quelconque, est-il surmonté d'une sorte de dôme, fait de bâtons et recouvert de tentures, rayées de couleurs vives, qui donnent à l'ensemble un aspect étrange et quelque peu pittoresque. Un petit bât très léger, tout de bois et sans clou, du prix le plus modique, fait prise sur le corps du dromadaire que régularisent des coussins de formes diverses, et supporte la jeffa. De simples cordes relient solidement les unes aux autres les différentes parties de l'édifice et l'une d'elles attache

à l'animal, dont elle enserre l'abdomen, l'édifice tout entier. J'installais sur ce palanquin indigène les éléments d'un lit européen : matelas, couverture, oreillers, et cherchais par diverses modifications et artifices à faire de la *jeffa-litt* un appareil de valeur pratique pour nos soldats et pour nos colons malades (1).

C'est au cours de ces études que j'appris à connaître quelque peu Si (2) Djemel (Monsieur le Dromadaire), comme je l'appelais plaisamment au scandale de Mohammed et des chameliers, et que je m'habituais au tangage léger de son corps disgracieux.

Si Djemel est long, haut, dégingandé; il se lève ou s'accroupit en plusieurs temps par des mouvements dont certains sont assez brusques et qui produisent des inclinaisons successives et de sens opposé; elles nécessitent quelque attention des débutants qui oublient d'y parer en se penchant en avant ou en arrière selon que la bête porte ses épaules en arrière ou en avant.

Pour se percher sur lui, il est aisé de poser le pied à la naissance de son cou long et mobile; mais, bien qu'il soit d'habitude inoffensif, il faut se défier des morsures, car sa bouche puissante peut broyer une main ou un avant-bras presque aussi aisément qu'elle écrase les larges feuilles de cactus aux piquants acérés, ou même les noyaux de dattes qu'il mange volontiers. Généralement doux, il lui arrive de se mettre en colère et de refuser tout service. Il s'accroupit; le chamelier assaille de coups de pieds ses jambes cagneuses, moyen habituellement employé pour le faire se lever ou s'agenouiller. Il fait quelques pas, s'arrête à nouveau, se couche

---

(1) Voir *La Jeffa* (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, mai 1899).

(2) Le mot *sidi* signifie *monseigneur;* en réalité, il est l'équivalent de *monsieur*. *Si* se donne généralement aux lettrés, aux savants, à ceux qui ont étudié.

et la scène recommence longuement, agrémentée des cris rauques, sauvages, effrayants qu'il pousse en agitant sa tête en gestes de dénégation farouche. On le dit rancunier au point qu'à de certaines époques, pour les mêmes raisons qui rendent périodiquement difficile le cheval arabe, son maître même ne peut le frapper sans risquer d'encourir une vengeance qui peut être terrible.

En longues théories, les dromadaires promènent, dans les villes et dans l'intérieur de Tunis même, les marchandises que les caravanes apportent du Sud; leur profil singulier jette une note pittoresque dans les rues les plus européennes; le troupeau marche gravement et docilement, suivant souvent l'un des siens porteur d'une clochette; sur les flancs galopent les petits, drôles et charmants comme beaucoup d'animaux jeunes.

Mais leur pays, c'est le Sud; leur royaume est la dune où chevaux et mulets, même libérés du poids d'un cavalier, enfoncent à mi-jambe, tandis que la patine large et spongieuse de leur pied mou appuie sur le sable sans y pénétrer; la facilité avec laquelle ils paraissent glisser sur ce sol meuble donne quelque élégance à leur démarche vacillante.

D'une sobriété proverbiale, le dromadaire porte de lourds fardeaux et couvre des distances très longues. Accroupis sur leur petite selle ronde et plate, surmontée à l'avant de la croix targuie traditionnelle, les jambes croisées sur l'encolure qu'ils frappent des talons, les Touareg demandent parfois à leurs bêtes de race, les méharis, 80, 100 kilomètres et plus dans la même journée.

Mais le dromadaire ordinaire, s'il fournit lui aussi, grâce à sa résistance à la fatigue, des parcours étendus, n'a pas de vitesse; c'est lentement qu'il accomplit les trajets entre les puits souvent fort distants; au besoin il se passe de boire les jours où la caravane n'en a pas

rencontré ou lorsqu'elle campe en quelque endroit où le soleil a tari l'eau. C'est l'animal du Sahara; il lui donne une note caractéristique, soit qu'il marque d'un trait frappant la solitude recueillie du bled nu, soit qu'il détache sa silhouette bizarre sur un fond de roches aux pans heurtés, avec lesquelles ses formes s'harmonisent.

Quelques palmiers, des chameaux broutant, un Arabe prosterné, dans le lointain le contour des collines aux arêtes tranchantes se précisant aux premiers rayons du soleil, dans un nimbe clarteux aux teintes lavées violettes et bleu pâle, n'est-ce pas ainsi que se présente souvent au souvenir ou à l'imagination le désert toujours simple, parce qu'il est immense et vide; toujours attachant, parce qu'il donne aux hommes, par son étreinte, l'illusion qu'il les abîme dans l'univers dont il présente un des aspects les plus imposants; toujours varié, parce que la lumière le fait divers par la multiplicité des apparences qu'elle lui prête et dont quelques artistes seuls ont, comme Noiré, le don de rendre certaines, sur des toiles impressionnantes.

L'indigène s'est mis en route; interminablement, la bête à l'échine gibbeuse, le dromadaire, le dandinement de son allure cadencé au balancement régulièrement rythmé d'un tangage incessant, marche, rengorgé, portant avec une gravité assez majestueuse sa tête dodelinante de diplomate un peu niais.

La gazelle.

A Mademoiselle Jeanne Lacassagne, à Lyon.

C'est par ses yeux, dont l'élégance de son corps et la sveltesse de ses membres délicats et nerveux ne déparent pas la beauté, que la gazelle séduit et se fait aimer. Son regard est un pur regard de femme un peu candide; on y lit la douceur et comme un étonnement vague et con-

fiant. Son langage seul est déplaisant : c'est un grognement.

Animaux des grands espaces, où on les trouve réunis en troupeaux, les gazelles sont un gibier estimé, leur chair est un mets délicat. Les indigènes les chassent à courre; rien n'est gracieux comme une envolée de gazelles, elles dépassent en vitesse les autres quadrupèdes; en plus des allures de ceux-ci, elles disposent du saut; des quatre pieds à la fois, elles s'enlèvent avec force, retombent et rebondissent, lassant, par cette course où la pose des sabots n'occupe qu'un seul temps, le galop aux trois temps des chiens et des chevaux les plus rapides; en hauteur, elles franchissent de la même façon des obstacles qui les dépassent trois ou quatre fois.

Levées, les gazelles fuient contre le vent; cette particularité permet d'apposter à de certains endroits des relais de sloughis; les derniers venus et les plus vaillants s'abattent à la façon des carnassiers sur les malheureuses bêtes et les tuent d'un coup de dent dans la nuque, à l'endroit connu des fauves, des chasseurs et des anatomistes.

Domestiquées, elles vivent avec l'homme et les animaux de la maison dans une familiarité un peu réservée. Elles s'accoutument à la présence des chiens; non sans quelque arrière-pensée peut-être, ceux-ci finissent par leur témoigner un peu de la considération qu'ils accordent à leurs pires ennemis eux-mêmes, lorsque ces ennemis sont aimés du maître et vivent sous son toit. A Kebilli, sloughis et gazelles rôdaient fraternellement en quémandant autour de notre table. Il arrive que ces animaux dissemblables prennent plaisir à jouer ensemble. Ce sont des charges folles dans la campagne; généralement la gazelle rentre au bercail, il arrive aussi qu'on ne la revoit plus. J'ai connu une forte gazelle mâle qui accompagnait à la chasse son maître à cheval;

elle rentrait chaque soir au logis avec lui, tenant fraternellement compagnie au chien.

En champ clos, acculée, elle tient tête aux assaillants. Ma bonne sloughia, Ouarda, m'arriva un jour, en lamentations, pour me montrer une blessure que lui avait faite une gazelle affolée. Telles sont la force de leur musculature et l'énergie de leur résistance, qu'un adolescent, tenant à pleines mains les cornes d'une gazelle — ses seules armes, — ne parvient qu'avec effort à la maîtriser.

Les gazelles adorent les friandises, le sucre, le pain, le tabac; elles affectionnent le papier, elles le dilacèrent et même le mangent. Elles s'insinuèrent un jour dans notre bibliothèque et causèrent d'affreux dégâts. Je leur en voulus moins, je l'avoue, que de la funeste habitude dans laquelle elles s'entêtèrent de venir, chaque nuit, lisser longuement leurs cornes sur les nattes qui, du côté du patio, protégeaient mes fenêtres donnant, à hauteur de gazelle, sur une galerie où elles avaient accès. Dans le Sud, le sommeil est à la fois précaire et précieux. Les maudites bêtes me réveillaient sans scrupule. Sortant brusquement, une badine à la main, je cherchais à les surprendre; mais, plus rusées que je n'étais habile, elles m'éventaient à temps; au moment où je m'apprêtais à les châtier, les petits coups secs de leurs sabots exigus résonnaient précipitamment sur les dalles, et, grognant d'une façon qui me semblait ironique, elles s'évanouissaient dans la nuit. Je me couchais, m'endormais; bientôt elles recommençaient leur manège infernal. Je ne le leur ai jamais pardonné. Les gazelles, que l'on croit très douces, sont parfois fort méchantes. Comme les autres animaux, la jalousie les rend cruelles. Elles se battent et certaines sont tuées. Il m'a paru que ce sort fatal était réservé de préférence aux nouvelles venues que l'on cherche à introduire dans une société

de gazelles domestiquées depuis longtemps et qui sont habituées les unes aux autres.

En toute autre occasion, la gazelle est d'humeur paisible. C'est une joie d'observer, aux abords des demeures algériennes, dans les cours, ce gentil animal. Délicat et gracieux, le regard humain, sa jolie tête portant fièrement les cornes qui l'ornementent, il va au gré de son caprice que fixe un instant quelque brindille alléchante, l'allure capricante, et poussant de temps à autre son vilain petit grognement.

Les criquets.

C'est d'abord sous la forme de nuages étendus, flottant haut dans les airs, que les criquets d'Afrique, acridiens orthoptères, parents très proches de nos sauterelles, auxquelles ils ressemblent tout à fait, manifestent leur présence désolante. Le tam-tam retentit, les indigènes sortent précipitamment de leurs maisons et le nez en l'air interrogent l'espace. On voit se détachant sur le ciel des essaims de bestioles en migration vers un but inconnu. Ce n'est pas encore le moment où elles sont redoutables; elles sont, au contraire, une manne céleste; les indigènes qui témoignent d'une vive répugnance pour certains de nos mets — ainsi les escargots et les grenouilles — s'en nourrissent volontiers. J'ai eu la curiosité d'y goûter, il m'a semblé manger de l'herbe.

Des semaines seulement après ce passage, commence l'invasion fréquemment désastreuse. En des endroits divers, souvent fort éloignés dans le bled et distants les uns des autres, les insectes ailés, dont quelques vols seulement ont parfois touché les oasis, se sont abattus, et c'est dans ces lieux — lieux de ponte — que l'on cherche, aussitôt l'emplacement découvert, à détruire les sauterelles adultes qui s'y sont posées et, dès leur appa-

rition, les petits criquets nouveau-nés dont l'attaque est imminente.

A peine plus gros, les premiers jours, que des grains de café et noirs comme eux, ils grandissent vite; ils deviennent tôt des animaux jaunâtres, aux mandibules puissantes et dont la taille varie entre un centimètre et demi et deux centimètres; ils ne courent ni ne volent, ils marchent; c'est en sautant, toutefois, qu'ils s'écartent des pieds de l'homme et des animaux.

Venant du désert par milliards, leur instinct les conduit, comme par l'effet d'une concentration stratégique, vers les îlots de verdure qui recèlent toute la nourriture des pays brûlés du Sud. Le Nord de l'Algérie n'en est d'ailleurs pas exempt; certaines années, ils l'envahissent et saccagent les cultures.

Toutes les règles d'une tactique faite de bon sens et d'expérience sont appliquées contre cet adversaire minuscule et terrible : la troupe est réquisitionnée; par tous les moyens on cherche à arrêter les armées d'insectes malfaisants. Un appareil ingénieux rend de grands services et permet quelquefois de sauver la situation : ce sont de simples bandes de toile, hautes de moins d'un mètre, soutenues par des piquets; on les étend bout à bout devant les points menacés, sur une distance qui est quelquefois de plusieurs kilomètres; le bord inférieur de cette barrière délicate est appliqué sur le sol de façon à ne laisser subsister aucun interstice; la partie supérieure de la face contre laquelle viendront buter les criquets est cirée sur la largeur de plusieurs doigts. Les insectes rencontrent la toile, l'affrontent, la gravissent par le seul côté qu'ils puissent aborder, arrivent à l'endroit glissant, ne peuvent le franchir et retombent. Ils tentent de contourner l'obstacle; de loin en loin le long de celui-ci, des fosses larges et profondes ont été creu-

sées; les criquets s'y engloutissent, y forment une masse grouillante que les indigènes broient et brûlent.

En 1897, à Gafsa, nous fûmes débordés; les criquets forcèrent l'oasis; leurs colonnes massives rencontrèrent tout d'abord l'hôpital militaire, point avancé dans la direction de Fériana; en quelques heures, tous les pavillons furent submergés; une main posée à plat sur un mur en eût rencontré dix; les maisons les plus hautes ne sont pour ces insectes qu'un embarras momentané; ils grimpent le long des parois, passent sur le toit, retombent de l'autre côté du bâtiment et continuent de marcher. Je crois qu'une cathédrale gothique ne les arrêterait pas.

Ils traversent les haies épaisses de cactus, passent tabias et séguias; hors celui de certains plants rares auxquels ils ne s'attaquent pas, ils dévorent tout le feuillage des arbres. Les troncs disparaissent sous la fourrure jaune de leurs corps accumulés; sous leur poids des branches cassent; en peu de temps, les plus verdoyantes sont dépouillées. En moins de deux heures, les jardins les plus beaux, où s'étalent les richesses magnifiques de la végétation exubérante des oasis, sont déchiquetés, ravagés, détruits, et ne livrent plus au regard que les spectres lamentables de leurs tiges nues.

S'attardant à peine dans les premiers jardins qu'ils ont rencontrés et tôt saccagés, poussés par de nouvelles hordes non rassasiées, ils se rapprochent du cœur de l'oasis et finissent par occuper celle-ci entièrement. Rien ne peut donner l'idée, si on ne les a vus, de ce qu'ils sont nombreux et compacts. Il en est partout, à l'intérieur des maisons, dans les chambres, dans les vêtements, sur les meubles; il en tombe du plafond dans les assiettes et dans les verres. Au dehors, routes, chemins, pistes, sentiers, talus, fossés, murailles, maisons..., tout se voile d'une trame mouvante de criquets. Il semble

que la partie superficielle des choses soit animée et que le sol lui-même soit emporté par un mouvement de translation, dont l'oreille perçoit le bourdonnement confus; car de toutes ces bêtes en marche, naît un murmure monotone et léger, auquel s'ajoute, dans les jardins, le bruit frêle des tissus végétaux craquant sous les mandibules. Et toujours, toujours, suivant la direction qui conduit du pays désert aux jardins plantureux, des bataillons nouveaux surgissent de la masse inépuisable.

De subir cette invasion incessante, de voir ces êtres, petits, innombrables et mobiles, résulte à la longue, une impression de lassitude, presque de découragement.

Aux circonstances déprimantes il faut joindre l'empoisonnement de l'atmosphère par les incinérations auxquelles se livrent partout les indigènes; ils *flambent* les arbres et les murailles au risque d'y mettre le feu.

Et ce n'est pas tout encore; dans les ruisseaux, dans les réservoirs à ciel ouvert, dans les mares, des milliers de criquets se sont noyés; de leurs cadavres en décomposition s'exhalent des émanations dont la fadeur soulève le cœur. L'eau est viciée; hommes et bêtes la boivent corrompue et en seront malades.

Des jours se passent avant que prenne fin cette désolation; enfin s'opère la métamorphose qui rend les criquets aptes à voler. Çà et là, on en trouve qui paraissent plongés dans une sorte de torpeur; en un temps qui peut se chiffrer par des minutes, l'observateur les voit faire des efforts successifs pour se débarrasser de leur revêtement, comme s'ils y étaient comprimés et qu'il fût devenu trop étroit: ils s'en séparent peu à peu, s'en dépouillent comme font les serpents de leur peau à l'époque de la mue. Du criquet sort un animal de taille plus grande et mesurant trois centimètres environ, au corps allongé, élégant et que dépassent en arrière de longues ailes; elles le portent, après un court moment

d'hébétude, sur les arbres où quelque temps encore, avant de disparaître dans les airs, il continuera les dégâts...

Les criquets sont bien le fléau que mentionne la Bible; le fléau qui traîne avec lui la désolation et la maladie, emportant en quelques jours les récoltes superbes du sol étonnamment fertile des oasis, anéantissant le résultat de longues heures de travail dans les seghias fiévreuses, jetant sa semence de famine, de misères et de mal sur l'homme toujours vaincu et toujours résigné.

Les serpents.

A M. Couturier, ancien payeur aux armées, à Chatel-Chéhéry.

La tribu vivace et répugnante des serpents peuple abondamment l'Algérie, dont elle aime la rocaille anfractueuse et chaude. A dire vrai, on trouve des serpents partout, et, dans les sables du Sud, certains parmi les plus petits passent pour très venimeux.

Enveloppé dans son burnous, la tête appuyée sur la selle du cheval en guise d'oreiller, le voyageur qui dort à la belle étoile préfère souvent, au risque d'être piqué, celui d'être écrasé et s'étend sur le chemin que les reptiles ne fréquentent pas volontiers; j'ai souvent dormi ainsi. Les serpents se glissent partout; couleuvres inoffensives, parfois fort longues et fort grosses, ou vipères dangereuses viennent au voisinage de l'homme; elles pénètrent dans les jardins, dans les cours et jusque dans les maisons. Nous partageâmes longtemps un vieux bordj avec des familles de vipères à cornes (*léfâa*); ce sont d'affreuses bêtes, grises, de la couleur du sol, hideuses et d'aspect sale; elles portent sur la tête deux petites excroissances. Comme la plupart des serpents venimeux, elles ne sont habituellement pas dangereuses, à la condition qu'on ne les touche pas. Mais on distingue

mal leur robe terne, et, pour rares qu'ils soient, il en résulte des accidents auxquels sont particulièrement exposés tous ceux qui doivent poser sur la terre leurs mains ou leurs pieds nus.

Les blessures faites sont graves. Les gens du pays traitent assez bien ces sortes de plaies, ligaturant le membre et appliquant très profondément le feu. Plusieurs indigènes me furent amenés de loin, qui ne durent de vivre qu'aux soins que leur avaient tout de suite donnés leurs compagnons. Aux procédés utiles sont joints quantité d'autres ressources de la thérapeutique en usage dans les douars et dans les gourbis; ainsi l'immolation d'un agneau dans le corps chaud duquel est plongé la partie du corps atteinte, diverses prières, et le port à la chéchia de sachets de cuir cousus recélant, écrits sur un papier, des versets du Coran, ou quelque invocation de marabout. Les piqûres aux membres sont les moins redoutées; à la tête, au cou, à la poitrine, elles mettent davantage la vie en péril, entraînent plus fréquemment la mort.

Dans le Sud où les distractions sont rares, les soldats, ceux des bataillons d'Afrique surtout, se récréent à capturer des vipères. Avec une petite branche, taillée en fourche, ils leur saisissent adroitement le cou, y passent un nœud coulant et conduisent, comme en laisse, le reptile.

En Tunisie, le roi des serpents venimeux est le *naja* (naja haje), le bouftira des Arabes; il affectionne les flancs escarpés des terrains montagneux; sa taille dépasse parfois deux mètres. On dit qu'il s'attaque à l'homme, le poursuit et que sa vitesse dépasse celle du cheval au galop. Je ne le crois pas, mais c'est à coup sûr un animal féroce, aux mouvements fulgurants, capable, au moindre attouchement, d'une riposte violente.

Il suffit de voir, dans certains carrefours de la ville

arabe, à Tunis, la vivacité et l'énergie de sa détente, la rapidité avec laquelle le corps se replie comme un ressort, la tête venant près de la queue pour saisir le doigt agile du charmeur, qui, après avoir excité le reptile, l'évite, ne lui laissant à mordre qu'un pan de son burnous, pour comprendre que le naja est un adversaire qu'il n'est pas prudent de déranger.

Le spectacle que donnent les charmeurs est fort apprécié des indigènes. Sur un trottoir, dans un coin, à l'abri des voitures, les acteurs s'installent; d'habitude ils sont quatre; trois musiciens sont munis de flûtes et de tamtams (*thebel*), l'autre porte des sacs de cuir ou de peau, fermés, contenant les serpents; ce sont généralement des najas. Les passants font cercle. La séance commence par d'ardentes prières, d'interminables oraisons à l'adresse d'Allah, des suppliques aux marabouts vénérés protecteurs des bêtes rampantes. L'assistance est fort recueillie. Puis vient une quête, et c'est très volontiers que les indigènes, même pauvres, jettent leur obole que le charmeur recueille dans un tambourin. D'habitude il juge insuffisante cette première recette, sermonne, exhorte, mendie, s'adresse aux uns et aux autres, demande à tous de parfaire la somme. Il lui faut encore quelques sous : dix, puis huit, puis cinq. Enfin le chiffre qu'il a fixé est atteint.

Prestement, d'une main experte, le charmeur tire un naja du sac de cuir. Il le saisit par le cou ou par la queue, à un endroit tel que les morsures de la bête ne peuvent l'atteindre. Il montre la vivacité de l'animal, il le manie habilement et audacieusement, et, par diverses jongleries, en fait valoir la vigueur et la méchanceté. Puis, le déposant sur le sol, il commence à tourner autour de lui, le burnous étalé. Pendant ce temps, la musique fait rage. Le naja s'est dressé, la partie antérieure de son corps est droite, le cou gonflé;

d'un œil très vif, intelligent presque, il regarde le charmeur, comme il fixerait un gros oiseau. Il ne le perd point de vue, dirige la tête vers lui, suit tous ses mouvements. Manifestement il subit une influence, il commence d'être charmé.

Quand il est à point, l'indigène l'enlève brusquement de terre, le cueillant comme une fleur; il le tient à bout de bras et passe devant les spectateurs, faisant parade de son pouvoir sur le reptile, dont il amène la langue au contact de ses propres lèvres. Le charmeur exécute ainsi divers exercices plus ou moins périlleux et, lorsqu'il a tiré du naja tout ce que ce dernier pouvait fournir à son art singulier, il le laisse sur le sol, pose sur sa queue une grosse pierre, destinée à l'empêcher de s'enfuir, et extrait du sac un nouveau sujet plus fort encore que le premier et d'apparence plus dangereuse. Il recommence avec celui-ci tout ce qu'il a fait avec le premier; le spectacle continue longuement, entrecoupé par des prières et par des quêtes. Tantôt le charmeur présente de nouveaux serpents et tantôt il entr'ouvre le sac où se glissent précipitamment certains dont il a fait valoir les talents; il en laisse reposer d'autres sous des tam-tams, ou sous des couvertures; il en est qui, retenus par un caillou volumineux, à la façon que nous avons dite, demeurent prisonniers au milieu du cercle sans cesse rétréci que font les assistants. Au bout d'un certain temps, il se trouve des reptiles partout, les uns apparents, les autres emprisonnés sous quelque objet, et le charmeur a fort à faire pour empêcher les enfants curieux et imprudents d'approcher trop, car il ne faut pas croire ces najas tout à fait inoffensifs. Soit pour avoir tenté d'en dresser de trop farouches, soit manque d'adresse ou d'expérience, ou que, par l'effet de la négligence que l'indigène apporte en toutes choses, ils aient omis d'extirper à temps les crochets venimeux,

soit encore que leur foi dans les prières protectrices ait été trop ardente, on m'a assuré qu'à Tunis, des charmeurs étaient morts des suites de piqûres faites par leurs animaux.

Mais ces accidents sont exceptionnels et le danger, s'il existe, est minime. La scène est originale, de l'exhibition, dans les rues de nos villes de l'Afrique du Nord, de ces bêtes farouches, objets de répulsion et d'effroi, assouplies par la patience de l'homme, et que dompte la musique. Une perspective s'entrouvre sur l'inconnu, une intuition de côtés incertains de l'Orient mystérieux nous vient à observer les rites de ce spectacle pittoresque. Il est religieux; des marabouts et des saints de l'Islam, la dévotion semble rejaillir sur le serpent lui-même, comme s'il participait au caractère sacré d'Allah, qui l'a voulu funeste aux hommes. Il donne la mort, il inspire le respect éternel qui va aux choses malfaisantes et puissantes.

CHAPITRE IV

L'ÉTAT ET L'AVENIR DES POPULATIONS DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE. — RÉFLEXIONS SUR LE CARACTÈRE ET SUR LES MŒURS DES INDIGÈNES.

A M. Hamon, directeur de l'*Humanité nouvelle*. — A. M. Héricourt, directeur de la *Revue scientifique*. — A M. Zaborowski, de la *Société d'Anthropologie de Paris*. — A. M. Ribot, professeur au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique*.

Je réunis en ce chapitre divers documents qui, sous la forme de lettres adressées à des personnalités éminentes, traitent de l'état et de l'avenir des populations indigènes de la Tunisie et aussi de celles de l'Algérie, de leurs caractéristiques au point de vue anthropologique, psychologique. Pour éviter des redites, j'ai supprimé et remplacé par des points certains passages. On trouvera dans la collection des *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* et dans celle de la *Revue scientifique*, les opinions de divers auteurs sur les points étudiés.

I

*Lettre à M. A. Hamon, directeur de l'*Humanité Nouvelle*, à Paris.*

Vous me demandez de vous conter des choses d'Afrique. Me voici pris au dépourvu. De mes dernières promenades je n'ai conservé, avec quelques photographies, que des souvenirs. Point de notes hâtivement écrites le

soir dans les hôtels, pas de croquis rapides esquissés à la hâte puis conservés dans les tiroirs, pas de lettres aux amis fixant l'état de l'esprit devant tel ou tel inconnu.

Puis me voici déjà algérien trop ancien; le nouveau venu voit tout, admire tout; la moindre taupinière devient mont à ses yeux. Je discerne moins bien désormais ce par quoi le pays diffère des autres; les paysages et les mœurs étrangers me sont devenus familiers et la prière du muedden n'éveille plus en moi la sensation de l'Orient et de l'exil.

Pourtant bien des choses valent qu'on les signale, beaucoup ont besoin d'être dites ou répétées; elles me paraissent au plus haut point dignes d'intérêt, car je l'aime bien, cette terre conquise par les nôtres, où des hommes de beaucoup de nations vivent en contact, se méprisant les uns les autres. J'aime la nonchalance tranquille et délicieuse de la vie arabe, la solitude immense du bled, la bizarrerie des collines aux aspects sauvages et l'homme, l'homme enfin, instinctif et hospitalier.

Comme on comprend bien ici l'orgueil qui nous aveugle tous, et l'universelle fraternité, et l'universelle barbarie ! Français, Arabes, Juifs, Maltais, Espagnols, Italiens se tassent les uns contre les autres, se heurtent les uns aux autres. Chaque groupe a ses lois vénérées, sa morale, ses mœurs, sa foi, ses espoirs, ses préjugés. Dans chacun l'illusion existe qu'il est supérieur aux autres, et chacun est composé d'hommes faibles, passionnés, d'intelligence limitée, bornés dans leurs pauvres moyens, prisonniers de leurs préjugés, guidés par l'intérêt, n'atteignant que rarement au sacrifice, à la tolérance et à la bonté. La justice sera-t-elle jamais égale pour tous ou plutôt se rendront-ils jamais les uns aux autres la justice méritée ?

Puisque vous le demandez, je vous livre quelques pa-

ges, souvenirs d'impressions ressenties en Afrique; mais n'ayez pas l'illusion que je sois capable de faire passer sous vos yeux la vie arabe ni encore d'en évoquer le cadre. Pour la comprendre, pour sentir quelle elle est, il faut lire le maître qui, de son pinceau et de sa plume, a fixé des tableaux qui sont l'expression parfaite de la vérité, il faut lire Fromentin (1). Jamais artiste n'a plus admirablement rendu, dans l'intensité de son existence, un sujet difficile, et quiconque s'essaie, de France, à comprendre l'Algérie, doit le connaître.

Vous trouverez dans les lignes que je vous adresse, beaucoup de réflexions aux allures ou, si vous préférez, aux prétentions philosophiques; directement ou non, elles se rattachent à l'Algérie et à la Tunisie; elles sont toutes nées, en ces pays, lors des longues chevauchées dans les plaines quasi désertes, ou dans les premiers sables du Sahara, pendant les escalades à dos de mulet dans les montagnes, partout où le hasard m'a conduit. Elles m'ont été une distraction; en seront-elles une pour vous?

Beaucoup ont pour thème que les hommes se valent et que nul, Arabe ou Juif, ne doit être ni persécuté, ni méprisé ou dédaigné à cause de ses croyances ou de son origine.

N'est-ce point là la vérité?

II

Lettre à M. le Dr Héricourt, directeur de la **Revue scientifique**, *à Paris.*

Je viens de lire différents mémoires relatifs à nos indigènes d'Algérie et de Tunisie, entre autres une étude

(1) Eugène Fromentin : *Une année dans le Sahel. — Un été dans le Sahara* (Paris, Plon-Nourrit).

remarquable et fort généreuse que M. Zaborowski (1) consacre à l'assimilation. Il me paraît nécessaire de vous présenter quelques observations.

A l'exemple de beaucoup, il semble que M. Zaborowski confonde un peu deux choses assez différentes : l'*assimilation* et l'*utilisation*. D'autre part, pour être envisagée sous tous ses aspects, la question doit, ce me semble, comporter non seulement l'étude de l'identification, de l'assimilation et de l'utilisation de l'Indigène par l'Européen, mais aussi celle de l'identification, de l'assimilation et de l'utilisation de l'Européen par l'Indigène.

D'abord, que faut-il entendre par assimilation ? Bien des gens la confondent avec l'identification ou la quasi-identification. Le mot « assimilation » implique que des différences existent entre les objets ou les personnes assimilés. On ne peut assimiler que ceux-là seuls qui diffèrent en certains points. Mais l'assimilation peut être large ou restreinte, porter sur la morale et sur la religion, sur les coutumes ou sur les idées, sur les mœurs et sur le langage.

Assimilation est un mot essentiellement vague et chacun peut s'en servir comme il lui convient .

A vrai dire et pour être juste, il faut reconnaître qu'il existe cependant dans la notion d'assimilation une conception imprécise, mais assez compréhensible, d'un phénomène de sociologie. Un exemple fera mieux comprendre : nous considérons les Japonais comme assimilés et non les Arabes.

En somme, s'assimiler à nous, c'est accepter le progrès européen, la science européenne, se conformer à un

(1) Zaborowski : *L'Assimilation des indigènes de l'Algérie* (*Revue scientifique*, 17 avril 1897). Voir également n° du 11 septembre 1897 et collection de la *Revue scientifique*.

ensemble de notions et d'habitudes que nous pouvons définir en bloc : civilisation européenne.

Faut-il dire comme beaucoup que *jamais* les Arabes ne s'assimileront à nous. C'est bien hardi de juger d'une expérience qui durera peut-être des siècles par les résultats obtenus ou, si l'on veut, par le manque de résultats considérables obtenus, au cours d'une période qui n'est point même d'une quatre-vingtaine d'années.

Arabes et Berbères diffèrent essentiellement; ils sont de races à origines et à instincts différents, et cependant n'est-il pas vrai aujourd'hui que le Berbère, dans une mesure appréciable, soit assimilé à l'Arabe : pourquoi ne finirait-il pas par s'assimiler à nous ?

Je veux bien que le facteur religieux ait été essentiel; mais qui dira les leviers puissants de demain et, si la science se développe, progresse, étend son empire sur l'univers, qui oserait soutenir que l'ère des prophètes est *dans le monde entier* irrémissiblement close. Et s'il en vient encore, peut-être certains nous serviront-ils.

C'est une erreur aussi de considérer comme homogène, tout le bloc musulman d'Algérie et de Tunisie. Il y a des Arabes, il y a des Berbères; il y a des Nègres, il y a des Juifs; à un autre point de vue, il y a des sédentaires et des nomades, des guerriers et des commerçants; pour l' « assimilation », tous ces éléments ont une valeur différente. Les Juifs sont essentiellement assimilables, mais ils ne s'allient pas aux étrangers par mariage et pas plus en Algérie qu'en France ils ne s'*identifieront;* ils sont un agent actif, remuant, travailleur et peut-être indispensable, malgré toutes les haines qu'ils ont soulevées. On considère le Kabyle comme assez sociable; le Coulougli (Arabe mêlé de Turc) est un produit généralement heureux: il donne des hommes intelligents et assimilables; sans doute, chez les assimilés, la vie intime reste arabe, mais l'officier indigène, aux spahis par

exemple, certains interprètes indigènes vivent de l'existence de leurs camarades français; il en est qui suivent notre mouvement littéraire ou étudient nos sciences. Certains donnent très naturellement des appréciations personnelles sur le dernier roman ou sur la dernière pièce de théâtre. On dit qu'une fois leur temps de service accompli, ils redeviennent tout à fait Arabes et reprennent leurs habitudes d'enfance. C'est un phénomène général; chez nous, un général, un ministre, un académicien de souche paysanne redeviennent paysans dans leur pays, surtout s'ils sont vieux.

L'édifice tunisien présente un groupe civilisé déjà très complexe et fort intéressant. La bourgeoisie indigène tunisienne n'est nullement inassimilable; il y a là une population marchande, intelligente relativement, qui viendra à nous de bien des façons ; les écoles et les lycées enseignent la langue française. Si la Tunisie continue d'être le pays bien gouverné, bien dirigé, qu'elle est, elle sera le *coin* qui entrera dans la masse musulmane; le *coin tunisien* pénétrera le monde arabe et Tunis pourra devenir, aux mains de la France, le flambeau de la science dans notre Afrique du Nord.

Mais rien ne se fait à l'improviste; les peuples sont comme les hommes, ils naissent, se développent, vieillissent et meurent; les uns doublent les étapes. Nous avons marché vite, nous avons vécu avec intensité, nous avons bouleversé le monde. Où en sommes-nous de notre vie? Osons-nous chercher notre âge?

D'autres vont lentement; ils ont des phases d'arrêt, de stérilité; le cerveau arabe est dans un état analogue à celui que décèle l'étude des premiers temps de notre histoire; de même la langue riche, parce que non fixée, rappelle l'opulence ancienne et désordonnée du temps où il y avait en France dix fois plus de mots parce qu'il y avait dix fois plus de dialectes et de patois.

Mais l'arrêt, ce n'est pas la mort; où sont les réservoirs de l'énergie à venir? Qui peut prévoir d'où partira notre demain? Qui avait prévu Alexandrie, qui avait prévu Athènes? Et qui Rome? Qui pressentait, en Lutèce, Paris, et surtout qui pensait aux Juifs, au petit bourg juif, perdu dans une colonie lointaine, à la fraternité humaine, au socialisme, pourrait-on dire, prêché à travers le monde?

Les peuples qui dorment sont des forces latentes; nous sommes trop fiers de notre supériorité actuelle.

Si j'insiste sur ces notions, c'est parce qu'elles sont fondamentales et tout à fait négligées. Nous demandons à l'Arabe d'être nous; nous sommes vieux, et lui pas. Faut-il croire à sa déchéance irrémédiable? Faut-il le croire mort ou simplement arrêté? Ne repartira-t-il jamais? Qui sait?

En tout cas, il est loin de nous, très loin; il y a entre notre civilisation et la sienne une différence d'âge extrêmement considérable; de là un premier obstacle à l'assimilation; un autre, que l'on oublie généralement de mentionner et qui devrait précéder toute considération, c'est que nos relations avec l'Arabe sont celles d'envahisseur à envahi. Il est chez lui, nous sommes chez lui; c'est sa faiblesse, mais c'est aussi la nôtre. Nous sommes les plus forts et nous le dominons, mais sa résistance à notre influence est facilitée par ce fait qu'elle s'exerce dans son propre pays.

La difficulté capitale est, sans doute possible, la question de race. A la longue, l'assimilation se fait; des siècles de domination arabe ont bien modifié le vieil élément résistant berbère; mais la haine entre hommes de races différentes est innée. Les socialistes l'oublient toujours. Lisez Hamon, examinez ses théories humani-

taires (1), il semble ignorer la profonde répulsion, intime, instinctive, qui surgit entre gens de races différentes : il y a de l'horreur, de la révolte, du dégoût, je dirais même de l'horripilation; le poil de la bête se hérise à la vue de la bête ennemie.

Phénomène brutal, animal, bestial, dira-t-on. Soit, mais combien naturel ! Le nier, c'est nier la vérité. L'admettre, c'est expliquer — je ne dis certes pas légitimer — l'arabophobie.

Le Français qui arrive avec ses idées, ses préjugés, très arabophile, et souvent naïf par manque de compréhension des gens et des choses, après qu'il a été bafoué, trompé, trahi par certains, après qu'on lui a menti et qu'on l'a volé, après qu'il a essuyé tous les mensonges et qu'il a souffert d'une continue, astucieuse et victorieuse mauvaise foi, réagit: il réagit comme il peut, à tort et à travers, et trop souvent brutalement : de là la matraque.

Il a tout à fait tort; mais il est facile de juger sévèrement ceux qui souffrent au loin et se heurtent souvent à de l'obstination lente et parfois hypocrite.

En Tunisie, où les indigènes sont d'ailleurs doux, les relations sont aisées; j'ai fréquenté bien des indigènes, couché dans les douars, mangé avec eux et comme eux, vécu de leur vie des semaines entières; ils ont de grandes qualités que nous ne connaissons pas: mais il faut bien se garder de les juger de France ou après un court séjour dans le pays. Il y a un abîme entre l'arabophilie du Parisien, qu'enthousiasme la *nouba*, et celle du colon ou de l'officier, resté arabophile, mais séjournant depuis des années dans le pays. Le premier fait rire le second, et l'arabophilie du second frapperait de stupeur le premier s'il pouvait la comprendre.

---

(1) Voir les *Œuvres* de Hamon, en particulier *Patrie et Internationalisme.*

C'est que, pour étudier l'indigène, il faut commencer par se dépouiller d'une foule de notions que nous croyons primordiales et qui sont simplement des notions et souvent des préjugés de race. Certaines de nos façons habituelles d'envisager le devoir, l'honneur, notre respect, plus conventionnel que réel, de la femme, sont des notions latines et surtout chrétiennes.

Pour juger ce qui n'est point espèce chrétienne, il faut commencer par se dépouiller de l'optique chrétienne, qu'un usage de dix-neuf siècles nous fait croire commune à tous les hommes du monde. Nous sommes chrétiens jusqu'aux moelles; de là de grosses erreurs d'appréciation.

Les phénomènes humains d'affectivité ou de haine sont, au contraire, communs à toutes les races (1).

. . . . :

L'ensemble de la société indigène est loin de nous être antipathique; beaucoup de gens, en Algérie et en Tunisie, — non des moins intelligents, — fréquentent volontiers les indigènes et prennent à la longue du plaisir à leur société et à leurs amusements, même à leur musique au rythme endiablé. *Ils s'assimilent* (2).

C'est là une notion que nous négligeons constamment; nous parlons toujours de l'assimilation des Arabes, mais ne pourrait-on pas étudier aussi dans quelle limite les Français s'assimilent; mis à part les excentriques et les hâbleurs, la liste serait longue de ceux qui finissent par prendre beaucoup aux coutumes et au

---

(1) Il est clair qu'il ne faut pas prendre ici les mots de *race* et d'*espèce* avec la signification stricte qu'ils ont dans les sciences. Voir *in* « La France en Tunisie » (Paris, Carré et Naud, 1897) les travaux de M. Zaborowski et ceux du docteur Bertholon. V. également mémoires de Loir, de Gauckler, de R. Cagnat, de Gaston Boissier, de Gaston Deschamps.

(2) Bien entendu, cette assimilation est presque toujours inconsciente; aussi est-elle demeurée inaperçue.

caractère des indigènes. Les Européens traitent de *roumi* (1) le nouvel arrivé; le *roumi*, longtemps bafoué et trompé, finit au bout d'un temps plus ou moins long par ne plus être roumi; dans une certaine mesure, il s'est assimilé. Beaucoup de gens restent roumis indéfiniment ; ils vivent uniquement à la française et ne voient l'indigène qu'en passant, dans la rue.

Si l'Européen est parfois assimilable, il faut savoir une chose : c'est qu'il est *généralement utilisable* par l'Arabe. On ignore en France combien l'Arabe sait se servir de l'Européen, de sa bonté, de ses faiblesses, de ses colères subites, de son manque de rancune, au besoin même des bourrades qu'il s'expose à recevoir.

Sans doute, après la conquête et après les insurrections, les lois terribles de la guerre ont, en Algérie, atteint l'indigène; encore a-t-il moins souffert vraisemblablement que s'il était tombé aux mains d'un autre peuple (2); en temps de paix, on doit le reconnaître, l'Européen est souvent une mine, un trésor que certains Arabes *meskines* savent fort bien mettre en coupe réglée. L'idée qu'un Européen occupant une petite situation officielle quelconque n'a pas une inépuisable réserve d'argent paraît aux indigènes ou une aimable plaisanterie ou un abominable mensonge.

---

(1) Pour l'arabe, le *roumi*, c'est l'infidèle; par ironie, les Européens appellent *roumis* ceux d'entre eux qui viennent pour la première fois dans le pays, et cela à cause de leur inexpérience, de leur naïveté, de leurs étonnements, de leurs enthousiasmes souvent injustifiés, en un mot, de leur gaucherie.

(2) M. Zaborowski conte qu'un indigène ne pouvait croire français un voyageur qui s'était montré généreux envers lui. Il ne faut pas tirer de ce fait des conclusions excessives; il serait tout à fait paradoxal de penser que les indigènes seraient plus heureux sous la domination anglaise. Si un indigène a pris pour un Anglais le touriste dont parle M. Zaborowski, c'est vraisemblablement parce que les Anglais dépensent beaucoup en voyage et payent largement leurs guides. (V. toutefois chap. V. *La question indigène*.)

Et quant aux moyens de soutirer cet argent, les procédés en sont tellement variés qu'ils étonneraient Panurge lui-même. Ce sont des ruses d'instinctifs ; le savoir et la science ne servent point contre, mais seulement l'expérience.

Il resterait beaucoup à dire encore sur l'indigène, sur son genre de vie, son état social, sur la fraternité entre Arabes, sur ce qu'on pourrait appeler le *socialisme arabe*, et aussi et au contraire sur la *hiérarchie* arabe et sur le respect inné de la *discipline*.

Ces questions pour être traitées convenablement nécessitent des années d'études ; des existences entières doivent leur être consacrées; tout en cette voie est observation et patience.

Mais il est impossible de finir cette lettre sans parler de l'expérience tentée par la France en Tunisie et sans en signaler les résultats, dont on peut dire en toute sincérité et sans aucune exagération qu'ils sont dignes d'admiration.

En une quinzaine d'années, le pays a été entièrement pacifié; l'indigène traité avec douceur a été *protégé* au sens vrai du mot (1); les querelles qui existaient dans le sud entre tribus et gens d'origine différente ont été apaisées, des routes ont été faites; le service des postes et des télégraphes est parfaitement organisé — pour le plus grand plaisir de l'indigène tunisien, volontiers écrivassier et pas mal chicaneur (2); la justice française fonctionne à côté de la justice musulmane; les cheikhs, khalifas, caïds sont maintenus dans leurs droits

---

(1) Voir une conférence remarquable de M. Levasseur : *Ce qu'on peut faire en Tunisie* (*Revue scientifique*).

(2) Beaucoup d'indigènes savent lire et écrire l'arabe; rien n'est curieux comme de voir l'affluence aux bureaux de la poste. Le télégraphe aussi est fort utilisé. Le Tunisien télégraphie volontiers, plus volontiers peut-être que le paysan ou l'ouvrier européen.

sous la surveillance intelligente de contrôleurs civils ou d'officiers de bureaux de renseignements; des écoles surgissent où les enfants apprennent le français; la sécurité est absolue et les finances sont prospères.

Des chemins de fer ont été construits avec une rapidité étonnante, en même temps les ports étaient réparés ou faits de toutes pièces. *Bizerte* deviendra grand port de guerre. *Tunis*, *Sousse*, *Sfax* sont des ports de commerce accessibles aux bateaux de fort tonnage. On peut aller en chemin de fer de la frontière marocaine à Sousse et à Kérouan (1). Il est permis d'espérer que, dans quelques années, la voie ferrée atteindra *Sfax*. Une Société puissante a entrepris dans les groupes de Seldja, l'extraction d'une réserve immense de tonnes de phosphates; elle a construit un chemin de fer entre Gafsa (2), l'antique Capsa, et Sfax, qui devient grand port. Il est permis de prévoir le jour où les touristes prendront régulièrement le chemin de *Nefta*, *Tozeur*, *El Oudiane*, ces merveilleuses perles du sud tunisien, coins ravissants placés sur le chott Djérid, et que ceux qui ne les connaissent pas peuvent imaginer comme les enfants imaginent le paradis terrestre. Déjà les voyageurs connaissent *Gabès*, dont l'oasis est fort belle et qui sera peut-être un débouché très important du Sahara.

Jamais éclosion ne fut si soudaine, jamais promesses

---

(1) La voie Sfax-Gabès, ou plus exactement Graïba-Gabès, sera sans doute construite un jour. Sur la voie Sousse-Sfax qui permettra de supprimer le service automobile, à El-Djem, le touriste admirera un amphithéâtre romain, à peu près grand comme le Colisée.

(2) Au Seldja, point terminus de la ligne, le touriste trouvera, à quelques kilomètres, de superbes gorges, dont la beauté vaut une visite ; peut-être une ramification ira-t-elle sur El-Oudiane, Tozeur, Nefta, futures rivales de Biskra ? (V. Vicomte Gaëtan de Méaulne : *A Nefta en automobile* « Le De Dion-Bouton », 1er octobre 1903.)

ne furent aussi superbement réalisées, jamais colonisation intelligente ne fit tant avec si peu et en aussi peu de temps.

Un pouvoir ferme conseille et commande; à la difficulté due à la multiplicité des éléments en présence, s'oppose l'*unité* dans la direction des affaires; un ministre français gouverne le pays au nom d'une cour, fiction pittoresque, trame légère, à peine sensible et d'une infinie nécessité. S'il est permis à des libéraux de défendre un trône, c'est à Tunis. Mort le protectorat, mortes l'unité et la concorde, la haine, la colère et la politique paralyseraient tout effort. Le système actuel est excellent; puisse-t-on, pour la Tunisie et pour la France, n'y pas toucher.

C'est qu'ici, en effet, les éléments européens étrangers, doucement mais avec méthode et progressivement évincés, la France jouit d'une victoire réelle, victoire non sanglante, triomphe, entre tous, pacifique. C'est ici que, pour la première fois depuis longtemps, les fils de ceux qui régnèrent aux Indes et qui fondèrent la grande France américaine, bien vivace, le Canada, retrouvèrent d'emblée leur aptitude colonisatrice, leur esprit d'entreprise, leur hardiesse traditionnels. Des colons attaquent et avec succès la terre tunisienne, le commerce et l'industrie décuplent, le sol est conquis.

Une colonie, au vrai sens du mot, se forme et grandit. Quel orgueil de toute cette activité après tant de torpeur, de cet ordre après tant de gâchis, de cette vie nouvelle à laquelle naît un pays que les nations se sont disputé !

Ici nous colonisons, ici nous créons, ici nous allons de l'avant. Pour cela il est bon et consolant de vivre en Tunisie. La France, espérons-le, en remportera bien d'autres encore, mais on peut dire qu'au sortir des

épreuves terribles, la Tunisie a été sa première grande victoire.

(Juillet 1897.)

III

Lettre à M. Zaborowski (de la Société d'Anthropologie de Paris), sur l'état et sur l'avenir des populations de l'Algérie et de la Tunisie (1).

Vous avez bien voulu, Monsieur, me faire connaître votre sentiment sur les observations que j'ai présentées, relatives à l'*assimilation* et à l'*utilisation* des indigènes en Tunisie. Vous l'avez fait en termes élogieux qui m'ont fort touché, et vous avez engagé la discussion comme il convient entre gens qui n'ont qu'un désir : celui de constater et de dire la vérité. Je désire à nouveau, sur certaines questions, préciser ma pensée. Je commence, bien entendu, par vous assurer de mon entier détachement de tout ce qui peut toucher la politique, les intérêts des uns ou des autres, les miens propres qui, dans la Régence, sont nuls.

Nous causerons en gens de science, pour lesquels les mots *arabophobie*, *arabophilie*, n'ont que la valeur indicatrice de passions à étudier, inaccessibles nous-mêmes à de semblables sentiments, car ils impliquent souvent blâme ou approbation *a priori*, car ils nous portent à interpréter de certaine façon plutôt que d'autre, tels ou tels phénomènes. Nous étudions des hommes et des groupes d'hommes, les actions et les réactions de ces hommes et de ces groupes. Nous ne sommes plus ni Roumis ni Arabes; nous voulons voir comme

---

(1) V. *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris.* Compte rendu de la séance du 21 juillet 1898. (Tome IX, IVe série.)

feraient des savants, c'est-à-dire de la façon la plus désintéressée; nous sommes gens de laboratoire et nous n'avons pas plus à prendre parti que nous ne devons, dans une expérience de chimie, porter nos préférences sur tel ou tel élément : le carbone ou l'oxygène.

L'étude est fort longue et nécessiterait des volumes. Je ne veux, aujourd'hui, que vous présenter quelques observations sur des points essentiels. Pour rendre plus aisée la lecture d'une note forcément très synthétique, je la divise en paragraphes, dont chacun traitera des sujets dont je veux dire quelques mots.

Les malentendus entre Arabes et Roumis. — La politesse arabe. — Les mœurs. — Entre le Roumi et l'Arabe, le malentendu est constant; la raison en est qu'ils parlent une langue différente, que leurs mœurs, leurs idées et leur tournure d'esprit ne se ressemblent pas. La politesse des Arabes est fort grande et leur formalisme rappelle celui de nos paysans de France; il est compliqué et implique de longs préliminaires. Reçu par un Arabe, vous devrez accepter ce qui vous est offert; encore faut-il savoir que, dans bien des maisons, il est de bon ton de commencer par un refus léger et poli et de n'accepter qu'à la deuxième invitation. Sur la route, les « salemalecs » sont indispensables. Le Roumi qui passe, surtout s'il est d'éducation et de culture médiocres, se soucie extrêmement peu de ces procédés. Il ne salue pas et souvent ne rend pas le salut; s'il demande un renseignement, c'est brutalement, sans échange préalable de politesses, en langue européenne ou dans un arabe inintelligible. L'Arabe est balourd, il est lent, il ne comprend pas; l'impolitesse le choque, il hésite, il prend un air stupide; ici interviennent l'insulte, parfois la cravache ou la matraque (1). Le Roumi

(1) « Dans la vie courante *(en Tunisie)*, les autorités indigènes

s'éloigne furieux en déclarant que l'Arabe est une brute grossière.

Cette scène est infiniment fréquente; elle témoigne que l'Arabe a l'intelligence lente et que l'Européen fait preuve d'un manque absolu de connaissance des populations indigènes, souvent de bon sens et de faculté d'observation, souvent aussi de sang-froid et d'humanité.

Voulez-vous des faits? Je pourrais en citer beaucoup; deux me viennent sous la plume.

Un cavalier européen va s'engager dans une ruelle d'une ville arabe. Un indigène se lève et d'un geste de la main, lent et grave, lui fait signe qu'on ne passe pas. Furieux, l'Européen cravache l'indigène ; il poursuit sa route et découvre qu'il est dans une impasse; l'avis était charitable, mais quand le cavalier repasse à l'endroit où cet avis lui fut donné, l'Arabe s'esquive, sachant bien que le ridicule et l'odieux d'une brutalité imbécile se paient par de nouvelles brutalités.

Des jeunes gens (je voudrais pouvoir dire des gamins) tendent en travers d'une rue fréquentée leurs cannes au-dessus desquelles tous les passants indigènes, sans distinction, sont tenus de sauter; les uns s'exécutent de bonne grâce, d'autres obéissent la rougeur de la honte au front. Comprendrait-on que cette brimade stupide ne provoquât pas la rancune et le mépris de ceux qui en furent victimes? Leurs enfants et petits-enfants, auxquels le fait sera conté, auront-ils tout à fait tort

---

et les colons, surtout les grands et les moyens colons, font, en général, bon ménage ; c'est plutôt les Européens de situation inférieure qui, quelquefois, bousculent trop les Arabes d'une éducation et d'une situation sociale très supérieures à la leur ; en chemin de fer et dans les rues, on est parfois choqué de ces procédés, où le bon ton et la courtoisie ne sont pas toujours de notre côté. » (P. Leroy-Beaulieu. Tunis, 8 juin 1898.)

d'exécrer les Roumis? La haine qu'ils leur voueront sera-t-elle sans excuse?

. . . .

Les mœurs européennes sont, pour l'Arabe, un sujet de scandale; cependant, partout où un Roumi s'est montré juste, ferme, — fût-il dur, — d'une dignité de vie parfaite et de mœurs irréprochables, il a acquis sur les indigènes une influence considérable. Ainsi s'explique que, dans des villages reculés, des agents subalternes ont quelquefois une autorité que pourraient envier des personnages beaucoup plus puissants. Le Coran n'est pas plus intolérant que tel autre code religieux, peut-être l'est-il moins. Pour l'Arabe, le Roumi, qui atteint à la sainteté ou fait preuve de hautes qualités morales, est un marabout; c'est un marabout de secte dissidente, disciple de Christ, un de leurs prophètes. Ils se soumettent à l'autorité de l'homme juste et charitable. Dans bien des campagnes françaises, un homme vertueux, s'il n'est point catholique d'origine, aura bien du mal à désarmer les préjugés amassés contre lui.

L'indigène tunisien est docile; il est malléable. Il est souvent difficile de lui donner à entendre ce que l'on exige de lui, il faut de la patience et de la fermeté. C'est tout le secret du succès de ceux qui *se donnent la peine* de se faire comprendre.

Les mœurs tunisiennes sont douces; elles ne sont pas toujours pures; en certaines villes, dans beaucoup d'oasis, la débauche (celle qu'affectionne les Orientaux) est fréquente, mais elle se cache.

En règle générale, la pudeur de l'Arabe dépasse toute imagination; l'Arabe est un pharisien: il tient beaucoup à l'apparence extérieure; ce sentiment bannit entre parents certains sujets de conversation, cache comme choses honteuses beaucoup de phénomènes physiologi-

ques. Aussi les Latins, chez lesquels cette pudibonderie n'existe pas et dont l'esprit est naturellement porté à plaisanter ce qui est malpropre (à preuve le succès d'auteurs comme Armand Sylvestre), choquent et blessent souvent l'Arabe.

Des fonctionnaires, désignés pour commander en des provinces importantes, ont montré, au siège de leur résidence, des femmes auxquelles, au vu et au su de tous, ils obéissaient et dont la mise excentrique et les mœurs ultra-légères choquaient même les Européens. Ils furent tôt déconsidérés, méprisés.

Bien des Européens, en conversant avec des indigènes, ne se doutent point de la répulsion et du dégoût que certains de leurs propos, certaines de leurs questions, certains de leurs actes, et *non point leur religion,* inspirent à leurs interlocuteurs.

L'Européen auquel on fait ces remarques répond qu'il est le maître et se soucie peu de l'opinion qu'ont de lui les « *bicots* ». C'est exact; il est le maître (1), mais il ne se fait pas estimer. Il peut ne pas en avoir besoin; il est le conquérant, tout lui est permis; le plus bête des Européens se croit supérieur à l'Arabe le plus intelligent, le plus taré méprise les familles indigènes les plus honorables. La plupart des Européens pensent qu'ils ont des titres indiscutables à la reconnaissance éternelle des Arabes à leurs gages, et cela souvent sans raison, ou bien en souvenir de services minimes, parfois rendus avec brutalité. Beaucoup ont la manie de la persécution et se croient toujours insultés. Ils ne savent point

(1) « Le colon électoral (*en Algérie*) ne comprend pas qu'on ne lui ait pas donné, en même temps qu'une concession, un certain nombre d'indigènes pour la cultiver sous le bâton. » (Hugues Le Roux. *La crise algérienne,* 27 juin 1898.)

la langue du pays et ne se donnent point la peine de contrôler les propos qu'ils jugent offensants (1).

Pendant les insurrections, des cruautés furent commises; comme pendant la Révolution, comme pendant la Commune, des rancunes furent satisfaites, des bienfaiteurs furent tués par leurs obligés, des femmes violées, etc. En toute époque troublée, les crimes, les mauvaises actions sont fréquents, mais des actes de dévouement se manifestent; des indigènes ont sauvé des Européens. Des Arabes ne joignirent la révolte qu'après avoir mis en lieu sûr, et souvent au péril de leur tête, des officiers auxquels ils avaient obéi, des colons chez lesquels ils avaient travaillé. Ces faits sont hors de conteste. Le loyalisme des chefs vaincus a été remarqué. Même en 1870, l'attitude d'Abd-el-Kader fut parfaitement correcte.

Pour avoir de l'influence sur les indigènes, il faut être *sérieux*, *très ferme*, *très juste* et *digne*. Beaucoup d'Européens ont ces qualités; ce sont, quelle que soit leur profession, d'excellents agents politiques pour le gouvernement français.

Les populations fanatiques — il en est peu ou pas en Tunisie, — peuvent être ramenées à la longue. On arrive à faire comprendre la justice au Tunisien, — (et sans espérer cependant qu'il la pratique envers lui) — même pour le Juif.

---

(1) « J'ai parcouru un nombre considérable de régions algériennes et tunisiennes ; je l'ai fait souvent seul, sans guide, sans aucune marque distinctive sur mes vêtements qui pût me recommander à la déférence des populations. J'ai toujours constaté beaucoup de politesse, même dans les premières oasis du Sahara, même dans les villages perdus dans la montagne, dont les habitants ne voient jamais d'Européens. Je n'ai été insulté qu'une seule fois, à Tozeur, par des enfants qui me lancèrent l'épithète usitée entre Arabes qui disputent : « beni kelb, fils de chien. » (*Note de l'auteur.*)

Les Européens réagissent contre les insultes, d'ailleurs fort rares en Tunisie et dans une grande partie de l'Algérie (1). Ils le font parfois trop mollement, souvent trop brutalement, presque toujours sans mesure, sans logique, à contre sens. Les Européens nouveaux venus, ceux qui ne voient l'Arabe que dans les grandes villes (2) cèdent souvent à des excès de bonté et de faiblesse, par méconnaissance du caractère arabe, désir d'être flatté, manque d'énergie. Ils sont vite la proie d'intrigants indigènes. *C'est le danger de l'arabophilie française,* je veux dire celle de Paris, qui n'est faite que de sentiment. Si les Européens ainsi trompés viennent à s'apercevoir de leur erreur, ils prennent en horreur tout ce qui est arabe, tous les Arabes; ce sont d'irréductibles arabophobes.

Quelques traits de la psychologie de l'Algérien. — L'Algérien existe: j'entends par là que les Français d'Algérie, nés et élevés dans la colonie, ont pris une tournure distincte, une physionomie spéciale; il existe

---

(1) L'Arabe ne comprend pas facilement ce que lui dit l'Européen ; si celui-ci s'exprime en langue française, l'indigène ne comprend pas du tout. Il est bien rare que le Tunisien mette de la mauvaise volonté à répondre. Je parle l'arabe incorrectement ; quand je m'adresse à un groupe d'indigènes, je les vois rester bouche bée, mais il n'est pas rare que l'un d'eux, plus intelligent ou plus habitué que les autres à la prononciation des roumis, s'efforce d'expliquer à l'entourage le sens de mes paroles.

(2) C'est dans les grandes villes qu'il existe le plus de déclassés de toute sorte. C'est à Tunis qu'on rencontre l'Arabe distingué et roué, dont le roumi sera victime; c'est à Tunis qu'on trouve, avec l'Italien jouant du couteau, l'Arabe ivrogne, alcoolique, grossier envers l'Européen: Tunis compte environ 200.000 habitants ; l'immense majorité est composée de gens travailleurs et tranquilles, estimables, qu'ils soient ou non musulmans ; mais il existe aussi une « lie », d'après laquelle il ne faut pas juger. L'insolence de cette partie de la population, ses mœurs, ses délits, relèvent de la police, mais ne prouvent rien dans les questions de colonisation ou d'assimilation.

un groupe algérien en voie de formation et d'évolution. Le phénomène est dû sans doute aux effets de la transplantation, à l'influence du milieu physique (climat, sol, productions, etc.) et du milieu intellectuel (fréquentation des étrangers et des indigènes); il est dû aussi pour une large part aux croisements, à l'influence du sang espagnol et italien, jeté dans le groupe par les naturalisations et par les mariages mixtes (unions entre Français et étrangers).

Une colonie peut être, au vrai sens latin du mot, un groupe détaché de la mère patrie, en comprenant tous les éléments essentiels, dans leurs proportions normales. Ainsi le Canada fut jadis un fragment détaché de la France, renfermant des représentants de toutes les castes unies entre elles par les lois mêmes du pays d'origine. Ce fut une transplantation d'un morceau entier de la France, complet, intact ; la vitalité et le conservatisme en ont été et en sont encore prodigieux. Tel n'est pas le cas de l'Algérie. Au début, la colonisation officielle a semé dans ce pays des colons honnêtes et travailleurs, mais malheureux en France avant leur émigration (sans quoi ils n'auraient point quitté la mère patrie), des aventuriers, des paresseux; elle n'a introduit, par conséquent, ni capitaux, ni société constituée; à ce fond de valeur très inégale sont venus s'adjoindre de nombreux étrangers, Italiens miséreux, Espagnols ayant de sérieuses raisons pour ne point retourner en Espagne, Levantins et déclassés de toutes espèces. Dans une colonie jeune, beaucoup de ces éléments sont une force. Bien des colonies vivaces furent faites par des irréguliers. Sans parler de l'exemple classique de la fondation de Rome, on peut trouver aisément les noms de telles colonies européennes qui, en Amérique ou en Océanie, durent leur prospérité à des aventuriers ne laissant rien derrière eux, n'ayant point le désir d'être

rapatriés, par cela même plus hardis, plus courageux, disposant de qualités qui ne sont point à dédaigner. La caractéristique de semblables colonies, c'est une différenciation rapide que l'on commence déjà à remarquer en Algérie, *malgré l'adjonction toujours plus considérable de colons sérieux*, exclusivement français et venant de France avec des capitaux.

En tout cas, un type algérien se dessine et s'affirme de jour en jour.

L'Algérien est robuste, très intelligent, très apte à s'assimiler les idées, vigoureux, énergique à sa façon et parfois indolent, de morale large. Beaucoup ne connaissent point la France et n'ont point le désir de l'habiter, ils ne s'y plairaient pas; les Algériens aiment leur pays, ils y sont fort attachés.

On ne sait pas encore ce que sera la société algérienne, ce que seront ses mœurs, ses manières d'être et ses idées, lorsque les plus travailleurs et les plus chanceux auront fait fortune et auront formé une classe conservatrice. On peut la prévoir assez éloignée de la société française. Il sera certainement fort curieux, à un moment donné, de comparer une vieille colonie, le Canada, avec une jeune, l'Algérie, de savoir qui de l'Algérien ou du Canadien s'éloigne le plus physiquement et intellectuellement du Français de France.

En France, des patriotes s'affligent d'un phénomène cependant bien naturel et qu'il était aisé de prévoir. L'Algérie n'est ni une ferme, ni une exploitation, ni un placement, non plus qu'un prolongement pur et simple de la mère patrie. Certaines conceptions commerciales, possibles à réaliser dans une colonie simplement indigène et à population très dense, sont irréalisables dans une colonie de peuplement, où l'élément non indigène ne veut pas être l'objet d'une exploitation, mais exige ou exigera à un moment donné de larges

bénéfices dans les échanges commerciaux; où l'on trouve non une propriété à gérer, non des métayers à diriger, mais un pays de ressources abondantes, une race jeune, vigoureuse, ennuyée d'être régie par des lois qui ne sont pas faites pour elle, désireuse de vivre, de prospérer, de grandir. De là, en France, des déceptions et l'affirmation, déjà faite par certains, que la colonie est perdue pour la mère patrie.

Ces tendances ne peuvent que s'accentuer à l'avenir et le type algérien ne peut que s'affirmer. Les mariages mixtes et les naturalisations y aident puissamment. Un acte officiel change la nationalité, mais ne modifie pas l'homme, ses tendances, ses besoins, ses idées.

Les nationaux ne se font point avec des morceaux de papier.

Au début, les naturalisations, accordées en petit nombre, ont fortifié le groupe français par l'introduction d'éléments prolifiques et de résistance considérable au climat; depuis qu'elles sont devenues fort nombreuses et que, jointes aux mariages mixtes, elles ajoutent tous les ans au nombre de nos compatriotes, elles tendent à différencier de plus en plus l'Algérien. Un stock de naturalisations ajoutées, au début ou de loin en loin, à une population compacte ne pourrait produire que de bons résultats; l'infiltration constante, incessante de sang étranger, dans un noyau dont une partie de l'accroissement annuel est dû à la nationalisation d'individus qui ont un ascendant non français, est un des adjuvants les plus certains à la création d'un type original, dont les tendances seront probablement de plus en plus éloignées de celles de la mère patrie.

En Tunisie, les Français ont compris tout autrement la colonisation. *Ils ont tout de suite pensé que la qualité des colons était préférable à leur quantité;* aussi y voit-on peu de ces déclassés, de ces agités, de ces mi-

séreux vivant d'expédients, qu'a semés en Algérie la colonisation officielle du début, actuellement condamnée par tous. A la petite colonisation algérienne du début, on peut opposer la grande et la moyenne colonisation tunisienne du début; de belles propriétés sont exploitées, des capitaux ont été fournis. Maintenant c'est un problème de savoir si un mouvement général de conquête du sol, non par les grands propriétaires, mais par les petits et aussi par l'ouvrier, par l'artisan, suivra et complétera une tâche heureusement conçue, ou bien si tout ce qui a été fait ne sera qu'un cadre à une colonisation non française, mais étrangère et que l'on peut prévoir surtout italienne. C'est un problème de savoir si le Français fera la Tunisie française, ou bien si, par mépris, par méconnaissance de ce que le passé, l'histoire auraient pu enseigner, par libéralisme, par inconscience, par générosité, il fera la Tunisie italienne. Rien n'est encore perdu pour lui, *mais il est temps qu'il avise.*

L'émigration Bertholon. — Un membre éminent de la colonie française de Tunis a proposé récemment qu'une émigration méthodique d'indigènes soit entreprise par la France (1). Selon l'auteur de cette proposition, les indigènes seraient dirigés sur le Fouta-Djallon, le Kong, le pays de Carnotville, etc... Cette idée, peu développée encore par l'auteur qui ne lui consacre que quelques pages, me paraît *a priori* comporter les objections suivantes :

1° S'il s'agit de la simple émigration de groupes peu nombreux, on peut prévoir qu'ils seront tôt remplacés; les indigènes d'Algérie et de Tunisie sont fort prolifiques;

(1) Dr Bertholon. *Quel doit être le rôle de la France dans l'Afrique du Nord? (Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris.)*

2° Si, comme le donne à penser M. Bertholon, cette émigration doit porter sur des masses considérables d'indigènes, l'entreprise sera coûteuse et périlleuse par les épidémies qu'elle ne manquera point d'occasionner. Cette émigration se fera-t-elle par voie de terre, ce qui suppose la conquête préalable du Sahara? Se fera-t-elle par voie de mer, ce qui implique l'immobilisation de plusieurs flottes pendant des années?

3° Quels moyens emploiera-t-on pour décider à partir ceux qui voudront rester? De quels crédits disposera-t-on pour acheter leurs biens? Que leur permettra-t-on d'emporter?

4° Les jettera-t-on sans ressources sur des terres inconnues d'eux? Leur donnera-t-on des concessions, des instruments de travail, qu'il faudra d'abord acheter? Refera-t-on pour eux cette colonisation officielle tentée pour les Européens et qui a donné des résultats à la fois si coûteux et si contestables, disons si médiocres?

Enfin, comment empêchera-t-on les émigrés de revenir? L'indigène est souvent attaché à son pays; il n'aura nul goût pour l'expatriation, surtout si elle lui est imposée; le nomade lui-même aime le changement, mais dans des limites bien déterminées. Ou bien, et je tiens de M. Bertholon lui-même que tel n'est pas son avis, on les chassera de force, on les jettera sans ressources sur une terre lointaine et, dans ce cas, l'extermination méthodique vaudrait presque autant; ou bien, au prix de transports prodigieusement coûteux, de maladies, d'épidémies certainement déchaînées, d'une mortalité considérable, on fera de la colonisation officielle, avec la quasi-certitude de voir revenir en Algérie les transplantés. Qui pourrait empêcher les indigènes arrivés à destination, les ressources mises à leur disposition gaspillées ou réalisées en or et en argent, de reprendre le chemin du pays natal? Plusieurs flottes et plusieurs

corps d'armée seraient nécessaires et devraient veiller sans cesse pour empêcher le retour de gens qui mettraient à revenir autant d'énergie qu'ils auraient dépensé de force d'inertie à ne pas partir. La foi s'attiédit, même chez l'Arabe; un grand prophète n'arriverait peut-être pas, de nos jours, à diriger cet exode dont on peut, sans malice, prévoir le projet mal accueilli par les colonies qui en devraient être le but et par leurs gouverneurs. En tout cas, le levier religieux serait le seul à essayer.

Puis les Arabes partis, qui mettra-t-on à leur place? Quelques Français, beaucoup d'Italiens, beaucoup d'Espagnols, c'est-à-dire des éléments qui submergeraient le groupe français, dont la saturation par eux déjà est un danger et qui, de plus en plus, éloigneraient l'Algérie de la mère patrie.

Je regrette de n'être point de l'avis d'un savant aussi remarquable que M. Bertholon, mais à moins que restreinte à des tribus peu nombreuses dont la politique exigerait qu'on se débarrassât, je ne crois point possible l'émigration vers le centre africain des Arabes de l'Algérie et de la Tunisie. Pour le moment, d'ailleurs, la France ne paraît guère ni disposée à l'entreprendre, ni capable de la mener à bien.

Les groupes de population en Tunisie. — C'est une banalité de dire que les groupes de population sont fort nombreux en Algérie et qu'ils présentent à l'observation des différences considérables comme esprit, mœurs, faculté de travail, possibilité de rapprochement avec les autres groupes, intolérance religieuse, hostilité au roumi. Il y a des Khroumirs, des Berbères très mélangés, des Arabes plus ou moins purs, des Mzabites, des Couloughis, des Nègres, des Juifs. Il y a des guerriers et des commerçants, des nomades et des sédentaires, des

pacifiques, des industrieux et des belliqueux; au point de vue de la foi : des fanatiques, des intolérants, des *tièdes*. J'ai vu, dans le Sud tunisien, des indigènes de tribus autrefois nomades et pillardes assurer en qualité de cavaliers du Maghzen un excellent service de gendarmerie. Certains ont fait preuve pour le compte du gouvernement français d'une bravoure héroïque. Quelques-uns n'ont pas encore pu s'habituer aux maisons et logent sous la tente. Quand on veut les insulter ou les railler, on fait mine de les confondre avec les habitants des oasis du pays même qu'ils habitent : ils les méprisent.

L'indigène n'est donc pas *un*, en Algérie pas plus qu'en Tunisie. Dans bien des régions tunisiennes, l'intolérance ou n'existe pas, ou est de bien faible poids: elle est très forte pour le juif (et cependant les juifs étaient installés dans la Régence bien avant la conquête française); elle est beaucoup moindre pour l'Européen: plus celui-ci sera religieux, moins peut-être l'Arabe lui sera hostile; pour le musulman, le Christ est un marabout respecté. Ce qui indigne et révolte l'indigène, c'est l'amitiié de l'Européen pour le juif, l'appui qu'il lui donne. Jamais il ne perd l'occasion de manifester sa haine; de là les scènes de désordre qui ont souillé Alger. En Tunisie, les colonies juives sont fort intéressantes: le juif est l'âme même du négoce indigène; sagement dirigé et contenu, il peut rendre des services: son expulsion serait une faute (1).

L'élément européen présente autant de variété que le groupe indigène. Les races latines dominent. Les La-

(1) A noter, en passant, les mœurs patriarcales des colonies juives, l'attachement des juifs pour leurs enfants, la beauté des femmes: sans cesse, le touriste trouve des scènes qui sont l'identique reproduction de celles de la Bible ; à la fontaine, il verra Rachel ou Rebecca dans toute la pureté de leur grâce hébraïque.

tins, en y comprenant le Français, ce qui est excessif, s'assimilent peu et mal aux races étrangères. L'Anglais s'assimile très difficilement. Les individus les plus assimilables sont le Suisse et surtout l'Allemand, qui constituent d'ailleurs, en Algérie, des éléments de médiocre résistance physique.

Malgré tout, en Algérie, l'extrême rapprochement, la communauté d'intérêts ont produit une assimilation puissante, assimilation *non des individus*, comme cela se produit pour le Suisse et pour l'Allemand, mais plutôt *une fusion, une jonction par naturalisation et par mariages mixtes, d'éléments disparates* (1), *français, espagnols, italiens*. Le père est Espagnol ou la mère Italienne, mais l'enfant est Algérien. Je n'insiste pas davantage sur ce point; je l'ai déjà signalé; les Européens jetés sur le sol algérien forment un groupe vivace; sur le chiffre de 318.137 Français indiqué par le recensement de 1896, il faut reconnaître une forte proportion de demi-étrangers par l'origine; c'est un noyau de vitalité puissante, vigoureux, relativement prolifique, qui donnera dans un siècle ou deux une colonie *algérienne* avant tout.

En Tunisie, les Italiens ont conservé une colonie dont les membres sont forts unis. On peut affirmer sans se tromper que, retirés fonctionnaires et officiers, la Tunisie paraîtrait surtout italienne. Tandis que, dans les départements algériens, sous l'influence de l'éloignement de la mère patrie, de l'isolement des individus,

(1) A l'étranger, l'Allemand a tôt fait de prendre les mœurs, la langue, les coutumes, les idées de sa nouvelle patrie ; le Français, l'Anglais, l'Italien, l'Espagnol résistent davantage à l'influence du milieu et si les mariages mixtes et les naturalisations les englobent dans un groupe étranger, ils apportent à ce groupe leurs qualités et leurs défauts propres ; ils y ajoutent en bien ou en mal.

l'Italien tend à s'unir au Français, en Tunisie, les Italiens groupés, disciplinés, constituent un élément suffisamment puissant pour qu'on puisse appréhender de voir venir le jour où un événement grave les rendrait maîtres de la situation.

L'indigène tunisien est avant tout commerçant, peu belliqueux; il ne se déciderait à prendre parti qu'après bien des lenteurs, uniquement guidé par son intérêt ou par ce qu'il croirait être son intérêt.

Si l'Italie est l'amie de la France, si beaucoup d'entre nous (et je suis du nombre) comptent de l'autre côté des Alpes de bonnes amitiés et de chaudes sympathies, si tous, enfin, nous voulons l'Italie prospère et heureuse, ce serait toutefois mentir que de céler que l'Italien de Tunisie est le rival du Français et qu'il peut, à un moment donné, si le malheur voulait que nous fussions en guerre avec l'Italie, par exemple, entraîner la masse arabe. Les consuls italiens, avant l'occupation, ont fait preuve d'un patriotisme ardent. Le Français est très intelligent, bon, assez peu pratique, très libéral; l'Italien n'est pas assimilable (1); il ne pardonne pas au Français son arrivée dans un pays où, dès longtemps, il était installé; il ne veut pas de la naturalisation (2); il vante son pays (3); ni ses mœurs, ni

---

(1) En petit nombre et dans les hautes classes de la société, mariages mixtes et naturalisations sont tout profit pour le groupe français de Tunisie; en masse et dans les classes ouvrières, ils auraient vite fait de le déformer complètement.

(2) D'après la thèse de l'*Unione*, l'Italien est en Tunisie un sujet loyal et fidèle, mais il est Italien avant tout; il ne doit pas rechercher la naturalisation, *il ne la cherchera pas*.

(3) Dans une grosse bourgade arabe, les Italiens avaient répandu le bruit suivant : « Le bey a deux fils : l'un est aux mains des Français, mais l'autre est officier dans l'armée italienne, armée forte et invincible. » Les indigènes savaient qu'il n'y avait pas de fils du bey héritier de la couronne à ce moment ; mais j'ai entendu souvent certains d'entre eux poser à ce sujet des questions sur l'armée italienne et sur l'armée française.

son langage (1), ne se plient aux habitudes françaises; il est depuis trop longtemps en Tunisie; il est trop près de l'Italie, le Français est un intrus.

Pour le Français, cette rivalité est un péril, d'autant plus qu'elle est souple, souriante, gracieuse, pleine de politesse, faite de procédés aimables et de bon ton, qu'elle évoque volontiers un désir d'union des races latines et qu'elle est servie par de merveilleux instruments que d'anciens traités et peut-être aussi la bonté d'âme naturelle aux Français laissent librement fonctionner.

. . . .

Tant que la douloureuse nécessité d'anéantir les organes d'union de la colonie italienne ne se sera pas imposée, le Français ne sera pas chez lui en Tunisie. L'élément français commence à réagir ; un décret sur la police des étrangers permettra désormais de nettoyer la Régence d'une foule d'individus dangereux ; beaucoup sont Siciliens et Tunis leur doit cette particularité que c'est une des villes du monde où le couteau joue le premier rôle.

L'indigène force utilisable. — L'indigène est une force utilisable; ceci est une vérité évidente; c'*est une force difficile à utiliser judicieusement*, voici qui paraît beaucoup moins net au premier abord. Il est des gens qui, lorsqu'ils se marient, pervertissent leur femme; s'ils ont des domestiques, ils les rendent insolents et paresseux: de même beaucoup d'Européens, par sottise, brutalité, parfois par désir sincère de l'assimiler très vite,

---

(1) Sauf ceux de certains groupes italiens de Tunis, les Italiens ne savent pas la langue française et ne font *aucun* effort pour l'apprendre. Des Italiens malades ou blessés sont souvent venus me trouver ; beaucoup ne font pas le plus petit effort pour dire un mot français, même quand l'intérêt les y pousse. *Par contre, ils apprennent aisément l'arabe.*

rendent l'indigène un être mauvais et détraqué. Pour manier l'indigène, il faut les qualités que j'ai mentionnées précédemment : *être sérieux, digne, très ferme, très juste.* On ne trouve point souvent ces quatre qualités réunies chez un même homme; aussi, peu d'hommes sont aptes à en diriger d'autres, à moins que dans les situations où la tradition, l'habitude, la règle, la vitesse acquise, rendent la tâche facile. De plus, le colon doit savoir la langue du pays, étudier les mœurs, juger et régir l'Arabe d'après ses besoins, ses tendances, ses idées, ses coutumes. L'indigène subira sans étonnement et sans révolte une répression dure, mais qui est dans les habitudes de sa race, et regimbera à une minime qui est dans celles de la nôtre.

Beaucoup d'Européens se soucient infiniment peu de ces considérations; ce dédain leur est à détriment, ils ne tirent point de l'Arabe tout le parti qu'ils en pourraient tirer. Ceci n'empêche point d'ailleurs que pas un Européen ne prétende connaître à fond l'indigène et tout ce qui se rattache à lui. Sous ce rapport, la vanité est universelle; les imbéciles, les plus bêtes, les moins observateurs sont les plus intraitables. Rappelons une fois encore que tout Européen se croit des titres à l'éternelle reconnaissance des indigènes qu'il emploie.

En tout cas, les gens de bonne foi reconnaissent l'influence sur l'Arabe du colon sérieux. Dans un ouvrage qui renferme de bonnes observations, nous trouvons, à peu près ainsi formulé, cet adage : « *Tant vaut le colon, tant vaut l'indigène* ». En effet Hugues Le Roux (1) écrit : « On peut dire que chaque centre de colonisation a les indigènes qu'il mérite... Partout où l'Européen s'impose par la dignité de sa vie, par l'économie, par un travail intelligent, l'indigène se rapproche... Les

(1) *Je deviens colon*, p. 154-155.

indigènes qui travaillent sur nos terres ont une tendance à imiter nos procédés de culture, ils demandent à essayer nos outils, ils reconnaissent à l'occasion leur supériorité. »

L'Arabe n'est inaccessible ni au raisonnement, ni au sentiment (1). Il est homme, donc on peut trouver le chemin de son cœur. En tout cas, il faut aussi agir lentement et progressivement sur son cerveau. Il est évident qu'on rencontre des individualités très méprisables; encore, le sont-elles généralement au point de vue arabe même. On trouve aussi des tribus remuantes, belliqueuses, animées de l'esprit de révolte. Ce sentiment se comprend; il est naturel que beaucoup d'Arabes n'aient point accepté le fait accompli. Ceci n'empêche nullement, en Algérie et en Tunisie, d'utiliser des groupes considérables de population indigène.

---

(1) « Je conseille à ceux qui croient que l'indigène est irréductible de visiter la Kabylie. Ils verront comment une population merveilleusement intelligente et travailleuse a transformé un pays naturellement âpre, en nous empruntant tous nos procédés de culture et jusqu'à nos outils.

» Plus loin des grands centres, dans l'Oued-Rir, par exemple, la culture du palmier est, à l'imitation des nôtres, devenue scientifique. La présence d'un commandant supérieur qui s'intéresse à la prospérité des jardins a transformé la banlieue de Tougourt. Là où dans la dune on enfonçait jusqu'aux jarrets des chevaux, des potagers verdoient. Partout où le Français a réussi, partout où il a donné l'exemple, l'indigène s'est amélioré. Mais là où, pieds et poings liés, on l'a livré aux brigands qui ont exploité tous ses péchés naturels, sa fainéantise, son imprévoyance... que vouliez-vous qu'il devînt?... La condition de l'Algérie indigène se résume en deux mots : tyrannie et anarchie. » (Hugues Le Roux : *La Crise algérienne*, *Figaro*, 27 juin 1898.)

Au sujet des Kabyles, Onésime Reclus signale que les naturalisations en deviennent relativement nombreuses. (Journal l'*Eclair*). Rappelons aussi un discours de M. Jonnart. Le gouverneur général de l'Algérie déclare aux membres du Parlement que beaucoup de Kabyles, grâce à leur faculté de travail, à leurs qualités d'économie, parviennent à racheter à des prix élevés celles de leurs terres dont ils furent dépossédés à la suite des insurrections. (*Journal officiel*, décembre 1903.)

L'armée se sert fort habilement de l'élément indigène; les régiments de spahis et de tirailleurs ont fait preuve, dans toutes les insurrections, dans toutes les guerres, non seulement d'un loyalisme qui ne s'est jamais démenti, mais encore d'une docilité et d'une bravoure merveilleuses. Il y a souvent beaucoup de sympathie entre l'officier de troupes arabes et ces troupes; si paradoxal que ce puisse paraître à certains, la vie militaire est d'une influence appréciable pour le rapprochement entre indigènes et européens. A citer encore l'utilisation heureuse de l'indigène dans la Gendarmerie, dans les Maghzen (1), les Douanes, l'administration des Forêts, etc.

L'indigène peut donc parfaitement être utilisé; le tout est de savoir s'y prendre, de tirer parti du groupe auquel on a affaire; ainsi le Nègre est facile à diriger et se plie au travail manuel; le Kabyle est plus docile que l'Arabe; les indigènes peuvent être employés à peu près à tout; beaucoup sont fort intelligents ; certains sont des hommes d'affaires remarquables, à cela près qu'il leur manque la science de la prévoyance, la connaissance de la valeur de l'engagement pris, la crainte d'engager l'avenir. Beaucoup d'Européens spéculent plus ou moins honnêtement sur ce fanatisme.

La main-d'œuvre arabe est recherchée en bien des endroits et donne de bons résultats. Il est important de savoir qu'il est assez long de dresser l'indigène, car souvent il a l'esprit lent et nullement ouvert, faute d'expérience, à des choses de toute simplicité pour nous; une fois dressé, c'est une machine d'un très bon rendement. Beaucoup d'Européens n'ont point de *patience; c'est en Algérie et en Tunisie la première de toutes les forces.*

---

(1) *Maghzen*, sorte de gendarmerie indigène des bureaux militaires dans le Sud.

J'ai parlé ailleurs du cerveau arabe et ai prédit que Tunis serait une ville de science arabe. Mes observations ont beaucoup étonné. Cependant l'Arabe est aussi intelligent que le Français ; la race arabe n'est point une race déchue, c'est une race arrêtée dans son développement intellectuel par une poussée formidable et victorieuse de foi religieuse. Le cerveau n'a point acquis héréditairement ce que nous devons à la gymnastique intellectuelle de nos pères pendant des siècles : l'affinement que nous reconnaissons au nôtre. De là, chez l'Arabe, des naïvetés, des enfantillages et aussi des finasseries qui nous font penser aux vieux temps de France (1), aux ruses de Maître Renard ou aux fourberies de Patelin. Les Arabes européanisés sont souvent des déclassés ou des plantes artificielles. Mais qu'on arrive à secouer de sa torpeur ce cerveau engourdi, qu'on soulève un peu le voile épais dont le couvre le Coran et rien ne s'opposera à l'apparition d'hommes de science. La science arabe a existé et a été fort brillante. Tunis a des chances d'être le siège de cette résurrection, car la civilisation tunisienne a été poussée beaucoup plus avant que celle de l'Algérie; l'esprit de l'indigène y est ouvert, son intolérance médiocre. Seulement il faut qu'un homme de talent ait en mains tous les éléments nécessaires à la création d'un enseignement *semi-musulman* (2), c'est-à-dire *à base coranique;* qu'il

(1) Même foi ardente, même naïveté, même respect de qui incarne la puissance, même résignation à l'injustice, même docilité sous les coups. Y a-t-il si longtemps que, comme « *les bicots* » de nos jours, les *manants* de France supportaient sans mot dire humiliations et persécutions, et même le bâton et le supplice? *Il y a dans la vie des races des phases obligatoires.* Le hasard, les circonstances font les unes longues chez les uns, brèves chez les autres. L'Arabe ne restera pas ce qu'il est, et nous, que deviendrons-nous?

(2) Actuellement, les Universités arabes n'enseignent *rien* de nos sciences; d'autre part, dans les nombreuses écoles où l'on voit

ait l'habileté d'attirer à lui, par la confiance qu'il inspirera, des auditeurs autres que des aventuriers; que des mesures habiles l'aident à faire de ses élèves autre chose que des déclassés ou des révoltés, et la régénérescence du monde arabe est possible. Les Arabes ainsi élevés, *s'ils sont restés fidèles à leur religion*, pourront avoir une influence considérable sur la masse indigène. Il sera d'une politique habile de créer cette caste et de se l'attacher.

Je n'insiste pas sur ces notions qui s'écartent des faits du présent; elles ont leur importance; en tout cas, l'indigène est parfaitement utilisable. L'Algérie et la Tunisie qui comptent à peine cinq ou six millions d'habitants pourraient aisément en nourrir le double; si l'Européen est gêné, cela tient non à la pléthore, — elle n'existe pas, — mais à ce que la déplorable administration des Turcs et des Arabes a gâché les ressources du pays. Aux Français de faire mieux et d'imiter les Romains. Les sujets musulmans ne sont, pour la France, une cause d'ennui que parce que celle-ci n'a pas encore trouvé le moyen d'en faire un emploi judicieux, de conquérir *pratiquement* et *scientifiquement* le pays. Fera-t-elle déchoir l'Arabe, le relèvera-t-elle? J'ai entendu soutenir sérieusement la théorie de l'extermination, de la profusion de certaines maladies dont se peuvent garder les roumis (ainsi la variole). Cette doctrine a le mérite d'être logique; elle est si loin d'être adoptée que le gouvernement français fait procéder à des vaccinations en nombre considérable.

Pour le moment, roumis et musulmans sont tenus de

---

de petits Arabes, leurs babouches déposées près de la porte, accroupis et faisant cercle de façon très pittoresque, le professeur n'a pour devoir que de faire réciter et écrire par les enfants, de graver dans leur mémoire, des versets du Coran.

vivre ensemble; si ce n'est point un mariage d'inclination, que ce soit au moins un mariage de raison. L'indigène est une force non encore utilisée convenablement; *c'est une grande force en puissance.* Au roumi de savoir s'en servir.

Le Coran. Le Protectorat. — On objecte parfois aux arabophiles et aux partisans de l'assimilation que cette assimilation, si elle devient possible, ne le sera que dans des siècles. Ce reproche ne doit pas anéantir une tendance, ni décourager un effort. Que des individualités ne pensent qu'aux satisfactions du moment, c'est chose naturelle; encore les gens qui réussissent dans la vie sont-ils ceux qui sont capables de sacrifier le présent, qui montrent de la persévérance et de la continuité dans l'effort pour atteindre le but. Toutes les grandes politiques ont ainsi fait. Toutes les grandes œuvres furent ainsi faites. Quand Rome prenait possession d'un sol, elle y jetait, sans compter, le sang de ses soldats, son or, son travail; la génération du début était parfois sacrifiée, mais Rome travaillait pour l'éternité. Aussi les siècles, les invasions ont passé, son œuvre et son exemple n'ont pas péri; les ruines de ses bourgades nous remplissent d'admiration. Les nations modernes veulent la jouissance immédiate; aussi les œuvres ne sont-elles pas solides. Au lendemain du départ des roumis, que resterait-il d'eux sur le sol algérien, que subsisterait-il dans les mœurs et dans le cerveau des indigènes?

Chez nos paysans de France, les vieux meubles que voyaient des générations ont fait place à la pacotille, toujours fragile, toujours cassée, partant très chère en fin de compte. Les gouvernements européens actuels tendent de plus en plus à remplacer le travail par l'à-peu près, l'œuvre par l'expédient. L'homme est d'autant plus fort et fait d'autant mieux qu'il travaille ou croit tra-

vailler pour l'éternité, que l'intérêt de l'individu disparaît devant la grandeur du dessein à accomplir. J'en veux un exemple : les monuments gothiques.

L'Arabe peut servir dans la mise à exécution d'une prise de possession définitive du sol, dans l'établissement des assises d'une colonie solide et puissante. Ce ne veut pas dire qu'on devra espérer l'assimiler à bref délai; d'ailleurs, assimiler ne signifie pas grand chose; des objets différents seuls sont assimilés les uns aux autres et sous certains rapports seulement; de nos jours, nous voyons plutôt des Roumis assimilés aux Arabes; quelques-uns rendent à la cause européenne des services fort appréciables.

Je répète que les masses indigènes sont une grande force en puissance, une réserve d'énergie, dont il dépendra d'une politique bonne ou mauvaise de rendre l'emploi bon ou mauvais. La persécution religieuse serait le signal de l'hostilité poussée à ses dernières limites, de la guerre, de la haine à mort. Aucun gouvernement, le voulût-il, ne pourrait mener à bien semblable lutte; ce serait pour des siècles la misère de tous, roumis et musulmans. Quel gouvernement résisterait en Europe, — même chez les nations qui ont le moins de foi religieuse, — à la suppression des Evangiles et de la Bible ?

Toutes les religions passent par des phases d'excessive intolérance. Le catholicisme l'a prouvé en Espagne et ailleurs. Mais lutter contre une religion par la force n'est point seulement en désharmonie avec un passé glorieux et fondé sur les idées de tolérance et de justice; ce n'est point seulement un crime, c'est une maladresse. Ce qui a détruit la foi de beaucoup en Europe, ce ne sont point des édits révolutionnaires supprimant d'un trait de plume les offices religieux, ce sont les ouvrages de philosophes qui, venus à leur heure, en accord

avec les idées d'émancipation lentement et inconsciemment amassées au cours des siècles, ont ébranlé la foi, comme la secousse fait tomber le fruit mûr. Les philosophes peuvent faire du mal aux religions, les soldats jamais. Le christianisme est né des premières persécutions. Le Coran a raison : le fidèle qui lutte contre l'infidèle, le croyant qui lutte contre l'incroyant, sent ses forces décuplées. Tout homme qu'une foi anime, — ne fut-elle en rien religieuse, — l'emporte sur l'homme que guide la seule raison. Sur ce point, le Coran est d'accord non point seulement avec tous les livres sacrés, mais encore avec l'histoire et avec la vérité. Il ne faut point s'étonner si le monde a parfois été conquis par quelques poignées de croyants.

Détruire le Coran (1), si la chose était possible, ne servirait à rien; des pages brûlées monterait la flamme qui consumerait le pays; la tradition orale, que possèderaient tous les vrais croyants, s'enrichirait de commentaires féroces; de la poussière du sol sortiraient les aèdes et les prophètes qui braveraient la mort pour leur foi. L'Europe connut ces grands élans; elle suivit dans l'inconnu un moine qui disait : « Dieu le veut. » Aujourd'hui elle a oublié sa foi et ne comprend pas celle des autres.

La guerre religieuse, guerre acharnée, sans trêve, sans repos, impie, dans laquelle le Roumi n'aurait ni le beau rôle ni la victoire, n'est point nécessaire. Les peuples passent tous d'une période de foi vive à une période de foi tiède et de raisonnement; cette observation, que les positivistes dogmatisèrent peut-être plus qu'il ne convient, est juste en tous points. Les peuples commencent par une foi intransigeante pour finir dans l'athéisme, ou par s'accommoder d'une foi très large. Les

(1) On l'a proposé!

catholiques romaines des siècles passés frémiraient si, revenus au monde, ils voyaient leurs descendants les plus croyants affranchis de règles autrefois très puissantes, s'ils savaient leur religion faire de nos jours un assez bon ménage avec celle des protestants, avec celle des musulmans, avec celle des juifs, avec l'irréligion des athées.

Les peuples musulmans subiront la même évolution; il serait fort regrettable que ce fut sans transition, — ce qui ne paraît pas à craindre, — car ce serait le triomphe de l'ivrognerie. C'est cette évolution qu'une politique française, intelligente et arabophile dans le bon sens du mot, doit s'efforcer de préparer, au besoin de créer, puis de conduire et de surveiller. Il ne faut pas détruire le Coran ; il faut s'en emparer et s'appuyer sur lui en tout ce que nous faisons. Les textes ne manquent point qu'une interprétation subtile, procédé cher aux Arabes, peut faire tourner à notre avantage. Beaucoup de roumis connaissent l'influence de la religiosité réelle ou apparente du roumi. Le principe de la politique européenne doit être de gouverner *avec, par et contre le Coran.*

Quel est l'avenir de la colonisation en Algérie? Nul ne le peut dire. Si les colons étaient livrés à eux-mêmes, il est probable qu'ils seraient vite en guerre avec les indigènes. Ce serait une guerre d'extermination, que la lassitude seule ferait cesser. Etant donnée la dissémination des colons, on peut penser qu'ils auraient beaucoup de mal pour se défendre avec succès (1).

La France étant maitresse et tutrice de la colonie, il faut prévoir le jour où celle-ci lui demandera plus de

(1) A noter l'influence qu'exercerait certainement le Maroc, surtout s'il tombait, pour notre malheur, au pouvoir d'une nation européenne.

liberté, plus d'autonomie. En France, beaucoup s'en effraieront; ce leur paraîtra crime. Une colonie a des besoins spéciaux qui ne cadrent point tous avec ceux de la mère patrie ; son sol est autre ; des institutions différentes de celle du pays d'origine peuvent lui être *indispensables*. L'influence italo-espagnole ne sera pas pour faciliter les relations. La France aura-t-elle la sagesse, — peut-être sera-t-elle contrainte, — d'accorder sinon tout ce qu'on lui demande, du moins de laisser davantage la colonie se conduire seule? Fera-t-elle comme ces familles dont l'enfant, gardé trop longtemps, après éclosion et développement complet, est étouffé par des soins trop jaloux, trop craintifs? Comprendra-t-elle que l'Angleterre ne conserve d'immenses territoires que par l'application du principe que *plus le lien est flexible, plus il est solide et durable.*

Les études sur la colonisation sont en progrès en France; l'application en Tunisie du régime du protectorat en est une preuve. Développement du pays, régulier et pacifique, maintien du bey, conservation de la justice et de l'administration indigènes, direction unique imposée à des éléments multiples et à tendances contradictoires, impossibilité de conflits ou d'intrigues de politique intérieure, ce sont les avantages, qui, en permettant une utilisation judicieuse des forces arabes, en assurant le bon fonctionnement des affaires et le progrès économique de la colonie, font le triomphe du Gouvernement du Protectorat et le rendent cher aux patriotes français.

Telles sont, Monsieur et cher Collègue, les idées que je professe au sujet de l'état et de l'avenir des populations de l'Algérie et de la Tunisie; elles me paraissent d'accord avec les faits; qu'il me soit permis en terminant de constater qu'elles le sont avec les traditions et avec les aspirations de notre pays.

IV

Lettre à M. Ribot, professeur au Collège de France, directeur de la **Revue Philosophique**, *sur le caractère et sur les mœurs des indigènes tunisiens.*

(Communication faite à la Société d'Anthropologie de Paris le 3 avril 1902 (1).

. . . .

L'éducation, le tact inné sont beaucoup plus répandus chez les Arabes que la plupart des Européens ne le croient. Pour ces derniers, l'indigène est inférieur, grossier; c'est un type d'humanité dégradé. C'est une erreur. L'Arabe a d'instinct le sentiment des convenances, le sens des nuances les plus fines de l'âme. Certes, il est des Arabes mal élevés; d'une façon générale, les indigènes, même de condition inférieure, sont fins, polis et dignes. Il est juste de remarquer que les différences de caste ne mettent point autant d'éloignement que chez nous entre les hommes, elles se manifestent avec moins de brutalité; un pauvre homme va s'asseoir à côté de son caïd et cause familièrement avec lui.

Si le tact, la finesse, la politesse arabes sont souvent méconnus, c'est, nous devons l'avouer, que beaucoup d'Européens mal élevés ou maladroits sont incapables de les apprécier. Comment peuvent-ils comprendre les nuances de caractère et de l'esprit, ceux que nous voyons

---

(1) Voir *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* (1902, fasc. 3).

(et ils sont nombreux) évoluer lourdement dans la vie, bouleversant, sans s'en douter, les sentiments les plus délicats, les plus exquis?

L'indigène est menteur. C'est la pure vérité. Il est sans doute plus menteur que l'Européen; c'est encore vrai et cela passe encore; mais il est autrement menteur et ceci est impardonnable.

Chaque peuple est doué d'une vanité admirable qui lui voile ses propres tares. Notre mensonge nous répugne moins que le mensonge italien, notre hypocrisie nous paraît bagatelle au regard de l'hypocrisie anglaise, notre vol est peccadille comparé au vol arabe. Les Italiens, les Anglais, les Arabes, jugent tout à l'opposé. Nos débauches nous paraissent d'élégants baladinages; Londres, c'est Sodome; à Londres, c'est Paris qui est Gomorrhe.

L'Arabe (1) n'a pas encore compris l'intérêt de ne pas voler peu. Chez nous, nos mœurs, nos conventions, notre équilibre social font le vol en petit inutile ou dangereux pour les gens de la société. Un homme du monde vole énormément ou pas du tout. Un honnête homme, riche et pas avaricieux, ne fait pas certaines petites économies; certains caïds font des cadeaux royaux et se soucient trop de sommes d'argent infimes. Un caïd qui vole, vole beaucoup et peu, indifféremment, selon l'occasion. Chez nous le vol de petites sommes d'argent conduirait tout de suite à sa perte un homme du monde; nos habitudes sociales le veulent ainsi; chez les Arabes, au contraire, les gens des classes les plus élevées peuvent, s'ils sont voleurs, voler peu, et ils y trouvent profit et non dam comme cela leur arriverait en Europe où l'indulgence

---

(1) Par *Arabe*, il faut entendre *indigène;* les populations tunisiennes reconnaissent des origines variées et comprennent des groupes très distincts.

ne va qu'aux vols de certaine nature et qui en valent vraiment la peine. Cette distinction entre le petit et le grand vol passe l'imagination des Musulmans et beaucoup apprennent à la connaître à leurs dépens. Il est juste d'ajouter que chez nous même elle échappe à l'observation de beaucoup de nos contemporains.

Sans vouloir aborder les questions religieuses, je crois que le christianisme est la religion qui a le plus fait contre le vol et contre le mensonge.

Et cependant...

Le mensonge arabe est exaspérant. Il est absurde et victorieux. Il triomphe aisément du sens critique et de l'habitude de raisonner scientifiquement. Vos domestiques indigènes ne sont jamais pris au dépourvu. A vos questions, ils font une réponse *qui peut être vraie;* ainsi leur mensonge repose sur une possibilité; possibilité invraisemblable mais qui n'en est pas moins une possibilité; généralement elle est telle qu'elle rend le contrôle impuissant. Si vous êtes juste, vous êtes désarmé. Le maître violent châtie tout de suite; il ne s'inquiète pas de ce qu'il se trompe peut-être; il estime que la punition qui tombe à faux réprime aussi les fautes dont il ne s'est pas aperçu et établit une moyenne. Cette conception est mauvaise. Avec l'Arabe, il faut toujours toucher juste. Il faut de la fermeté et davantage encore de finesse pour le confondre.

Le mensonge enfante le mensonge: l'indigène ment avec ferveur pour soutenir un premier mensonge, et parfois aussi pour confirmer une vérité; en ce cas, il estime que la fin justifie les moyens; il ne réfléchit pas que ce sont parfois ces moyens qui gâtent tout.

Souvent le mensonge est outrageusement inintelligent ou enfantin. Vous défendez à votre domestique de

fumer dans votre salle à manger et vous l'y surprenez la cigarette à la bouche.

« Tu fumais.

— Non.

— Je t'ai vu.

— C'est impossible.

— Tu avais une cigarette à la bouche, tu la caches dans ta main; la voilà.

— Alors, c'est Dieu qui l'a mise dans ma main. »

En pareil cas, beaucoup d'Européens ne résistent pas au désir naturel de massacrer plus ou moins le délinquant.

L'indigène nie toujours; pris en flagrant délit, il nie; il nie encore sous les coups; près d'expirer, la douleur est parfois impuissante à le faire avouer. La raison de cette obstination est en partie la haute idée qu'il se fait de sa dignité; son orgueil lui interdit l'aveu, parce que l'aveu de son mensonge est à ses yeux infiniment humiliant. La crainte de « perdre la face » est en lui toute-puissante. Le mensonge est d'autant plus méprisé qu'il est plus généralement usité. Reconnaitre la faute est chose plus honteuse que d'avoir commis la faute même. De là l'obstination singulière de l'indigène à nier (1), même quand son intérêt serait d'avouer, obstination qu'il ne manifeste point en d'autres occasions.

A ses propres yeux, l'Arabe légitime parfois le mensonge par des subtilités qui lui réservent, le cas échéant, des moyens de battre en retraite. Vous rentrez tard chez vous et vous dites à votre domestique :

« As-tu soigné mon cheval?

— Oui. »

(1) Il faut signaler qu'en France le paysan n'avoue pas facilement. Reconnaissons aussi que beaucoup de serviteurs européens mentent autant et plus que les serviteurs indigènes.

Ce « oui » est un mensonge; mais l'astucieux serviteur sous-entend *hier ou les jours précédents*. Il ne faut pas craindre de préciser les questions.

Si l'Arabe avoue, ce sera sans témoins; si vous le frappez, il vous demandera en grâce que personne n'assiste à la correction. La menace d'une réprimande en public est toute-puissante sur les indigènes jeunes, non vicieux et auxquels la fréquentation d'Européens, ou de Musulmans dévoyés, n'a pas enlevé les caractères originaux.

Dresser un jeune indigène à ne pas mentir ou simplement à ne pas mentir à la façon arabe est un jeu de patience qui eût tenté Socrate.

L'indigène nie obstinément ce qu'on lui reproche; inculpé, il nie en bloc toutes les circonstances, grandes ou petites, du fait dont il est incriminé; il nie même ce qui paraît devoir lui être favorable; il nie l'évidence; c'est un système qui lui permet d'éviter les contradictions et dont les résultats lui sont parfois plus avantageux qu'on ne le pourrait croire. En règle générale, il n'a pas de mentir la même répulsion intime que les Européens de nature loyale. Chez nous, c'est le mensonge qui cherche à triompher de la franchise; chez les Orientaux, c'est à de la finesse que s'opposent plus de finesse encore et de dissimulation.

Comme en tous pays, c'est pour sauvegarder ses intérêts que l'Arabe ment le plus volontiers. Le mensonge, dans ce cas, lui paraît assez légitime. Un indigène me disait : « N'est-il pas permis de mentir *pour se sauver?* »

Cette propension au mensonge n'indique pas un fond vicieux ou simplement mauvais. Il y a dans le mensonge arabe une part due aux habitudes et aux conventions sociales. Chez nous, il est aussi des mensonges admis et en quelque sorte nécessaires. Souvent l'indigène ment

pour être agréable à son maître. Il ne vous dira pas la vérité, mais ce qu'il pensera devoir vous faire plaisir. Il s'étudie à donner non la réponse exacte, mais la réponse qu'il soupçonne désirée par vous. Appréciateur subtil du caractère, il réussira souvent. Ainsi, parfois, son insouci de la vérité ne résulte que du désir de vous plaire. C'est une forme de son dévouement, qui est grand si vous avez su l'acquérir.

L'indigène s'attache à vous, à l'ensemble de gens et de bêtes qui forment votre Maison. Il a l'instinct du *çof.*

Qu'est le çof? C'est la « familia », l'ensemble, auquel s'ajoutent amis et alliés, des bouches que nourrit tout personnage. Le besoin de se grouper autour d'un puissant correspond chez le puissant à un désir de s'entourer par ostentation d'une nombreuse clientèle et aussi à un réel sentiment de fraternité et de charité. L'Arabe est charitable; c'est une de ses plus belles qualités, sinon la plus belle ; s'il le peut, il nourrit l'affamé et vêt l'homme nu. Le trait de bonté qui rendit célèbre saint Martin se renouvelle tous les jours en pays arabe; mais là, comme partout, ce sont les plus pauvres qui sont les meilleurs et c'est chez les riches qu'on trouve l'endurcissement du cœur; ce sont eux qui font le bien par vanité, encore qu'il y ait en tous pays de bons riches, vertueux et pitoyables. On ne voit pas de petits musulmans abandonnés; l'orphelin trouve toujours une famille, et, partout, le voyageur, fût-il de race exécrée, est abrité et nourri. On peut s'étonner que les adeptes de Christ soient moins charitables que ceux de Mohammed; cependant il en est ainsi.

Englobé dans un çof, l'indigène en épouse tous les intérêts; il en partage les joies, les douleurs, les querelles et les haines. Avant l'installation des Français

en Tunisie, c'était, en certaines régions, une suite ininterrompue de batailles et de vendettas sanglantes entre çofs ennemis. Aujourd'hui des rivalités subsistent, mais il n'y a plus de sang versé.

L'indigène apporte volontiers au maître européen les mêmes qualités de dévouement et parfois d'abnégation qu'il consacre à son çof. C'est un serviteur dévoué, qui étonne parfois par l'habileté et la finesse de ses attentions, par son esprit de sacrifice; il est, de plus, fort sobre et très patient.

Des Européens accusent en bloc les Arabes de traîtrise. Si on compulse les annales des pays algériens, on constate au contraire que les faits en sont rares.

L'indigène, comme l'Européen, est capable de faillir: il est capable de quitter le maître brutal ou trop exigeant, ou exigeant trop de reconnaissance; en réalité, les indigènes font, en général, de bons et loyaux serviteurs; ils ne sont points parfaits, ils sont souvent paresseux; nous avons dit qu'ils étaient menteurs. Ce pays baigne dans le mensonge; de gré ou de force, il faut vivre avec lui; des Arabes mentent comme nos Tartarins, par imagination, dans un vague désir du plus grand, du plus beau; leur imagination est vive, elle pare de couleurs éclatantes bêtes et gens; elle donne aux choses des dimensions excessives et les déforme parfois. Le mensonge est humain. Un colon disait cyniquement :

« Personne ne s'en passe. Celui qui pourrait ne jamais mentir serait un homme supérieur ou... un imbécile. »

On parle souvent de la cruauté des Arabes; je ne les ai point vus dans la guerre, ils y doivent être terribles; dans les villes, dans les gourbis, les mœurs tunisiennes sont douces ; l'occupation a apaisé les querelles san-

glantes qui existaient en certaines contrées. Avec les animaux, les indigènes sont durs (1).

Il ne faut point exagérer ce trait de leur caractère; tel Européen verra sans déplaisir un charretier de sa race rouer de coups ses chevaux, qui se trouvera mal à la vue d'un bourriquot portant une lourde charge. Le bourriquot est d'une résistance très grande; il est têtu, il est récalcitrant; les liens et les triques mordent son derme et y laissent des plaies cruentées; l'indigène, dont le sens pratique ne s'embarrasse pas de considérations sentimentales sur les bêtes, ne cherche point à guérir; en excitant les blessures, il rend docile l'animal et le fait avancer. La sensiblerie des Européens à l'égard des bourriquots passe toute imagination; des gens parlent avec horreur de l'état de ces animaux malheureux, des plaies laides, mais, en somme, peu douloureuses et superficielles de leur cuir épais et dépourvu d'une sensibilité excessive. Certains de ces hommes, prompts à s'émouvoir, ont des serviteurs atteints d'infirmités douloureuses; le maître si pitoyable au bourriquot devient de marbre pour son semblable, et la douleur n'épargne au malade ni un effort, ni une heure de travail. A la vérité, l'Arabe est moins accessible que nous à la pitié envers les bêtes; quand il sacrifie un animal, il assiste impassible à son agonie. Un Européen, fût-il dur, achève l'animal blessé; il lui évite des souffrances inutiles; l'idée de le faire ne vient même pas à l'indigène. Pour lui, comme pour Descartes, l'animal ne compte pas; notre affection pour

(1) A noter cependant que les indigènes ne frappent pas les animaux : le dressage se fait par la douceur. En aucun pays, l'animal ne vit en meilleure intelligence avec l'homme ; le cheval arabe, souvent féroce pour ceux de son espèce, est parfaitement doux avec l'homme. L'Arabe aime beaucoup le cheval et le traite avec égards. En règle générale, il sait, mieux que l'Européen, l'utiliser.

les chiens lui répugne; elle nous abaisse à ses yeux. Il n'apprécie vraiment que le cheval.

En tout homme sommeille un barbare. L'Européen, généralement si doux en France, a tôt fait d'être, dans les colonies, un brutal. Le premier pas seul coûte; une fois qu'il est franchi, la cruauté est maîtresse et l'animal humain est déchaîné; tout devient possible, même le crime. Des Européens, si pitoyables pour les animaux, sont des Furies pour l'homme, pour les indigènes d'abord, pour leurs compatriotes ensuite; malheur à qui devient leur ennemi.

C'est un danger contre lequel un Européen ne saurait trop se prémunir à son arrivée en Afrique. Le climat, la fièvre facilitent cette effervescence des instincts mauvais et la disparition du sens moral. Une connaissance exacte du caractère des indigènes conduirait à plus de justesse des appréciations et à plus d'habileté à se servir d'eux. Certains ressentiments et certaines vengeances paraissent incompréhensibles. C'est qu'on ne croit pas l'indigène rancunier. Sous le prétexte qu'il a toujours été battu, on pense qu'on peut le battre sans péril. C'est vrai encore dans beaucoup de régions. Cela fut vrai longtemps en France pour les manants. Nulle part l'indigène n'est oublieux et partout il commence à sentir qu'il ne doit pas être frappé. Si vous l'élevez à la dignité d'homme, il ne faut plus le frapper. Ce serait humain et habile. On bat trop les indigènes.

Les indigènes, dont l'esprit de çof est si développé, n'ont point de patriotisme. Ce sentiment, dont l'éclosion, inconsciemment favorisée par certaines de nos façons d'agir, nous sera si préjudiciable, se développera certainement. Déjà, à certains symptômes, on sent que les doctrines du panislamisme pénètrent dans les cer-

veaux indigènes. Si elles se développent et gagnent du terrain, Dieu sait ce qu'il en résultera.

Le patriotisme naît du danger commun et de la haine ressentie en commun. Les Anglais firent Jeanne d'Arc et Jeanne d'Arc, c'est l'aurore de la France. Les marchands d'opium, les Japonais et les missionnaires ont fait les Boxers; leur secte, silencieuse pendant des siècles, se mit au premier plan et ses membres se sentirent violemment unis. Ce mouvement révolutionnaire permettra d'apprécier le degré de vitalité du groupe chinois. Si ce groupe est vigoureux, non déchu, le patriotisme chinois est né; il a surgi dans le sang, dans la honte et dans l'horreur, et cependant rien ne l'arrêtera peut-être plus.

En attendant, notre répulsion bien naturelle pour des crimes atroces, notre apitoiement pour les victimes malheureuses et qui, de plus, sont nôtres, ne doit pas nous faire oublier notre propre responsabilité dans ces événements cruels et logiques. On conçoit mal notre indifférence aux massacres de tant de bons chrétiens en pays d'Orient. Ces crimes et la guerre de Grèce, qui nous émurent si peu, nous sont défavorables. Pour le comprendre, il suffit de savoir que ces événements touchèrent le monde musulman entier, dans ses limites les plus lointaines, et les massacres de Chine en furent sans doute avancés.

Puis, l'imprévoyance fut grande de ceux qui allèrent en Chine tenter de tout bouleverser, sacrifiant à leurs intérêts ou à leur foi la tranquillité même du pays qu'ils venaient civiliser, sapant ce qui est réputé vénérable, méprisant ce qui est divin, exaltant parfois ce qui est condamnable.

Quel prêtre boudhiste viendrait en nos villages bretons faire fi de nos saints, mépriser Christ et prôner Çakia-Mouni, sans déchaîner haines et peut-être massa-

cres? Sommes-nous si tolérants? Il suffit de remarquer comment sont jugés, en milieu catholique, nos frères les protestants.

Et l'on veut que les Chinois nous aiment! Nous vaincrons sans doute cette fois et beaucoup d'autres encore. Il est nécessaire que nous vengions les nôtres; mais, en confisquant un pays et en détruisant une civilisation, sachons reconnaître que c'est parce que la force prime le droit.

Le groupe musulman n'est pas mort, il dort. Sa vieille lutte avec la croix n'est pas terminée. Les musulmans sont braves, ils ne craignent pas la mort; ils se croient supérieurs aux autres hommes; on assure que leur nombre s'accroît par suite de la grande quantité des naissances et par les efforts victorieux du prosélytisme. Un groupe, dont les éléments constitutifs sont des familles nombreuses et respectées, dans lequel l'individu croit en Dieu et possède l'esprit de sacrifice à la communauté, un tel groupe est vital, puissant, partant redoutable. L'exemple des Boers le prouve.

Il y a, dans certaines nations qui sommeillent et dont la vigueur paraît éteinte, de grandes forces en puissance. Les musulmans ont un Dieu; ils aiment et conservent la famille. Le patriotisme leur fait encore défaut; s'il leur vient, de nouveaux duels avec les peuples chrétiens sont à prévoir. Nos ancêtres engagèrent les premiers, au cri de : « Dieu le veut! », avec la foi aveugle et triomphante. Comment nos descendants aborderont-ils ceux qui viendront?

Quand une civilisation se heurte à une civilisation différente et qu'elle ne peut pénétrer, la conduite des conquérants vis-à-vis des vaincus est pleine de dangers et de difficultés. Je ne parle point de l'extermination méthodique; cette solution logique et brutale serait la

seule qui fut entièrement satisfaisante, la seule qui permit la prise de possession du pays; mais elle n'est plus en usage. Les anciens l'employaient parfois à l'égard de tous ceux qui n'adoptaient point, séance tenante, la religion du vainqueur. Ils s'en trouvaient bien: c'était la bonne méthode; la religion était le facteur puissant de l'assimilation rapide.

A notre époque, ces procédés barbares et utiles ne sont plus guère usités. Peut-être refleuriront-ils, car il ne faut désespérer de rien; pour le moment, musulmans et chrétiens sont dans le Nord de l'Afrique côte à côte; ils se supportent et ne s'aiment pas.

Mon avis est que tout indigène devrait avoir la *possibilité* d'arriver à la dignité sociale, aux charges auxquelles son intelligence, les services qu'il a rendus, sa loyauté lui donnent droit de prétendre. Le premier des Arabes ne doit pas passer après le dernier des Européens et après le dernier des Juifs.

Ce problème d'apparence simple comporte deux solutions ou plutôt la solution doit permettre à chacun des intéressés le choix entre deux moyens : ou bien rester ce qu'il est, c'est-à-dire simple sujet protégé, dont la seule ambition doit être d'arriver, parmi les siens, au rang social et à la part d'influence dans les affaires du groupe, auxquels son rang, sa caste, son mérite lui donnent droit de prétendre, — (et c'est ce que permet, d'une façon à peu près convenable, le système du Protectorat, par lequel les énergies indigènes peuvent trouver un débouché naturel, suffisant et qui leur est adéquat), — ou bien, s'il a la prétention d'être citoyen français, et si on l'accepte pour tel (faveur qui devra être réservée à un petit nombre), recevoir l'assimilation complète, c'est-à-dire tous les droits du vainqueur avec ses devoirs, mais aussi avec ses honneurs, ses privilèges et ses espérances.

Cette adoption du vaincu devrait être une faveur accordée aux plus méritants et aux plus dociles par la nation victorieuse. Il ne faudrait pas qu'elle eût beaucoup de ces fils d'adoption. *Il serait indispensable qu'elle en eût.*

A Rome, des Gaulois, des Espagnols, des Africains, des Juifs exercèrent les charges les plus hautes, arrivèrent aux honneurs les plus rares, furent honorés des dignités les plus élevées. Rome n'eut point à se plaindre de leur loyalisme. Beaucoup lui furent précieux et ajoutèrent à sa gloire.

On objectera que les indigènes peuvent demander et obtenir la naturalisation; ils ne s'en soucient point, car elle exige d'eux des sacrifices qui en font des renégats. Honni des siens, peu estimé de ceux qui l'ont reçu parmi eux, le renégat est une épave; c'est une force brisée ou mauvaise. La naturalisation en pays conquis ne doit pas être un droit, encore moins un privilège conféré en bloc à tout un groupe; ce doit être une *faveur* accordée en connaissance de cause; il faut que ce soit un instrument utile pour gouverner en même temps qu'une récompense *enviée* par le vaincu, qu'elle ne nécessite par conséquent de lui aucune renonciation impossible ou simplement humiliante. Il *faut* qu'il existe pour l'indigène une naturalisation qui, *aux yeux des siens*, soit un honneur et non une déchéance. Cette conception serait de nature, si un politique avisé en obtenait l'application, à troubler l'harmonie de nos règlements et de lois qui ont la prétention de régir, de façon uniforme, les peuples les plus dissemblables. La mesure paraîtrait regrettable aux esprits méthodiques affligés par toute exception aux règles.

Qu'importe. Elle sauverait une colonie. Nous commençons déjà à ne plus faire de nos possessions d'outre-mer des départements et des arrondissements. La

recherche de l'utilisation judicieuse des forces indigènes est le premier devoir de la Métropole; disons mieux : c'est une nécessité.

La naturalisation, telle qu'elle est, ne vaut rien; elle n'est pas applicable. Il en faut trouver une qui soit aux yeux de tous un honneur rare et recherché, mais que tout indigène ait la possibilité d'obtenir par son mérite. Elle n'exigerait pas l'abaissement du vaincu, l'abandon de ce qui fait aux yeux des siens sa valeur morale; elle susciterait des émulations et, en rendant précieux le titre de citoyen de la nation protectrice, elle augmenterait la force et le prestige de celle-ci.

Le système le plus funeste est celui de la semi-acceptation d'indigènes auxquels on permet l'accès de certains offices, mais auxquels il semble qu'on dise : « Tu es indigène et, parce que tu es indigène, tu ne pourras pas t'élever aussi haut que des camarades même moins dignes, même moins méritants; tu resteras en chemin. » C'est le moyen de mécontenter tout le monde, de semer haines, rivalités, défiance. On ne fait pas de demi-citoyen. Un demi-citoyen est au moins un demi-étranger. Si vous êtes nôtre, soyez traité comme les nôtres; nous ne voulons pas de demi-nôtres. Les nôtres peuvent tous prétendre aux mêmes droits; une restriction quelconque faite au détriment d'une catégorie d'individus prend, si insignifiante qu'elle soit par elle-même, une importance exceptionnelle aux yeux de ceux à l'égard desquels elle est faite; elle excite leur jalousie contre les autres et provoque l'orgueil de ces derniers.

Par là, elle occasionne des divisions. Nous devons adopter en petit nombre des sujets d'élite, mais il faut qu'ils conservent leur statut personnel et que notre acceptation soit complète, sans réticences ni arrière-pensées. Nous ferons ainsi des sujets dignes et loyaux. N'oublions pas d'ailleurs que, quelle que soit la sincérité de

ces nouveaux venus, ils auront à souffrir de l'animosité que la plupart des hommes ressentent pour ceux qui n'ont ni leur religion, ni leur langue, ni leurs mœurs. J'en vais citer un exemple qui prouve la sévérité de l'opinion envers les vaincus. On juge mal ceux qu'on n'aime pas. La plupart des Algériens apprécient les musulmans sans justice: les actes les meilleurs ou les plus naturels sont *a priori* interprétés avec malveillance.

Un officier indigène, que son mérite fit colonel, prit sa retraite. Il quitta dès lors les habitudes que les convenances et les exigences de sa situation lui avaient imposées; il reprit la vie de l'Arabe riche, à laquelle le ramenaient ses goûts intimes, ses souvenirs d'enfance et d'éducation.

Ce fait si simple est resté et restera toujours peut-être, dans l'histoire des pays algériens, un trait, sans cesse signalé, d'une indélicatesse confinant à la trahison.

« Eh! quoi, dit-on, fallait-il faire d'un musulman un colonel pour le voir reprendre le burnous? Est-ce la conduite d'un galant homme ou d'un homme seulement bien élevé? Conférez à nos Arabes nos charges et nos dignités, vous ne les dégrossirez pas. Le bout de l'oreille passera toujours. »

Il suffit de mettre la conversation sur nos indigènes d'Algérie pour que l'exemple que je viens de choisir soit cité et que les commentaires les plus malveillants y soient joints; aucun n'est davantage connu et il a ceci d'exaspérant qu'il révèle à la fois le manque de réflexion et de la connaissance la plus élémentaire de la psychologie humaine, la facilité agaçante avec laquelle la foule accepte docilement une opinion toute faite, surtout lorsque cette opinion flatte ses goûts et ses préjugés.

Ce ne sont point les idées, les tendances, les actes ou

les propos de B. D..., que l'on critique, c'est le fait d'avoir abandonné les usages du monde européen.

J'examine parfois ces maîtres difficiles qui pensent que retourner aux habitudes familiales, c'est déchoir. Il en est de fins qui reproduisent l'opinion générale par étourderie et faute de l'avoir examinée; d'aimables et élégants pscittacistes soutiendraient des idées contraires pourvu qu'elles fussent de mode; d'autres enfin m'amusent vraiment : couverts d'insignes et de chamarrures, mais paysans de race, fils de paysans et paysans eux-mêmes sous le vernis, je les vois dans quelques années, de retour dans leurs chères campagnes, les oripeaux officiels déposés, sinon revêtir la blouse, du moins reprendre les coutumes de leur pays avec l'usage du patois.

Peut-être alors leur solide bon sens leur reviendra-t-il et comprendront-ils leur injustice.

Les plus intraitables sont les arabophobes militants; de ceux-ci rien à espérer. Leur haine déforme les faits, trouble leur intelligence; elle met l'erreur et le sophisme dans leurs raisonnements.

Ainsi cette existence arabe, qui passe dans de grandes maisons, agréables l'été par leur fraîcheur, emplies des senteurs de parfums rares, embellies par la grâce féminine, cette existence où les plaisirs de la conversation entre amis et de l'esprit tiennent une si grande place et s'allient aux voluptés délicates d'un sensualisme affiné, c'est un crime d'y retourner et de ne lui pas préférer notre course fiévreuse à travers la vie, nos exigences nombreuses et parfois sans élégance, étriquées?... Sans doute sont également dignes de mépris et suspects de trahison ceux des Européens qui vivent à la façon indigène, peut-être aussi les Bretons qui portent le costume de leurs pères ou les Provençaux qui parlent le langage de Mistral?

Voilà notre façon de comprendre et d'apprécier l'indigène. Ainsi, pendant trente ans, pendant quarante ans, tu auras servi avec loyauté, tu auras soumis tes goûts, tes habitudes à ceux de tes vainqueurs, tu auras refoulé tes tendances, tes instincts les plus profonds pour ressembler à ceux qui t'avaient adopté, tu te seras montré digne, fidèle, exact au point d'obtenir d'eux les charges et les récompenses réservées au mérite le plus estimé et, musulman que tu es, maintenant que tu as donné ce que tu pouvais donner, que ton âge et les services passés t'ont imposé le repos, il ne t'est même pas permis, sous peine d'encourir le blâme, de mener l'existence que menaient tes pères et qui n'est point sans charmes, puisque certains de tes vainqueurs l'envient et parfois l'imitent ou même l'adoptent entièrement !

Que voulaient donc ces censeurs difficiles ? Apparemment que tu portasses la redingote et courusses les cabarets à la mode.

Intelligence vraiment débile, point ne te faut te prévaloir de ta fidélité, de tes services passés. Plaire à tes vainqueurs est à la fois plus compliqué et plus facile : mets un chapeau haut de forme et bois de l'absinthe (1).

Dans les matières qu'ils connaissent peu et qu'ils estiment parfois fort bien connaître, les hommes acceptent volontiers les opinions toutes faites, fussent-elles complètement inexactes ; elles sont commodes ; elles remplacent l'observation et le travail que celle-ci nécessite; elles paraissent des idées et ce sont de vains fantômes; mais elles sont puissantes parce qu'il est plus aisé de les adopter que de s'en faire de personnelles ou d'exactes.

(1) Il n'est que juste de signaler que le personnage dont il s'agit dans ce passage fut récemment élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur. Nul ne s'en réjouit plus sincèrement que l'auteur de la communication précédemment faite à la Société d'Anthropologie de Paris. (G. S.-P.).

Il est des hommes dont la science du monde et des choses n'est faite que des notions générales et publiques que chacun de nous peut cueillir partout. Notre siècle, soucieux du vrai, répand heureusement un grand nombre de vérités; par là, il préserve beaucoup de nos contemporains d'erreurs grossières; mais le faux baigne le vrai et l'homme dénué de sens critique pêche au hasard, dans l'immensité des connaissances communes, des vérités et des erreurs qu'il fait siennes.

Il croit avoir des idées, il n'en a pas; il vit de celles des autres. Ainsi ressemble-t-il à certains qui préfèrent à l'amour d'une belle les caresses que tout passant peut acheter.

Ceci nous explique de grandes et de petites choses et nous aide à comprendre à la fois que l'humanité doive tous ses progrès à quelques talents originaux, et que le propos d'un arabophobe avisé sur le costume d'un officier indigène en retraite puisse avoir des conséquences d'une portée incalculable.

Nulle part plus qu'en Algérie, une opinion solidement fausse n'a chance de rencontrer créance et succès. Beaucoup de gens s'imaginent observer et ils n'observent pas; ils croient regarder et ils ne voient pas, car il nous est plus difficile de juger des musulmans que des chrétiens; *habent oculos*...

L'idée que se font de la condition de la femme arabe et de la puissance du mari, la plupart des Européens, vient des erreurs de touristes qui se laissèrent prendre aux hâbleries de quelques indigènes et dont la sensibilité fut touchée par la vue de femmes lourdement chargées. Il est désormais entendu que la femme arabe est une bête de somme et qu'elle n'a dans la famille aucune influence, que seul l'homme commande et de façon souveraine.

Il y a dans cette manière de voir beaucoup d'exagéra-

tion. De quelles femmes nous parle-t-on? S'agit-il des femmes de douars qui partagent avec la tribu les aventures et les dangers d'une existence nomade, vivent en plein air et ne sont pas voilées? Ou bien de la femme du négociant, du boutiquier arabe, gardée précieusement, pendant le temps qu'elle est faite pour l'amour, à la maison, dont elle ne sort que pour aller, voilée, au cimetière ou au bain, maîtresse de maison, cuisinière, passant les heures que lui laissent libres les occupations du ménage à se parer et à caqueter avec les voisines? Veut-on, au contraire, nous apitoyer sur la femme du riche arabe, incluse en un palais confortable, servie à souhait par des esclaves et dont le travail principal se borne à préparer des mets de choix, à faire des pâtisseries?

A quelles femmes européennes allons-nous comparer ces différentes sortes de femmes indigènes? A la femme moderne qui sait le latin et l'algèbre, monte à bicyclette et n'a pas d'enfants? A la femme du monde qui conduit une automobile, ne manque ni les premières, ni le vernissage, quitte Paris en été, revient en hiver et a des amants en toutes saisons?

Sera-ce à la bourgeoise, à la femme du petit commerçant ou du fonctionnaire pauvre, qui travaille toute la journée, soigne les enfants, fait la cuisine, achète les provisions, les porte à la maison, tient les comptes, et consume ses efforts en d'infimes et méritoires économies? Sera-ce enfin à la femme du mauvais ouvrier, qui travaille comme une bête de somme et cache le pauvre argent dont son mari, pour boire, s'empare en la battant?

L'idée que nous sommes plus heureux que les Arabes et que nos femmes sont plus heureuses que les leurs est, à mon avis, inexacte. Le bonheur c'est l'équilibre et c'est la foi en quelque chose.

Le moyen âge fut heureux, parce que tout le monde avait les mêmes croyances et que ces croyances étaient fermes; quelques sorciers seuls ne participaient pas au bonheur général, on les brûlait, et c'était justice; c'étaient des trouble-foi, des trouble-fêtes; plus tard on guillotina pas mal de croyants et cela fit compensation; c'était encore justice.

Je me demande sur quoi peut reposer le bonheur de la femme française. A Rome, la femme était surtout destinée au plaisir; le christianisme en voulut faire une sainte.

Sous de certains rapports, la femme française ne vaut pas la romaine et ce n'est plus une sainte: elle redoute ou sacrifie la maternité et prie du bout des dents. Le véritable esprit chrétien l'a abandonné, comme il a abandonné presque tout le monde occidental qui vit des formules bien plus que de l'esprit de sa doctrine.

Mal dressée au plaisir, n'ayant plus qu'une foi attiédie et ne voulant pas d'enfants, je me demande quelle est sa destinée, où le bonheur pour elle?

La femme a le lot douloureux; à elle la maternité, l'économie, les soucis cuisants et constants du ménage, la lutte pour la table et pour le feu dans nos rudes climats, parfois, dans le peuple, la violence du mari.

Je ne dis point que la femme indigène soit heureuse; en général, les femmes, en tout lieu de la terre, sont moins heureuses que les hommes; mais je pense qu'on a exagéré les ennuis des musulmanes.

Chez nous aussi des femmes portent les charges lourdes et, dans certaines campagnes, ne mangent pas à la table du père de famille; elles le servent et lui parlent avec respect. Ce sont là des mœurs bibliques; certains les admirent en France qui les condamnent en Algérie. La condition de la femme de l'Arabe riche est enviable; elle ne travaille qu'à des ouvrages de luxe et en guise

de passe-temps; elle est parée et choyée; elle ne sort pas, mais n'en éprouve point le besoin; elle rirait ou s'indignerait d'une proposition aussi absurde et contraire aux usages que celle de la vouloir promener dans les rues; son intérieur est élégant, parfumé, délicat, agréable; elle a moins de goûts à satisfaire que l'européenne; elle y pourvoit avec plus de facilité; elle est heureuse; elle est surtout faite pour l'amour et pour la maternité. Elle sait peu et ne désire pas savoir; on ne l'embarrasse pas de connaissances variées; cette précieuse ignorance, que certains indigènes très assimilés déplorent, lui permet d'avoir des enfants en quantité et de conserver étroitement la famille; c'est une force pour l'avenir.

La femme arabe est heureuse à sa façon qui n'est point méprisable; le malheur est, qu'en ce monde, chacun prétende qu'il n'y ait d'autre forme du bonheur que celle qu'il conçoit, d'autre félicité que celle qu'il recherche. Cette erreur trouble la rectitude de nos jugements.

L'opinion que nous avons de l'autorité sans bornes dévolue au mari comporte aussi quelque exagération. La loi du pouvoir absolu du chef de la famille souffre bien des tempéraments.

Le respect des enfants pour le père est très grand; ils ne mangent pas à sa table, lui témoignent en tout beaucoup de déférence, ne s'asseyent à ses côtés que lorsqu'il les y autorise, ne fument pas en sa présence. Mais la toute-puissance du chef de famille n'abolit pas les sentiments humains d'affection qui existent dans tous les pays. L'homme est essentiellement le même en tous lieux, et le temps modifie les formes et les usages dans les nations, non la nature intime de l'être. L'amour paternel ou maternel a toujours existé et il existera toujours chez les hommes de toutes les races. Les enfants musulmans sont respectueux; ils aiment leurs parents;

ceux-ci les élèvent, les soignent et les chérissent; on ne voit pas d'enfants abandonnés; ceux que la mort atteint sont pleurés avec les marques extérieures de la plus extrême douleur par la mère, avec une dignité triste par le père. L'éloignement d'un enfant, son départ pour l'armée provoquent chez la mère des manifestations exubérantes, parfois publiques; elles sont fort touchantes. Des gens en rient; quel cœur ont-ils donc? Je ne vois point que les liens du sang aient moins de force chez les musulmans que chez les chrétiens.

L'affection de l'enfant pour la mère implique le respect de la mère par le père. Remarquons, en passant, que le Prophète recommande au bon musulman de n'avoir qu'une femme et aussi, que la rapide éclosion et la déchéance physique hâtive de l'épouse arabe rendent impossible que les musulmans n'en aient chacun qu'une seule en toute leur existence. La femme vieillit trop vite; la période où l'amour est son rôle, comporte un nombre d'années trop restreint. En Europe, on prend soin de proportionner l'âge des conjoints de façon telle que le mari soit plus âgé que sa femme; cette précaution explique et légitime qu'en un pays, où l'extrême précocité de la vieillesse féminine rend improbable l'attachement du mari au foyer, à l'époque où, par comparaison, il se trouve beaucoup moins vieilli, il soit d'usage de maintenir la solidité de la famille par l'admission d'une femme plus jeune, qui devra à la première de la soumission et du respect. Ainsi un bon musulman n'a qu'une femme à la fois. Le riche contrevient souvent à la recommandation du Prophète et prend plusieurs épouses. En ce cas, ses devoirs envers chacune d'elles sont tracés; une véritable hiérarchie est établie, dont les lois substituent le devoir au caprice; une offense légère, l'oubli ou plutôt le manque d'assiduité peuvent, en des cas précisés et prévus, être réputés injures graves

et occasionner le divorce. Le fait d'avoir plusieurs femmes en même temps suppose de la richesse, la possession de plusieurs maisons, tout au moins d'appartements spacieux et plus ou moins séparés.

Si les Arabes sont bons pères, ils ne peuvent être tous mauvais maris. Un homme qui aime ses enfants, ne réduit pas leur mère à l'esclavage. La femme, ici comme ailleurs, aime diriger, et son habituelle tendance à la domination se fait jour malgré les obstacles; les sentiments de tendresse qui éclosent en toute famille lui viennent en aide; un mari amoureux est un mari galant; un bon père est un mari reconnaissant.

Les indigènes s'imaginent que nos femmes nous conduisent. Ils en rient et nous blâment. Ils n'ont pas toujours tort ; en beaucoup de ménages européens, c'est la femme qui dirige; parfois il n'en va que mieux ainsi.

Souvent la femme a plus que l'homme le sens des nécessités pratiques; sa direction est plus habile que celle de son conjoint, davantage profitable à la communauté; dans un ménage, le plus sensé prend insensiblement l'avantage; la femme commande avec toutes les apparences de la soumission; c'est une habileté à laquelle la plupart des maris se laissent prendre.

Les Arabes jugent sur les apparences et, ce qui les choque, ce sont les marques extérieures de respect, la déférence que nous témoignons aux femmes. Reconnaissons que cette appréciation est davantage fondée en ce qui concerne les manières qui sont habituelles aux classes élevées et dont le peuple ne s'embarrasse pas.

Si les maris chrétiens sont soumis, beaucoup de maris musulmans sont logés à la même enseigne. Les maris trompés ignorent généralement que leurs femmes ont des amants. Les maris conduits le sont sans s'en douter. Chez les musulmans comme chez nous, il est difficile à

un mari d'avouer que sa femme le mène; en Europe, on le voit; ici le gynécée est fermé; il ne faut point parler à un arabe de sa femme ou de ses filles nubiles, fût-ce par l'effet d'une politesse toute désintéressée, ce serait manquer aux convenances; la femme arabe ne paraît jamais aux yeux des étrangers; elle ne voit que les parents proches ou les amis très intimes. Ces mœurs la laissent dans le mystère et les maris ont beau jeu pour nous railler et affirmer leur toute-puissance domestique; ils y croient d'ailleurs et témoignent d'une grande répugnance aux libertés que les mœurs laissent à nos femmes. Il leur paraît dégradant pour une nation d'être gouvernée par une femme. S'il n'eût été légitime d'éprouver, à le faire, quelque scrupule, il nous eût été loisible, au temps que vivait la reine Victoria, d'exploiter ce préjugé en défaveur des Anglais. Il est vrai que beaucoup d'Arabes imaginent volontiers la République sous la forme d'une femme vivante, robuste et belle — et l'argument ne nous eût pas servi. Les petits moyens, qui satisfont les petits esprits, ne vont pas sans inconvénients...

Si les indigènes étudiaient le passé, ils verraient que les femmes ne furent pas étrangères à des événements de leur propre histoire. Chez eux, ils sont quelquefois bernés ou mis en tutelle par leurs femmes. Il est des maisons où l'épouse coquette se joue du mari; ailleurs une vieille mère mène toute la maisonnée.

Les Européens n'ont pas de préjugés. N'est-ce pas évident? Leurs convictions sont respectables fussent-elles absurdes; elles sont toutes légitimes et dignes d'approbation, même lorsqu'elles se contredisent tout à fait les unes les autres. Nos sévérités pour les Arabes font mieux comprendre en Algérie qu'en Europe que, malgré tout, nous gardons de l'indulgence pour ceux des Fran-

çais dont les opinions heurtent le plus violemment les nôtres. C'est que nous avons tous des habitudes de concevoir et de raisonner communes. Par contre, pour beaucoup d'Européens, les croyances des Indigènes ne méritent que notre mépris; il en est qui tiennent le Prophète pour un aliéné ou pour un criminel.

Sur le quai, à Tunis, prêt à s'embarquer pour France, comme on dit là-bas, je rencontre un jeune homme de mes amis. Il part sans regrets; il n'aime pas la Tunisie; il exècre les indigènes.

« Les sots ! me dit-il. Sur le paquebot qui nous ramenait de Madagascar, dans la mer Rouge, aussitôt qu'on leur eût montré la direction de la Mecque, je les ai vus jeter leur argent à la mer, puis se prosterner et prier. Quelques-uns se dépouillèrent de toutes leurs économies, si péniblement amassées, au prix de tant de peines et de souffrances; ils ne gardèrent rien et revinrent dans leurs gourbis aussi pauvres qu'ils en étaient partis. »

Je change le sujet de la conversation et demande à mon interlocuteur ses projets d'avenir. Il me répond avec un peu de mystère :

« C'est un secret et je vous le livre. Je vais me marier. Auparavant je ferai avec les parents de ma fiancée et avec elle un pèlerinage, à Lourdes. Notre-Dame de Lourdes nous bénira; elle protègera notre union. »

Heureux Européens dont toutes les croyances sont admirables ! Heureuses provinces françaises où la morgue ne tient jamais lieu de talent, la naissance d'esprit; où d'afficher les convictions d'une Société ou d'un groupe ne suffit pas à conférer un certificat de vertu, à constituer une preuve d'honorabilité ! Comme il était supérieur, le jeune pèlerin français, aux pauvres indigènes qui, pour témoigner de leur bonne volonté à Allah, pour prouver à leur dieu que ce n'était pas l'économie, mais la nécessité qui les empêchait de faire à la Mecque ce

coûteux voyage que tout Vrai Croyant tient à honneur d'entreprendre, jetaient leur misérable argent dans les flots !

Je ne pense pas comme mon jeune compatriote; les croyances sincères sont dignes de respect et si les indigènes ont des préjugés, remarquons que les préjugés sont de tous temps et que, dans notre pays même, beaucoup d'entre nous en sont farçis d'une façon vraiment excessive. Le fait est regrettable; il est davantage regrettable encore que, tandis que certains tentent de les faire disparaître, travaillent de toutes leurs forces à ce que les hommes s'estiment et s'aiment, d'autres s'ingénient à creuser le fossé qui les sépare.

Au bout du fossé...........

. . . .

Je termine cette lettre, cher maître, par les quelques mots qui eussent mérité d'en être le début; encore serait-il, tout au contraire, préférable de pouvoir les déclarer indignes de figurer où que ce soit, car ce prouverait que tout le monde, en Algérie et en France, pense comme pensèrent ceux qui firent la France généreuse entre toutes les nations.

Malheureusement, les nécessités implacables de l'égoïsme national nécessaire obligent, lorsqu'on veut traiter de la condition de nos indigènes, de présenter tout de suite des considérations de l'ordre pratique et utilitaire. Il faut établir que la justice est la meilleure des politiques avant que de déclarer que la justice doit être vénérée et cultivée pour elle-même et seulement parce qu'elle est la justice. La domination la plus humaine est la plus habile; elle finit toujours par rallier le plus d'humanité à elle, au lieu que — l'histoire nous l'enseigne — les pouvoirs fondés sur la seule force et qui ne tiennent pas compte des besoins tant matériels que moraux de ceux qu'ils asservissent, sont exposés à une sé-

rie de mécomptes que termine, s'ils ne modifient pas leurs procédés, une catastrophe lamentable. Une grande puissance qui réduit à la sujétion des peuples moins civilisés, c'est-à-dire moins avancés qu'elle dans l'évolution fatale des groupes, s'attache ces peuples d'autant mieux et de façon d'autant plus durable qu'elle trouble moins et règle avec plus d'habileté le développement normal des nations sujettes; l'équilibre social de celles-ci n'est pas rompu et les transformations lentes et nécessaires se produisent comme il convient; de là, chez les protégés, d'abord un sentiment de bien-être auquel ajoute la satisfaction d'être défendu contre les ennemis du dehors et contre les agitations à l'intérieur; et ceci permet, à un moment donné, l'éclosion du vrai loyalisme qui s'appuie sur une clientèle de personnalités que la nation protectrice a su attirer à elle en leur accordant libéralement les avantages dont elle dispose et qui aboutit en fin de compte à des tendances d'ordre sentimental, voisines d'un véritable patriotisme.

La science est le dernier mot de la politique. Nous serons prêts à bien coloniser quand nous saurons assez d'histoire, d'anthropologie et de psychologie pour comprendre l'anatomie et la physiologie des groupes humains, aussi bien qu'un physiologiste celles d'un animal, un botaniste celles d'une plante; nous coloniserons bien quand nous cultiverons les groupes protégés, comme le savant cultive des espèces dont il modifie à son gré les milieux de culture.

Mais si les considérations utilitaires n'ont pas encore, pour beaucoup, de valeur formelle, parce qu'elles s'appuient sur des sciences dont l'étude est seulement ébauchée, il est telles réalités que nous concevons par le seul fait que nous sommes des hommes, c'est-à-dire ce qui est, à notre connaissance, de plus conscient.

L'humanité évolue vers plus de conscience encore.

Parmi les nations, celles-là accomplissent normalement et heureusement cette évolution, qui se sont le plus perçues elles-mêmes et ont eu de l'homme la conception la plus exacte. La France a été telle entre toutes et c'est parce que nous avons connu l'homme que nous l'avons aimé.

A un certain degré de connaissance, il n'est plus de haines et, quand s'impose la nécessité douloureuse de mettre des ennemis hors d'état de nuire, nous ne faisons que nous conformer à celles de nos tendances qui nous conduisent à une conscience plus complète en laissant, une fois les adversaires désarmés, le cours libre à nos instincts d'altruïsme, à nos besoins de charité et d'amour régis toutefois par les donnés s de l'expérience et du raisonnement. Alger, le nid des pirates, capturé et l'Algérie conquise, notre rôle est d'aider au développement des populations indigènes, et nous pouvons considérer la légitimité et la nécessité d'un tel rôle à la façon dont les philosophes de l'ancienne école entendaient l'obligation du devoir.

Pour parler leur langue, nous avons tous des devoirs. Est inférieur qui n'atteint pas à cette notion. Nos devoirs envers les indigènes sont apparents; ils le furent tellement à nos prédécesseurs qu'ils leur voulaient concéder, avec une inexpérience touchante et désastreuse, dans leurs moindres détails, toutes nos institutions... — et ils imaginaient qu'elles feraient leur bonheur.

Mieux renseignés, cesserons-nous, pour cela, d'être ce que furent les nôtres qui surent si bien allier l'obligation de faire la France triomphante par sa justice et par sa générosité à leurs besoins d'aimer et de secourir les malheureux et les vaincus? Toujours on la vit mettre son sang et son or au service des humanités persécutées. De quel droit nous vanterions-nous d'être ce que nous sommes, si nous venons à renier les sentiments auxquels

furent dues, au cours des siècles, tant de belles entreprises à travers le monde, partout où des peuples eurent besoin de nous?

Il serait pitoyable que la nation qui fit s'écrouler un pouvoir chargé de gloire, mais devenu insoucieux de ses besoins, insensible à ses plaintes, abandonnât la cause de la justice et du perfectionnement humain. Comme la doctrine de Nazareth terrassa l'esprit païen par le triomphe de l'esclave devenu homme, le cri de liberté et d'amour jeté dans l'univers par le peuple français fit chanceler ou s'abattre les dominations les plus solides.

Envers et contre tout, au besoin contre nos intérêts immédiats ou contre des apparences d'intérêts, nous devons rester fidèles à nos traditions.

Le serons-nous? On en pourrait douter à entendre certaines gens; en Algérie, en Tunisie, où des colons, avec une énergie digne d'admiration, luttent pour triompher du climat et du sol, l'irritation est parfois vive contre les indigènes, dont la présence leur est souvent une cause de difficultés. C'est à la métropole de gouverner au mieux des intérêts des uns et des autres, de ne délaisser ni les uns ni les autres, d'accorder à tous protection et affection.

Nous avons la conviction qu'elle ne faillira pas à sa tâche. Et je terminerai cette lettre par l'affirmation de ma foi en l'avenir, de ma conviction que la France n'abandonnera rien de ce à quoi elle doit la force et l'éclat de son clair et loyal génie.

(Août 1900.)

CHAPITRE V

COLONS ET COLONISATION EN TUNISIE

La colonie française de Tunisie. — Grande colonisation, moyenne colonisation. — A Crétéville. — La vigne et l'olivier. — L'œuvre Saurin. — La question italienne, le péril italien. — La question indigène ; le rachat de l'*enzel* et les biens habous. — L'avenir des Français en Tunisie.

Au Commandant, à Madame et à Mademoiselle Germaine Rat,
hommage d'affectueuse reconnaissance.

J'ai voulu passer quelques semaines encore en Tunisie, vaincu par la nostalgie de l'Afrique et du bled; j'ai voulu vivre encore quelques jours dans cette colonie que nous devons au patriotisme de Jules Ferry, un peu à la diplomatie astucieuse de Bismarck, et qui est pour moi une patrie d'adoption. Je l'aime parce qu'elle est infiniment séduisante, parce qu'elle a eu les belles années de ma jeunesse, enfin et surtout parce qu'au sortir de l'enfance attristée par la douleur inconsolable des provinces natales perdues, ravies par le conquérant, elle m'a valu de voir l'œuvre admirable, menée par des Français, de la conquête pacifique du sol tunisien.

Sur la *Tafna*, qui me ramenait péniblement en France après un séjour dans la Régence beaucoup trop court à mon gré, j'ai résolu de noter sans aucune recherche de composition ni de style ce qui m'a paru devoir être le plus intéressant en France sur l'état actuel de la colonisation et de signaler les questions les plus importantes pour l'avenir : *question du peuplement français, question sicilienne, question indigène*. Et je me suis

senti un peu effrayé à l'idée de tous les éloges qu'il allait me falloir adresser à mes compatriotes et qui menacent de paraître excessifs à quelques-uns. La vérité est que l'œuvre est superbe, qu'elle a été et qu'elle est merveilleusement conduite, que tous, colons, fonctionnaires, officiers, journalistes, ont fait et font preuve d'un dévouement parfait et d'une ténacité admirable. En bonne justice, on ne peut les rendre responsables des grandes difficultés qui s'offrent à notre action et des obstacles que nous valent les traités avec les puissances étrangères.

Et d'abord les colons? Sur le pont du *Maréchal-Bugeaud*, qui, une fois encore, me menait de Marseille à Tunis, un fonctionnaire, ancien interprète militaire, depuis de nombreuses années déjà et, je l'espère, pour de nombreuses années encore, contrôleur civil de Tunis, le très vénéré, très bon et très aimé M. Tauchon, me disait, confirmant une observation que j'avais souvent faite, que la colonie française de Tunisie était une élite à laquelle il serait sans doute bien difficile de comparer toute autre. Ces colons, je l'ai dès longtemps constaté, sont des gens sérieux, travailleurs, tenaces, uniquement préoccupés de la mise en valeur du sol et de l'exploitation de ses richesses. Si le dénigrement sévit volontiers parmi eux comme en tout groupe humain, nous devons leur montrer plus de justice qu'ils n'en témoignent les uns pour les autres et rendre hommage à leurs grandes qualités et, — sauf d'inévitables exceptions, — à leur loyauté et à leur probité. La plupart des colons tunisiens sont intelligents et lettrés; beaucoup sont bacheliers; beaucoup aussi licenciés ou docteurs en droit; certains sont d'anciens fonctionnaires ou d'anciens officiers. Il en est de titrés et portant des noms de la noblesse française; ce sont gens de manières simples et qui ne se croient pas tenus de se montrer mal élevés envers

qui n'est point *né;* le genre hobereau qui sévit si fâcheusement dans certaines régions de la France et qui vaut à ceux qui ont le mauvais goût de l'afficher une impopularité très profonde et très méritée, est inconnu en Tunisie. Les entreprises coloniales peuvent servir à une utilisation judicieuse de notre vieille noblesse que, sauf des exceptions que lui valent quelques personnalités de grand mérite, nous voyons trop souvent en France très aveulie quoique fortement bâtardée; nos Tunisiens, au contraire, retrouvent, dans le désir de conquérir par leur labeur un sol vierge, les qualités ancestrales qui permirent à leurs pères de conquérir par l'épée.

Que possèdent les Français en Tunisie? Quelques chiffres sont tout d'abord nécessaires. Les voici :

La superficie des propriétés possédées par des Européens en Tunisie était, à la fin de 1902, de 643.454 hectares.

Au 31 décembre 1900, les statistiques officielles établissaient que, sur 592.187 hectares possédés par des Européens, 531.115 l'étaient par des Français; il ne m'a pas été possible de savoir quelle est la part (1) de ceux-ci dans les 51.267 acquis en 1901 et en 1902 (28.104 en 1901; 23.163 en 1902).

Les chiffres qui indiquent la valeur en superficie des propriétés achetées par des Français et par des Etrangers sont des plus instructifs. Les voici résumés :

Sur 926 propriétaires de 10 hectares et au-dessous, 409 sont Français, soit 44,12 p. 100; 421 sont Italiens, soit 45,46 p. 100; 96 sont d'autres Européens, soit 10,42 p. 100.

Sur 551 propriétaires de 11 à 100 hectares, 353 sont

---

(1) Cette part serait de 44.423 hectares d'après la *Dépêche tunisienne*. Le nombre d'hectares possédés par nos compatriotes au 31 décembre 1902 aurait donc été de 575.538. Il n'a pu que s'accroître depuis lors.

Français, soit 64,07 p. 100; 127 sont Italiens, soit 23,04 p. 100; 71 sont d'autres Européens, soit 12,89 p. 100.

Sur 311 propriétaires de 101 à 500 hectares, 254 sont Français, soit 81,67 p. 100; 25 sont Italiens, soit 8,03 p. 100; 32 sont d'autres Européens, soit 10,30 p. 100.

Sur 135 propriétaires de 501 à 2.000 hectares, 111 sont Français, soit 82,21 p. 100; 14 sont Italiens, soit 10,47 p. 100; 10 sont d'autres Européens, soit 7,32 p. 100.

Sur 46 propriétaires de plus de 2.000 hectares, 40 sont Français, soit 86,96 p. 100; 3 sont Italiens, soit 6,52 p. 100; 3 sont d'autres étrangers, soit 6,52 p. 100.

Au total, au 31 décembre 1900 :

1.167 propriétaires français (59,15 p. 100) occupaient 531.115 hectares (soit 89,69 p. 100) ;

590 propriétaires italiens (30,33 p. 100) occupaient 31.945 hectares (5,39 p. 100) ;

212 propriétaires européens autres (10,52 p. 100) occupaient 29.127 hectares (1) (4,92 p. 100).

Soit 1.969 propriétaires pour 592.187 hectares.

Il est à noter qu'il n'a pas été tenu compte, dans l'établissement de cette statistique, d'un certain nombre d'Européens, notamment de Siciliens, fixés en Tunisie en qualité soit de métayers, soit de colons partiaires, soit de locataires avec promesse de vente, soit de titulaires de baux à complant.

Un rapport de M. H. Hugon (2) fait ressortir que le nombre des acquéreurs italiens (147) a été, dans l'année 1900, légèrement supérieur à celui des acquéreurs français (140), ce qui est aisément explicable si

---

(1) Dont 5.747 hectares à des Maltais, 3.011 hectares à des Suisses, 2.637 à des Belges, le reste à des étrangers de nationalités diverses.

(2) C'est à ce rapport officiel que sont empruntés les chiffres de la statistique précédemment résumée.

l'on considère que les Italiens achètent surtout de petites propriétés (de 1 à 10 hectares).

Fait intéressant : un petit nombre de petits colons siciliens tiennent leurs droits de colons français qui installent volontiers des ouvriers sur les limites de leurs propriétés et trouvent bénéfice à cette combinaison, qui crée, selon l'expression exacte de M. H. Hugon, une petite colonisation sous l'égide de la grande. Il est superflu d'ajouter que cette petite colonisation débute généralement avec une charge hypothécaire très lourde.

Quels que soient les embarras de cette colonisation sicilienne qui commence si modestement, un fait nous frappe douloureusement tout d'abord : c'est le peu d'importance de la petite colonisation française. La colonisation française en Tunisie peut se comparer à un état-major sans troupe : des cadres sans armée.

Nous reviendrons sur ce fait si digne d'attention et si pénible. Auparavant il est indispensable de donner quelques renseignements précis sur le régime de la propriété en Tunisie et sur le mode d'achat des terres.

La prise de possession de la Régence ayant eu lieu en quelque sorte pacifiquement, il n'y a pas eu confiscation de biens appartenant aux vaincus et l'Etat ne s'est point trouvé, comme en Algérie, possesseur de vastes domaines. L'administration tunisienne s'est toujours énergiquement refusée à accorder aucune concession gratuite et je pense que nous devons l'en féliciter sans réserve.

Les personnes qui désirent acquérir des terres sont donc tenues soit de s'adresser directement au propriétaire (souvent indigène), soit d'acheter au gouvernement qui vend *à prix fixe et à bureau ouvert.*

Dans le but d'asseoir la propriété sur des bases absolument solides, la loi foncière tunisienne, imitée de l'*Act Torrens*, a adopté le système de l'*immatriculation*.

L'immatriculation est facultative; elle consiste dans l'inscription de la propriété et des droits réels qui l'affectent sur les registres publics de la conservation foncière, à la suite d'une procédure spéciale (1) terminée par une décision de justice. Elle a pour effet de débarrasser l'immeuble de tous droits antérieurs non déclarés et le titre foncier établi forme pour l'avenir l'unique base de la propriété. Une copie officielle du titre, accompagnée d'un plan régulier, est délivrée au propriétaire, et toutes les conventions postérieures doivent, pour être valables à l'égard des tiers, être inscrites sur le titre et sur la copie.

Un mode d'acquisition du terrain, très répandu, s'opère par le contrat appelé *contrat d'enzel;* l'acquéreur devient propriétaire du fonds, non pas moyennant le paiement d'un prix versé une fois pour toutes, mais par le versement d'une rente annuelle fixe et perpétuelle *(enzel).*

Cette particularité a merveilleusement servi les intérêts de la colonisation *au début,* puisqu'elle a permis aux acheteurs de ne pas immobiliser immédiatement, dans l'achat du fonds, la majeure partie de leurs capitaux, et qu'ils ont pu employer tout de suite toutes leurs ressources disponibles, en améliorations utiles, sur le domaine. Mais il importe absolument, pour la réussite de l'acheteur, que la rente d'enzel qu'il s'engage à payer soit en rapport avec la valeur de la propriété et ne dépasse pas l'intérêt de la somme qui aurait été consacrée à l'acquisition au comptant. La charge perpétuelle dont l'enzel grève la propriété, la gêne appréciable qui peut

(1) Signalons que le délai accordé aux tiers pour produire des oppositions ou des revendications est *de deux mois* à partir de la signification, publiée par le *Journal officiel,* de la clôture des opérations (réquisition, bornage, etc., annoncés préalablement par l'*Officiel).*

résulter, dans les transactions, de ce que la terre qui en est l'objet est frappée d'un enzel, enfin, au cas où le crédirentier consent au rachat de la rente d'enzel, l'obligation de verser un capital, parfois élevé, succédant à de longs paiements annuels, font *aujourd'hui* encourir au contrat d'enzel des reproches qui, *au début*, n'avaient point leur raison d'être. Certains colons spéculent avec beaucoup de bonheur sur l'enzel (1).

L'enzel est surtout usité pour l'achat et la mise en valeur des biens *habous*.

On appelle *habous* (2) des immeubles soustraits par leurs propriétaires à la dévolution successorale et rendus inaliénables. Les ayants droit jouissent des revenus, mais ne peuvent dissiper ou aliéner le fonds à leur profit.

Lorsque le *habous* a été constitué en faveur de fon-

(1) La spéculation n'est pas sans présenter, surtout dans les pays nouvellement soumis à la domination des Européens, quelques avantages : elle active la vie commerciale du pays, elle améliore souvent ce qu'elle touche. Assez fréquemment, il arrive qu'elle demeure spéculation pure et simple, sans donner de résultat autre que celui d'être très rémunératrice pour celui qui l'a conçue. En Tunisie, on spécule beaucoup sur l'enzel. Un exemple : un spéculateur acquiert un *enzel* de mille francs : sans qu'il ait daigné s'occuper sérieusement de son nouveau domaine, il trouve, au bout de peu de temps, à le passer à un colon, mais grevé cette fois d'un *surenzel* dont bénéficie le spéculateur, surenzel dont le montant, dans certains cas, atteint le *sextuple de* l'enzel primitif, auquel il s'ajoute. Des compatriotes m'ont conté des spéculations *beaucoup plus fructueuses encore*, faites par eux.

Ces opérations sont fort recherchées dans la Régence par certains *colons* (?) ; ceux-ci ont, avant tout, dans le rachat projeté de l'enzel (V. plus loin : La question indigène), rachat qu'ils réclament énergiquement, la perspective des jolis coups de filet que leur ouvrirait un bouleversement du régime de la propriété. Pour licites qu'elles soient, ces entreprises ne peuvent servir de base à la politique d'une administration favorable aux vrais colons et soucieuse, comme l'est celle du Protectorat, de son bon renom.

(2) Le habous, me disait un compatriote arabisant, est sacré aux yeux des Musulmans. C'est au Prophète qu'on en doit l'institution. Dénoncer un habous expose fatalement à la rancune céleste.

dations pieuses ou charitables, il est dit *habous public*. On l'appelle *habous privé* lorsque l'immeuble reste aux mains de la famille du constituant.

Certains habous (habous de zaouïas) ont généralement un caractère mixte; car si, par leurs dévolutaires, ce sont des habous de famille (privés), une partie des revenus doit être affectée à des œuvres de charité ou à des œuvres religieuses comme s'ils étaient des habous publics.

Les habous publics sont actuellement gérés par un conseil d'administration *(la Djemaïa des habous)* et directement soumis à la surveillance de l'Etat. La gestion des habous privés appartient à leurs ayants droit sous la tutelle de la justice musulmane. La Djemaïa des habous sert d'intermédiaire pour toutes les opérations de mise dans le commerce des biens habous publics et privés. L'enzel des immeubles habous est constitué par voie d'enchères publiques.

L'échange d'un bien contre un bien habous est possible (1). *L'échange en nature* se traite de gré à gré ; l'affaire est soumise à S. A. le Bey, qui accepte ou refuse souverainement. L'immeuble donné en échange d'un habous devient habous; le habous échangé devient *melk* (c'est-à-dire possédé en toute propriété). *L'échange en argent* est une vente à charge de remploi du prix par l'administration des habous. Il se fait par voie d'enchères publiques, sur une mise à prix fixée par la Djemaïa. L'argent versé par l'adjudicataire est employé à acheter un autre bien qui deviendra habous en échange du bien habous qui devient *melk* (2).

---

(1) Les biens habous sont soumis à tous les impôts de droit commun et à des droits de mutation, chaque fois qu'ils sont l'objet d'une transaction. Or, ces transactions (cessions, rétrocessions, échanges, etc.) sont fort nombreuses.

(2) Pour tous renseignements complémentaires et notamment

On conçoit que le fait de l'inaliénabilité des biens habous a apporté des entraves à la colonisation dans l'Afrique du Nord, surtout en Algérie, où les colons ne se croyaient pas assurés d'être les possesseurs réels du sol qu'ils avaient acheté. Il est piquant de citer à ce propos l'opinion du général Soult, consignée en 1844 dans un rapport qu'il adressait au roi : « L'un des plus grands obstacles que puisse rencontrer la colonisation, dit ce rapport, naît de l'incertitude et de l'instabilité de la propriété. Aussi l'ordonnance que j'ai l'honneur de soumettre ici à la sanction de Votre Majesté a-t-elle pour objet essentiel de faire cesser les situations douteuses, d'épurer, de fixer ou de garantir les droits immobiliers. Les immeubles en Algérie sont généralement grevés de *habous*, c'est-à-dire de substitutions. Des craintes, exagérées d'ailleurs, se sont élevées sur la légitimité des ventes de biens substitués. Pour lever tous les doutes, il y a lieu de les valider...formellement (1). »

En Tunisie, l'administration des habous possède la liste et les plans des habous publics, et le public peut les consulter; mais on assure que cette liste est encore inachevée et l'on accuse la Djemaïa de mettre beaucoup de lenteur à la compléter.

Les colons qui ne veulent point acheter directement des terres aux vendeurs, et généralement ceux qui ne disposent que de capitaux moyens, s'adressent à l'Etat qui sert d'intermédiaire entre l'acquéreur et l'adminis-

---

pour la location à long terme de biens habous, pour la question des prêts hypothécaires en Tunisie, je renvoie à une brochure : *Notice sur la Tunisie* (4e tirage). Tunis, Direction de l'Agriculture et du Commerce. Je dois encore citer *Comment la Tunisie colonise* (extrait du *Correspondant*), Paris De Soye et fils, 1902 ; enfin, un rapport très intéressant déposé à la *Commission de Colonisation*, au nom de la 3e sous-commission (sous-commission des Habous), par M. L.-J. Pelletier, vice-président de la chambre d'Agriculture.

(1) V. le rapport précité de M. L.-J. Pelletier.

tration des habous, ou qui, nous l'avons dit, vend lui-même au futur colon, à prix fixe et à bureau ouvert, des terres à des conditions avantageuses.

Les ressources de l'Etat consistent en terres domaniales — en terres achetées à la Djemaïa des habous (1), de gré à gré, par voie d'échange en argent, au comptant (2) par une dérogation aux usages, dérogation dont il serait trop long d'expliquer ici le mode et les raisons — enfin en domaines achetés aux particuliers. Les crédits nécessaires aux achats sont fournis par une caisse de colonisation *alimentée par le produit de toutes les ventes effectuées par l'Etat.*

Ainsi, le produit des ventes sert aux achats. La *caisse de colonisation*, créée en 1900, n'a commencé à fonctionner qu'en 1901. Or, en 1901 et 1902, 180 lots ont été vendus, tandis que, de 1892 à 1900, on n'avait compté que 220 ventes. Il semble, en ce qui concerne la colonisation *moyenne*, que ce soient les terres plus que les colons qui fassent défaut (3) : les réserves de terrains domaniaux de bonne qualité et suffisamment rapprochés des centres sont épuisées et les habous publics, de par le principe de l'inaliénabilité, ne peuvent être acquis que dans une mesure assez restreinte.

La conception à laquelle on doit la création d'une caisse de colonisation et dont il faut rapporter l'honneur, selon M. Ernest Fallot, à l'Australien Wakefield, dont les principes auraient inspiré nos Tunisiens est

(1) Un décret en date du 13 novembre 1898 autorise le service du Domaine à traiter chaque année avec la Djemaïa des habous, pour l'acquisition de deux mille hectares publics au moins.

(2) Le Domaine a le droit de se substituer un tiers qui, s'il accepte le prix et les conditions fixés, traite directement avec la Djemaïa.

(3) Les journaux viennent d'annoncer que le Gouvernement tunisien avait inscrit au budget des dépenses de l'année 1904 un crédit d'un million destiné à l'achat de terrains de colonisation.

des plus heureuses; mais la caisse de colonisation a besoin d'être considérablement enrichie, car l'argent est le nerf de la colonisation, de la grande colonisation et surtout de la colonisation officielle. On propose l'émission successive, par la caisse de colonisation, de bons hypothécaires portant intérêt et remboursables par voie de tirage au sort dans un délai fixé.

Le procédé qu'emploie le service du Domaine, service rattaché à la Direction de l'Agriculture, pour céder des terres aux futurs colons, consiste à morceler de grandes propriétés, autant que possible desservies par des voies de communication et placées de manière à permettre la constitution de centres de population; ces propriétés sont mises en vente par lots accessibles aux petits colons. La vente a lieu à la Direction de l'Agriculture et du Commerce, de gré à gré, au prix fixé à l'avance et suivant l'ordre de réception des demandes. Les conditions de vente sont les suivantes :

1° L'acquéreur a la faculté d'effectuer le paiement de son prix d'achat au comptant ou de stipuler le fractionnement de ce prix en autant de termes annuels, successifs et égaux, qu'il le désire, sans toutefois que le nombre de ces termes puisse dépasser dix. Les termes différés sont garantis par la réserve dans l'acte de vente d'une hypothèque de premier rang sur le terrain vendu;

2° Le premier versement est toujours payable avant la signature du contrat, laquelle précède obligatoirement l'entrée en jouissance. Si le premier versement est de la totalité du prix d'achat, il est accordé à l'acquéreur une remise de 10 p. 100. Après la quatrième année, les sommes non échues subissent au profit de l'Etat une majoration de 2 p. 100 pendant la cinquième et la sixième année, de 4 p. 100 pendant les années consécutives;

3° L'acquéreur doit indiquer, avant la rédaction du contrat de vente, le mode de paiement qu'il choisit, mais

il peut toujours, à une date quelconque, se libérer de la totalité du capital non échu.

Je passe sur un certain nombre de clauses de moindre importance et réglant des détails (1).

Les charges de la vente sont de construire, de s'installer ou d'installer une famille *française* sur le lot vendu, de mettre ce lot sérieusement en valeur dans un délai de deux ans à dater de l'entrée en jouissance. Le titre de propriété est délivré après l'accomplissement de ces conditions et comporte, avec une hypothèque de premier rang (au cas de paiement par annuités) pour la garantie des termes non échus, l'engagement de ne pas revendre pendant dix ans à des personnes non agréées par l'Administration. En cas d'inexécution des conditions d'installation et de mise en valeur dans le délai fixé, l'Etat reprend les terrains avec, s'il en est, les améliorations et rembourse les sommes versées, mais en retenant 5 p. 100 du prix total de la vente pour indemnité d'occupation du sol.

Autant que possible, les lots sont groupés de manière à constituer des centres de population française; l'emplacement d'un village qu'habiteront commerçants et industriels et où seront édifiés les bâtiments destinés aux services publics (poste, école, marché, église, etc.), est prévu dès que l'importance du lotissement le comporte. Contrairement à ce qui se passe en Algérie, où le colon qui reçoit *gratuitement* sa terre est tenu d'habiter à l'endroit fixé par l'Administration, en Tunisie, le colon a licence d'édifier sa demeure à tel endroit de sa propriété qui lui convient, ce qui est de toute justice puisqu'il *a acheté* son domaine.

---

(1) V. *Notice sur la Tunisie*, ouv. cit. Signalons que la Direction de l'Agriculture met à la disposition des émigrants qui en demandent communication la liste des propriétés particulières qui lui sont signalées comme étant à vendre ou à louer.

L'Etat n'intervient donc qu'en installant et en développant les services publics au fur et à mesure que ceux-ci deviennent nécessaires et prennent de l'extension; en Algérie, au contraire, le village est créé de toutes pièces et le nombre de ses habitants est prévu à une unité près. Il est évident que le système algérien mérite de sérieux reproches et que les sacrifices consentis et faits sont souvent hors de proportion avec les résultats obtenus, car des causes diverses, en entravant inopinément la colonisation dans telle région, peuvent ne laisser subsister dans un centre installé à grands frais qu'un nombre de colons infime, pour lequel il ne semble point qu'il ait été sage d'engager des dépenses considérables.

Le système tunisien a également encouru des blâmes assez vifs. « Il importe, lit-on dans un rapport qui émane de la Direction de l'Agriculture, que les terres vendues aux colons soient salubres, fertiles, pourvues d'eau potable (1), situées dans des régions où les aléas de la

---

(1) Dans l'Afrique du Nord, l'eau est infiniment précieuse; où elle jaillit abondante, poussent des récoltes merveilleuses; où elle fait défaut, c'est le désert et la solitude. La sécheresse est l'ennemi le plus terrible du colon et l'on peut dire *en thèse générale* et sans exagération que *la pluie, c'est de l'or qui tombe*. Le coût des travaux effectués pour faire surgir l'eau est compensé au centuple par les bénéfices réalisés grâce à cette eau.

Il reste fort à faire, car beaucoup d'eau se perd sans cesse en Tunisie. Les Romains établissaient dans les montagnes de solides barrages et partout construisaient des citernes. Où elle est possible, la réfection de ces œuvres, dont les ruines nous remplissent d'admiration, est le *premier* devoir de la colonisation. On reste confondu en voyant solide, prêt à servir encore, le superbe barrage romain du Bathan, sur la Medjerdah, près de Tebourba; remis provisoirement en état, il servirait à fertiliser prodigieusement une vaste région; les années passent, le barrage reste inutilisable, faute des capitaux nécessaires aux réparations perfectionnées qui ont été projetées. On attend peut-être la réalisation par la science d'un rêve paradoxal : la formation artificielle de nuages formés aux dépens des flots de la mer et que l'on enverrait crever au loin sur les terres arides.

culture soient restreints au minimum. De plus, il est à désirer qu'elles permettent la diversité des cultures, qu'elles soient défrichées ou faciles à défricher, voisines de voies de communication et à proximité d'une main-d'œuvre avantageuse. »

Or, ces conditions sont-elles réunies dans les domaines que l'Etat se trouve en mesure de vendre aux colons? Pas toujours, et nous pourrions peut-être dire pas souvent. Des colons ont été installés en pleine brousse, à une quinzaine de kilomètres d'une gare de chemin de fer, et l'on a dû constater que certains, ceux de Bir M'Cherga et ceux du Goubellat, par exemple, ont attendu deux ans la route qui leur faisait défaut. On ne peut, d'ailleurs, critiquer très vivement l'Administration sans quelque injustice; nous avons dit les difficultés qu'elle éprouve pour se procurer de bonnes terres; elle crée des centres *là où elle peut et non pas là où elle le voudrait.*

Puis, il faut bien le constater, toute ingérence de l'Etat dans les affaires de la colonisation donne lieu, cette ingérence fût-elle, comme en Tunisie, des plus bienveillantes et des plus dévouées, aux pires récriminations. L'Etat vend des terres à des colons; il groupe ces terres de façon telle que les colons se trouvent réunis, qu'un village se forme; il en résulte, aux yeux des colons, une sorte d'engagement de l'Administration de pourvoir la communauté de *tous* les organes nécessaires à la vie en commun, à la constitution et au développement d'un centre. Tout naturellement les colons sont très impatients et l'Administration ne pèche pas, paraît-il, par défaut de lenteur et de prudence. Aussi plaintes et réclamations sont-elles incessantes ; quelques colons mettent un entêtement prodigieux, et, d'ailleurs, fort excusable, à obtenir de l'Etat un avantage plus ou moins vaguement promis. Ils font de la réussite du projet,

projet d'importance parfois minime, une sorte de point d'honneur qui ne leur laisse aucun repos. Dès leur arrivée sur le sol, qu'ils mettent généralement en valeur avec une admirable ténacité, avec une énergie au-dessus de tout éloge, la conception s'implante en eux d'un Etat-Providence ; Providence qu'ils invectivent parfois furieusement et qu'ils implorent toujours !

Si le temps est de l'argent, il m'a semblé que souvent l'*intérêt* des colons serait d'agir par leurs propres moyens et tant bien que mal au début, plutôt que de perdre par d'innombrables démarches un temps précieux à réclamer. Qu'il s'agisse, par exemple, dans un groupe d'une vingtaine de colons, d'une dépense d'utilité publique de dix mille francs, nos colons n'ont-ils pas avantage à s'unir, à verser chacun cinq cents francs pour la réalisation immédiate du projet, au lieu de quémander pendant des années au cours desquelles ils pâtiront, et, presque toujours, pécuniairement.

L'Etat fait ce qu'il peut; il n'oublie généralement pas son devoir; le premier est de s'efforcer de fournir de l'eau; puis, avec ou sans participation des colons, il doit donner des routes; enfin, le développement des réseaux de voies ferrées réclame toute son attention.

Pour avoir l'âme d'un vrai colon, il ne faut compter que sur soi. Compter sur l'Etat est souvent la manifestation d'une idée fixe, c'est-à-dire d'une sorte de folie: elle peut mener le colon à sa perte. *Fare da se*, telle doit être la devise du colon. Aussi une bonne méthode serait, à mon sens, celle qui consisterait à fournir la terre à un prix *extrêmement* faible au colon, mais, une fois celui-ci installé sur le sol, à ne lui plus accorder, en règle générale, d'avantages que moyennant finances, à tarif fixé, en le laissant libre, bien entendu, ou de faire par lui-même ou de s'adresser à l'initiative privée. Les colons seraient forcés de s'entendre et de s'unir pour les

aménagements d'utilité publique; de ceux-ci, l'aspect officiel, donc uniforme et banal, serait désormais banni. Et l'Etat ferait, en faveur de la Caisse de colonisation, l'économie d'installations coûteuses et souvent excessives.

D'aucuns croiront au paradoxe; je leur citerai tels colons étrangers, qui, je ne dirai pas malgré l'Etat, mais en tout cas sans l'Etat, avec des capitaux infimes, sans aide officielle des leurs et souvent sans aide du tout, parviennent à conquérir un peu de sol chaque année. Par comparaison et toutes proportions gardées, le développement de la colonisation italienne est des plus remarquables...

« Sur toutes les routes qui convergent vers Tunis, les Italiens, dit M. Jules Saurin (1), occupent des positions de premier ordre; 7.000 hectares sur celles qui conduisent à la frontière algérienne; 8.000 hectares sur celle de Zaghouan; 7.000 autour du golfe d'Hammamet; autour de Bizerte ils possèdent déjà plusieurs milliers d'hectares... Le mouvement est à peine à ses débuts... Nul doute qu'ils ne possèdent bientôt, autour de Tunis, 50 ou 60.000 hectares... (2). »

Il est incontestable que la colonisation française a obtenu, sauf en ce qui concerne la petite colonisation, des résultats extrêmement supérieurs à ceux de la colonisation italienne. Aussi ne voudrais-je pas donner l'impression que l'Etat a échoué dans l'entreprise de fixer des cultivateurs français au sol de la Régence. Au contraire, les colons ont réussi et ils le doivent très souvent à l'administration tutélaire, pourtant si décriée; c'est que, sans être parfaite, la méthode tunisienne a des

---

(1) Jules Saurin, *L'invasion sicilienne et le peuplement français*. Paris, Challamel.
(2) Voir les chiffres officiels, p. 261.

avantages considérables, surtout lorsqu'on la compare à la méthode algérienne.

On évalue à quatre cents le nombre des Français installés en dix ans sur les lots de la Direction de l'Agriculture; ce nombre tend à s'accroître. Notons que tous les ans des jeunes gens viennent à Tunis et y suivent les cours de l'Ecole d'agriculture (1), ou bien s'installent chez un colon, en qualité de stagiaires, et y prennent leurs premières leçons pratiques. Dès la création de l'Ecole d'agriculture, la première année, plus de cent candidats ont pris part au concours d'admission. Un certain nombre abandonnent la partie; parmi ceux qui restent, tous n'achètent pas un domaine. En tout cas, beaucoup acquièrent des propriétés et deviennent d'excellents colons.

Il est très réconfortant de voir ces très jeunes gens qui se sont expatriés sur la foi des publications faites en l'honneur des entreprises coloniales; ils s'éprennent bien vite de la vie indépendante et combative qui est celle du colon; ils acquièrent tôt des qualités d'énergie et de pondération, une habileté que l'on ne remarque point chez les adolescents tenus sous la tutelle des écoles ou de la famille. A part quelques paresseux qui dissipent rapidement leur avoir à Tunis, ces jeunes colons réussissent; on ne constate qu'exceptionnellement des échecs et on n'en cite pas d'immérités. A mon avis, avec un capital moyen et les qualités requises, il n'est pas possible de ne pas vivre au début, prospérer par la suite. Les succès, dont certains fort brillants, ne se comptent plus.

Il existe donc dès maintenant dans la Régence un

---

(1) *Ecole coloniale d'agriculture de Tunis. Programme.* Tunis, Imp. rapide.

nombre appréciable (1) de colons moyens, venus avec un capital variant de 20.000 à 80.000 francs et exploitant des domaines d'une étendue de 60 à 300 hectares. Qu'ils aient acheté au Domaine ou à des particuliers, le type général de l'exploitation reste le même; ils font de la polyculture (2) (céréales et, dans une proportion donnée, vigne) et un peu d'élevage. Le principe est celui de l'utilisation à outrance des produits les uns par les autres et les gains sont rémunérateurs, lorsque le domaine est suffisamment rapproché d'une voie ferrée, pour permettre des transports économiques. Dans ces conditions, et lorsque l'année est bonne, on ne doit pas considérer comme irréalisable un bénéfice net égal ou même supérieur, et parfois de beaucoup, à 10 et même à 15 p. 100 (3).

La colonisation moyenne est donc en assez bonne voie dans la Régence; des centres nombreux ont été créés et commencent à sortir de l'ère des difficultés ou à prospérer; d'autres naissent chaque année; noyaux de villages français ou de villes françaises à venir, qu'ils soient dûs à la prévoyance de l'Etat ou à l'initiative spontanée de personnalités qui se sont vouées à la colonisation, ils sont les très bien venus; nous sommes heureux de leur naissance et nous souhaitons passionnément leur succès.

---

(1) Voir page 261.

(2) V. in *Notice sur la Tunisie*, ouv. cit. : « L'exploitation rurale forme un tout dont chaque facteur à son action distincte, mais concourant vers un but commun : le bénéfice à tirer de l'ensemble de l'opération... La culture des céréales, l'élève du bétail et la production des fourrages sont liées entre elles et doivent être conduites ensemble, sous peine de perdre une partie des avantages qu'elles peuvent donner... »

(3) Voir D. Zolla, *La colonisation agricole en Tunisie* (Paris, Maretheux, 1899), et autres travaux du même auteur. — Gustave Wolfrom, *Exemples de combinaisons agricoles applicables en Tunisie* (Tunis, Imp. générale, J. Picard et Cie, 1901).

Parmi les Français que l'amour de la terre a soudain touché de sa flamme et qui ont tout abandonné afin de mener le grand combat pour la conquête du sol, on trouve des fonctionnaires, des officiers, des gens que rien ne semblait convier à cette tâche. Je veux en citer un exemple, parce qu'il enseigne ce que peuvent l'énergie, l'intelligence, la foi en l'œuvre, et parce que je connais particulièrement le domaine dont je vais esquisser à grands traits la description. Sorti dès le début, grâce à d'intelligents concours, de la colonisation moyenne, on doit le placer désormais au premier rang parmi ces exploitations qu'une véritable aristocratie territoriale, insoucieuse des incertitudes et des traverses qui assaillent les colons moyens à leur début, a fait surgir rapidement dans la Régence, généralement à coups d'argent très intelligemment employé, et qu'elles a rendues extrêmement florissantes par l'emploi des méthodes les plus récentes, par la mise en valeur de la terre d'une façon infiniment judicieuse. Le domaine de Crétéville, du nom de son fondateur, M. Crété, peut soutenir la comparaison avec les plus belles de ces grandes entreprises, relativement très nombreuses dans la Régence, qui sont comme la caractéristique de la colonisation française en Tunisie, et dont le nom est désormais connu partout — et même en France. S'il ne manque pas de domaines plus étendus que Créteville, celui-ci se place parmi ceux qui sont en plein rendement.

Crété a commencé fort modestement. J'ignore si, ce qui est bien possible, il a des ancêtres; mais, au point de vue colonisation, c'est un véritable *self made*. Lieutenant du 4[e] régiment de chasseurs d'Afrique, il acheta quelques terres, démissionna contre le gré des siens et vint s'établir sur sa propriété, vivant dans une mauvaise cahute et préparant lui-même ses aliments. On le

savait travailleur, énergique, habile; son projet était de mettre en valeur une propriété moyenne; mais sollicité par des amis, en 1886, de donner de l'extension à son entreprise, il constitua, avec l'aide de leurs capitaux, la Société Crété et Cie, au capital de 500.000 francs.

Les premiers bénéfices furent *réemployés* dans le domaine et ce n'est qu'en 1893 que la Société a commencé à donner des dividendes dont le montant total à ce jour s'élève à 765.000 francs. La propriété de Créteville, dont la valeur est estimée 1.300.000 francs, comprend 275 hectares de vigne, 350 hectares de terres de culture et de parcours et 4 hectares d'orangerie. En dehors des bâtiments de la ferme et des logements d'ouvriers, on y trouve une usine à plâtre (le plâtre est pris, dans la montagne, sur la propriété même), une usine de tartre exploitée par un locataire, une école, une église, un hôtel, une station de chemin de fer, un bureau de poste avec télégraphe et téléphone.

Les caves peuvent contenir 18.000 hectolitres de vin; les raisins sont foulés à la turbine. En 1903, Crété a vinifié 4.000 hectolitres et vendu 12.000 quintaux de raisins. Pour l'année 1903, le dividende de l'exploitation a été de 165.000 francs. Les vins encore en cave et le reliquat à toucher du prix de la vente des raisins permettent d'escompter un dividende semblable pour 1904.

Le personnel est français, italien et indigène. Pour diverses raisons, le prix de la main-d'œuvre, dont nous reparlerons, tend à s'élever; signalons, parmi les causes de cette augmentation, que les nègres et les Marocains qui venaient se louer pour les travaux agricoles sont désormais tenus de payer la *medjbah* (impôt de capitation; vingt-cinq francs par tête).

35 mulets ou chevaux et 40 bœufs sont employés sur

la propriété de Crétéville; selon le prix de ces denrées, on les nourrit d'orge ou d'avoine; pendant les années de disette, on utilise les sarments qu'on brise pour remplacer la paille et le fourrage. Pour la fumure des vignes, Crété reçoit des gadoues de Tunis, qu'il emploie à la dose de cent tonnes par hectare tous les trois ans. Il espère ainsi augmenter de 30 p. 100 la production des vignes qui donnent actuellement cinquante hectolitres à l'hectare.

A l'origine, la Société a tiré quelques bénéfices de la vente des plantes et des arbustes; cette vente a rendu service à la colonisation, car on ne pouvait alors se procurer sur place la quantité de plants nécessaires.

Homme très énergique, d'une activité extrême, Crété a trouvé le temps de créer et de surveiller d'autres propriétés que la sienne dont la seule gestion suffirait à faire ployer le courage de bien des colons. Actuellement, il est le plus fort intéressé de la Société de Protville, dont font partie tous les associés de Crétéville et dont il met le domaine en valeur en qualité d'administrateur. Le capital est de 750.000 francs. Le domaine, situé à 25 kilomètres de Tunis, est de 1.100 hectares, dont 200 de vignes; le reste est réservé aux céréales (de 350 à 450 hectares annuellement) et à l'élevage.

150 des hectares plantés de vignes sont irrigués et peuvent être submergés, si, ce qu'à Dieu ne plaise, le phylloxera était importé dans la colonie. Une pompe centrifuge placée près de la Medjerdah élève cent litres d'eau à la seconde et l'envoie dans des canaux en ciment (1). On arrose vignes, luzernières, jardins maraîchers et fruitiers, etc. Les vignes de deuxième feuille,

(1) La nappe souterraine est salée; il a fallu construire des citernes pour les besoins du personnel et des bassins de décantation des eaux de la Medjerdah pour abreuver le bétail.

c'est-à-dire plantées depuis dix-huit mois, ont donné des résultats inespérés (2.000 hectolitres environ).

M. Crété estime que la production des vignes irriguées, plantées dans des terres excellentes, atteindra la moyenne de 120 hectolitres. Le prix de revient de l'hectolitre vinifié sera de 5 francs environ. Si, dans les années de mévente, la vigne ne donne pas de bénéfices, du moins ne causera-t-elle pas de pertes et, dans les bonnes années — comme 1903 — avec une production de 120 hectolitres, le gain sur lequel compte M. Crété sera tel qu'il suffirait à amortir en un an le prix du vignoble et des caves.

Les années de mévente doivent aussi être prévues ; lorsqu'elles viendront, le directeur a l'intention de concentrer le moût de la totalité ou d'une partie de la récolte, ou bien encore de le transformer en vins liquoreux qu'il ne vendrait qu'à une époque plus favorable ou dans des contrées éloignées, en sorte que les frais de transport portant sur une marchandise d'une valeur plus grande permettraient d'obtenir des prix avantageux.

Les caves, munies des perfectionnements les plus ingénieux et les plus récents, emmagasineront au besoin 20.000 hectolitres, en sorte que l'on pourra traiter 120.000 kilogrammes de raisins par jour. M. Crété estime que, si la récolte de 1904 en vins et en céréales est à peu près bonne, la Société pourra distribuer plus de 100.000 francs de dividendes, trois ans après sa constitution et sans avoir fait appel à la totalité de ses capitaux.

Crété et les colons qui sont ses voisins se plaignent vivement de ce que, malgré l'essor donné à la région et en dépit des efforts remarquables auxquels on doit Protville, l'Administration ne leur ait pas encore livré un

seul kilomètre de la route sans laquelle, en certaines saisons, le transport des céréales, paille, vins, matériaux de construction, est impossible.

Une autre de leurs doléances, qui est aussi celle de tous les colons tunisiens, c'est l'impunité dont jouissent les voleurs de bestiaux. Nous en reparlerons. A Protville, en quelques mois, dix vols ont été commis au préjudice de l'exploitation et des meules de fourrage ont été incendiées.

Pour en finir avec les exploitations Crété, signalons la création en 1900 de la Société des Domaines de Belli, sous la raison sociale Humbert, Guyot et C[ie]. Ce domaine, sis auprès de la petite ville de Grombalia, à 40 kilomètres de Tunis, comprend 600 hectares dont 150 plantés de vignes ; le vignoble n'a été constitué qu'en 1901-1902, car l'année précédente (1900-1901), la sécheresse fut telle qu'on dut renoncer à planter. Dès 1903, la production de ces vignes de deuxième feuille atteignait 1.500 quintaux de raisins.

Le vignoble est de toute beauté; le reste de la propriété est réservé à la culture des céréales et des fourrages.

Protville et Belli sont reliés téléphoniquement à Crétéville et à Tunis et, de l'une quelconque de ses exploitations, M. Crété peut causer avec le directeur ou avec les agents des deux autres. Le succès des dernières ne paraît devoir le céder en rien à celui de Crétéville; peut-être sera-t-il encore plus appréciable; c'est qu'une expérience de dix-huit années de colonisation en Tunisie a servi leur créateur.

Ajoutons que M. Crété a fondé à Crétéville une école de stagiaires agricoles. Les jeunes gens y sont initiés à *tous* les travaux de culture et d'exploitation. Chaque jour ils fournissent un rapport sur les travaux auxquels

ils ont assisté, indiquent le prix de revient journalier, signalent sur des imprimés les plus minimes détériorations d'appareil. Après quelques mois passés à Crétéville, ils sont envoyés à Protville, où ils complètent leur instruction. *Plus de cinquante jeunes gens ayant passé à Crétéville sont déjà installés en Tunisie ou en Algérie.*

Il est heureux que nous ayons des hommes comme Crété. De taille moyenne, plutôt petit, les traits accentués, le visage bruni et un peu rougeaud, le monocle à l'œil, son être est d'énergie et d'intelligence; il parle d'abondance, éloquemment sur tout ce qui concerne la colonisation; on éprouve à l'entendre un vif intérêt; je me rappelle avec infiniment de plaisir la gracieuse hospitalité à Crétéville, dont Crété lui-même et le vicomte de Lenoncourt m'ont fait les honneurs.

On sent en lui un *homme* et un *chef;* il administre merveilleusement ses exploitations et mène son personnel comme on commande un corps d'armée. Quoique de race parisienne, on trouve chez ce maître-colon qui est, paraît-il, de fer pour les autres, de fer surtout pour lui, l'allure de ces grands Yankees, dont la patience et l'habileté ont fait des rois du commerce ou de l'industrie, et dans la manière desquels il y a du savant et du conquistador.

Colon, il l'est dans l'âme; son fils sera colon; sa fille, femme de colon. On lui reproche de gagner beaucoup; sans doute ses bénéfices sont énormes; mais que nous importe, à nous, l'envie des moins chanceux. Ce n'est pas l'*auri sacra fames* qui le possède; l'argent qu'il gagne est, pour employer une expression énergique, *réemployé et à des œuvres de colonisation.* Ce qui le passionne, c'est de créer, faire sortir des maisons de la brousse, la vie du néant.

Où rien n'était, maintenant vivent des hommes; et ils

mangent à leur faim, aiment, essaiment, ces Siciliens et ces Pantellariens (1), pour lesquels la Tunisie est un paradis, car ils y trouvent un salaire de vingt-cinq ou de trente sous par jour qui leur permet non seulement de nourrir femmes et enfants, mais encore d'envoyer de leurs économies au pays natal ! Avec aussi peu d'argent, ces êtres admirablement frustes sont heureux: je l'écris parce qu'ils me l'ont dit et parce que je me suis assuré qu'ils ne m'ont pas menti.

La cause principale de la prospérité agricole en Tunisie est le succès de la culture de la vigne. Mais je ne voudrais pas que ce livre, qui n'a nullement la prétention d'être un guide du candidat colon en Tunisie, fasse trop vivement miroiter aux yeux de lecteurs à l'enthousiasme facile les avantages et les bénéfices ; royalement obtenus par les grands colons, ils sont le plus souvent inaccessibles, surtout au début, à des *colons moyens*. La méthode Crété, qui consiste à réaliser méthodiquement un plan conçu en quelques jours, mais en engageant tout de suite dans l'exploitation tout le capital nécessaire de façon à réaliser des bénéfices immédiats, n'est généralement pas à la portée du petit ni même du moyen colon. Crété a pour lui des qualités exceptionnelles servies par de gros capitaux (plus le capital est considérable, moindres sont les difficultés) et par dix-huit années d'expérience. *Si intelligent et pondéré qu'il soit, le nouveau venu tâtonne et fait école.* Il lui est indispensable, à mon avis, de subir un véritable stage, tout au moins d'observer et d'apprendre. Quand sa science est suffisante et qu'une occasion favorable se présente, il peut acheter un domaine et le mettre en valeur; à ce moment, il se sera rendu compte de ce que la proximité des débouchés, l'existence de voies de communication

(1) Originaires de la petite île italienne de Pantellaria.

sont pour son exploitation *des questions primordiales;* les prix de transport ont absorbé tous les bénéfices de certains colons qui, cédant à la folie de posséder beaucoup de terre, avaient acheté loin de tout centre et par conséquent à bas prix. Enfin, si la vigne donne des résultats dont on peut constater l'importance, non seulement à Crétéville, dans le superbe domaine de Potinville (1) et dans toutes les autres grandes exploitations, mais encore dans les moyennes, il ne faut pas oublier les aléas auxquels expose sa culture et les nécessités qu'elle impose. La production des céréales, et partant des fourrages, est la base même de l'exploitation agricole dans la Régence; le couronnement de l'œuvre, le but, c'est la culture industrielle qui est généralement celle de la vigne; la plantation doit en être faite tout de suite et sa culture menée de pair avec le reste. Elle est souvent indispensable au colon; elle seule permet à beaucoup *de se tirer d'affaire.*

On conçoit tout ce que le sort de la plante précieuse éveille de sollicitude et de quelle responsabilité terrible se chargerait quiconque, en introduisant en Tunisie des végétaux envahis par le phylloxera, risquerait de jeter, pour des années, la misère sur la plupart de nos colons, d'occasionner la ruine de gens dont le labeur patient n'aurait pour récompense qu'un désastre.

Une autre culture mérite d'arrêter l'attention, car elle constitue peut-être l'élément le plus solide de la richesse de la Régence, c'est celle de l'*olivier.*

Les principaux centres de la culture de l'olivier sont dans les régions de Bizerte, de Tunis, de Zaghouan, de

---

(1) Potinville, 2.800 hectares (dont 450 en vignes, 350 en céréales, 100 en olivettes). Production vinicole annuelle, 25.000 hectolitres. Valeur approximative du domaine, trois millions. Ces renseignements datent de 1900.

Teboursouk, du Cap-Bon, de Sousse, de Sfax, des Matmata, de Djerba et de Zarzis. On estime que le nombre des pieds existants est de 15.000.000 répartis sur 200.000 hectares environ. Dans les olivettes bien tenues, qui sont les plus nombreuses, les arbres équidistants (à 24 mètres les uns des autres) forment des alignements parfaits; aussi les *forêts d'olivier* ne sont-elles pas des forêts, mais plutôt des façons de parcs à la française. Beaucoup d'oliviers sont centenaires; ailleurs des pieds sortent à peine de terre; ailleurs encore on plante. A juste titre, le gouvernement encourage beaucoup la reconstitution de ces *forêts*, qui jadis couvraient la Tunisie (1); restaurées, elles fourniraient à la France les

(1) D'un *Rapport adressé à M. Rouvier, résident général de France à Tunis, sur les cultures fruitières et, en particulier, sur la culture de l'olivier dans le centre de la Tunisie*, rapport de M. Paul Bourde :

...Le centre de la Tunisie est exceptionnellement doué pour une sorte de culture et n'est doué que pour cette sorte de culture. Avant l'occupation romaine, cette culture y était inconnue et il était désert. Les Romains y introduisirent cette culture vers la fin du premier siècle et il devint très riche. Les Arabes y ont détruit cette culture au XI[e] siècle, et il est redevenu désert....... 1.300.000 hectares environ sont propres aux cultures fruitières dans le centre de la Tunisie. Abandonnés au pâturage, ils valent 10 francs l'hectare; plantés en olivier, ils en valent plus de 800. Ainsi, en appliquant ces estimations à l'antiquité, la colonisation romaine avait fait passer le pays d'un état où ses campagnes valaient 13 millions à un état où elles valaient plus d'un milliard. Et l'invasion arabe l'a ramené d'un état où ses campagnes valaient plus d'un milliard à un état où elles ne valent plus que 13 millions....... Ces faits étant constatés, l'œuvre de réparation que l'administration du Protectorat a entreprise se trouve, pour cette région, tracée aussi clairement que l'on peut le souhaiter...

...La destruction des arbres, en Algérie et en Tunisie, commença vers la sixième invasion arabe. Le chef de cette invasion était une femme, la *Kahena* (devineresse). En Noueïri raconte (traduction de Slane, *Appendice à l'Histoire des Berbères*, tome I, p. 340) : La *Kahena* dit à son peuple : « Nous ne désirons posséder que des champs pour la culture et pour le pâturage. Je pense donc qu'il n'y a qu'un plan à suivre : c'est de ruiner le pays... » Elle envoya ses partisans partout, afin de renverser les villes, démolir les châteaux forts, couper les arbres et enlever les biens

18 millions de kilogrammes d'huile d'olive que nécessite sa consommation annuelle et dont 5 millions seulement, bon an mal an, viennent de la Régence.

Pour que la culture de l'olivier soit rémunératrice (1), il faut attendre que les arbres aient poussé; c'est donc un placement à échéance relativement éloignée, mais le rendement est assuré et vraiment considérable (2). Beaucoup de colons tirent de cet arbre, peu exigeant en fait d'eau lorsqu'il est adulte, un excellent parti, et certains fabriquent eux-mêmes de l'excellente huile d'olive, dont la saveur fruitée ne réussit pas toujours à satisfaire le goût perverti des Français de la métro-

---

des habitants. Abd el Rahmane ibn Saïd ibn Assan rapporte que le pays, depuis Tripoli jusqu'à Tanger, n'était qu'un seul bocage et une succession continuelle de villages, et que tout fut détruit par cette femme (Paul Bourde).

D'après M. Paul Bourde, bien des régions échappèrent aux dévastations ordonnées par la *Kahena*, et jusqu'au XIe siècle, la *forêt* située entre Sfax et El-Djem ne souffrit pas. (V. *Et Tidjani*, trad. A. Rousseau.)

(1) Le rendement des oliviers varie d'une année à l'autre. Les bénéfices que l'on tire de leur culture doivent être calculés par décades.

(2) De M. Paul Bourde, ouv. cit. : A dix ans, le revenu net est encore insignifiant. Un olivier donne, par an, en moyenne : à dix ans, 15 litres d'olives; à quinze ans, 30 litres et, à vingt ans, 45. A quinze ans, les 30 litres d'olives donnent 6 lit. 90 d'huile, représentant, à 65 centimes le litre, un revenu brut, en chiffre rond, de 4 fr. 45, et un revenu net de 4 fr. 45 — 2 fr. 30 (frais d'entretien) = 2 fr. 15. A vingt ans, 45 litres d'olives donnent 10 lit. 35 d'huile, représentant un revenu brut, en chiffre rond, de 6 fr. 75, et un revenu net de 6 fr. 75 — (2,30+0,45 impôt, dit impôt kanoun) = 4 francs.

Le prix courant d'un olivier est, à dix ans, de 15 à 18 francs, à quinze ans, de 35 à 40 francs; à vingt ans, de 45 à 50 francs. Il conserve indéfiniment cette valeur.

On se demandera quel degré d'approximation représentent ces moyennes. Ce ne sont que des moyennes, mais elles serrent la réalité de très près, de beaucoup plus près que les moyennes ordinaires dans les calculs agricoles (Paul Bourde). Si nos renseignements sont exacts, les prix indiqués par M. Paul Bourde, et qui étaient ceux de la région de Sfax, sont dépassés actuellement dans cette région. Dans le Nord, la valeur des arbres est moindre que dans le Centre, moindre aussi est leur rendement.

pole. J'ai visité récemment l'exploitation intéressante, munie des perfectionnements désirables, d'un Ardennais, M. X..., qui cultive, je crois, 30.000 pieds d'oliviers et exporte beaucoup d'huile. Je tiens à remercier chaleureusement M. X... de l'hospitalité instructive que valut à mon compagnon, M. E. Soudée, et à moi, notre passage à Tébourba; je me rappelle avec un vif plaisir notre visite à l'usine et la promenade dans le dédale des olivettes.

Beaucoup de colons achètent aux indigènes des oliviers adultes; ils les taillent soigneusement, les débarrassent des végétations exubérantes ou parasites, labourent le sol de l'olivette; grâce à ces soins, qui réclament une surveillance attentive des ouvriers, grâce à l'interdiction faite à ceux-ci, lors de la cueillette, de gauler les olives et, par là, de compromettre les récoltes futures, les rendements ont tôt fait de devenir excellents et la supériorité des méthodes européennes sur les procédés indigènes ne tarde pas à se traduire par des plus-values considérables.

Il ne faut pas croire, toutefois, que les Arabes soient inaptes à cultiver convenablement l'olivier. La réputation des *Sfaxis* est, à cet égard, universelle en Tunisie. En 1881, au moment de l'occupation, la forêt en voie de reconstitution couvrait déjà, dans les environs immédiats de Sfax, une superficie de 18.000 hectares, jardins non compris. C'est en partie à Si El Hadj Mohammed Etrriki (1) que l'on doit les admirables olivettes qui ne font qu'embellir et qui servirent de modèles à toutes celles qui, depuis lors, ont été créées dans la région.

---

(1) De M. Paul Bourde, rapport à M. Rouvier, ouvr. cit. : Vers 1850, quelques hommes, parmi lesquels on cite Si El Hadj Mohammed Ettriki, encore vivant aujourd'hui, ayant observé avec soin tout ce qui avait été fait jusque-là, remarquèrent quelles commodités la symétrie parfaite donne pour la culture et combien les

Sfax est le paradis de l'olivier. C'est à Sfax qu'il atteint le plus de beauté et de vitalité, qu'il donne le plus de fruits; c'est à Sfax que les indigènes sont le plus aptes à le cultiver (1). Les environs de la ville sont un véritable océan d'oliviers dont l'aspect prospère, l'entretien soigné, frappe les visiteurs d'admiration.

Aussi Sfax prospère-t-elle. Une jolie ville européenne a surgi entre la mer et la cité indigène; nos compatriotes ont fait preuve de beaucoup de goût; certains monuments, presque toutes les maisons particulières ont un cachet d'élégance très caractéristique. Les Sfaxis ont certainement du penchant pour le beau et l'esthétique ne cesse de les guider; ils ont édifié une fort gentillette petite ville, qui grandit sans cesse et qui doit à eux, et non pas à la nature, d'être réputée pour sa grâce. Les affaires ne chôment pas; la vie est active. A Sfax, on travaille, on lit et l'on pense. Un journal, *la Dépêche sfaxienne*, est né. Une librairie, toujours munie des plus récentes productions littéraires, scientifiques ou philosophiques, est fort achalandée.

Le port est très fréquenté; des navires de toutes na-

---

arbres largement espacés devenaient plus beaux et produisaient plus de fruits que ceux qui sont serrés. Ils inaugurèrent ces belles plantations par lignes espacées de plus de 24 mètres, etc. (Paul Bourde.)

(1) Les Européens se sont très volontiers accoutumés au contrat indigène, dit contrat de *m'charca*; c'est un bail à complant qui réserve une part de la propriété (la moitié généralement) à l'ouvrier (m'hrarci) qui a défriché, planté et cultivé pendant les dix ou douze premières années. « Il y a là, dit M. R. Rey, un excellent moyen de sédentarisation, de démembrement de la tribu et de constitution de la propriété individuelle. » (Rey, *Voyage d'Etudes en Tunisie*, 1900, Paris, Ch. Delagrave.)

Voir également N. Minangoin, *L'Olivier en Tunisie* (Tunis, Imprimerie rapide, 1901) et *La Culture de l'Olivier dans le centre de la Tunisie* (Ibid., 1900).

Voir, au sujet des impôts qui frappent les oléiculteurs : *Le Kanoun des Oliviers* (*Dépêche Tunisienne*, 2 décembre 1903).

tionalités viennent chercher à Sfax les centaines de milliers de tonnes de phosphates annuellement extraits à Metlaoui (près Gafsa). Autour de la ville, de superbes jardins recèlent de la vigne, beaucoup d'amandiers, des figuiers, des pistachiers, des caroubiers, des abricotiers, des pêchers, des pruniers, des grenadiers, des cognassiers, des pommiers, des poiriers, des néfliers du Japon. On y cultive le fenouil, la coriandre, le cumin, la rose, l'églantine, la fleur d'oranger, le jasmin et le cassie. Les essences de Sfax sont réputées en Orient.

Au delà des jardins, c'est la *forêt* d'oliviers. Et sur le trajet même du chemin de fer qui joint Sfax à Gafsa, autre patrie d'oliviers, également patrie de palmiers, on découvre à Maknassi une trentaine de maisons qui, dans un endroit naguère parfaitement désert, ont poussé comme des champignons. Des colons patients sont venus créer des olivettes dans ce lieu auquel le passage des locomotives n'enlève pas tout à fait l'aspect sauvage. Un village a surgi et, de son compartiment, le voyageur voit, écrit en grosses lettres au-dessus de la porte d'une maison voisine de la gare : *Buffet de Maknassi!*

Si l'olivier est la fortune du pays de Sfax, c'est aussi une des ressources les plus précieuses de Sousse, dont M. Robert, le vice-président de la municipalité, et mon excellent camarade du 4e tirailleurs, le capitaine Felici, ont bien voulu faire récemment les honneurs, en le documentant avec beaucoup de bonne grâce, au vieil habitué de Sousse que je suis. Je les remercie très vivement.

Sousse, l'Hadrumetum des Romains, capitale de la Byzacène, est encore de nos jours la capitale du centre de la Tunisie, vaste région qui comprend tout le Sahel tunisien et tous les territoires de Kérouan jusqu'à la frontière algérienne, jusqu'aux confins de Tebessa.

Toutes les voies de l'intérieur, du Nord, de l'Ouest ou du Sud, viennent aboutir à Sousse; par elles sont drainés les produits de contrées éloignées; par le port de Sousse, le plus beau qui soit en eau profonde sur les côtes orientales de la Régence, ces produits sont exportés en Europe.

La richesse de Sousse, richesse qui se doit développer considérablement, est due en grande partie à la situation géographique exceptionnelle qui fait de cette ville l'intermédiaire entre le Nord et le Sud, le débouché du Centre sur la côte. Dans la partie de territoire qui entoure immédiatement Sousse, 4 millions de beaux oliviers produisent annuellement une moyenne de 12 millions de kilogrammes d'huile dont la valeur est de 8 millions de francs; 656 moulins arabes et 210 usines ou moulins perfectionnés, répartis dans les 64 villages du Sahel, sont utilisés pour la fabrication de l'huile.

La production des céréales (blé, orge et avoine) est également fort importante. Elle s'est élevée, en 1903, à 20.000 tonnes de blé, 50.000 tonnes d'orge et à 5.000 tonnes d'avoine; 10.000 tonnes de blé, 40.000 tonnes d'orge et 3.000 tonnes d'avoine ont été exportées.

Le district sis entre Kérouan et la frontière algérienne se prête surtout à l'élevage du mouton, du bœuf et du cheval. En 1903, Kérouan a exporté 75.000 moutons et 6.000 bœufs.

Le gouvernement tunisien, qui s'est rendu un compte exact de l'importance de l'élevage pour l'avenir de ce pays, fait des sacrifices importants pour encourager les éleveurs à substituer à la race actuelle des moutons barbarins à grosse queue, une race de moutons à queue fine, car ceux-ci sont très demandés sur nos marchés français et y trouvent aisément acquéreurs. D'autre part, on cherche activement à développer la culture des

céréales et celle de l'olivier; on étudie, pour se guider, les données que fournit l'histoire de la colonisation romaine, surtout en ce qui concerne la reconstitution des olivettes; car l'olivier trouve dans la région de Sousse des terres et des conditions climatériques analogues à celles qui lui valent, à Sfax, de triompher et d'acquérir, par sa vitalité et à cause de l'étendue de son domaine, sa valeur économique la plus grande.

Signalons, entre Kérouan et l'Algérie, l'existence de nombreux gisements de phosphate, de zinc, de plomb, etc. Une ligne de chemin de fer, prolongeant la voie Sousse-Kérouan, sera bientôt poussée jusqu'à Aïn-Moularès, où l'on a découvert des phosphates; elle desservira toute la région du Centre. Le gouvernement a donné l'assurance formelle que les travaux seraient entrepris à bref délai. Sousse attend *avec une vive impatience* ce chemin de fer qui transportera, dès le début, des centaines de milliers de tonnes de phosphates destinées à l'exportation, et, avec ces phosphates, des minerais de zinc, de plomb, éléments également précieux pour l'exportation, qui seront extraits des mines situées sur le trajet de la ligne future; puis, beaucoup de produits actuellement abandonnés à cause de leur éloignement du port, feront l'objet d'exploitations et de transports auxquels s'ajouteront ceux des richesses, proches de la frontière, qui, actuellement, s'échappent par l'Algérie.

Outre ce projet, dont la réalisation est d'importance capitale pour le développement économique, si longtemps retardé, de la ville de Sousse, il en est un autre dont les *Soussis* s'occupent vivement : celui de l'exécution complète de travaux destinés à les alimenter en eau potable; on assure que ces travaux seront bientôt terminés.

Et les colons français? Ils sont 25 dans le Sahel ;

22 cultivent l'olivier, 3 cultivent aussi les céréales et la vigne et font un peu d'élevage; toutes les propriétés sont du type de la colonisation moyenne.

Au nord de Sousse, le vaste domaine de l'Enfida (90.000 hectares) appartient à la Société Franco-Africaine. Cette société a créé un vignoble fort important; elle exploite une partie de son domaine par la mise de terres en location; elle vend aussi des lots de moyenne et de petite colonisation ; si mes renseignements sont exacts, la plupart de ces lots ont été acquis jusqu'à ce jour par des personnes ayant fait partie du personnel *français* de la société.

Dans la région de Kérouan, deux importantes exploitations agricoles (élevages et céréales); à Aïn-Kabi, où les sources sont abondantes, un centre créé par le gouvernement (dix-sept colons y sont installés); deux colons à Sbeitla, un à Kasserine. Et c'est tout. Quelqu'un me disait : « Entre Kérouan et la frontière algérienne, la colonisation n'aura de chances de réussir qu'autant qu'elle sera *grande* ou *moyenne.* »

En somme, dans le Sud et dans le Centre, comme dans le Nord, où l'on rencontre tant de grands domaines riches et prospères, des tentatives encourageantes de grands et de moyens colons, *mais pas de petite colonisation.*

L'Œuvre Saurin.

Malgré le nombre très restreint des petits colons en Tunisie, il n'est cependant pas tout à fait exact de dire que la petite colonisation n'y existe absolument pas. Une tentative très intéressante, et qui a donné des résultats appréciables, a été faite par un ancien professeur du lycée de Tunis, M. Jules Saurin. Très tenace,

très énergique, M. Saurin a entrepris un véritable apostolat; il est parvenu, en multipliant dans la colonie et dans la métropole publications (1) et conférences, à attirer et à fixer au sol des familles françaises.

La Société des Fermes françaises de Tunisie (Jules Saurin et Cie, 14, rue de Grèce, Tunis), que l'on me permettra de désigner sous le nom d'*Œuvre Saurin*, a pour objet l'achat de grands domaines qu'elle morcelle en exploitations de cinquante à cent hectares confiées à des métayers *français*. Ces fermes sont groupées dans un endroit soigneusement choisi, destiné à devenir le centre de la région. La société a été fondée en 1899; son domaine comprenait alors 450 hectares; il est aujourd'hui de 2.810 environ, dont 2.600 labourables, répartis en trois groupes *principaux* : — celui de Saint-Cyprien, à 18 kilomètres de Tunis, sur la grande route du Kef, 1.060 hectares, dont 930 labourables, 10 fermes en exploitation, 94 hectares de vigne. M. Saurin y a commencé la création de petites fermes pour la culture maraîchère, afin d'utiliser la nappe d'eau douce, très abondante dans certaines parties. Le centre se trouve à un croisement de routes important; une poste-école, une chapelle y ont été bâtis; — le centre de Munchar, situé à 12 kilomètres des deux stations de Béja et Oued-Zargua, auxquelles il est relié par une route empierrée.

---

(1) Jules Saurin, *Manuel de l'Emigrant en Tunisie* (Paris, Augustin Challamel, 21e mille). — *L'Avenir de l'Afrique du Nord* (Ibid.) — *Le peuplement de la Tunisie par les Français* (Tunis, Imp. Rapide). — *La Constitution de la propriété et les Contrats de culture indigènes* (Paris et Nancy, Berger-Levrault), etc., etc.

Voir également diverses brochures traitant de la *Société des Fermes françaises de Tunisie*.

M. Saurin ne considère pas le métayage comme le seul procédé à employer. Il estime que le but est le morcellement du sol en faveur des Français et qu'on y peut atteindre par divers procédés : enzel, location avec promesse de vente, fermage, exploitation directe par maître-valets, vente pure et simple. Il compte augmenter le nombre des maître-valets de la *société*.

1.000 hectares environ, dont 470 en voie d'immatriculation. Les terres y sont, paraît-il, fort riches, et l'on y a obtenu plusieurs fois 22 quintaux de blé, 25 quintaux d'avoine à l'hectare. Une canalisation de 2 kil. 500 amène, devant les fermes, les eaux des sources qui se trouvent sur les hauteurs. L'Etat doit construire prochainement la poste-école; — le centre de Guermanez, à 35 kilomètres de Béja et à 20 de Munchar, situé, je crois, sur le tracé de la voie ferrée projetée de Béja à Mateur. 5 à 600 hectares en voie d'immatriculation.

La société possède encore quelques petits domaines, dont celui de Dupleix, à la Manouba, près Tunis.

Le gérant-fondateur, M. Saurin, colon en Tunisie depuis quinze ans, a été amené, par son expérience personnelle, à appliquer en Tunisie le contrat de métayage en vigueur dans les deux tiers de la France. Les frais généraux de la société sont peu élevés, car le travail et le matériel sont fournis par le métayer; il n'est donc pas de risque, comme dans beaucoup d'entreprises agricoles, d'être écrasé par les dépenses annuelles. Le métayer, retirant du sol les trois quarts des produits nécessaires à son alimentation, exécutant lui-même avec ses enfants ou avec quelques indigènes ses travaux de culture, est assuré du succès, s'il est économe et laborieux. Le gérant s'applique à recruter de bons métayers; il se rend lui-même en France auprès des candidats pour les voir au milieu de leurs exploitations et pour choisir les meilleurs. Déjà un certain nombre de métayers sont devenus propriétaires de lots dont l'étendue varie de 30 à 70 hectares.

Quelles sont les conditions exigées du métayer?

La société ne confie ses métairies qu'à des cultivateurs de profession, n'ayant jamais quitté la campagne, conduisant eux-mêmes la charrue et la charrette et exé-

cutant tous les travaux des champs. Ils doivent fournir les pièces suivantes : carte d'électeur très récente ou casier judiciaire; extrait du livret de famille ou certificat du maire indiquant l'âge des membres de la famille; certificat de médecin attestant un bon état de santé; certificat de notaire attestant les avances dont le candidat peut disposer ; indication des places et situations occupées depuis quinze ans, avec références à l'appui.

Le métayer doit disposer de 1.000 à 3.000 francs en espèces. Il lui faut acheter son matériel agricole et avoir les avances nécessaires pour vivre pendant un an (1).

Les paresseux, les ivrognes, les prodigues, les inconstants, dit M. Saurin, ne réussiront pas plus en Tunisie qu'en France; ils sont condamnés à un échec certain. Ne doivent coloniser que les cultivateurs *laborieux, économes, courageux et persévérants;* ceux-ci peuvent venir sans crainte : ils ont en Tunisie un avenir meilleur que dans la mère patrie (2).

Les conditions générales du contrat sont les suivantes : la société fournit le sol, les bâtiments, les ani-

---

(1) Le matériel agricole comprend : une grosse charrue (120 à 200 francs), deux petites charrues de 25 francs, une charrette (300 francs), une moissonneuse-lieuse qu'il peut payer sur trois récoltes et qui permet au métayer de moissonner seul 50 ou 60 hectares de céréales. Les avances nécessaires pour vivre pendant un an varient de 600 à 1.200 francs, suivant les goûts et la manière de vivre des familles. Enfin, le métayer devra payer ses ouvriers auxiliaires (un ou deux indigènes payés 1 fr. 20 par jour, sans nourriture).

(2) Les avantages que la Tunisie offre au colon sont, selon M. Saurin : *la facilité de devenir propriétaire à cause du prix peu élevé de la terre (150 à 250 francs l'hectare de bonne terre)* et, de fait, plusieurs métayers, leur bail arrivé à expiration, se sont établis sur des terres achetées par eux sur leurs économies de métayers : *la possibilité de cultiver de plus grandes étendues qu'en France, de faire de la polyculture* (vignes, céréales, fourrages) ; *le bon marché de la main-d'œuvre et de la vie* (les impôts indirects sont assez faibles ; il n'existe pas d'impôt direct sur le sol).

maux de travail et de rente, la batteuse à vapeur pour les céréales. Le métayer fournit le petit matériel agricole et tout le travail nécessaire.

Le partage des produits se fait ainsi : le métayer a seul droit aux produits du jardin, de la basse-cour, d'une vache laitière, le tout pour l'alimentation de sa famille et de ses domestiques : tous les autres produits sont partagés par moitié.

En ce qui concerne la vigne, la Société paie des indemnités de culture au métayer aussi longtemps que la vigne n'a pas poussé sa troisième feuille ; le labour à 0 m. 25 lui est payé 12 francs à l'hectare ; le labour léger, 9 francs, etc. Le métayer est tenu d'apporter ses raisins à la cave commune, outillée suivant les perfectionnements les plus récents. Il paie un droit de vinification de 0 fr. 50 par 100 kilogrammes de raisins. Les achats d'engrais, de soufre, les frais de gardiennage sont payés par moitié.

La société garantit au métayer un minimum de produits qui assure son existence durant les années les plus calamiteuses ; cette garantie varie de 1.000 à 2.000 francs par an suivant l'étendue de la ferme confiée au cultivateur.

La durée du bail est de trois, six ou neuf ans. Les fermes données en métayage sont de contenances diverses : — fermes pour la culture maraîchère et pour celle des primeurs, de 2 à 8 hectares avec 1 ou 2 hectares irrigables ; — fermes de 50 hectares, avec 10 ou 20 hectares en vignes établies sur défoncement à la vapeur ; — fermes de 100 à 200 hectares pour la culture des céréales et des fourrages.

La société admet le métayage d'essai. Elle offre, en échange de cinq journées de travail par semaine, la nourriture et le logement au cultivateur sérieux et muni

de bonnes références qui, avant de prendre une ferme en métayage, désire passer quelque temps en Tunisie et se rendre compte, *de visu*, des conditions de l'existence d'un colon ou d'un colon-métayer dans la colonie. La société déclare encore qu'elle consent à confier à un tel cultivateur, pendant une année, une ferme à titre d'essai. Au bout de ce temps, s'il ne veut pas demeurer dans le pays, son matériel lui est racheté au prix de facture, diminué de 10 à 20 p. 100 à cause de l'usure, et, pour qu'il puisse étudier le pays sans courir aucun risque, la société lui garantit un minimum de produits bruts dont l'importance varie selon l'étendue de la ferme.

Je ne m'arrête point à la question, d'ailleurs fort importante, des relations entre la société et les capitalistes de France; je note toutefois cette particularité qu'un capitaliste, désireux de créer un hameau ou un village auquel son nom serait donné, peut fournir à la société les sommes nécessaires pour acheter et mettre en valeur un grand domaine qu'il échangera contre des actions ou contre des obligations hypothécaires en prenant, dans ce dernier cas, hypothèque sur un domaine *immatriculé* à la conservation de la propriété foncière.

Bien entendu, M. Saurin fournit volontiers tous les renseignements, qu'ils peuvent souhaiter d'avoir, aux capitalistes, aux candidats métayers et même aux simples touristes, désireux de connaître les choses de Tunisie. Des publications sont envoyées gratuitement (1) à qui en fait la demande et, à les lire, il me semble vraiment que rien n'est omis de ce qu'il est nécessaire de savoir sur l'entreprise. Les futurs colons trouvent dans ces brochures tous les éléments suffisants pour se faire

(1) Ainsi, le *Manuel de l'émigrant en Tunisie*, déjà cité p. 292.

une opinion. Si les avantages sont prônés, les inconvénients n'y sont pas célés; on y signale la chaleur des étés, pernicieuse aux délicats et aussi aux grands buveurs, et on y indique les causes, particulières à la Tunisie, des aléas de la culture ; si le colon ne craint pas pour les céréales les gelées du printemps comme le cultivateur de France, s'il ne les appréhende que fort peu pour la vigne elle-même, par contre, la sécheresse est quelquefois redoutable.

Des indications sur le prix des denrées, la durée du voyage (1) sont également insérées dans ces brochures.

La société, fondée en 1899 au capital de 238.000 francs, est aujourd'hui au capital de 800.000. Quarante-cinq familles sont venues sur ses terres; vingt-deux occupent encore ses fermes, quinze se sont établies sur des terres voisines dont elles sont devenues propriétaires. Durant les premières années, la société, bien qu'elle fût dans la période d'établissement, a toujours servi à ses actionnaires un dividende de 3 p. 100; pour l'exercice en cours (1903), elle compte pouvoir donner 4 p. 100 et peut-être 5 p. 100. « Il ne m'appartient pas, me disait M. Saurin, de faire l'éloge de notre entreprise ; ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'elle repose sur des bases tout à fait sérieuses. »

J'ai entendu soutenir cette idée que l'Etat devrait, par le procédé Saurin, essayer d'attirer des métayers destinés à devenir de petits propriétaires. Malgré la vigilance et le dévouement de ses fonctionnaires, je me demande si l'Etat tunisien ou l'Etat français — ou tout autre Etat d'ailleurs — est capable de mener à bien une entreprise quelconque de colonisation, et si l'initia-

(1) Une réduction de 50 p. 100 sur les chemins de fer de France et de 30 p. 100 sur les paquebots est accordée par la Direction de l'Agriculture aux émigrants justifiant qu'ils ont trouvé un emploi en Tunisie.

tive privée *efficacement secondée* ne reste pas le procédé de choix. En tout cas, je suis convaincu que, pour le moment, tout l'effort de l'État doit, *dans l'intérêt français*, porter sur le développement des œuvres consacrées à la *petite* colonisation plutôt que sur des créations *nouvelles* de grands et de moyens domaines. *Il faut aller dans la voie Saurin.*

Les résultats obtenus par l'*Œuvre Saurin* sont très remarquables; elle a réussi à réserver à des Français sans fortune un peu de la conquête du sol. En Tunisie, je n'ai entendu de cette société que des éloges, si je fais abstraction d'une critique formulée par quelques aigris et qui m'a confondu d'étonnement.

« Pourquoi, disaient ces gens difficiles, vanter autant l'entreprise de Saurin ; ne lui profite-t-elle pas ainsi qu'à tous les actionnaires? Ce n'est pas là de la philanthropie véritable (1). »

Cette objection est véritablement stupéfiante. Depuis quand colonise-t-on dans le dessein de perdre de l'argent? Dénoncer la prospérité de la société, c'est faire son éloge. Si le but de toute société est de sauvegarder et de développer les intérêts des actionnaires, l'œuvre Saurin, par son souci d'attirer en Tunisie le plus possible de Français pauvres pour leur donner l'aisance, est imprégnée d'un sentiment de patriotisme bon teint, qui doit ne lui valoir que du respect et ne lui attirer que des encouragements.

Que M. Saurin et ses émules, s'il s'en présente, parviennent à fixer beaucoup de nos compatriotes au sol de la Régence, qu'ils nous fassent une Tunisie aussi

(1) Signalons qu'aucune action n'a été attribuée au gérant, M. Saurin, pour son concours personnel. M. Saurin a juré de ne prendre de repos qu'après avoir fondé cent fermes françaises. *Il faut aider M. Saurin.*

française que possible, et nous ne leur marchanderons pas notre admiration, eussent-ils gagné des millions.

Je souhaite à la Société des Fermes françaises de Tunisie de prendre une extension extrêmement considérable et j'exprime le vœu que le groupe le plus important de ses fermes (qui devra, en bonne justice, porter le nom de *Saurinville*) devienne un grand centre de production et de rayonnement français.

La tentative de M. Saurin est d'autant plus intéressante qu'elle est, je crois, isolée. Si, ce qui me paraît quelque peu douteux, les Tunisiens désirent *réellement et sincèrement* créer la petite colonisation, c'est par des sociétés de colonisation analogues à celle des Fermes françaises qu'ils y parviendront.

On a critiqué les contrats de métayage en prétendant qu'ils provoquent la venue en Tunisie de métayers et non pas de colons. L'œuvre Saurin nous démontre que ces métayers, paysans français qui aiment la terre, finissent par devenir propriétaires. On objecte qu'une société égoïste pourrait, à l'échéance d'un bail de trop courte durée, reprendre possession du sol, en bénéficiant des améliorations dues au métayer qui ne retirerait pas, en pareil cas, un prix suffisant de ses efforts. Il est clair que les contrats doivent être rédigés de sorte telle que les petits colons trouvent dans la combinaison qui leur est proposée des garanties suffisantes. On peut indéfiniment critiquer ; le plus critiquable en l'espèce, c'est le néant. *Or, je crois bien que ce néant ne déplaît point à tous.*

Contrat de métayage, contrat de complant, sans doute en principe plus avantageux pour les non-possédants que le contrat de métayage, peu nous importe. Il ne faut point se borner à discuter de façon *théorique*, mais au plus tôt passer à la pratique, *agir*. Encore une fois l'œuvre Saurin est d'un exemple heureux et susceptible,

si l'on veut véritablement fixer des paysans de France en Tunisie, de devenir le point de départ d'entreprises identiques ou d'en susciter de semblables (1). Beaucoup d'anciens soldats et surtout d'anciens sous-officiers *doivent* être mis à même, par des moyens appropriés, de devenir propriétaires dans la Régence. Ils grossiront le

(1) Signalons que la Direction de l'Agriculture a récemment acheté, dans les environs de Tunis, quelques hectares destinés à être divisés en petits lots pour les ouvriers agricoles. Pourquoi, demande M. de Carnières, dans tous les centres, parmi les lots de dix à cent hectares, ne laisserait-on pas quelques parcelles de faible contenance où les contremaîtres, chefs de culture, maîtres-valets, etc., employés sur les terres voisines, auraient la possibilité de se créer peu à peu un morceau de vigne? M. de Carnières préconise aussi la création, à proximité des centres français, *de centres indigènes* qui fourniraient aux premiers une main-d'œuvre destinée à remplacer la main-d'œuvre italienne.

On s'occupe aussi de la création d'une *colonisation ouvrière*. En règle générale, pour les entreprises par adjudication de travaux de l'Etat ou des Municipalités, on a réussi à avantager les Français et les ouvriers français. La Direction de l'Agriculture a alloué aux entrepreneurs de certains chantiers une prime d'un franc par jour et par ouvrier français. Cette prime, dit M. de Carnières, n'est ni assez forte, ni assez stable pour attirer la main-d'œuvre française.

On parle d'attirer beaucoup d'ouvriers de France et de leur faciliter les moyens de devenir propriétaires : « Dans ce pays, où la terre est encore d'un prix peu élevé, l'ouvrier français, pourvu que ses salaires soient raisonnables, réalisera bien vite le rêve de tous nos compatriotes : il deviendra propriétaire du sol. Dès lors, il sera fixé à tout jamais dans la colonie. S'il plante chaque année quelques pieds de vigne, il arrivera presque sans frais à se constituer une ressource appréciable, une sorte de retraite pour la vieillesse. La plantation de la vigne nous paraît être, en dehors de la culture maraîchère qui exige des spécialistes, la forme la meilleure, la plus pratique de la colonisation, à la condition toutefois que le planteur exerce un métier qui le fasse vivre, à la condition aussi que le gouvernement mette à la disposition des ouvriers, à un prix modéré, de petits lots de terre dans le voisinage des centres. Alors on verrait, comme jadis dans le Midi de la France, des villages dont tous les habitants, quelle que fût leur profession, posséderaient un peu de vigne et jouiraient de ce large bien-être qui, avant le phylloxera, régnait dans nos départements vinicoles. » (*Tunis. Conf. consult.*)

Il est superflu d'insister sur les conditions qui font lointaine la réalisation de ce rêve d'or; la plus importante est le manque d'ouvriers français...

noyau des petits colons, paysans français pour la plupart, dont la présence nous est *indispensable* pour faire une Tunisie française.

Diverses personnalités peuvent contribuer puissamment à la réussite de ce projet cher aux Français. Qu'on me permette de citer un homme fort aimé à Tunis, fort influent, M. Lecore-Carpentier, écrivain de talent, dont l'expérience des choses algériennes est quasi incomparable et dont les avis quotidiens, qui portent la marque d'un sens droit et pratique, sont indispensables pour la défense et pour le développement des intérêts français. Il est tout naturel aussi de citer le président de la Chambre d'agriculture, M. de Carnières. Colon tenace et heureux, travailleur infatigable, au style clair et à la parole élégante et concise, M. de Carnières est le *leader* de la colonie française, pour laquelle il se dépense sans compter; caractère entier, il a des amis fidèles et des détracteurs passionnés auxquels il croit de son devoir de fournir de temps à autre l'occasion parfois légitime de l'attaquer violemment. En dépit de ceux-ci, la colonie française l'aime, elle écoute volontiers ses conseils, car elle le sait d'une probité que nul n'a jamais suspectée, ardent, habile et fertile en idées, entièrement dévoué et de la façon la plus désintéressée aux intérêts de ses compatriotes, par-dessus tout Français dans l'âme. Il peut beaucoup.

Resterait à préciser si l'action de ces personnalités et de beaucoup d'autres, également acquises à la cause de la petite colonisation, répondrait réellement aux désirs des colons qui s'accommodent fort bien, sans qu'il soit juste de les en blâmer, de leurs métayers italiens, mais dont l'intérêt, toutefois, ne me paraît pas être, au moins dans certaines régions, de travailler au développement de la grande et de la moyenne colonisation et,

partant, d'augmenter indéfiniment le nombre de leurs concurrents.

Le question italienne.

Dans la Régence, l'Italien peut vivre sans capitaux, le Français pas. Ce fait explique que la population de la Tunisie compte 26 ou 27.000 Français (24.201 au 15 décembre 1901) et près de 100.000 Italiens. Parmi ces derniers, il n'est que relativement peu de grands et de moyens colons; le roi de la colonisation italienne, et même, à mon sens, de la colonisation sans plus, c'est le Sicilien.

Rude, fruste, animalier encore, le Sicilien, merveilleux spécimen de l'énergie humaine, vaincu par la misère, a fui le sol natal; il n'y pouvait gagner les trente sous qui lui sont quotidiennement nécessaires pour subvenir aux besoins de sa famille et aux siens. Pour le Sicilien, pour le Pantellarien, la Tunisie est une sorte de terre promise. *Il peut y vivre!* A ce sauvage, de sobriété proverbiale, travailleur infatigable par le froid ou par les âpres journées de sirocco, vivant de plantes, d'herbe, d'escargots, de rien, l'avenir sourit, car, malgré qu'il ne possède ni argent, ni terre, ni quoi que ce soit, il a ses deux bras, il est économe et robuste, il est patient; ses mœurs sont grossières, mais simples et honnêtes; l'amour du travail, la passion d'acquérir le tiennent. Malgré tous les obstacles qu'il rencontrera, l'avenir est à lui, comme il est à tous les miséreux. La misère est la grande école de l'énergie, la condition souvent indispensable du triomphe; les miséreux peuvent se consoler du luxe des riches et des triomphateurs du jour en leur criant : « Demain est à moi. *Hodie tibi, cras mihi.* »

Quand des domaines se seront fragmentés, quand, par

la force des choses, des fils de colons, riches, partant moins ardents au travail, moins emplis de la foi colonisatrice que leurs pères, auront laissé péricliter les grandes entreprises, sur les débris, sur les ruines, qui viendra et qui vaincra, sinon cette fourmi sicilienne, qui déjà, tenace, obstinée, se glisse partout, partout recherchée parce qu'elle est indispensable, s'infiltre dans les interstices, s'accroche au sol dont elle finit çà et là par acquérir un bout.

Niaiseries, dira-t-on, sornettes que cela; ils ne possèdent pas ou possèdent si peu que rien.

Sans doute l'invasion pacifique qu'ils font de la Régence comptera dans leurs rangs bien des victimes; des familles seront sacrifiées; que des crises agricoles ou industrielles surviennent, les voilà affamés en grand nombre (et c'est là, à mon sens, un véritable péril sicilien). Sans doute : mais si des légions disparaissent, l'armée n'en continuera pas moins sa marche victorieuse. *Ils n'ont pas;* et parce qu'ils n'ont pas, courageux et économes comme ils le sont, *ils auront.* Avec les qualités dont il dispose, le Sicilien ne peut pas ne pas réussir. Les deux éléments dont le développement me paraît être le plus assuré dans la Régence sont l'élément israélite (tunisien) et, pour l'agriculture, l'élément sicilien.

Si ma mémoire ne m'abuse pas, le grand journal de Tunis, *la Dépêche*, écrivait un jour : « Ils (les Siciliens) débarquent sans un sou; tous, au bout de quelques semaines, ont économisé suffisamment pour acheter un couteau et parfois un fusil. » Reprenons la formule et disons : « Les Siciliens arrivent en Tunisie sans posséder quoi que ce soit, sans avoir le moindre argent pour acheter du pain; ils travaillent avec acharnement; leurs enfants et leurs petits-enfants achèteront une part considérable du sol de la Régence. »

Demandez à nos colons ce que valent les Siciliens :

« — Voyez, me disait M. de Fontbrune dans le train qui nous menait de Crétéville à Tunis, voyez ce Sicilien qui, sur la route, conduit une voiture pleine de charbon. Son père, que j'ai connu, était plus pauvre que Job; mais il a travaillé, peiné, économisé; aujourd'hui le fils possède des animaux pour une valeur de plusieurs milliers de francs et ses affaires marchent fort bien.

— Mes Siciliens, contait un autre colon, travaillent sur mes terres comme il n'est point possible d'imaginer que des êtres humains puissent travailler. La nuit venue, *au clair de lune*, ils soignent, sur un lopin de terre qu'ils ont pu acheter à force d'économiser, un peu de vigne qu'ils y ont plantée.

— J'ai vu ce matin, déclarait un troisième, quatre Siciliens s'attaquer, au lever du soleil, à un énorme bloc de pierre qui semblait devoir résister plusieurs jours à leurs efforts. Ce soir, le bloc de pierre avait disparu: mes Siciliens s'étaient acharnés à leur tâche, malgré une chaleur torride. Ils ne se sont reposés que quelques instants : le temps de manger un morceau de pain et quelques oignons. »

C'est par milliers que l'on peut citer des faits semblables.

A cause de leur nombre, en raison de leur grande valeur, les Siciliens ne sont pas sans causer de sérieuses préoccupations à quiconque a souci de l'avenir des Français en Tunisie.

Les optimistes font remarquer que la main-d'œuvre sicilienne, main-d'œuvre excellente et qui s'obtient à vil prix, a seule permis la création rapide des domaines et des centres français. La chose est exacte; ils ajoutent que les colons ne peuvent se passer d'elle (1), et, en

(1) Un colon français disait : « Si nous n'avions pas l'ouvrier

bien des cas, ceci est vrai encore; enfin, ils affirment que, close l'ère des grandes entreprises, l'immigration italienne cessera d'elle-même, que, partant, tout est pour le mieux. Mais quand cesseront ces grands travaux dont beaucoup ne sont encore qu'à l'état de projets? A cette époque lointaine, quel sera le nombre des Italiens établis dans la Régence? Rien ne prouve que la main-d'œuvre, qui tend à devenir non pas moins chère, mais au contraire plus chère dans la colonie, ne suffise pas fort longtemps encore à faire vivre une forte proportion de ces émigrants dont beaucoup, nous en sommes convaincu, seront tôt ou tard des possédants (1).

A considérer leur propre intérêt, il paraît évident que les Siciliens viennent trop nombreux dans la Régence (6.123 en 1902 d'après la *Dépêche tunisienne* et d'après le *Promeneur*) (2), et le journal l'*Unione*, si

---

sicilien, nous n'aurions plus qu'à plier bagages. » (Docteur A. Cattan.) V. A. Cattan, *Notes sur la colonisation* (Tunis, Imprimerie rapide, 1903).

(1) Tout le monde ne pense pas ainsi. A preuve, ce passage que j'extrais d'une lettre que m'a adressée l'un des membres les plus éminents de la colonie et dont les Tunisiens n'auront pas grand mérite à deviner de quelle encre elle est écrite :

« ...Il n'y a pas de place pour le colon français là où s'établit le Sicilien qui, ayant peu de besoins, peut produire et vendre à bon marché.

« Je ne crois pas que la colonisation sicilienne prospère beaucoup : elle plante surtout la vigne, mais la plante généralement mal dans des terrains mauvais ou médiocres achetés à enzel très cher. Les rendements seront faibles. Les Siciliens végéteront, mais, malgré leur économie, je ne crois pas qu'ils arrivent à l'aisance. Le commerce local n'a rien à gagner à leur présence.

« C'est une colonisation pauvre et qui restera pauvre. Beaucoup de Siciliens ont emprunté sur leur terre et ne peuvent payer ni intérêts, ni capital. Ils seront forcément exécutés un jour ou l'autre par les prêteurs. Mais il en restera toujours trop.

« En ce qui concerne la main-d'œuvre, le Sicilien fait au Français une concurrence que celui-ci ne peut supporter : il travaille à trop bon marché. Aussi, les ouvriers français sont-ils peu nombreux en Tunisie et leur nombre n'augmente-t-il guère. Même à prix égal, certains fonctionnaires et certains entrepreneurs préfèrent le Sicilien, qui est plus souple... ».

(2) D'autre part, en 1902, 2.620 sont venus en Algérie.

profondément et habilement dévoué à ses compatriotes, se défend d'encourager cet exode inconsidéré.

Il est indubitable que l'invasion sicilienne est un obstacle sérieux à l'action française; pour parer au danger, diverses mesures ont été proposées.

L'une d'elles, dont la conception est, je crois, du très distingué président de la Chambre d'agriculture de Tunis, M. de Carnières, consisterait à obliger tous les immigrants, sans distinction de nationalité (1), à prouver qu'ils savent lire, écrire, et à justifier de moyens d'existence ou d'un engagement de travail, avant que d'être autorisés à habiter la Régence. On interdirait ainsi à la plupart des Siciliens, presque tous *analphabètes* et dépourvus d'argent et d'engagement, l'accès du sol tunisien, et ce, sans gêner les Français, qui généralement ont fréquenté les écoles et ne s'expatrient que sur la promesse d'un emploi assuré. L'idée de M. de Carnières me paraît devoir conduire à des applications susceptibles de régler le débit du courant italien.

On a demandé aussi que fût édictée une loi fixant le minimum de salaire exigible pour chaque corps de métier et par tous les ouvriers, quelle que soit leur nationalité. Il adviendrait alors que bien des colons se croiraient tenus, en conscience, de n'embaucher que des compatriotes. Mais, à peine de nous être inutile, la mesure, afin de permettre aux Français de vivre, entraînerait une augmentation des prix de salaire, une cherté plus grande de la main-d'œuvre. Ce serait atteindre la moyenne colonisation, dont le succès nous est si cher. Ici encore les intérêts de la petite colonisation sont directement opposés à ceux de la moyenne et de la grande.

---

(1) Les traités ne nous permettent pas de mesures d'exception.

On conseille à nos colons de n'employer que des Français et on leur reproche parfois de manquer de patriotisme, parce qu'ils usent de la main-d'œuvre italienne. En vérité, les moyens colons ne peuvent généralement pas se passer de celle-ci (1). Serait-ce faire preuve d'un ardent patriotisme que se ruiner? Il faut en prendre notre parti, la vérité s'impose : « *Tout développement de la grande et de la moyenne colonisation a inéluctablement pour corollaire le développement du métayage par les Siciliens et l'extension intensive de l'immigration sicilienne.* »

Le seul remède, remède héroïque, me paraît être le suivant : Protéger et aider le plus possible les colons déjà installés ou en passe de s'installer, *mais n'appeler pour le moment d'autres nouveaux colons que des petits colons;* consacrer toutes les ressources à des œuvres genre Saurin, de façon à fixer au sol des paysans, d'anciens sous-officiers et d'anciens soldats, des gens sans capitaux ou disposant de capitaux médiocres. C'est vraisemblablement le seul moyen que nous ayons de jeter des Français sur le sol de la Régence. Peut-être, par d'habiles mesures, ne serait-il pas impossible de faire appel à certains de nos éléments ruraux, l'élément basque par exemple, élément merveilleux dont l'aptitude colonisatrice n'est pas contestée. Les Basques contribuent abondamment à peupler l'Amérique du Sud.....

Il ne suffit pas de limiter le débit de l'immigration italienne. Quelle conduite devons-nous tenir vis-à-vis des Italiens établis dans la Régence?

Les persécuter, leur rendre la vie intenable? Ce serait

---

(1) Remarquons toutefois que beaucoup de colons, sinon tous, emploient plus ou moins la main-d'œuvre indigène, et que, si nous avions, par une instruction appropriée, dressé l'Arabe à nous aider, nombre de Siciliens pourraient être remplacés avantageusement par des Arabes.

par contre-coup frapper nos colons; d'ailleurs, les conventions internationales, tout en reconnaissant notre prépondérance, nous interdisent de traiter autrement les étrangers que nos nationaux; enfin et surtout ce serait indigne du rôle tout d'équité et de justice de la France.

De ces vaillants Siciliens, qui nous fournissent une main-d'œuvre excellente, il faut tout d'abord éviter de nous faire des ennemis. Peuvent-ils être tentés de le devenir? J'emprunte à mon confrère le docteur Cattan (1) quelques lignes qui résument admirablement la question.

« ..... La bourgeoisie italienne se trouva subitement (à la faillite de la politique francophobe) sans appui du côté de la mère patrie. Après un moment de stupeur et de désarroi, elle accepta le fait accompli et se borna à vouloir maintenir les Italiens en un bloc difficile à entamer. Très remuante, très patriote, elle cherche, en maintenant les institutions italiennes, à maintenir « *l'italianité* ». Elle fonde et subventionne un journal et des écoles, érige un hôpital où tous les services médicaux sont gratuits; elle crée des sociétés de toutes sortes à but toujours le même : maintenir leurs concitoyens unis sous le drapeau italien. Les membres de cette bourgeoisie se multiplient, dépensent sans compter, font partie de toutes les sociétés existantes et arrivent à faire illusion sur leur nombre à ceux qui ne regardent les choses que superficiellement. En réalité, si nous examinons quels sont ceux qui forment la partie active de ces multiples sociétés (Société ouvrière, Dante Alighieri, Garibaldiens, Anciens Combattants de l'Indépendance, Militaires en congé, Société de bienfaisance, etc.), nous

(1) Docteur Cattan, *Notes sur la Colonisation*, ouv. cit.

trouvons à peine un millier de personnes dirigées par cinquante individualités toujours les mêmes.

» ..... Avant la signature du dernier traité, leurs préférences allaient vers les sociétés purement patriotiques; actuellement c'est vers les institutions économiques que les Italiens dirigent leurs efforts (1)..... Connaissant le dualisme d'intérêts qui existe entre la classe ouvrière et la classe bourgeoise, les Italiens n'hésitent pas à se faire les soutiens résolus de la classe pauvre. L'*Unione* (2), en particulier, ne manque pas une occasion pour prendre courtoisement, mais parfois violemment, le parti du prolétariat italien. Il n'est pas jusqu'à cette susceptibilité, parfois exagérée, qu'elle montre, qui ne soit d'une habileté incontestable. Elle cherche, obéissant à un sûr instinct politique, à identifier la cause ouvrière à la cause nationale.

» En dehors de ses nationaux, a-t-elle dit à plusieurs

---

(1) Le docteur Cattan nous dit encore : « Une certaine gêne règne (dans la colonie italienne), à cause de la multiplicité des sociétés et du petit nombre de membres agissants. Aussi, l'*Unione* se fait-elle l'interprète d'un sentiment général en écrivant ces phrases, qui sont un véritable cri d'alarme et de ralliement : « La généralité de notre Colonie, qui contribue à la vie des sociétés, est fatiguée de ce fractionnement, de cette masse de sociétés qui dispersent les forces limitées de notre Colonie. Et comme le nombre des contribuants, des familles indirectement taxées, est limité et toujours composé des mêmes individus, il s'ensuit qu'un sentiment de mauvaise humeur et de gêne se produit chaque fois qu'on fait appel à leur bourse. Ceci n'aurait pas lieu, s'il n'existait que trois ou quatre associations vraiment utiles à la généralité, soit *par raison de bienfaisance, de secours mutuels ou de tutelle politique ou commerciale.* » C'est donc une véritable « amputation » que propose l'*Unione*, pour que toutes les forces de la colonie italienne soient dirigées uniquement vers les institutions économiques, seules capables de maintenir efficacement l'*italianité.* » (Docteur Cattan, ouv. cit.)

(2) Le journal l'*Unione*, comme ses émules français de Tunis, est admirablement rédigé. Il nous est *indispensable* d'avoir dans la Régence des journaux *français* rédigés en langue italienne et en langue arabe. La presse *française* de Tunis ne pourrait-elle obtenir le concours du Gouvernement pour créer ces organes et pour assurer leur développement ?

reprises, l'ouvrier italien ne trouve et ne trouvera pas d'appui. C'est pour cela que, pour défendre leurs intérêts économiques, les ouvriers italiens doivent résolument se serrer autour du drapeau national.

» Cette politique a porté ses fruits et l'on voit que, malgré vingt ans d'occupation, le nombre des naturalisations est resté minime. La classe ouvrière italienne, très pauvre, misérable même, vit dans l'ignorance, écrasée sous un énorme labeur, se contentant d'un salaire à peine suffisant pour lui permettre de ne pas mourir de faim. La majeure partie vit absolument séparée de la bourgeoisie, dans un état d'indifférence absolue envers l'action politico-économique de la bourgeoisie italienne. Ayant quitté la terre natale presque tous sans esprit de retour, les Italiens se trouvent cependant ici presque dans les mêmes conditions sociales qu'en Italie. Dans toutes les circonstances de leur vie, ils trouvent comme soutien naturel, comme magistrat de l'état civil, comme bienfaiteurs, la bourgeoisie italienne et le consulat d'Italie. Veulent-ils se marier? C'est le consul d'Italie qui les marie; c'est lui qui enregistre les naissances. Malades, veulent-ils se faire soigner? L'hôpital italien leur ouvre largement ses portes, et ils y trouvent des médecins, des infirmiers de leur nationalité. Dans la misère, ont-ils besoin d'un secours leur permettant d'attendre la fin du chômage? La Société de bienfaisance italienne leur vient en aide, et ils s'y trouvent en contact avec les membres de cette bourgeoisie italienne, admirable de dévouement et de patriotisme. Enfin quelque contestation s'élève-t-elle entre l'employeur et l'ouvrier italien? C'est encore le consulat d'Italie qui prend la défense de ce dernier et assume les frais du procès souvent très long. D'autres institutions, telles que la *Société ouvrière* (société mutuelle), la *Chambre de com-*

merce, la *Coopérative de crédit*, la *Coopérative de consommation*, se sont créées de toutes parts, de façon que l'ouvrier italien se trouve toujours soutenu dans ses intérêts privés par la bourgeoisie italienne.

» Le Français, au contraire, ne lui apparaît trop souvent que sous la forme du patron, avec lequel il est en contradiction d'intérêts ou sous la forme de l'autorité qui punit. Ajoutez à cela des attaques maladroites..... » (Dr Cattan.)

Le tableau du Dr Cattan est dessiné de main de maître; l'exactitude est rigoureuse. *La colonie italienne est un Etat dans l'Etat.* Sa cohésion est faite de l'union de deux éléments :

Une élite lettrée, italienne avant tout, ardemment patriote et patriote dans le sens le plus strict du mot; c'est dire que l'idée de se rendre maîtresse du terrain en Tunisie, par l'obtention en masse de la naturalisation française, ne l'a pas encore effleurée ;

Une classe pauvre outrageusement illettrée et fruste, sur le compte de la majeure partie de laquelle un consul d'Italie à Tunis, M. Carletti, s'exprimait ainsi (1) : « Une part des défauts des Siciliens transplantés en Tunisie résulte du mauvais gouvernement qui, pendant des siècles, a été le lot de la Sicile. A cette cause doit être attribuée l'ignorance épaisse dans laquelle ils sont, pour la plupart, plongés. Nous ne nous sommes jamais préoccupés de les dégrossir, de les raboter, de les polir. Nous les avons laissés rudes et incultes comme la nature les a faits. »

Par la force des choses, ces vaillants travailleurs

---

(1) Rapport de M. Carletti, consul d'Italie à Tunis, publié dans le *Bulletin de l'Emigration*, numéro 2 de 1903 (Rome, Imprimerie nationale). — Voir également Eugène Bonhoure, *Le Peuplement français et l'Emigration italienne en Tunisie*. (Paris, Imp. H. Roberge.)

tendront à se *dénationaliser;* ce sera vraisemblablement à la façon de beaucoup des Espagnols de l'Oranie : ils seront *dénationalisés* dans la mesure où la signification de cette expression traduit qu'ils seront *Tunisiens avant tout.* Il peut aussi dépendre *de nous* qu'ils viennent *à nous* et perdent quasi complètement le sentiment de l'italianité. C'est à empêcher ceci et, au contraire, à inculquer l'amour des compatriotes et du pays natal que tendent tous les efforts de cette Société italienne, profondément dévouée aux siens, toujours guidée par l'instinct de politique souple et avisée qui est une caractéristique de l'âme italienne. L'élite s'efforce de conquérir ces simples, que sont les illettrés, par une bonté vigilante, un souci attentif de leurs intérêts, une aide constante dans toutes les occurrences malheureuses de leur pauvre existence, par des dehors facilement brillants et tapageurs pour exalter la fibre patriotique (1), peut-être par une sorte d'intimidation que crée une atmosphère de vigilance ombrageuse permettant d'imputer à crime l'abandon de la qualité d'Italien.

Les besoins et les droits de la classe pauvre sont l'objet d'une sollicitude incessante qui fait éclore des travaux fort intéressants. Je ne puis passer sous silence, en exprimant le vif regret de n'avoir point le loisir de les analyser, les études (2) d'un jeune avocat italien

(1) A signaler l'existence d'une fanfare italienne dont les membres, aux vêtements quasi militaires, paraissent avoir le don d'ubiquité, de théâtres italiens, etc., etc.

(2) Voir articles d'Egomet (*Unione*, juillet, septembre, octobre 1903) et *Il problema sociale dell'emigrazione in Tunisia:* in *La Cooperazione italiana* (Milano, 8 mars 1902). — Stefano Colosio, *L'Application du Code pénal français en Tunisie et la Législation tunisienne relative à la mendicité* (Tunis, Imp. Borrel, 1903). — *De la peine de mort en Tunisie au point de vue du droit international* (Tunis, Imp. Borrel, 1903). — *Femmes musulmanes. Législation ouvrière en Tunisie. Etudes sur l'« Università Popolare » de Tunis,* in *l'Unione.* — *Sur les commissions rogatoires internationales* in *Journal des Tribunaux français en Tunisie,* etc., etc.

de Tunis, M. Stefano Colosio, qui réclame avec autant d'habileté que d'énergie l'application dans la Régence de lois de protection ouvrières, analogues à celles qui existent dans beaucoup de pays d'Europe.

Mais il ne faut pas s'y tromper, les Italiens de Tunisie sont ardemment patriotes, et il m'a paru, en thèse générale, que leurs socialistes étaient adversaires ardents de la *dénationalisation* (1).

A cause du nombre, relativement très restreint, des Français, notre situation est telle en Tunisie que, le voulussions-nous, il ne nous est pas possible de ne pas nous occuper attentivement des étrangers. Avant tout, nous devons impérieusement nous interdire de nous en faire en bloc des ennemis. La xénophobie serait une faute grave, car elle pourrait éloigner de nous, pour un

---

(1) Des socialistes italiens m'ont dit : « Que nous importe, à nous socialistes, la *nationalité ;* elle n'a point de valeur à nos yeux. Ce serait renier nos principes que de lui attribuer assez d'importance pour chercher à troquer la nôtre contre une autre. » Il m'a généralement paru que cet argument était moins l'expression d'une conviction profonde qu'une de ces passes auxquelles excellent les Italiens, gens d'escrime habile et brillante. Serré de près par des questions embarrassantes, un socialiste m'a répondu : « La vérité ? eh bien ! c'est que nous sommes Italiens avant tout ; Italiens nous sommes, Italiens nous voulons rester. »

En réalité, tout ce qui *pense*, tout ce qui est lettré, dans la colonie italienne, est ardemment *patriote*, tout au moins entièrement *dévoué à l'italianité*. — Il y a une nuance entre les deux expressions : le *patriotisme* est fait de dévouement au trône, à la nation ; l'*italianité* est la recherche plus ou moins consciente du triomphe de la race italienne ; de même, notre patriotisme nous porte à nous réjouir d'un succès militaire ou naval, notre *gallicité* fait que nous trouvons plaisir à constater le triomphe de la race française au Canada.

Si les gentillesses d'un Italien de Tunisie, son amour pour la France témoigné chaleureusement, vous amenaient à douter de son attachement à la cause italienne, déclarez-lui, ce qui est vrai, que beaucoup de ses compatriotes, parmi les illettrés, se *franciseraient* volontiers, s'ils ne redoutaient le blâme de l'opinion italienne. L'effet produit par vos paroles vous renseignera exactement sur les sentiments de votre interlocuteur. Tous les Italiens des classes intelligentes combattent énergiquement la naturalisation.

temps indéfini, *un élément que nous devrons réserver à notre influence, pour drainer ce qu'il a de meilleur et incorporer cette part d'élite selon nos besoins et, dans des proportions telles, qu'il n'en résulte pas une déformation de la Colonie française, mais un gain pour elle.*

Par la force des choses, des groupes de population aussi voisins l'un de l'autre, aussi semblables l'un à l'autre par les mœurs et par les idées, que ceux que constituent les Français et les Italiens de Tunisie, ne peuvent pas ne pas tendre à s'unir à un moment donné, diffuser l'un dans l'autre. Notre rôle est de régler, de régulariser au mieux de nos intérêts, ce mouvement d'*osmose* qui, au travers des barrières souvent artificielles, amènera parmi nous des natifs de la Péninsule ou de la Sicile, ou des descendants de ces natifs.

Et je vois le péril italien, non pas là où on le met habituellement, et je ne le crois pas du tout immédiat, ni même prochain, car je le place dans l'envahissement, que pourrait nous valoir un contre-coup d'événements survenus hors des frontières de la Régence, dans l'envahissement de la société française par des étrangers naturalisés en grande quantité. Ce danger n'existe pas pour l'instant. *L'Unione veille.*

Le procédé brutal de la naturalisation automatique nous serait tout à fait funeste. Remarquons en passant qu'en Algérie, où l'application de la naturalisation automatique a soulevé bien des critiques, Français et étrangers étaient presque *à égalité*. En Tunisie, il existe actuellement *un* Français pour *quatre* (ou *cinq*) étrangers, et il ne semble pas que, si des modifications se produisent dans les chiffres exprimant la valeur numérique des groupes en présence, ces modifications puissent être, d'ici longtemps, à notre avantage. Le jour viendra où la naturalisation en masse sera la dernière ressource, la dernière défense de l'italianité, le moyen

ultime pour les Italiens de conquérir la Régence et d'y triompher. Ce serait alors la faillite de l'œuvre française; au milieu d'habitants légalement Français, les Français de France cesseraient de compter et nous aurions travaillé à faire, non pas une colonie française, quoique de sang très mêlé, comme l'Algérie, mais bien une colonie italienne de tendances, d'habitudes et peut-être de sentiment.

C'est donc une circonstance très favorable à nos intérêts que la dualité des origines et des intérêts ne fassent de la colonie italienne, en dépit d'assertions intéressées, qu'un bloc artificiellement soudé et qu'un peu d'habileté suffira sans doute à désagréger en partie.

Nous devons hardiment nous faire les protecteurs du Sicilien ou de l'Italien pauvre. Il faut qu'il trouve dans nos écoles d'abord, dans nos hôpitaux, dans nos associations et dans nos sociétés d'assistance, tout ce qu'il était accoutumé d'attendre de ses compatriotes et de son consul; il est nécessaire qu'il bénéficie de lois protectrices du travail qui, mieux que bien d'autres mesures, réussiront à séparer, selon l'expression énergique du Dr Cattan, son intérêt économique de l'intérêt patriotique; chez nous, enfin, il doit trouver justice, équité, bienveillance; jamais de mépris injustifié; pas d'avanies imméritées; pas d'insultes; nous devons le considérer comme un futur Français.

Qu'on accorde, d'autre part, aux Français, des avantages matériels et moraux qui rendent très souhaitable la qualité de Français (1) et nous trouverons à notre seuil davantage de candidats à la naturalisation que nous ne souhaitons d'en avoir. Alors nous serons les maîtres de la situation; car ceux auxquels nous juge-

---

(1) A signaler l'opinion semblable de M. Bonhoure, exprimée *in Le Peuplement français*, etc., ouv. cit.

rons bon de conférer le *dignus intrare* seront à nous sans réserve, et parce que nous leur aurons accordé une faveur enviée et surtout parce qu'ils encourront la colère des partisans, qu'il est aisé de prévoir longtemps encore fort nombreux, de l'italianité à tous crins. Les nationaux de fraîche date sont généralement très dévoués à leur nouvelle patrie, car ils ont creusé entre eux et leurs anciens compatriotes un infranchissable fossé; mais, par une exception parfaitement compréhensible et sur laquelle il est inutile d'insister, il n'en va généralement pas de même des étrangers nationalisés en masse qui continuent à penser, à sentir ensemble, pour lesquels la naturalisation n'a été qu'une pure formalité, rendue indispensable par les circonstances.

J'ajoute, en passant, qu'il paraît difficilement explicable, en bonne logique, que, dans les colonies où les Français sont fort peu nombreux au regard des étrangers, les premiers ne possèdent pas le droit d'exprimer leur opinion sur la naturalisation des seconds, sinon même d'opposer leur veto à l'admission, qui leur est actuellement imposée, de celles des personnalités qu'ils n'estiment point devoir augmenter la valeur de la colonie française. Tout au moins, les Français devraient-ils être consultés et il serait logique de n'admettre à la naturalisation que ceux des étrangers qui, agréés par l'administration, recueilleraient *le plus de suffrages* parmi les colons ou parmi les délégués des colons de la région dans laquelle ils sont établis ou veulent s'établir. L'opinion que j'émets à ce sujet et sur laquelle je reviendrai, je l'ai exprimée fort souvent et depuis bien longtemps; elle prévaudra peut-être quelque jour. Pour le moment, elle a contre elle le fait que le nombre des demandes de naturalisation est des plus restreint.

Pour faire éclore beaucoup de candidatures à la naturalisation, pour nous permettre par conséquent de choi-

sir nos nouveaux compatriotes et de renforcer le groupe français dans les proportions jugées utiles, *il est indispensable que la qualité de Français soit désirable*, partant recherchée, et aussi que nous ayons acquis l'affection des étrangers. Le Sicilien est une proie trop tentante pour que nous la laissions échapper. Nous devons donc nous substituer hardiment et dans la mesure du possible à la colonie italienne dans les œuvres d'instruction, d'éducation, de perfectionnement moral, d'assistance, de prévoyance et de protection (1). Les Siciliens, solidement encadrés par des personnalités très actives d'une colonie italienne, admirablement patriote, sont trop jalousement gardés par elle, pour que nous ne concevions pas, sur la valeur de l'italianité de ces insulaires, des doutes que l'observation justifie. L'œuf est trop soigneusement couvé pour qu'il n'existe point d'incertitudes sur la nature du poussin qui en peut sortir. Au fond, ces Siciliens sont assez indifférents : leur sol natal ressemble au sol africain; ils ne connaissent pas l'Italie continentale ; leur instruction, nous l'avons dit, est nulle; seulement, comme tous les hommes, ils aiment qui leur fait du bien. Ce n'est point d'ailleurs qu'ils soient capables de beaucoup de reconnaissance ; j'en ai trop soigné pour ne pas avoir remarqué que le moindre fellah, l'indigène des villages per-

---

(1) Du docteur Cattan, ouv. cit. : « Les conditions du travail en Tunisie sont inférieures à ce qu'elles sont en France, mais supérieures à ce qu'elles sont en Italie : d'où faible courant d'immigration d'ouvriers français, très fort courant d'immigration italienne... Les capitaux français trouvent une plus large rémunération en Tunisie qu'en France, les capitaux italiens rapportent moins en Tunisie qu'en Italie ; d'où forte immigration de capitaux français, faible immigration de capitaux italiens... Il est absurde, socialement parlant, de lutter contre une émigration ouvrière étrangère par une émigration capitaliste française. En effet, l'une et l'autre se complètent... Il suffirait que la France, fidèle à ses traditions démocratiques, prit résolument en main la défense des intérêts économiques de la classe ouvrière. » (Docteur Cattan.)

dus dans la montagne, sont plus fins, mieux élevés, plus enclins à la gratitude que ces rustres aux mœurs violentes, qui n'ont ni délicatesse, ni manières, du tout la moindre politesse et ne montrent de souplesse qu'autant qu'il en faut déployer pour se procurer à manger; ils parlent un dialecte lourd; leur puissance de travail est incomparable, ils ont l'esprit d'économie, ils veulent devenir propriétaires ; ils s'attachent au sol de leur nouvelle patrie; ce seront, ce sont déjà des *Tunisiens;* ils aiment la Tunisie, ils y ont trouvé ce qui est indispensable à leurs modestes besoins (1); ils sentent obscurément, à peine consciemment, que pour eux, là, se trouvent le foyer et l'avenir.

Nous devons créer des conditions qui permettent une filtration, dans le groupe français, de cet élément d'une valeur si considérable à bien des égards et d'ailleurs très perfectible, filtration à débit réglé, c'est-à-dire dont nous soyons les maîtres de suspendre ou de renforcer l'écoulement selon nos besoins.

Le développement de la petite colonisation, une fois de plus, nous apparaît indispensable, car l'élément français correspondant à l'élément sicilien n'existe pas en Tunisie. Pour l'instant, le croisement demeure impossible: nos paysans de France seraient trop loin encore du Sicilien. Celui-ci est trop bas, l'autre trop haut; tâchons d'élever le premier au niveau du second: instruisons, protégeons, éduquons nos Siciliens; il n'est point possible qu'ils n'atteignent au point où nous voulons les conduire. Espérons donc en l'avenir; le croisement de l'animal nerveux et souple qu'est le Français, avec cette bête de somme à l'admirable robustesse qu'est le

---

(1) Du docteur Cattan, ouv. cité : « A quelqu'un qui s'étonnait de l'énormité du loyer d'une terre consenti par lui, un paysan sicilien répondait : « Pourvu qu'on mange ». (*Promeneur*, juillet 1903.)

Sicilien, le mélange des sangs *dans des proportions définies*, aurait, à mon sens, des résultats heureux et contribuerait au développement et au perfectionnement de notre race (1).

La question indigène.

Un des membres les plus distingués et les plus influents, le plus influent sans doute de la colonie française et dont la politique et les propos démontrent qu'il est beaucoup plus arabophobe qu'arabophile, me disait cependant : *En Algérie, notre ennemi c'est l'indigène ; en Tunisie, l'ennemi ce n'est pas l'indigène.* Notre intérêt dans l'Afrique du Nord est de désarmer les inimitiés et, puisque nous avons la chance qu'il ne s'en trouve pas, parmi nos protégés de la Régence, de suffisamment déclarées pour gêner notre action, il ne faut pas nous en créer. Malheureusement, ici comme en Algérie, moins qu'en Algérie toutefois, sévit l'arabophobie.

Je crois avoir expliqué ce qu'elle est : un sentiment irraisonné, instinctif, de haine bestiale contre l'étranger. Si le Français d'Europe, aisément dilettante, s'éprend éperdûment de tout ce qui vient de l'au-delà de ses frontières, le Français colonial, mal guidé et subissant, dès son arrivée dans le pays d'outre-mer, l'influence ambiante attentivement entretenue par quelques personnalités haineuses, ce Français colonial, même s'il est libéral, s'il a une tournure d'esprit scientifique, philosophique, se croit vite obligé de faire sentir à tout

(1) Il est à peine besoin d'indiquer que je ne donne pas au mot *race* son acception scientifique. Je pense également qu'aucun Sicilien ne s'offusquera d'appréciations qui visent uniquement les *contadini* illettrés, dont j'ai d'ailleurs proclamé avec chaleur les grands mérites, et vis-à-vis desquels les consuls d'Italie eux-mêmes nous ont habitué à la saine franchise.

propos et hors de propos son joug au vaincu. « Nous sommes presque tentés de croire, me disait un indigène qui connaît bien Paris, qu'il existe deux races françaises fort dissemblables : celle d'Afrique et celle de France. Comment la simple traversée du ruisseau (la Méditerranée) peut-elle rendre si désagréables et si soupçonneux ceux que, dans leur pays natal, nous trouvons si justes et si bons ? »

Si la haine de l'étranger, quand il est un danger, peut, politiquement, rendre des services à de certains moments, la haine de l'étranger soumis et *protégé* est impolitique au premier chef. Un fonctionnaire, un contrôleur civil, un officier des bureaux de renseignements, un officier de tirailleurs ou de spahis qui serait arabophobe devrait être au plus tôt envoyé dans la métropole, car dans la colonie il ferait le plus grand mal, à nos protégés sans doute, mais surtout à nous dont il compromettrait les intérêts.

De bon ou de mauvais gré, nous *devons* nous attacher les populations indigènes, car, et les indigènes ne le savent que trop, la force peut avoir des éclipses; sans médire de la puissance des baïonnettes, il vaut mieux, dans un pays conquis, compter en cas de danger sur le loyalisme de la population dominée, que sur la force des baïonnettes.

Que le colon, le moyen et le petit surtout, victime de vols de bestiaux, vols impudents, incessants et jamais réprimés, ait des accès d'arabophobie, ce n'est que très naturel, parfaitement excusable, sinon tout à fait justifié; encore vaudrait-il mieux que les colons fassent tout le possible pour obtenir les mesures nécessaires à la cessation d'un état de choses qui ne profite qu'à quelques bandes de malfaiteurs et pas du tout à l'ensemble de la population indigène, à laquelle elle ne vaut que haines et rancunes. Mais que ceux dont le devoir est

d'être *justes envers tous*, tout en étant *très fermes* et *très sévères* à l'occasion, témoignent d'un parti pris évident et constant contre les indigènes, ceci est intolérable.

Or il n'est pas besoin, si l'on est impartial, de séjourner longtemps dans notre Afrique du Nord pour assister à de véritables dénis de justice, pour voir l'indigène repoussé, brutalisé sans raison, pour reconnaître que ses intentions sont suspectées même lorsqu'elles sont bonnes, son dévouement bafoué même lorsqu'il est sincère.

« *Apprendre la langue arabe*, dit l'homme à l'esprit lucide qu'est Jules Saurin, *est une nécessité qui s'impose. On s'entend quand on se comprend, dit avec raison un proverbe. Le colon aura ainsi de bonnes relations avec ses voisins Arabes et avec ses serviteurs Indigènes. Sans doute les fellahs qui l'entourent essaieront de le voler, et il devra avoir constamment l'œil ouvert, surtout au moment des récoltes; mais il ne rendra pas les vols moins fréquents en brutalisant ses ouvriers indigènes et en entretenant avec les Arabes de mauvaises relations de voisinage. C'est une vérité que les colons algériens ont trop oubliée. La haine de l'indigène algérien contre l'Européen, haine qui se traduit chaque année par 6.000 attentats d'indigènes contre les Européens, a sa principale cause dans le manque d'égards que les Français ont eu trop souvent pour les Arabes. Rien de plus instructif à cet égard que la lecture de* « l'Histoire de l'insurrection arabe en 1871 », par Rinn. *Un grand nombre de colons français, vivant à la campagne, ont dû leur salut aux avis de leurs serviteurs indigènes. L'indigène est aussi sensible que nous aux bons traitements* (1). »

Quand l'indigène a tort, sévissez, fût-ce durement, et

(1) Jules Saurin, *Manuel de l'Emigrant en Tunisie*, ouv. cit.

généralement il ne vous gardera pas de rancune. Mais ne le punissez, ne le frappez, ne l'insultez jamais à tort ; de ses défauts, que vous ignorez, car vous ne vous êtes pas donné la peine de l'étudier, deux des plus caractéristiques sont une susceptibilité excessive que masquent souvent des attitudes humiliées devant qui est fort et une tendance tenace à n'oublier pas les injures imméritées.

Il est très pénible de constater que des jeunes gens, dès leur arrivée en Afrique, au bout de quelques jours, sous l'influence tyrannique du milieu, par crainte de l'opinion publique, deviennent, sans avoir réfléchi, sans avoir observé, d'irrémédiables arabophobes. Pourquoi le sont-ils? Peut-être parce que les indigènes sont musulmans et que des musulmans ne peuvent penser sur toutes choses comme des chrétiens; — peut-être aussi parce qu'ils sont vêtus autrement que nous, et je connais tels de nos compatriotes parmi les plus distingués, les plus libéraux, les plus intelligents, les plus *scientistes*, qui rougiraient s'ils venaient à être vus se promenant de pair avec un indigène, habillé à l'européenne, mais portant la chéchia, cet indigène fût-il un homme des plus honorables, muni, comme certains le sont, du diplôme français de licencié ou de docteur en droit. La chéchia, j'éprouve quelque honte à le dire, est une cause de grandes difficultés dans les relations entre Roumis et Musulmans; tel, flatté d'afficher dans les rues de nos villes françaises son amitié pour un Turc à chéchia, n'oserait pas, en Algérie, témoigner publiquement de son affection pour un musulman dont le chef est orné de cette malencontreuse coiffure (1). Le

(1) Il faut reconnaître que la chéchia s'adapte mal au costume européen et aussi que l'aversion pour la tenue hétérogène qui résulte de leur assemblage vient parfois de ce que cette tenue est celle de beaucoup de Levantins, d'honorabilité suspecte.

conseil paraîtra ridicule : que les musulmans qui ont adopté notre costume renoncent à la chéchia. Mais se doute-t-on en France que cette petite réforme exigera beaucoup de courage du Vrai Croyant qui l'entreprendra et qu'un demi-siècle ne sera pas de trop pour la mener à bien? Sait-on aussi que nous jugeons de l'assimilation des étrangers bien plus sur leurs manières et leurs vêtements que d'après leurs idées, d'après leur mentalité?

Pour juger avec impartialité la masse indigène, il faut avoir assez de cœur pour éviter de sacrifier à l'erreur grossière qu'est l'arabophobie, assez d'intelligence pour voir les indigènes avec le recul nécessaire à la distance de ces nombreuses années qui ont manqué à l'évolution de leur intellect pour que leur hypocrisie soit semblable à la nôtre, leur mensonge à notre mensonge, pour que leurs vertus aillent de pair avec les admirables qualités que nous nous reconnaissons complaisamment à nous-mêmes.

Phobie, folie. Des Anglais, des Italiens, des Yankees sont gallophobes; les Algériens sont arabophobes. L'homme sain et honnête n'a pas de *phobies*. Je connais des musulmans qui valent en délicatesse et en franchise n'importe quel spécimen de belle humanité. Et je connais aussi des bandits musulmans et aussi des bandits européens. On trouve des colons qui ne valent pas leurs serviteurs indigènes, ou leurs voisins *fellahs*, et j'en sais tels dont on ne peut dire s'ils sont restés roumis ou devenus indigènes, mais dont on a la certitude qu'ils incarnent les vices des deux races. En Tunisie, en France lorsqu'ils y reviennent, ce sont des gens redoutables dont le nombre est heureusement assez restreint. Au contraire, les colons honnêtes et arabophobes sont légion. L'un d'eux disait : « L'indigène est une bête mauvaise; j'éprouve un vif regret de ce qu'il

ne nous soit pas permis de le détruire à coups de fusil (1). »

Je n'ai point trouvé trace d'arabophobie chez les grands colons, ni à Crétéville, ni ailleurs, et je me rappelle avec plaisir l'attitude respectueuse des indigènes de Tébourba sur le passage d'un colon, le bon sourire cordial éclairant leurs physionomies pendant qu'ils le saluaient. Je lui demandai sa méthode : « Elle est simple, me dit-il, *une justice rigoureuse dans mes relations avec eux, beaucoup de fermeté, de la politesse et jamais de plaisanteries.* »

Si les puissants, les influents peuvent se permettre, sans encourir le blâme public, de n'être pas arabophobes, il n'en va pas de même pour ceux auxquels leur situation impose de ne pouvoir réagir, si faiblement que ce soit, contre l'opinion générale. J'indiquerai avec précision l'étendue du mal en signalant qu'il faut, en Algérie, un véritable courage pour oser déclarer qu'on n'est pas arabophobe, — et tout plaidoyer en faveur de nos indigènes ne laisse pas que de valoir à son auteur des inimitiés persistantes.

---

(1) Bien des gens pensent ainsi; beaucoup d'entre eux n'ont pas le courage de leur opinion. Ils se contentent d'accuser les indigènes de tous les méfaits et de tous les vices. Ils leur font, entre autres reproches, celui d'être malpropres. Il faut, pour être impartial, ne comparer que les gens comparables entre eux : le terrassier, l'homme de peine à nos manœuvres, à nos portefaix; le marchand indigène, toujours coquettement habillé, parfumé et qui abuse du bain maure, au petit bourgeois de nos villes de France (ont-ils vraiment le culte de la propreté et le souci de l'hygiène, nos bourgeois des petites villes de France ?) et nous ne mettrons pas en parallèle le fellah ou l'homme des douars le plus négligé, avec le cultivateur de telle de nos provinces françaises, qu'il est superflu de désigner plus clairement, car ce serait désobligeant pour le fellah. Lorsqu'ils ont quelque argent, les indigènes sont fort propres et prennent grand soin de leurs vêtements, qu'ils nettoient et lavent soigneusement. Signalons que les maisons indigènes sont périodiquement blanchies à la chaux, ce qui constitue une excellente désinfection.

Tous les arguments, les plus médiocres surtout, tous les mensonges sont bons à qui veut satisfaire sa passion arabophobe; les pires sottises sortent de la bouche des gens les plus intelligents lorsqu'il s'agit d'accuser et de condamner nos protégés. Si l'on pardonne de pareils excès aux Européens qui, du fait des indigènes, sont lésés dans leurs intérêts, si l'on excuse volontiers leurs généralisations inexactes, si la brimade et la brutalité érigées en système politique paraissent logiquement défendues et prônées par ceux qui ne croient qu'à la Force, on éprouve de la stupéfaction, un sentiment de révolte à entendre des hommes de science, des libéraux, des républicains, des socialistes, étayer — et généralement sur des raisonnements de piètre valeur — leur haine des musulmans. Le nombre des arabophobes est tel qu'on en vient à se demander si vraiment, chez beaucoup d'entre nous, le libéralisme n'est pas à fleur de peau.

Aussi faut-il enseigner le danger aux futurs émigrants, aux jeunes surtout; aussi faut-il leur demander de *se prémunir* contre un courant qui sournoisement, à leur insu, les enveloppera et contre lequel ils seront vite hors d'état de lutter. Un homme averti, aguerri contre lui-même, aura quelque chance d'observer, d'étudier, de remplacer la matraque (1) par l'autorité morale que lui vaudront son expérience et sa connaissance du milieu; il est vraisemblable que tels drames afri-

(1) Beaucoup d'Européens sont partisans de la matraque pour l'indigène, car, pour celui-ci, nos pénalités sont parfois une répression insignifiante, et il arrive que quelques mois de prison servent plus ses intérêts qu'ils ne leur nuisent. Remarquons qu'aux pays dans lesquels les châtiments corporels étaient en usage, les coups étaient donnés par un professionnel, c'est-à-dire d'une façon égale et sans passion. *On ne doit pas ignorer* que l'homme qui, sous l'influence de la colère, donne des coups, cesse très rapidement de rester maître de soi : de vrais réflexes se produisent, qui peuvent le conduire jusqu'à la frénésie : il demeure

cains eussent été évités si, avant leur départ pour le Soudan, les malheureux, qui en furent les héros, avaient su ce que le climat colonial peut faire d'un homme énergique, *s'ils avaient appris à se prémunir contre eux-mêmes*.

Enfin on ne recommandera jamais trop aux puissants, aux influents, à tous ceux qui détiennent peu ou beaucoup d'autorité, de donner le bon exemple. Quand le maître donne une chiquenaude, le serviteur assomme à coups de bâton. Quand les chefs se montrent doux et bienveillants, il ne se passe encore que trop de faits qu'il est légitime de réprouver.

Vous n'êtes pas forcé d'aimer l'indigène; il est des révoltes intimes contre lesquelles on ne lutte généralement pas; mais que vous l'aimiez ou que vous ne l'aimiez pas, traitez-le toujours avec justice et, lorsqu'il le mérite, avec bienveillance. Ne l'insultez pas, car indéfiniment il garde le souvenir des injures imméritées. A vous de savoir ce que vous voulez qu'il vous soit : ou l'aide loyaliste qui a donné héroïquement son sang pour nous en 1870, qui, pour nous, a fait la guerre dans toutes nos colonies; ou le fellah méprisé, négligé, toujours prêt, parce que négligé, à écouter les visionnaires qui prêchent la guerre sainte et dont la parole suffit, comme il est arrivé récemment en Alger, à convertir en champ de massacres un paisible village. Wissembourg ou Margueritte? Choisissez.

Il ne suffit pas de révéler ce que nos compatriotes

---

ensuite stupéfait, atterré de ce qu'il a fait : il prend conscience de la disproportion entre la faute commise et la répression infligée. Il me semble indéniable que certains crimes, passionnels ou autres, qui paraissent incompréhensibles, ont été occasionnés par cette précipitation qui saisit tout à coup et entraine, au delà de toutes limites, les gens les plus calmes, dès qu'ils ont commencé de frapper. L'alcool, même à petite dose, détermine aisément, surtout dans les pays chauds, l'éclosion de semblables accès.

d'outre-mer pensent des indigènes; il est de notre intérêt aussi de connaître le sentiment de nos protégés sur la France et sur les Français, de savoir s'ils nous aiment, ce qu'ils nous reprochent et ce qu'ils attendent de nous. Je n'étonnerai personne en disant que la plupart des Européens se soucient infiniment peu de l'opinion des Musulmans et je n'insisterai pas sur la nécessité de connaître cette opinion. Je dois signaler qu'il est assez malaisé d'y parvenir; il en sera ainsi tant que l'élite de nos sujets tunisiens, qui commence à sentir obscurément l'utilité de l'accord des indigènes entre eux, n'aura pas des organes de défense et d'action, dont il ne faut pas être grand prophète pour prévoir la création à échéance plus ou moins proche, qui lui permettront d'attirer, sur les besoins des protégés, l'attention des Français de France.

La difficulté de recueillir des renseignements précis, des avis dénués d'une politesse trompeuse, provient de plusieurs causes : les indigènes ne sont pas encore fort unis entre eux; aucun n'est le porte-parole des autres; ils ne reconnaissent pas l'influence de personnalités dont on saurait que l'opinion est le reflet de la leur. Enfin et surtout leurs critiques, fussent-elles exactes, leurs doléances, fussent-elles légitimes, leur sont imputées à crime. Je résume ici ce que je crois, ce que je sais, ce que m'ont valu des confidences de malade à médecin; elles m'ont été faites avec suffisamment de franchise pour que je puisse certifier qu'adressées à beaucoup de nos compatriotes, elles eussent provoqué, contre leurs auteurs, les pires accusations; car on demande volontiers — de quel droit ? — aux indigènes de chérir la France et l'on ne fait pas toujours ce qu'il faut pour les inciter à devenir patriotes.

Tout musulman croit en Allah; il estime que le jour où la volonté divine se manifestera, les épreuves cesse-

rent, le premier des Croyants, le Sultan, reprendra l'avantage sur les roumis. Les événements de Grèce, de Chine et même du Transvaal, ont consolidé cette conviction. Toutefois l'élite est inconsciemment travaillée déjà par notre scepticisme; si l'on ne décèle dans les usages, dans les mœurs dont elle conserve pieusement les aspects traditionnels, que de petites modifications (1), adaptations menues, mais précises, dont il ne faut sans doute pas exagérer l'importance, on constate, opposées aux croyances les plus solides, des traces légères d'un doute, à peine conscient, dans le triomphe final du dieu des musulmans. D'autre part, ceux-là mêmes qui sont très médiocrement cultivés parmi les indigènes se rendent compte de la nécessité où se trouve, par la force des choses, la Régence de Tunis, d'être subjuguée, *protégée*. Et ils ne méconnaissent pas ce qu'il est de bon dans notre action.

Au lieu de la tyrannie ancienne, la sécurité des personnes (2) et des biens. Plus de *mauvais café* servi à

---

(1) Sans insister sur des changements d'ordre accessoire (port davantage répandu du costume européen, aptitude à se déranger et à se ranger comme il convient sur la voie publique, adaptations culinaires, d'ailleurs peu importantes et admises seulement dans les familles riches et aussi adaptations à peine reconnaissables de notre phrase musicale), signalons l'habitude de travailler plus activement, de traiter les affaires en y consacrant le labeur nécessaire, une tendance à imiter nos procédés sur bien des points (de riches propriétaires indigènes commencent à cultiver mieux, certains renoncent à l'*araba* qu'ils remplacent par la charrette!), signalons surtout la diffusion de notre langue et, dans la classe la plus aisée et la plus riche, la recherche de nos diplômes (baccalauréat, licence, doctorat). Ajoutons encore une importance plus grande accordée par certains à la situation de leur femme. Il n'est que juste de constater aussi que l'arabophobie des Européens de la Régence me paraît actuellement moins vive que par le passé et aussi que nombre de colons, encore qu'arabophobes, sont enclins à défendre exagérément leurs propres serviteurs indigènes.

(2) Sécurité relative d'ailleurs, car les autorités indigènes ont sur leurs coreligionnaires des pouvoirs très considérables et contre l'arbitraire desquels l'indigène n'est pas défendu. J'ai con-

qui gênait, mais le respect de la vie humaine. Plus de spoliations, de confiscations, d'envois à la potence par caprice. Au contraire, de l'ordre, de la prospérité. Des chemins de fer et des tramways dont les indigènes sont des clients assidus, des routes, des ponts, des travaux d'utilité publique. Ce qu'apprécient le plus nos protégés c'est la sécurité ; en bien des localités, j'ai souvent entendu des Arabes rappeler sans regret les temps antérieurs à l'occupation, où, le soir venu, ils ne pouvaient s'éloigner quelque peu de leur village sans être armés jusqu'aux dents. Les vaccinations, les soins gratuits aux indigents sont parmi les plus efficaces de nos moyens d'action. Je l'ai dit, je le répète : le médecin est en Algérie et en Tunisie notre meilleur agent de pénétration, celui qui a le plus d'influence et l'influence la plus heureuse sur les indigènes. Il faut l'employer, l'aider, lui donner aide et autorité, *parfois l'admettre aux fonctions de contrôleur civil ou d'administrateur, d'officier de bureau de renseignements*. Les crédits affectés aux œuvres médicales sont extraordinairement insuffisants (1).

Les indigènes respectent et admirent notre justice. « Nous voudrions être jugés par vos juges, car ils sont impartiaux et sans vénalité. » Presque tous les musulmans tunisiens donnent cette note, quand ils parlent franchement.

Nos protégés reconnaissent volontiers nos mérites ; malheureusement il est du naturel de l'homme d'oublier

---

staté que certains musulmans éclairés regrettent vivement cet état de choses et éprouvent une sorte de désir, encore vague, d'être soumis aux institutions qui s'appliquent aux Français.

(1) On pourrait, à très peu de frais, faire beaucoup de bien. Par leur ténacité et grâce à leur seule initiative, deux médecins, l'un civil, à Nabeul, l'autre militaire, à Zaghouan, ont créé de véritables petits hôpitaux indigènes. Les autorités françaises (contrôleurs) ou indigènes (caïd) secondent volontiers ces efforts lorsqu'ils viennent à se produire.

aisément ce qu'on lui fait de bien, pour se plaindre excessivement du mal dont il souffre ou dont il imagine qu'il souffre.

Des griefs que formulent à notre encontre les indigènes, il en est de deux sortes : de légers et de graves; ceux-ci sont provoqués par des conflits d'intérêts. Parlons d'abord des premiers.

Ils sont dus pour la plupart à l'absurde sentiment d'arabophobie qui pousse les Français, les plus petits, les plus humbles surtout, à faire sentir durement leur supériorité. Les Européens riches ou influents sont moins volontiers hostiles aux musulmans. Plus on relèvera la situation du Français en Tunisie, plus la qualité de Français sera estimée et recherchée, plus les Français deviendront tolérants et bienveillants.

J'ai souvent posé à des musulmans, d'esprit assez ouvert pour la comprendre, la question suivante : « Préféreriez-vous qu'une nation autre que la France fût votre protectrice ? »

Ainsi interrogé, l'indigène fait d'abord un éloge pompeux de notre pays; puis il en vient à déclarer que, si des rixes éclatent souvent entre terrassiers siciliens et terrassiers musulmans, en règle générale, les Italiens dans les villes se montrent extrêmement bons et extrêmement tolérants.

« Voyez, dit-il, ce qui se passe en tramway; l'employé italien sait un peu d'arabe, il est gai, prévenant, bon enfant; il renseigne volontiers les indigènes, aide les vieillards, les femmes chargées de provisions, les enfants. — Attends un instant, vieux père, je vais t'aider. — Vieille maman, voici ta rue, il faut descendre, etc. — Voilà comment il parle. L'employé français est hautain, dur, rogue; parfois il injurie et souvent il bouscule. Nous ressentons vivement la différence des procédés. »

Cette population silencieuse que l'on croit indifférente parce qu'elle ne parle pas, qui ne parle pas parce qu'elle ignore notre langue et qui, la sût-elle, n'oserait point faire entendre de plaintes, cette population nous observe, nous juge et nous condamne quand nous le méritons. Il faudrait tâcher de ne le mériter pas.....

Les Italiens sont-ils plus favorables aux Arabes que nous? Je serais tenté de le croire; la raison de cette facilité que l'on remarque dans leurs relations avec les indigènes est-elle qu'ils sont plus proches, disons moins loin d'eux, que nous ne le sommes? La chose est possible au moins en ce qui a trait aux Italiens natifs de certaines provinces. Puis l'Italien est d'instinct un diplomate fort habile et la cause véritable de sa mansuétude me paraît être qu'en Tunisie, l'Italien est, au moins en fait, un étranger, et partout étrangers et vaincus sont faits pour s'entendre. Si l'Italien était le maître et le Français l'étranger, c'est à celui-ci qu'iraient les préférences des protégés.

Les musulmans sont trop fins pour ne pas le soupçonner; ils se rendent compte que domination française ou domination italienne, c'est tout un; mais il est une nation qu'ils admirent, sans généralement oser le dire : c'est l'Angleterre.

Je n'aurai garde de rééditer les accusations assez justifiées dont furent l'objet les méthodistes anglais (1). Le danger vient moins de ces zélateurs d'une foi à

(1) J'ai découvert, dans une bourgade fort éloignée, une bible en langue arabe : elle était cachée chez un indigène : il ne l'avait point détruite, retenu par un peu de respect pour le livre d'un Dieu étranger, mais il n'osait pas y toucher. « C'est un mauvais livre, me dit-il, car le nom d'Allah n'y est pas inscrit ». Il me conta que des femmes roumias étaient venues clandestinement, avaient montré aux indigènes « la lanterne magique » et leur avaient distribué des livres. Ils conservait depuis des années celui qui lui était échu.

laquelle nos indigènes sont très réfractaires que des musulmans égyptiens dont les écrits et les propos exercent une influence qui nous est préjudiciable. Ces Egyptiens prônent l'Angleterre, signalent les libertés qu'elle leur a laissées, se déclarent les plus heureux du monde, vantent l'habileté, la puissance, le libéralisme anglais. « Sans doute, me disait un indigène tunisien, je n'ignore ni l'Irlande, ni l'Inde, ni le Transvaal, mais que voulez-vous, nous savons le bonheur de nos frères égyptiens et nous sommes portés à les envier de vivre sous la tutelle anglaise. »

Ces appréciations sont-elles exactes? Je l'ignore, n'étant pas allé en Egypte; ce que je puis affirmer, c'est qu'à tort ou à raison nos Tunisiens font des rives du Nil une sorte de paradis. Ce qu'il faut retenir, c'est que les Anglais ont su attirer à eux (peu importe au prix de quels moyens) une clientèle habile, active, intelligente. *Il nous faut à Tunis une clientèle semblable*. Un vainqueur ne doit généralement pas compter sur l'affection spontanée des vaincus. « Notre ennemi, c'est notre maître...... » Cependant, en Egypte, l'Angleterre a trouvé un point d'appui dans la partie éclairée de la population. En tous lieux du monde, ce sont les instruits et les intelligents qui mènent les autres. Ils ne manquent pas dans la Régence, où ce qu'on appelle ironiquement le parti *Jeune Turc* compte des personnalités dont le dévouement pourrait, avec le doigté voulu (1), nous être aisément acquis. Faisons en sorte que les Egyptiens regrettent la France, non les Tunisiens l'Angleterre. Imitons l'Angleterre.

J'ai signalé la cause la plus légitime de l'arabophobie

(1) La presse ne tardera pas à exercer — même sur le monde musulman — une influence très considérable. Il existe en Egypte des journaux *anglophiles*, rédigés en langue arabe.

des colons : les vols de bestiaux, vols incessants dont ils sont les victimes. Contre ces vols, pas de répression. Les animaux soustraits sont égorgés, dépecés la nuit même du délit, et des fournisseurs malhonnêtes, qui en font profession, répartissent et vendent au loin les morceaux de la bête. Le colon n'a d'autre recours que d'adresser une plainte aux autorités françaises; cette plainte provoque, *dans les jours qui suivent le vol*, l'arrivée d'un gendarme qui, fût-il indigène, fait inévitablement buisson creux. A cette situation intolérable on n'a pas voulu opposer, par un sentiment de justice infiniment respectable, le principe de la *responsabilité collective des tribus* sur le territoire desquelles les vols sont commis.

Sans vouloir défendre une thèse condamnable en principe, je crois toutefois devoir faire remarquer que, s'il n'existe pas, à proprement parler, délit collectif de la tribu, il est, dans la majorité des cas, une *complicité collective* qui, ce me semble, pourrait être réprimée. Récemment encore, dans nos lycées, des punitions collectives étaient infligées pour les délits anonymes. Réfléchit-on qu'au point de vue de l'évolution des idées et des mœurs, les Arabes sont loin, très loin derrière nous?

Un remède efficace serait d'application facile : accorder aux colons le droit de requérir les autorités indigènes pour la répression des méfaits — *quitte à punir d'amende en cas de réquisition injustifiée.* Puis — et surtout — suspendre de leurs fonctions, au besoin révoquer les caïds sur le territoire desquels les vols seraient trop fréquents (1). *Les vols cesseront quand les caïds*

(1) Je ne crois pas que cette méthode puisse soulever de sérieuses critiques. Est-ce qu'en France on ne rend pas responsable le chef, le directeur dans l'administration duquel, ne fût-il pas coupable personnellement, des erreurs, des omissions, des négligences trop fréquentes se sont produites?

auront intérêt à ce qu'ils cessent. Pas plus en Tunisie qu'en aucun lieu du monde, on ne parviendra à les supprimer entièrement, *mais il est indispensable qu'ils ne soient plus une calamité pour les colons.*

Ceux-ci se plaignent aussi des incendies de forêts. Ce sont les nomades, peuples de pasteurs, qui, pour procurer des pâturages à leurs troupeaux, ont brûlé les arbres de la Régence et, par les modifications du régime des eaux qui en ont résulté, ont converti des plaines riches en déserts arides et secs. Non sans quelque intention ironique peut-être, un journal de Tunis, le *Promeneur*, demandait un jour que, pour éclairer la population musulmane, des prédications sur les dangers redoutables du déboisement fussent faites dans les mosquées, à notre instigation. Partout où il est possible, le reboisement s'impose : il ramènera eau et richesse.

Les indigènes se rendent compte de ce qu'on fait de nécessaire et de bon (1). Il faut leur expliquer longue-

(1) Beaucoup d'indigènes se plaignent de la suppression récente d'écoles primaires. Ces écoles ont le défaut de ne point fournir aux élèves qui en sortent, *nantis du certificat d'études primaires*, des débouchés suffisants. L'enseignement est beaucoup trop théorique. Un exemple : J'ai suivi et surveillé jusqu'à l'obtention du diplôme l'éducation scolaire de mon ex-chaouch, Mohammed bel Hola, dont je parle quelquefois en ces pages. La complexité des notions enseignées m'a souvent stupéfié. D'autre part, Mohammed récitait fort bien les noms de nos préfectures, ceux des villes arrosées par la Seine, par la Loire..., ceux des escales de Marseille à Saïgon, etc ; il donnait, sur la situation des continents, des mers, sur le cours des fleuves, sur l'emplacement des canaux, etc., des renseignements exacts. Or, comme la plupart de ses camarades, il ignorait à ce moment ce à quoi pouvait servir une carte et c'est *sans le secours de la mémoire visuelle* qu'il apprenait la géographie. Ses connaissances sur la Tunisie étaient des plus médiocres.

On ne créera jamais trop d'écoles. Mais il faut que l'enseignement donné dans ces écoles ait un caractère mixte, c'est-à-dire qu'il soit *largement professionnel* (il faut apprendre des métiers manuels aux indigènes) et que l'on se contente, pour le surplus, *d'y vulgariser l'usage de notre langue* et de révéler aux élèves quelques notions très élémentaires de géographie (surtout de géographie de la Tunisie) et d'arithmétique. On tente en ce moment

ment, patiemment, ce que l'on attend d'eux, ne pas compter, par un discours public, séduire la foule, cette foule sur laquelle un homme, dont la compétence en matière arabe est exceptionnelle, M. Tauchon, me donnait des appréciations d'une portée psychologique considérable, car elles me confirmaient ce fait que toutes les foules se ressemblent et que, réunis, les musulmans sont aussi mobiles et aussi suggestionnables que les chrétiens. C'est sur l'esprit des plus intelligents et des plus influents qu'il faut agir, en les sermonnant en particulier.

L'administration française dans la Régence se montre juste et tolérante envers les indigènes; les fonctionnaires ne leur témoignent pas d'hostilité; ceux qui font preuve d'arabophobie sont rares; plus près observe-t-on des sommets de la hiérarchie, plus on constate de bienveillance, de sollicitude, de prévoyance (1) pour les pro-

---

d'entrer dans cette voie. Les mécomptes dus aux méthodes anciennes ne doivent pas nous faire oublier qu'il est *indispensable de répandre le plus possible notre langue.*

(1) Voici un trait de cette prévoyance. Dans une province tunisienne, sur l'initiative d'un fonctionnaire, une association d'agriculteurs indigènes fut créée. Les membres du bureau étaient élus par les sociétaires, mais le contrôleur civil était obligatoirement inspecteur de la Société. Chaque sociétaire était mis à contribution, pendant les bonnes années, d'une *ouïba* de blé (36 litres de blé environ) et d'une *ouïba* d'orge. Un membre du bureau recevait les céréales et, de façon à éviter les détériorations, les dilapidations, etc., devait les vendre un prix au moins égal à celui de la mercuriale. L'argent était placé en banque et devenait productif d'intérêts. Pendant les mauvaises années, la cotisation était supprimée et des avances étaient faites aux sociétaires, sous forme de grains. On exigeait que ces grains servissent réellement à faire des semailles. Lors de la récolte, le débiteur remboursait le prêt, bonifié de la valeur de l'*achour* (dîme). C'est par de semblables mesures que l'on parviendra à améliorer certainement la condition de l'indigène, — mais non pas par des moyens violents ou par des bouleversements. Voir ce que dit Jules Saurin de la nécessité « de ne pas supprimer brusquement, comme on l'a fait en Algérie, le contrat dit de khamessa. (J. Saurin, *La constitution de la propriété et les contrats de culture indigènes en Tunisie*, p. 39, ouv. cit.)

tégés. Même il n'est pas exceptionnel que certains agents, de nouveaux venus surtout, éprouvent des accès d'une arabophilie souvent inconsidérée et qui s'évapore tôt en fumée. La politique des fonctionnaires doit, à mon sens, être *toute* d'intérêt, non de sentiment; il ne faut pas qu'elle soit jamais passionnée. Encore une fois, l'arabophobie va tout à fait à l'encontre de *nos* intérêts.

La douceur dont use la nation protectrice, les indigènes la reconnaissent assez volontiers. Elle m'a valu le malin plaisir de poser parfois à des musulmans cette question : « Vous vous plaignez de nos procédés envers vous; je ne doute pas que vous n'ayez quelques raisons sérieuses d'être mécontents. Mais, dites-moi, que feriez-vous de nous si nous vous étions soumis? Si vous occupiez une province française, pouvez-vous assurer que les chrétiens y seraient mieux traités par les vôtres que les vôtres ne le sont par nos fonctionnaires et même par nos colons? »

Ceci ne laisse pas que d'embarrasser l'interlocuteur un instant, — mais rien qu'un instant. Comme l'Italien, plus que l'Italien, l'indigène est un argumentateur souple et fertile en ressources. Il répond : « Eh! sans doute vous êtes fort civilisés. Nous savons ce que vous valez. Nous n'ignorons rien du passé de la France. N'êtes-vous pas les fils de la grande nation libératrice, émancipatrice, de la France de la Révolution, de la France des Droits de l'Homme? N'êtes-vous pas venus dans notre pays en apôtres de la justice et de la fraternité? Appliquez-nous vos théories. Ou bien laissez-nous retourner à l'antique tyrannie, laissez-nous moisir dans la barbarie d'antan. Traitez-nous comme vous traiteriez des Européens, ne faites pas de nous des parias, ne nous arrachez pas notre sol..... »

Nous touchons ici au point le plus délicat des rapports entre musulmans et roumis dans la Régence; un

conflit grave d'intérêts menace de s'élever entre les anciens possesseurs de la terre et les Européens colonisateurs et spéculateurs; il s'agit du *rachat projeté de l'enzel*.

Je ne ferai qu'effleurer les données d'un problème dont l'importance est considérable et dont la solution touche à des intérêts tout à fait opposés. Le thème prête à de trop longs développements pour que je puisse faire autre chose que d'en résumer les éléments.

Nous avons expliqué précédemment ce qu'est le contrat d'enzel et ce qu'on appelle biens habous.

Actuellement, beaucoup d'Européens demandent que de grandes étendues de terre soient mises à la disposition des colons et les biens habous seuls peuvent suffire à des besoins considérables. De plus, ils désirent que les acquéreurs deviennent les véritables possesseurs du sol, qu'ils obtiennent non seulement le *jus utendi*, qu'ils ont, mais le *jus abutenti*, qu'ils n'ont pas, et ce, par le rachat de l'enzel (ou rente perpétuelle qui grève les propriétés habous), moyennant le versement d'une somme dont le montant ne dépasserait pas seize fois celui de la valeur de l'enzel (1). La somme payée, le bien serait « *déshabousé* », c'est-à-dire semblable à tout autre bien possédé en toute propriété.

Le contrat d'enzel, nous l'avons dit, a favorisé de

---

(1) Le projet porte : « Sont déclarées rachetables, toutes les rentes foncières perpétuelles et non rachetables, constituées antérieurement au présent décret, de quelque espèce qu'elles soient, telles que rentes d'enzel, etc. Les bénéficiaires de ces rentes ne pourront être contraints à en recevoir le remboursement avant le 1er janvier 1909.

...A défaut de convention ou d'entente amiable, la rente est rachetable de droit au taux légal de seize annuités lorsqu'elle est gagée sur un immeuble rural, et de dix-huit annuités lorsqu'elle est gagée sur un immeuble urbain. »

Je ne puis citer tout le projet; il occupe plusieurs pages du remarquable rapport de M. Pelletier.

façon exceptionnelle les débuts de la colonisation. Les colons le condamnent aujourd'hui pour les raisons suivantes : il fait courir au propriétaire le risque de perdre son domaine faute d'avoir, une seule année, acquitté le montant de la redevance annuelle et généralement perpétuelle; il est une gêne (dont on exagère d'ailleurs l'importance) dans les transactions; on assure que c'est pour une terre une cause de dépréciation considérable que d'être grevée d'un enzel.

Les colons, qui affectent volontiers d'identifier les biens habous avec les biens de main morte, sont extrêmement désireux de voir, au plus tôt, le régime de la propriété tel qu'il existe dans la Régence (et dans tous les pays musulmans) (1) faire place au régime de la propriété tel que nous le concevons en France. Ils estiment que le principe de l'inaliénabilité des biens habous, principe sacré auquel aucun tyran musulman n'a osé porter atteinte, peut être sacrifié *en un instant* et, *par un effet rétroactif*, déraciné d'un *trait de plume*. Bien que seule des administrations de la Régence, celle des habous (qui est indigène) m'ait poliment mais impitoyablement refusé toute communication, je sais la consternation des indigènes. Un hasard, comme il n'en peut échoir qu'aux médecins, m'a d'ailleurs mis en mains tous les éléments nécessaires d'appréciations et

---

(1) C'est pour échapper aux caprices des souverains que beaucoup de musulmans ont *habousé* leurs biens. Les tyrans n'osaient pas confisquer des terres données à des œuvres religieuses ou charitables (habous publics) ou qui devaient échoir à ces œuvres (comme il en va, de par la volonté du constituant, pour beaucoup de habous privés) à l'époque, indéfiniment lointaine le plus souvent, de l'extinction de tous les héritiers des bénéficiaires.

On assure aussi que, parfois, l'indigène qui habouse ses biens n'a d'autre but que d'échapper aux lois successorales, soustraire son héritage à ceux de ses parents qui devraient en être, d'après le Coran, les dévolutaires naturels.

la question, *vue du côté indigène*, ne me garde pas de secret.

Voici les projets ; ils sont de toute simplicité :

En ce qui concerne les habous publics, la Direction de l'Agriculture et la Djemaïa des habous devront déterminer dans le plus bref délai, en commençant par la région Nord, le nombre de habous ruraux publics d'étendue suffisante et convenables, en tout ou en partie, pour les exploitations agricoles grandes ou petites. Des *listes* semestrielles seront périodiquement dressées de ces propriétés ou de leurs parties colonisables, jusqu'à ce que tous les habous ruraux jugés convenables y aient été inscrits. La valeur d'échange de ces terres sera fixée par deux experts délégués chacun par l'une des administrations. En cas de dissentiment, la question sera soumise au conseil des ministres et des chefs de service, qui se prononcera dans le délai d'un mois à dater de la réception de l'affaire; chacune des administrations avancera les frais occasionnés par le transport de ses agents.

Le Domaine de l'Etat aura un délai de cinq ans, à dater de la publication des *listes*, pour réaliser l'échange en argent de ces terrains, sous réserve de son droit de substitution; passé ce délai, les propriétés figurant sur ces listes resteront à la disposition de l'Etat, mais la Djemaïa aura le droit d'en demander une nouvelle estimation.

Dans le cas où la Direction de l'Agriculture se substituerait, pour l'une des propriétés ainsi retenues, un particulier, celui-ci aura le droit, ou de payer comptant à la Djemaïa le prix d'estimation établi comme il a été dit, ou de demander que ce prix soit transformé en un enzel rachetable à un taux fixé à l'amiable entre la Djemaïa et lui. En cas de désaccord sur ce point, le

taux adopté sera le taux légal en vigueur pour le rachat des enzels.

En ce qui concerne les habous privés, gérés par leurs dévolutaires eux-mêmes, le projet demande l'application d'une réglementation inspirée du système algérien, en vertu de laquelle aucune aliénation de ces biens ne pourra être attaquée par les motifs qu'ils étaient inaliénables aux termes de la loi musulmane. Quant aux habous privés gérés par un intermédiaire (mokaddem), ils passeront à la Djemaïa qui pourra les aliéner dans les mêmes conditions que les habous publics.

Les *habous de zaouïa* seraient également rattachés à la Djemaïa et l'on fixerait les proportions dans lesquelles ils seraient livrés à la colonisation. Il est à supposer qu'on n'estime pas que ces proportions doivent être de faible importance.

Les mesures projetées sourient à beaucoup de colons. Leur application permettrait de déposséder les indigènes de leur sol. Pour les indigènes déjà privés de la faculté d'acquérir celles des terres domaniales (les meilleures) de leur pays, et ceux des habous publics (les meilleurs), réservés par le Domaine à la colonisation ; pour les indigènes, déjà menacés d'être exclus des transactions par *la suppression projetée des adjudications pour la constitution d'enzel, l'échange en argent et la location à long terme;* pour les indigènes qui ne savent pas économiser et surtout qui ne savent pas économiser à la façon dont nous économisons et *qui ne connaissent d'autre forme de la rente que l'enzel;* pour les indigènes, c'est la misère à échéance plus ou moins longue.

Ces projets ne seront pas adoptés (au moins brutalement et sans mesures transitoires), car leur mise en vigueur constituerait une illégalité flagrante; elle atteindrait le peuple soumis dans sa conscience et dans

ses intérêts les plus essentiels. Il est pénible de constater que des esprits éminents aient édifié, pour l'exécution de desseins irréalisables en bloc, des travaux très remarquables, dont l'élaboration studieuse est étayée sur des recherches patientes et sur des observations subtiles : il est regrettable que tant de talent se soit dissipé à rassembler, à forger des arguments spécieux (1) dont la casuistique peut amuser notre attention, mais qu'une seule phrase aurait admirablement résumés : « La Force prime le Droit », ou bien encore : « *Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.* »

Des raisons de tout acabit sont naturellement invo-

---

(1) Ainsi, par exemple, le *biais* relaté dans le rapport, très digne d'attention, de M. Pelletier, en faveur du rachat des enzels habous. Deux rites musulmans existent dans la Régence : l'un, le rite *malékite*, est celui de la plus grande partie de la population ; l'autre, le rite *hanéfite*, rite turc, est celui de S. A. le Bey et de la famille beylicale. Le premier, qui exige de la part du constituant d'un bien habou le dessaisissement immédiat, par ce constituant, du bien *habousé* est intransigeant sur le principe de l'inaliénabilité.

Selon M. Pelletier, le rite hanéfite, au contraire, permettait, avant l'occupation française, de *déshabouser* les biens (de *dénouer* les habous, selon l'expression consacrée) avec une facilité extrême, facilité telle que nous nous étonnons vraiment qu'il subsiste, constitués depuis fort longtemps, tant de habous privés (car il s'agit des habous privés) dans la Régence. Les aurions-nous importés ? Que le Bey prescrive l'application des us de son rite propre en matière de habous, et voilà, nous assure-t-on, la solution idéale, puisque — et ceci est exact — tout musulman peut, d'après le droit musulman fort libéral en l'occurrence, s'adresser pour une affaire donnée, non au cadi du rite auquel il appartient, mais au cadi du rite le plus favorable à ses intérêts en l'affaire. Des instructions convenables, données au cadi hanéfite, seraient suffisantes, au dire de M. Pelletier, pour rendre aliénable un habou privé ; l'intervention beylicale ne serait pas nécessaire.

La vérité, que je tiens d'un compatriote algérois, arabisant fort distingué, est qu'en aucun cas, un habous validé par le jugement d'un cadi ne peut, dans aucun rite, être dénoué, et que l'annulation ne peut être prononcée que sur la demande de *tous* les dévolutaires et seulement en des cas prévus et fort rares. Qu'il y ait eu parfois erreurs, exceptions aux règles, délits, c'est un fait certain, mais qui ne peut servir de base à une jurisprudence nouvelle digne de prétendre au respect et à l'estime de tous.

quées à l'appui des mesures proposées, et il ne manque point d'arguties pour répondre aux objections légitimes que soulève, par exemple, un fait aussi grave que la rupture, au profit de l'une des parties, d'un contrat bilatéral librement consenti (*rachat de l'enzel*).

D'aucuns citent la Révolution, qui n'a que faire en l'occurrence; les procédés révolutionnaires, pour inéluctable qu'en ait été l'usage lors de circonstances spéciales, à une époque donnée de l'évolution de notre pays, ne sont nullement ceux dont on puisse recommander l'emploi à la nation tutrice d'un pays protégé. De la prospérité ou de la misère de la population indigène dépendront dans l'avenir le succès ou la faillite de l'œuvre française en Tunisie. Certains vantent le système algérien; ils font table rase de l'histoire de la conquête, oublient les guerres pour la prise de possession du sol, les insurrections; ils oublient surtout que notre façon de traiter et de comprendre l'indigène, aux débuts de l'occupation algérienne, ne mérite sans doute pas des éloges exceptionnels. Enfin et surtout, aux bonnes raisons (1), presque tous opposent la *nécessité;* la nécessité dans laquelle nous nous trouvons,

---

(1) Nous trouvons, relatées par M. Pelletier, les objections principales que l'on adresse à la législation projetée, en vertu de laquelle aucun acte translatif de propriété immobilière ne pourra être attaqué pour cause d'inaliénabilité résultant de la loi musulmane, ce qui équivaut à décréter que la constitution d'un habous particulier grevant un immeuble sera, à l'égard du tiers acquéreur, réputée non écrite.

Entre autres objections, signalons les suivantes : donner aux dévolutaires actuels, sur la propriété dont, en vertu de la constitution du habous, ils ne sont que bénéficiaires, en quelque sorte qu'usufruitiers, un pouvoir de disposition, c'est leur accorder un droit plus grand que celui qu'ils ont reçu ; c'est aller à l'encontre des volontés testamentaires du constituant et méconnaître le but pieux qui l'a inspiré ; c'est dépouiller d'avance l'établissement religieux auquel le bien doit faire retour après l'extinction de la famille dévolutaire ; c'est outrager par suite la loi religieuse qui, en pays musulman, se confond avec la loi civile.

selon eux, de n'entraver pas l'œuvre de la colonisation, de n'arrêter pas le peuplement de la Régence par des Français.

Cette nécessité est-elle évidente au point qu'on le dit ? Il ne le semble pas.

Nous ne manquons en Tunisie ni de grands ni de moyens colons; les petits font défaut. Un colon, qui n'exagérait pas fort, me disait : « Il n'y a pas cinquante paysans français dans toute la Régence. »

L'essor que donnerait à la colonisation l'application subite des mesures révolutionnaires demandées aurait pour résultat d'augmenter *un peu* le nombre des Français grands et moyens colons, *beaucoup* le nombre des hectares possédés par eux, *énormément* celui de leurs métayers siciliens. Ceux-ci se fixent au sol; grâce à leurs admirables qualités, ils deviendront des possesseurs, petits possesseurs au début, puis, malgré une forte proportion d'échecs inévitables, de nombreux possesseurs, enfin des possesseurs d'importance.

Un grand colon installe parfois sur son domaine cinq, dix, quinze familles siciliennes; il en met partout, dans la montagne même et sur des terres incultivables; les travailleurs siciliens cultivent ces terres incultivables ; ils en vivent; ils en acquièrent et, avec celles-ci, d'autres parmi les bonnes.

Mille hectares cédés nous vaudront deux ou trois propriétaires français, sept ou huit Français, gérants, contre-maîtres, chefs d'exploitation ou de culture, etc. (1), 150 ou 200 Siciliens.

Est-ce pour obtenir de pareils résultats que nous devons agir par bouleversement et déposséder la popu-

(1) Une œuvre juive, l'école de Djedeïda, forme des élèves, tous juifs tunisiens, qui sont pour les colons de précieux auxiliaires.

lation indigène? Evidemment non. Qu'importe la présence de 100 Français si nous devons la payer de celle de 2.000 ou de 3.000 Italiens.

Il ne faut pas encourager inconsidérément, aux dépens de la petite, la grande et la moyenne colonisations; en l'état actuel des choses, le contraire serait moins déraisonnable; ce n'est pas à celles-ci qu'il faut consacrer et continuer de consacrer, en vertu de la vitesse acquise, toutes les ressources, lesquelles étaient d'ailleurs, en 1903, exagérément insuffisantes. Le but doit être d'obtenir un développement parallèle de la petite colonisation et des deux autres; or, cette petite colonisation a évolué avec un retard presque irrémédiable; aidons-la, secourons-la: c'est à elle, *avant que d'aller aux autres*, que doivent échoir l'argent, les faveurs, l'aide morale. Une étendue très considérable de terrain ne lui est pas nécessaire et, partant, pas la spoliation des indigènes: vraisemblablement, au début, cette petite colonisation sera l'œuvre de métayers qui, par la suite, deviendront des colons, car étant paysans de France, ces métayers aimeront la terre, ils seront économes : ils réaliseront tôt ou tard leur rêve : être propriétaires (1).

Quand un nombre suffisant de ces colons modestes sera installé sur le sol de la Régence, nous pourrons donner à nouveau une impulsion méthodique à la moyenne colonisation. La caisse de colonisation devra être *très* riche, de façon à pouvoir acheter *au prix nécessaire* de bonnes terres bien situées. Pour coloniser à la mode française, c'est-à-dire par l'action de l'Etat initiateur et tuteur moral, il faut *beaucoup d'argent, énormément* d'argent.....

Cet argent nous servira en partie à racheter aux indigènes *le surcroît fort considérable* de biens habous,

---

(1) Voir plus haut *L'œuvre Saurin*.

qui ne leur sera plus nécessaire *lorsque nous leur aurons enseigné à cultiver* (1) *la terre au lieu de la gâcher.* Qu'ils apprennent dans nos écoles les procédés de culture rationnelle qui leur permettront de vivre de la quantité de sol dont ils ont réellement besoin, de prospérer sur une étendue bien moindre que celle dont ils mésusent actuellement. Alors nous ne rencontrerons pas de résistance lorsque, *progressivement* et selon *les besoins réels*, par expropriation, pour cause d'utilité publique (création d'un centre, d'un village), nous voudrions « déshabouser » des terres. Encore, sera-t-il de toute justice, non seulement de payer ces acquisitions à leur juste valeur et pas d'après un taux immuable favorable à l'acquéreur, mais encore *d'indemniser* l'exproprié en raison de la perte du privilège d'inaliénabilité.

La Tunisie peut nourrir dix millions d'habitants; il y a place pour tous dans la Régence. Le tout est de

(1) Cet enseignement nous vaudra de pouvoir substituer les indigènes aux étrangers pour nombre des emplois que nécessite la mise en valeur ou la création d'un domaine. Signalons une tentative des plus intéressantes, due à l'initiative indigène : la fondation dans le caïdat de Tébourba d'une colonie agricole *indigène*, destinée à donner à de jeunes *indigènes* l'instruction, théorique et pratique, nécessaire pour diriger des exploitations agricoles. Les procédés modernes sont enseignés aux élèves; les cours théoriques sont faits en langue arabe par un indigène sorti de l'Ecole d'agriculture de Tunis; les chefs de culture sont des Européens sachant l'arabe. Un comité composé de neuf indigènes, dont Si Bechir Sfar, président de la Djemaïa, et Si Zaouch, et de trois Français, dont M. Tauchon, a obtenu, de riches agriculteurs indigènes, 30.000 francs pour les frais d'installation. L'administration des Habous a donné gratuitement 800 hectares. Cette administration et celle du collège Sadiki fournissent des subventions qui seront annuelles tant que les ressources de l'Ecole que le Gouvernement du Protectorat, s'inspirant d'une politique féconde en résultats, subventionne de son côté et encourage, ne lui permettront pas de parer à ses propres besoins. L'Ecole peut suffire à 150 élèves : ceux qui sont pauvres obtiennent bourse entière ; le minimum d'âge a été fixé à 15 ans, le maximum à 18. Le directeur de l'Ecole est Si Omar ben Guellati, chef de bataillon en retraite de l'armée française.

s'entendre et de savoir s'y prendre. Il faut agir avec méthode; puis, je le répète l'argent est le nerf de la colonisation.

Au lieu de laisser le cours libre aux tentatives des colons, dont beaucoup d'ailleurs redoutent la moins-value que causerait à leur domaine la confiscation des habous, au lieu d'ouvrir un champ nouveau à l'activité frénétique des spéculateurs, nous devons *commencer* par garantir aux indigènes l'inaliénabilité de la partie (1) de leurs biens adéquate à leurs besoins; le surplus est immense, ou plutôt sera immense lorsque nos protégés sauront cultiver; c'est à ce moment (et non actuellement et par des procédés brusques) qu'il conviendra de consacrer ce superflu, progressivement et dans la limite du possible, au développement de la colonisation, selon les besoins réels de celle-ci, en prenant bien entendu les mesures susceptibles d'empêcher, autant que faire se pourra, râfles et spéculations, en ne privant pas non plus les indigènes du droit d'acquérir des terrains ainsi libérés.

Si nous agissons au rebours, la population indigène verra s'évanouir le peu que l'on annonce (?) devoir lui laisser parmi les terres de rebut; et, à l'époque assez proche où cette population aura doublé, 50.000 (?) colons (?) français se trouveront dans notre colonie, en présence de 200.000 Italiens et de 6 millions de musulmans affamés.

Dans la limite du possible, protégeons les indigènes — et les Européens — du banditisme légal des spéculateurs et ne nous créons pas une Irlande.

Aux colons, il faut le *homestead;* aux indigènes, il faut aussi le homestead et, pour ceux-ci, un homestead compris de façon très large, c'est-à-dire qui soit en rap-

(1) Cette partie ne doit pas être le rebut.

port avec leurs habitudes et leurs modes de groupement : si l'on me permet une expression barbare : un *tribus-tead.*

Les indigènes le possèdent ; malgré des différences caractéristiques, le *habous* est une façon de homestead.

Allons-nous donc détruire chez eux ce que de bons esprits méditent d'acclimater chez nous ?

Si l'indigène avait une tendance à déserter ses terres, notre politique exigerait que l'on trouvât les moyens de l'y attacher.

Ne supprimons pas les habous ; délimitons-les, restreignons *avec beaucoup de lenteur et de prudence* leur étendue qui est énorme, mais consolidons-les. Nous devons dresser l'indigène à cultiver de façon intelligente et raisonnée, *à travailler sa terre.* L'heure venue, nous libérerons sans effort et à des conditions raisonnables, *progressivement* et selon les besoins réels de la colonisation, le superflu de cette portion qu'en raison de son exiguïté relative le possesseur indigène sera forcé de mettre attentivement en valeur et qui, étant inaliénable, lui conservera, au mieux de ses intérêts et des nôtres, la part du sol à la propriété de laquelle il a légitimement le droit de prétendre.

L'avenir des Français en Tunisie.

Quel est l'avenir du groupe français de Tunisie ?

Tot capita, tot sensus.

Les uns m'ont dit : « Importe-t-il vraiment de s'en préoccuper ? A l'époque lointaine où nous pourrions appréhender une rivalité trop ardente entre Italiens et Français de la Régence, il ne sera plus de Français ni d'Italiens, ou plutôt Français et Italiens seront unis par les liens qui attacheront les uns aux autres tous les citoyens des Etats-Unis d'Europe. Nos grandes luttes

alors seront contre l'Amérique, peut-être contre les Jaunes..... » Cet argument, je l'ai entendu en langue française et en langue italienne, et, dans le premier cas, il m'a paru l'expression d'une conviction sincère.....

Quelques-uns clament : « Pas d'union, pas d'alliance, rien de commun avec l'étranger; ne retournons pas à nos errements passés ; pas de population séparatiste comme l'est celle de l'Algérie. » En vérité, les Français d'Algérie ne sont pas séparatistes; il suffit de se remémorer les proportions numériques des éléments divers de la population globale de l'Algérie, pour se rendre compte de ce que le mot de *séparatiste*, s'il était appliqué avec justesse au sentiment de l'Algérie française, conviendrait moins que celui de folie. Et l'on ajoute encore : « Sans doute les Algériens *ne peuvent pas* s'affirmer séparatistes, mais ne le seraient-ils pas s'ils se sentaient assez forts pour pouvoir le devenir impunément? » Il est des questions qu'il est préférable de ne point poser. Lorsqu'elles le sont, et dans maints journaux celle-ci l'a été, le mieux est d'y répondre franchement. Je dirai donc : « Non, les Algériens ne sont pas séparatistes; ce sont de bons et loyaux Français », et j'ajouterai, pour des raisons que j'ai exposées précédemment, qu'il est hors d'aucun pouvoir humain d'empêcher l'organisme algérien d'évoluer vers le self-government. Que ceux qui n'ont pas étudié sur place les causes de cette évolution nécessaire et inéluctable croient sur parole les gens qui ont vu et compris et qui, ayant vu et compris, ont fait le sacrifice des conceptions mathématiques en vertu desquelles, par raison de symétrie, tous les groupes humains, à quelque époque que ce soit de leur développement, devraient être régis uniformément par de mêmes lois. Le self-government n'est pas un acheminement vers la séparation, *au contraire*. Plus grande est, pour

une colonie telle que l'Algérie, la liberté de se gouverner par elle-même, plus le loyalisme de cette colonie est tenace et sincère.

D'autre part, il est superflu de signaler le chagrin cruel que nous serait, ayant voulu essaimer, d'avoir couvé un œuf italien, et d'insister sur la légitimité de l'instinct qui nous fait désirer une Tunisie aussi française que possible, nous pousse à vouloir dans la Régence une race vraiment fille de la nôtre.

Or, quand bien même nous réussirions, ce qui est fort douteux, à attacher à bref délai au sol de la Régence un nombre appréciable de paysans de France, il ne semble pas que nous soyons en droit d'espérer l'épanouissement et le triomphe de la race française en Tunisie, si, dès maintenant, nous n'ouvrons pas les rangs de nos colons à quelques étrangers, si nous ne laissons pas un mouvement de filtration *modérée, mais continue*, enrichir notre colonie des meilleurs éléments étrangers, choisis parmi ceux, en particulier, qui ont fait leurs preuves, montré leur aptitude au travail et leur esprit d'économie et parmi ceux qui, à force de mérite, ont réussi à acquérir du sol.

C'est au gouvernement à fixer dans chaque province le nombre de nouveaux nationaux qu'il nous est bon d'acquérir, et ceux-là qui, sur la liste agréée par lui, auront obtenu le plus de suffrages des colons devront seuls être admis à l'honneur d'entrer dans la famille française, de bénéficier de tous les avantages qu'il est indispensable d'attacher à la qualité de Français en pays protégé. Je me permets d'insister à nouveau sur ce projet que j'ai depuis fort longtemps exposé à des compatriotes algériens ou tunisiens.

Inutile d'ajouter que la nationalisation doit mettre sur le pied de l'égalité nouveaux venus et Français de naissance. Pas de demi-citoyens; pas de classes d'élec-

teurs inéligibles, comme le demande Cattan (1). Les indigènes, de nombre fort restreint, auxquels, dans notre intérêt, nous serons amenés à conférer la nationalisation, ne devront nullement être obligés, pour l'obtenir, de renoncer à leur statut personnel, et les musulmans nationalisés, que nous vaudra cette concession au respect des coutumes, ne nous en seront pas moins dévoués, — bien au contraire ; l'élite que nous mêlerions intimement à nos intérêts par ce procédé nous serait d'autant plus attachée que nous aurions moins de raisons de soupçonner son dévouement.

Bien entendu, je réprouve tout genre de naturalisation (telle la *naturalisation tunisienne*, demandée par M. de Carnières), qui aurait pour effet de faire subir aux candidats un stage vexatoire. Toutefois, comme ce serait, à mon sens, une faute que de nous contenter, en Tunisie, d'appliquer nos lois françaises sur la naturalisation, je crois devoir préconiser une *naturalisation franco-tunisienne*, qui permette de donner aux réglementations de la métropole, faites pour un pays où le nombre des étrangers est infime au regard de celui dés nationaux, une élasticité qu'elles n'ont pas. *Conférer aux Français et aux naturalisés le droit de se prononcer sur l'admission des candidats à la naturalisation* (1); — *laisser aux indigènes naturalisés leur statut personnel; — faire bénéficier, enfin, tous les naturalisés de tous les droits dont jouissent les Français en Tunisie*, telles sont les exigences auxquelles devra satisfaire cette naturalisation franco-tunisienne.

Je livre ce thème, que je crois nouveau, aux méditations des hommes sans parti pris. Mon opinion est qu'il nous faut incorporer des étrangers et des indigènes dans

(1) V. au sujet de la prud'homie et des syndicats Cattan, p. 20 (ouv. cit.).
(1) V. p. 349.

nos rangs pour protéger et développer l'œuvre française en Tunisie et qu'il est préférable d'agir avec méthode et lentement, que d'ajourner la solution du problème des races à une époque où la situation n'aurait que deux issues également déplorables : les conflits violents ou la naturalisation automatique. La politique se peut comparer à la cuisine qui est l'art de faire de bons plats et, faute de mieux, d'accommoder les restes. On peut rêver d'une colonie idéale, vide d'étrangers, vide d'indigènes et où Français viendraient en foule. Telle n'est pas la Tunisie. Tirons parti de la situation et puisque nos propres forces paraissent insuffisantes, raffermissons-les par le concours de ceux que le destin nous a donnés comme voisins.

Je ne reviens pas sur l'exposé des moyens, dont j'ai signalé quelques-uns, qui nous permettraient de rendre abondantes les demandes de naturalisation. J'ajouterai seulement que l'action des *contrôleurs civils*, déjà importante en l'état actuel des éléments en présence, serait toute-puissante pour attirer à nous une partie, soigneusement sélectionnée, de travailleurs étrangers dont des mesures bienveillantes nous auraient fait des amis. Mais il faut que ces fonctionnaires aient une règle, qu'ils s'inspirent d'une méthode, que leurs efforts soient proportionnés aux ressources que peut offrir, au point de vue de la naturalisation, le groupe d'étrangers de la région placée sous leur surveillance et à l'importance de la colonie française de cette région; il serait regrettable que tel, à tort et à travers, décide beaucoup d'étrangers à la naturalisation et qu'ailleurs, tel autre les repousse systématiquement.

Le corps du contrôle a eu des débuts quelque peu pénibles (1) : c'est aujourd'hui une élite à laquelle on

(1) Je ne puis traiter ici de la *Tunisie administrative*. V. *Con-*

n'en peut que difficilement comparer beaucoup d'autres *et dont le rôle doit considérablement grandir.* Des hommes comme Tauchon, Dumas, de Gourlet, Luret, pour ne citer que ceux que j'ai vus à l'œuvre, sont d'incomparables champions de la cause française. Ils savent éviter et le charme dangereux des compliments débités dans l'idiome le plus musical qui soit parlé sur la terre et les haines injustifiées pour qui diffère de nous.

Ni arabophobie, ni xénophobie, voilà la formule fondamentale dont nos intérêts politiques actuels nécessitent l'adoption. Chaque bon Français doit se libérer des phobies en même temps qu'oublier haines et querelles de clocher. A l'entrée des ports de notre Afrique, sur chaque jetée, un écriteau devrait être dressé, sur lequel, en lettres monumentales, serait écrit : « Vous qui venez d'Europe, laissez ici tout préjugé ». Par contre, le mot du Dante ne se doit en Tunisie appliquer à personne; la Régence n'est pas un enfer et chacun, de quelque pays qu'il vienne, peut avoir l'espérance de devenir Français. Convenons, sans trop nous flatter nous-mêmes, que c'est là un honneur enviable et que seul un sot pourrait dédaigner.....

Cependant nos colons, toujours fort impatients et souvent mécontents pour des raisons plus ou moins justifiées, se plaignent amèrement. « A quoi sert-il d'être Français? L'Etat ne fait rien pour nous; nous sommes délaissés et parfois bafoués; nos fonctionnaires sont indifférents; nous ne trouvons chez eux que tiédeur ou mépris. Ils n'ont pour nous que des rebuffades. Soyez Italien, Espagnol ou Anglais, votre consul vous protégera, vous défendra, vous fera obtenir gain de cause: soyez Français, ne comptez sur qui que ce soit, car de votre sort personne ne se soucie. »

---

férences sur les administrations tunisiennes. 2e édit., Sousse, Impr. franç., 1902.

Ces doléances contiennent beaucoup d'exagération et une petite part de vérité. Il est exact qu'on fait généralement droit aux instances des consuls en faveur de leurs nationaux; c'est que le consul n'intervient que dans les cas où la cause dont il se fait le défenseur est de toute justice; aussi son action n'a-t-elle que des occasions relativement rares de s'exercer; puis elle bénéficie du prestige qui s'attache aux instances présentées par la voie diplomatique. Tel colon, au contraire, harcèle les fonctionnaires sans raison; il ne leur laisse point de répit, il les poursuit, il les traque, il les horripile; ceux-ci s'énervent, finissent par se fâcher; il advient que les effets de leur ressentiment se répercutent sur d'autres que sur le fâcheux. On m'a conté un fait piquant : un fonctionnaire, connu pour son indifférence et pour sa rudesse envers les colons, dut, à cause de son âge, quitter l'administration; il se fit colon; c'est désormais, parait-il, le perturbateur, le plus patiemment acharné, du repos de ses anciens collègues...... *Si non è vero*......

Il m'a paru qu'il existait entre colons et fonctionnaires une différence de sentiments, de conceptions et de manières d'être qu'explique la différence même de leur idéal respectif; les uns mènent le dur combat de la conquête du sol, ils sont acharnés au travail, impatients, passionnés, pleins de désir et de foi; les autres voient les ensembles, ils constituent l'élément modérateur, régularisateur ; ils sont pondérés, lents, assagis, parfois méticuleux; ils ne peuvent avoir la fièvre de la création et de la recherche du gain. Ce serait tout avantage, à mon avis, que d'attacher longtemps les fonctionnaires à une même province, puis, en outre de leurs appointements annuels, de leur attribuer, au bout de quelques années, une forte prime, dont la valeur serait proportionnée à leurs efforts et aux résultats obtenus et sur l'importance de laquelle les colons, ou tout au moins

leurs délégués, seraient autorisés à se prononcer. Il serait juste aussi de concéder à des prix de faveur exceptionnels, des terres aux fonctionnaires mis en demeure de se retirer après avoir loyalement servi durant le temps normal, de les aider par tous les moyens à devenir des colons.

Il ne faut de fonctionnaires qu'amoureux du pays, possédés de la foi coloniale, résolus à créer ou à perfectionner ; tous ceux qui se croient en exil, tous ceux pour lesquels le séjour dans la colonie est un chagrin au lieu d'être une joie, les spleeniques, les habitués du paquebot de France (1), tous les arabophobes, tous les xénophobes, tous les *colonphobes* surtout, doivent au plus tôt être envoyés sous d'autres cieux.

Malgré qu'ils aient de petits défauts, les fonctionnaires sont en général fort zélés et tout dévoués aux colons. Mais il est *indispensable* que la condition de ceux-ci soit — qu'on me passe l'expression — *relevée*. Le *civis romanus*, tant envié jadis, ne les croirait pas volontiers ses successeurs. Nos colons se plaignent amèrement; il faut convenir en toute justice qu'ils devraient, dans la Régence, être des privilégiés.

Qu'on n'imagine point que je tente de faire l'apologie du droit de conquête, encore moins de justifier qui haïrait ou opprimerait les vaincus. Un colon me disait : « Vous voulez nous favoriser, nous élever au-dessus des autres? Ce serait fort bien si nous ne comptions parmi nous que des gens de caractère ferme et de raison droite. Si vous saviez ce que valent certains colons et de quelles brutalités ils sont capables, vous vous rendriez compte de la nécessité de ne point augmenter outre mesure leurs prérogatives. »

---

(1) Notons toutefois que de *longs* congés, des séjours à Vichy, sont indispensables.

Ce propos m'a été tenu par un colon des plus honorables et je ne doute point que ce colon ait dit vrai, car j'ai connu dans la Régence de tristes et redoutables spécimens de la race française, mais je ne tire pas de cette circonstance regrettable les mêmes conclusions que lui. Il ne s'agit point de conférer aux nôtres le droit à la matraque, ni le pouvoir de plier à leurs fantaisies ou de spolier les étrangers et les indigènes. Envers ceux-ci je ne suis point, je crois, suspect d'hostilité. Nous devons la justice à tous, à tous le respect de leurs mœurs et de leurs croyances; mais il n'est que juste d'accorder des traitements de faveur à nos nationaux, non point parce que nous sommes les plus forts et que la Force, dit-on, prime le Droit, mais bien parce que les honneurs et les faveurs, que nous attribuons aux nôtres, ne sont que l'insuffisante rémunération des charges de toutes sortes qui incombent à la nation protectrice, à celle qui assure l'ordre, qui a chassé la barbarie, importé la civilisation avec tous les avantages qu'elle comporte, à la nation enfin qui dans le monde parle au nom de la Régence et se porte son garant.

Plus la situation des Français sera enviable moins ils rencontreront de résistance et, surtout, plus ils seront enclins à la justice et à la bienveillance. L'homme riche et honoré est facilement vertueux et compatissant; dans la misère, l'homme devient cruel; la misère est l'école de l'énergie, de toutes les énergies, les meilleures et les pires, et c'est elle le plus souvent qui fait le délit et le crime.

A quelque point de vue que l'on se place, il parait indispensable *d'améliorer très considérablement* la situation des Français, dont le nombre *insuffisant* doit être renforcé par l'arrivée de *quantité de paysans* attirés par les avantages que devra leur valoir le séjour dans la Régence, et *par l'adjonction, en nombre limité selon*

nos besoins, d'étrangers choisis parmi les meilleurs, car la qualité de Français, *lorsqu'elle sera devenue très désirable*, ne laissera pas que de séduire beaucoup d'entre eux. Ce sera un des devoirs de l'État de déterminer les proportions selon lesquelles l'élément étranger sera admis à pénétrer l'élément français. L'espoir nous reviendra alors de peupler la Régence d'une colonie qui, du fait de la transplantation plus encore que par l'effet des croisements, prendra sans doute dans l'ensemble de la nation une physionomie particulière, mais qui n'en sera pas moins française de cœur, de sentiments, de langue, d'habitudes; qui n'en sera pas moins un rejeton vivace poussé sur la vieille souche gallo-romaine et, quoi qu'il advienne dans le monde, qui nous continuera, car elle sera née de nous; — et nous n'aurons pas travaillé pour le triomphe de l'italianité.

Quels sont les avantages dont bénéficient les Français en Tunisie?

— Aucun, disent les colons.

— Ils sont considérables, affirment les fonctionnaires : faculté, pour coloniser, d'acquérir des terres à vil prix; — droit de vote; — possibilité, que n'ont point les étrangers, d'obtenir des emplois administratifs; — privilèges pour l'accomplissement du service militaire: — participation à la vie administrative; — bienveillance des fonctionnaires, sollicitude de l'État manifestée par la création de routes utiles aux Français, etc., etc.

Sans parler des honneurs et des préséances qu'il serait légitime d'accorder à nos colons ou à leurs délégués, il est clair que la modification, en faveur de nos nationaux, des conventions internationales qui nous astreignent à ne point traiter différemment, en Tunisie, Français et Étrangers dans la plupart des cas, ferait tomber l'obstacle le plus grand à l'amélioration du sort de nos compatriotes.

En attendant que les événements rendent possibles les transformations inévitables et bienfaisantes, la suppression ou la diminution des impôts qui frappent celles des industries, ceux des commerces, celles des cultures qui sont particulièrement ou presque exclusivement français, serait pour les nôtres un soulagement très appréciable.

Je ne doute pas qu'il n'existe pour *relever*, pour *privilégier*, en Tunisie, la situation des Français (qui, pour l'instant, se sont mis en tête d'obtenir le suffrage universel) des moyens efficaces; les gens compétents doivent considérer *comme un devoir primordial* de consacrer, à les étudier, tous leurs efforts.....

N'oublions pas que notre avenir colonial est dans l'Afrique du Nord (1). Il faut faire *nôtre* l'Afrique du Nord.

Je ne puis terminer cet ouvrage sans adresser d'affectueux hommages à tous ceux qui m'ont bien accueilli en Tunisie et ce m'est un devoir fort agréable de remercier chaleureusement MM. Bartholomé, chef du service des domaines de la Regence; le Dr Bertholon, mon éminent confrère; Bouya, inspecteur du Bône-Guelma et Furniaux; mon excellent ami de Goulet, contrôleur adjoint de Tunis; S. Colosio, avocat; le vicomte de Lenoncourt; Luisi, de l'Office postal à Tozeur; Mme veuve Berquin, à Tunis; Stackler, stagiaire de colonisation; de Strada, inspecteur de la Compagnie générale transatlantique. Je tiens aussi à témoigner de ma vive gratitude à M. E. Hubert, de l'imprimerie Renouard; à M. E. Soudée, rédacteur en chef du *Messager d'Indre-*

(1) V. Onésime Reclus. *Prenons l'Afrique*. Paris, Librairie universelle, 1904.

et-Loire, et futur colon tunisien, et à notre ami commun M. Robenne, rédacteur en chef de la *Dépêche du Centre et de l'Ouest*; à MM. Arrault et à M. G. Becker, de l'imprimerie Arrault à Tours; à mon éditeur, M. Henri Charles-Lavauzelle.

Je me suis efforcé d'être exact et me suis parfois donné beaucoup de peine, imposé de vraies fatigues, pour réparer des omissions minimes, corriger de légères inexactitudes; ma reconnaissance est acquise à quiconque voudrait bien m'en signaler qui me soient demeurées inaperçues.

Dans le monde des idées, nul ne peut être certain de n'errer point. Je puis certifier que les opinions émises en ces pages sont l'expression sincère de convictions profondes. J'ai exposé, défendu ce que je crois être le vrai, ce que je crois être l'intérêt de mon pays d'adoption, la Tunisie, et l'intérêt de notre vieille France.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I[er]

TROIS PORTS

CHAPITRE II

SCÈNES DE LA VIE TUNISIENNE

CHAPITRE III

QUELQUES BÊTES DE L'AFRIQUE DU NORD

CHAPITRE IV

L'ÉTAT ET L'AVENIR DES POPULATIONS DE L'ALGÉRIE ET DE LA TUNISIE. — RÉFLEXIONS SUR LES MŒURS ET SUR LE CARACTÈRE DES INDIGÈNES.

CHAPITRE V

COLONS ET COLONISATION EN TUNISIE

Paris et Limoges. — Imp. milit. Henri CHARLES-LAVAUZELLE.